

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
029-212901516-20141113-DAG140801-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/11/2014
Publication : 24/11/2014



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013



SOMMAIRE

LE TERRITOIRE	P 3
QUELQUES ACTIONS DE L'ANNÉE 2013 EN IMAGES	P 4 → 5
LES INSTANCES DE MORLAIX COMMUNAUTÉ	P 6
LES CONTACTS	P 7 → 10
LES ÉLUS	P 11
LES SERVICES	P 12
Direction Générale	
SERVICE COMMUNICATION	P 13 → 15
Direction de l'administration générale	
LE COMPTE FINANCIER	P 16 → 17
SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE	P 18 → 19
SERVICE DES SYSTÈMES D'INFORMATION	P 20 → 21
ASSEMBLÉES	P 21
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES	P 22 → 25
Direction du développement économique, touristique et de la cohésion sociale	
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	P 26 → 41
CYBER-BASE	P 42 → 48
SERVICE CULTURE ET PATRIMOINE	P 49 → 59
SERVICE TOURISME	P 60 → 61
SOUS-DIRECTION COHÉSION SOCIALE	P 62 → 69
Direction de l'aménagement du territoire et des infrastructures	
ÉTAT D'AVANCEMENT PROJET PEM	P 70 → 78
SERVICE AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE URBANISME	P 79 → 80
SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)	P 81
SERVICE HABITAT LOGEMENT	P 82 → 90
SERVICE DE LA MOBILITÉ, DES TRANSPORTS ET DE LA VOIRIE	P 91 → 94
Direction technique et du développement durable	
DÉVELOPPEMENT DURABLE	P 95 → 100
ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES	P 101
SERVICE MER ET LITTORAL	P 102 → 107
SERVICE ESPACES NATURELS / CADRE DE VIE	P 108 → 111
SPANC	P 112 → 113
Direction de la collecte et de la valorisation des déchets	
COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS	P 114 → 130

LA LOI CHEVÈNEMENT DU 12 JUILLET 1999, dans son article L. 5211-39, fait obligation à tous les établissements publics de coopération intercommunale comprenant une ville de plus de 3 500 habitants d'adresser à toutes les communes membres, ce rapport d'activités accompagné du compte administratif. Lors d'un conseil municipal, ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire, séance au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus. Cette obligation conforte la volonté de transparence dont se prévaut l'assemblée communautaire.

Le rapport d'activités 2013 présente l'ensemble des actions menées par Morlaix Communauté au titre de ses compétences. Le bilan et la description des actions engagées et réalisées en 2013 permettront d'apprécier le fonctionnement de la communauté d'agglomération, son rôle, ses missions et ses objectifs.

LE TERRITOIRE

28 communes, 67 595 habitants, 68 124 hectares

BOTSORHEL

Nombre d'habitants : 490
Superficie : 2 564 ha

HENVIC

Nombre d'habitants : 1 339
Superficie : 995 ha

LOC-ÉGUINER-SAINT-THÉGONNEC

Nombre d'habitants : 331
Superficie : 802 ha

PLOUÉGAT-GUERRAND

Nombre d'habitants : 1 114
Superficie : 1 729 ha

CARANTEC

Nombre d'habitants : 3 088
Superficie : 901 ha

LANMEUR

Nombre d'habitants : 2 230
Superficie : 2 647 ha

LOCQUÉNOLE

Nombre d'habitants : 818
Superficie : 85 ha

PLOUÉGAT-MOYSAN

Nombre d'habitants : 663
Superficie : 1 497 ha

GARLAN

Nombre d'habitants : 1 010
Superficie : 1 334 ha

LANNÉANOU

Nombre d'habitants : 370
Superficie : 1 619 ha

LOCQUIREC

Nombre d'habitants : 1 505
Superficie : 596 ha

PLOUEZOC'H

Nombre d'habitants : 1 658
Superficie : 1 583 ha

GUERLESQUIN

Nombre d'habitants : 1 400
Superficie : 2 183 ha

LE CLOÎTRE-SAINT-THÉGONNEC

Nombre d'habitants : 652
Superficie : 2 800 ha

MORLAIX

Nombre d'habitants : 16 547
Superficie : 2 482 ha

PLOUGASNOU

Nombre d'habitants : 3 315
Superficie : 3 393 ha

GUIMAËC

Nombre d'habitants : 952
Superficie : 1 873 ha

LE PONTHOU

Nombre d'habitants : 171
Superficie : 134 ha

PLEYBER-CHRIST

Nombre d'habitants : 3 191
Superficie : 4 547 ha

PLOUGONVEN

Nombre d'habitants : 3 340
Superficie : 7 351 ha

PLOUIGNEAU

Nombre d'habitants : 4 983
Superficie : 6 347 ha

PLOUNÉOUR-MENEZ

Nombre d'habitants : 1 298
Superficie : 5 174 ha

PLOURIN-LÈS-MORLAIX

Nombre d'habitants : 4 854
Superficie : 4 266 ha

SAINT-JEAN-DU-DOIGT

Nombre d'habitants : 628
Superficie : 1 981 ha

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

Nombre d'habitants : 4 967
Superficie : 1 570 ha

SAINTE-SÈVE

Nombre d'habitants : 903
Superficie : 998 ha

SAINT-THÉGONNEC

Nombre d'habitants : 2 752
Superficie : 4 176 ha

TAULÉ

Nombre d'habitants : 3 026
Superficie : 2 947 ha



QUELQUES ACTIONS DE L'ANNÉE 2013 EN IMAGES



Présentation officielle du
Projet Architectural du Pôle
d'Echanges Multimodal de
Morlaix le 21 septembre
2013.



Les Rues en scène à Garlan,
le dimanche 15 septembre 2013.

Approbation du PHL
pour la période
2014-2019.



Colloq'ation sur les Politiques Jeunesse : présentation du nouveau
Projet Politique Jeunesse 2013/2017.



Nouveau visuel pour le réseau autocar : LINEO.



La plateforme rail-route sur la zone d'activités de Kériveren, inaugurée le 21 juin 2013.



Acquisition de la Manufacture des Tabacs.



Nouveau centre de transfert des déchets à Kérolzec à Saint-Martin-Des-Champs inauguré le 6 septembre 2013.



Livre blanc du Plan Climat Energie Territorial.



Festival Entre Terre et Mer du 27 au 30 juin 2013.



Projet tutoré avec les étudiants du Lycée de Suscinio, sur une tourbière de Plouigneau, intégrée au site Natura 2000 Rivière le Douron.

LES INSTANCES DE MORLAIX COMMUNAUTÉ EN 2013

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Le conseil de communauté est composé de 90 délégués titulaires. Ils sont élus par les conseils municipaux des communes membres de Morlaix Communauté.

Le conseil municipal de chaque commune désigne un délégué titulaire et un délégué suppléant appelés à siéger au conseil de communauté avec voie délibérative.

Le conseil de communauté règle par ses délibérations, les décisions qui sont de la compétence de la communauté d'agglomération.

Il peut déléguer à son président ou à son bureau certaines décisions. Lors de chaque réunion du conseil, il est rendu compte, par le président, des travaux du bureau et des différentes commissions.



LE BUREAU EXÉCUTIF

23 membres composent le bureau exécutif. Ce sont le président, les vice-présidents et les conseillers délégués. Il se réunit une à deux fois par mois. Il traite de l'ordre du jour des conseils de communauté, des dossiers en cours et de points spécifiques qui ne font pas l'objet d'un passage en conseil de communauté.

LE CONSEIL DES MAIRES

40 élus composent le bureau communautaire. Il s'agit du président, des vice-présidents, des conseillers délégués et des 28 maires de Morlaix Communauté (n'ayant pas les mandats ci-avant désignés).

Deux fonctions distinctes sont assurées par le bureau communautaire :

→ Une fonction délibérative pour toutes les questions se situant dans le champ des délégations consenties par le conseil de communauté.

→ Une fonction de chambre de réflexions, d'avis et de propositions pour toutes les autres affaires qui lui sont soumises par le président ou le vice-président (avec accord du président).

LES COMPÉTENCES

- Développement économique
- Développement touristique, culture et patrimoine
- Aménagement de l'espace
- Transport
- Habitat
- Cohésion sociale : politique de la ville, coordination jeunesse, Atelier Santé Ville
- Environnement et cadre de vie
- Infrastructures et équipement communautaires
- Enseignement supérieur

LES COMMISSIONS

Leur composition est variable en fonction des commissions, de l'intérêt et de la compétence dans le domaine.

Les membres de la commission étudient les dossiers et préparent les décisions qui seront prises en conseil de communauté.

Elles se distinguent de la manière suivante :

- Finances, administration générale, personnel et commande publique
- Aménagement de l'espace et politique de l'habitat
- Transports, déplacements et infrastructures
- Développement économique et commerce en milieu rural
- Tourisme, culture, patrimoine
- Environnement, cadre de vie, espaces naturels sensibles
- Cohésion sociale
- Équipements communautaires et démarche Littoral
- Développement durable
- Enseignement supérieur
- Communication

LES CONTACTS EN 2013

HÔTEL DE COMMUNAUTÉ

2B voie d'accès au port
BP 97121
29671 Morlaix cedex
Tél. 02 98 15 31 31
Fax 02 98 15 31 32
contact@agglo.morlaix.fr

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Directeur Général

Gérard JASSELIN
direction@agglo.morlaix.fr

Assistante du Directeur Général

Valérie GILLET
Tél : 02 98 15 31 25
Fax : 02 98 15 31 22
secretariat.direction@agglo.morlaix.fr

Assistante du Président

Martine BARON-LUNVEN
Tél : 02 98 15 31 21
Fax : 02 98 15 31 22
secretariat.president@agglo.morlaix.fr

Service Communication

Chef de service

Gaïd Kerdilès
communication@agglo.morlaix.fr

Assistante du service

Dominique BECHU
Tél : 02 98 15 31 29
communication@agglo.morlaix.fr

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Directrice de l'Administration Générale

Françoise LE FUR
administration.generale@agglo.
morlaix.fr

Assistante de direction

Julie AMENDA
Tél : 02 98 15 31 01
administration.generale@agglo.
morlaix.fr

Accueil-standard

Christine MESSAGER
Tél : 02 98 15 31 31
contact@agglo.morlaix.fr

Assistante des assemblées

Catherine DÉCAMPS
Tél : 02 98 15 31 08
secretariat.assemblees@agglo.
morlaix.fr

Soutien logistique

Philippe CLECH
Tél : 02 98 15 31 09
soutien.logistique@agglo.morlaix.fr

La Cafet Restauration étudiante

Christine FASQUEL
Tél : 02 98 62 47 09

Service Systèmes d'information

Chef de service

François CRÉACH
systemes.information@agglo.morlaix.fr

Assistante

Stéphanie QUINTRIC
Tél : 02 98 15 31 91
systemes.information@agglo.morlaix.fr

Techniciens

Pierrick CARDUNER/Loïc LE SAOUT
Tél : 02 98 15 31 94
systemes.information@agglo.morlaix.fr

Assistance informatique

Tél : 02 98 15 31 99
assistance@agglo.morlaix.fr

Service des Ressources Humaines

Chef de service

Marie Pierre GUILLERM
ressources.humaines@agglo.morlaix.fr

Gestion des carrières et des recrutements

Magdeleine ROZEC
Tél : 02 98 15 31 07
ressources.humaines@agglo.morlaix.fr

Gestion des Paies et des absences

Nicole BOUCHER
Tél : 02 98 15 31 06
ressources.humaines@agglo.morlaix.fr

Gestionnaire de la formation

Aurélien SEITÉ
Tél : 02 98 15 31 10
ressources.humaines@agglo.morlaix.fr

Technicien santé-sécurité et conditions de travail

Jean-Pierre LURON
Tél : 02 98 15 31 56
technicien.sante.securite@agglo.
morlaix.fr

Service de la commande publique

Chef de service

Arnaud COZIEN
commande.publique@agglo.morlaix.fr

Gestionnaires des marchés publics

Anne Laure TOUDIC
Tél : 02 98 15 31 12
Éric LARVOR
Tél : 02 98 15 31 13
commande.publique@agglo.morlaix.fr

SOUS DIRECTION DES FINANCES

Sous-directeur

Michel CARIU
directeur.financier@agglo.morlaix.fr

Service comptabilité budget

Chef de service

Laurence AUTULY
comptabilite@agglo.morlaix.fr

Agents de gestion comptable

Séverine MAO
Tél : 02 98 15 31 15
Benjamin PARDIGON
Tél : 02 98 15 31 16
comptabilite@agglo.morlaix.fr

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES INFRASTRUCTURES

Directeur - Mission PEM

Vincent MARTIN
dir.aménagement.infra@agglo.
morlaix.fr

Conducteur d'opérations - Mission PEM

Philippe RICHARD
dir.aménagement.infra@agglo.
morlaix.fr

Assistante de direction- Mission PEM

Anne MANAC'H
Tel : 02 98 15 31 41
Fax : 02 98 15 31 42
dir.aménagement.infra@agglo.
morlaix.fr

Système d'Information Géographique

Responsable

Thomas LE GUERN
sig@agglo.morlaix.fr

Technicienne SIG

Delphine RIOUAL
sig@agglo.morlaix.fr

Assistante

Anne TANGUY
Tél : 02 98 15 31 67
Fax : 02 98 15 31 42
sig@agglo.morlaix.fr

Service Aménagement- Urbanisme

Chef de service

Dominique LE MOULLEC
aménagement.espace@agglo.
morlaix.fr

Assistante

Anne TANGUY
Tél : 02 98 15 31 67
Fax : 02 98 15 31 42
aménagement.espace@agglo.
morlaix.fr

Service Habitat-Logement

Chef de service

Recrutement à venir
habitat@agglo.morlaix.fr

Chargée de programmation politique du logement

Adeline LE BOURDONNEC

Assistante

Nolwen DELAUNAY
Tél : 02 98 15 31 47
habitat@agglo.morlaix.fr

Chargé d'opération OPAH

Gilles BARNET
opah@agglo.morlaix.fr

Assistante de l'OPAH

Isabelle MARZIN
Tél : 02 98 15 32 32
Fax : 02 98 15 31 42
habitat@agglo.morlaix.fr

Gestionnaires de l'aire d'accueil des gens du voyage

Philippe LANIES/Laurent GUILLOU
Tél : 02 98 72 04 43
gdv@agglo.morlaix.fr

Service de la Mobilité, des transports et de la Voirie

Chef de service - Mission PEM

Anne-Claire AULAGNIER
transport@agglo.morlaix.fr

Assistante - Contrôles DSP et contrats exploitants

Fabienne PITON
Tél : 02 98 15 31 65
Fax : 02 98 15 31 42
transport@agglo.morlaix.fr

Assistante - Accueil des usagers et gestion du suivi des abonnés

Elisabeth CLEH
Tél : 02 98 15 31 61
Fax : 02 98 15 31 42
transport@agglo.morlaix.fr

Assistante - informations accueil des usagers

Anne TANGUY
Tél : 02 98 15 31 67
Fax : 02 98 15 31 42
transport@agglo.morlaix.fr

Technicien-contrôle services exploitants

Franck BOIVIN
Tél : 02 98 15 31 63
transport@agglo.morlaix.fr

DIRECTION ÉCONOMIQUE, TOURISTIQUE ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Directeur

Cyrille LE GALLIARD
dir.economie@agglo.morlaix.fr

Assistante de direction

Valérie LIGUISTIN
Tél : 02 98 15 31 71
Fax : 02 98 15 31 72
dir.economie@agglo.morlaix.fr

Gestionnaire bourse immobilière - suivi du foncier et des zones d'activités

Céline ROCHE
Tél : 02 98 15 31 77
Fax : 02 98 15 31 72
economie@agglo.morlaix.fr

Service animation économique et accueil des entreprises

Chef de service

Viviane LAPOUS
economie@agglo.morlaix.fr

Assistante

Virginie COAT
Tél : 02 98 15 31 76
Fax : 02 8 15 31 72
economie@agglo.morlaix.fr

Gestionnaire Triangle initiative et référente actions de communication

Marina MEUDEC
Tél : 02 98 15 31 74
ou : 02 98 15 11 22
Fax : 02 98 15 31 72
economie@agglo.morlaix.fr
triangle-initiative@agglo.morlaix.fr

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

Assistante

Estelle DUBOIS
Aéropôle Centre
29600 MORLAIX
Tél : 02 98 88 38 75
Fax : 02 98 88 38 94
pepiniere@agglo.morlaix.fr

CYBERBASE

Animatrice

Solène COUSSE
Cyber-base
Rue Jean Caérou
29600 MORLAIX
Tél : 02 98 15 15 95
Fax : 02 98 15 15 51
cyberbase@agglo.morlaix.fr

Adjoint d'animations

Lionel BOURC
cyberbase@agglo.morlaix.fr

Service Culture et Patrimoine

Chef de service

Recrutement à venir
culture@agglo.morlaix.fr

Assistante

Jeanne COLLET
Tél : 02 98 15 31 81
Fax : 02 98 15 31 82
culture@agglo.morlaix.fr

Chargé du Patrimoine

Henri BIDEAU
Tél : 02 98 15 31 86
culture@agglo.morlaix.fr

SOUS-DIRECTION COHÉSION SOCIALE

Sous-directeur

Michel TALLEC
cohesion.sociale@agglo.morlaix.fr

Assistante de direction

Christine GOURVENNEC
Tél : 02 98 15 31 51
Fax : 02 98 15 31 42
cohesion.sociale@agglo.morlaix.fr

Assistante

Nolwenn HERVET
Tél : 02 98 15 31 55
Fax : 02 98 15 31 42
cohesion.sociale@agglo.morlaix.fr

MISSION INSERTION

Chargée de mission

Maud ALRIC
cohesion.sociale@agglo.morlaix.fr

Service Coordination jeunesse

Chef de service

Françoise LE ROUX
coordination.jeunesse@agglo.morlaix.fr

Service Politique de la ville-CUCS

Chef de service

Michel TALLEC
politique.ville@agglo.morlaix.fr

Coordonnatrice Atelier Santé Ville

Élodie POTIN
atelier.sante.ville@agglo.morlaix.fr

DIRECTION TECHNIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

5 rue Jean Riou
Za de la Boissière
29600 MORLAIX

Directeur(rice)

Recrutement à venir
dir.tech.devdurable@agglo.morlaix.fr

Assistants de direction

Yvon PAUGAM/Florence LE COZ
Tél : 02 98 15 22 60
Fax : 02 98 15 20 49
dir.tech.devdurable@agglo.morlaix.fr

Service Travaux, Équipements, Infrastructures

Chef de Service

Vacant
services.techniques@agglo.morlaix.fr

Assistante du service

Valérie CAYROL
Tél : 02 98 15 29 86
Fax : 02 98 15 20 49
services.techniques@agglo.morlaix.fr

Tecnicien Bâtiments

Thierry Déroff

Techniciens VRD (Voie et Réseaux Divers)

François VAN ASSCHE/
Christophe SCHITZ-ROUARD
services.techniques@agglo.morlaix.fr

Service Mer et Littoral

Chef de service

Pierre LEGENDRE
littoral@agglo.morlaix.fr

Assistante

Véronique FILY
Tél : 02 98 15 29 86
Fax : 02 98 15 20 49
littoral@agglo.morlaix.fr

Chargée de mission Natura 2000 "Baie de Morlaix"

Nolwenn MALENGREAU

Technicien portuaire

Brian O'RORKE

Éclusiers

Olivier COLLETER
Jean-Michel LE COZ
Eric VERNEAU

Service Espaces Naturels, Cadre de vie

Chef de service

Benjamin URIEN
espaces.naturels.sensibles@agglo.morlaix.fr

Chargée de mission Natura 2000 "Rivière du douron"

Gwladys DAUDIN
natura2000@agglo.morlaix.fr

MISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chargé de mission

Yoann MORVAN
developpement.durable@agglo.morlaix.fr

Service SPANC

Chef de service

Cédric GALL
spanc@agglo.morlaix.fr

Assistante du service

Martine LEON
Tél : 02 98 15 29 80
Fax : 02 98 15 20 49
spanc@agglo.morlaix.fr

Contrôleurs

Gwénola HORNYCH
Renaud PAUGAM
spanc@agglo.morlaix.fr

DIRECTION DE LA COLLECTE ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS

5 rue Jean Riou
Za de la Boissière
29600 MORLAIX

Directeur(rice)

Recrutement à venir
dir.gestion.dechets@agglo.morlaix.fr

Assistante de direction

Sandrine DIDIN
Tél : 02 98 15 25 24
Fax : 02 98 15 20 49
dir.gestion.dechets@agglo.morlaix.fr

Responsable administratif et financier

David BERNARD
dir.gestion.dechets@agglo.morlaix.fr

Service Collecte

Chefs de service-Responsables

Exploitation
Dominique LE GAC/
Didier GALLOUÉDEC
collecte.om@agglo.morlaix.fr

Adjoint d'exploitation

Frédéric DE GREGORIO

Agents de collecte

Gilbert ABGRALL,
Hervé ABGRALL,
Rémy CADIOU,
Alain CAOUREN,
Serge CARDINAL,
Nicolas CHOQUER,
Philippe CLECH,
Michel COLAS,
David COQUIL,
Jean-Yves COQUIL,
Robert DEUNFF,
Jean-Louis DIDIN,
Gilles DORVAL,
Alain FLEJOU,
Daniel GUEGUEN,
Gérald GUERARCHER,
Jacques HAMON,
Laurent JAFFRE,
Jean-François JAOUEN,
Mathieu JAOUEN,
Stéphane LACHUER,
Jérémy LAURENT,
Pierre LE BOULCH,
Patrick LE GOFFF,
Franck LE GUIADER,
Cédric LE ROUX,
Clément LE ROY,
Serge MATTINA,
Jean-Claude MESSAGER,
Olivier OLLIVIER,
Yannick OLIVIER,
Alain PENN,
David POSTIC,
Patrick PRIGENT,
Hervé PRIGENT,
Jacques QUEMENER,
Marc QUERE,
Dominique QUESSEVEUR,
Bertrand RANNOU,
Patrick RIOU,
René-Joël SAOUT.

Controleur équipement

Paul SALAUN

GARAGE

Responsable

Michel BOUBENNEC
garage@agglo.morlaix.fr

Mécanicien

Laurent BLAIS
garage@agglo.morlaix.fr

MISSION COORDONNATEUR TRI

Responsable

Céline COUGOULAT
collecte.selective@agglo.morlaix.fr

Ambassadeurs du tri

Tangi BOULC'H
Frédérique CLECH
collecte.selective@agglo.morlaix.fr

DÉCHÈTERIES-ÉQUIPE TECHNIQUE POLYVALENTE

Responsable

Jean-François CIBOIS
dechetterie@agglo.morlaix.fr

Gardiens déchèteries/Équipe technique polyvalente

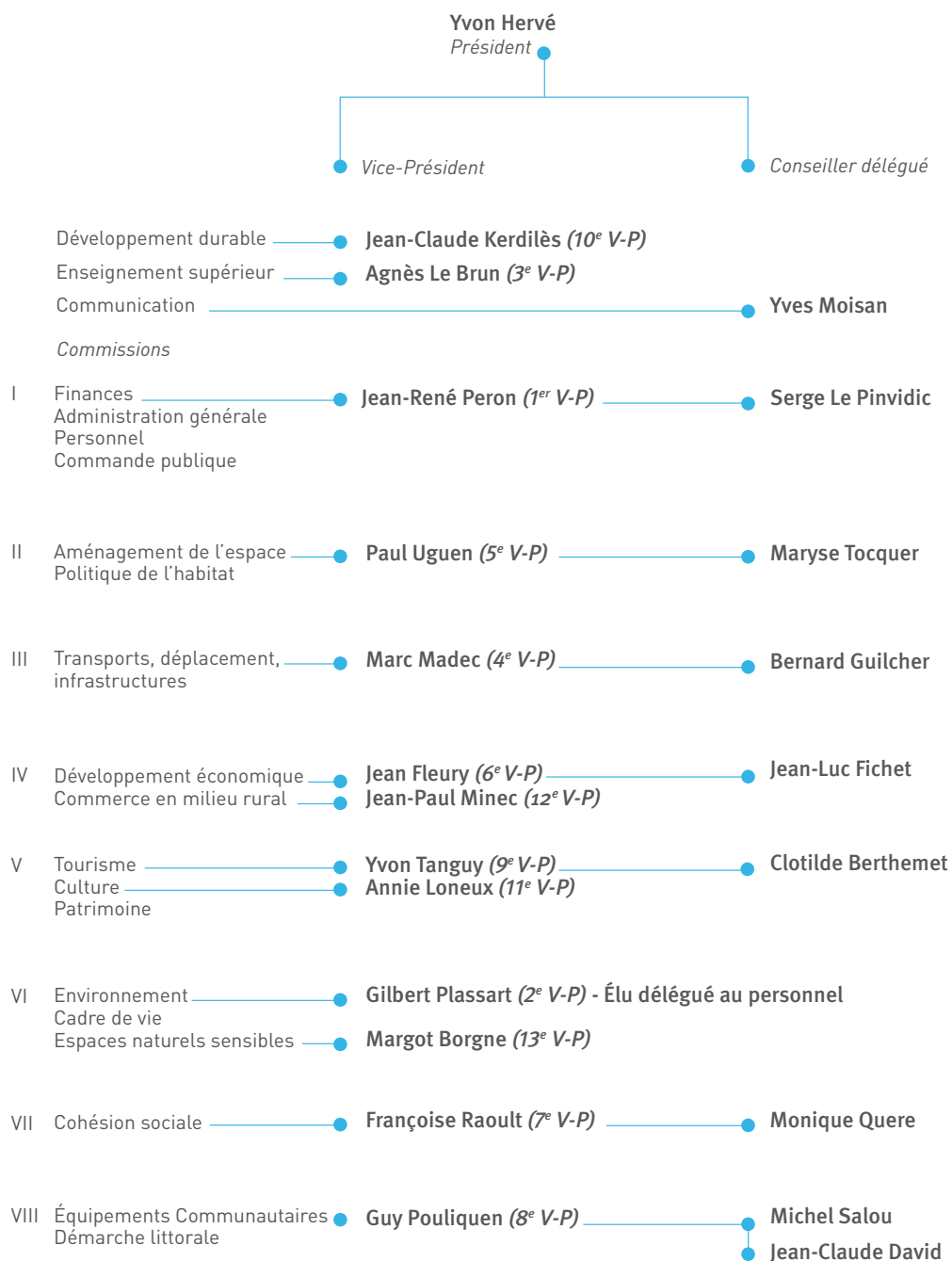
Manuel AUDIGOU,
Bernard BARBIER,
Pascal BERTHEVAS,
Stéphane BOURVEN,
Marc CORBEL,
Lionel DERRIEN,
André HUON,
Jérôme LE MAGUER,
Jean-Marc LINCOT,
Anthony LURON,
Stéphane POSTIC,
Yvon PRIGENT,
Michel RIVOAL,
Thierry STEPHAN,
Marc TANGUY,
Anthony VALENTE

MISSION PRÉVENTION DÉCHETS

Chargé de mission

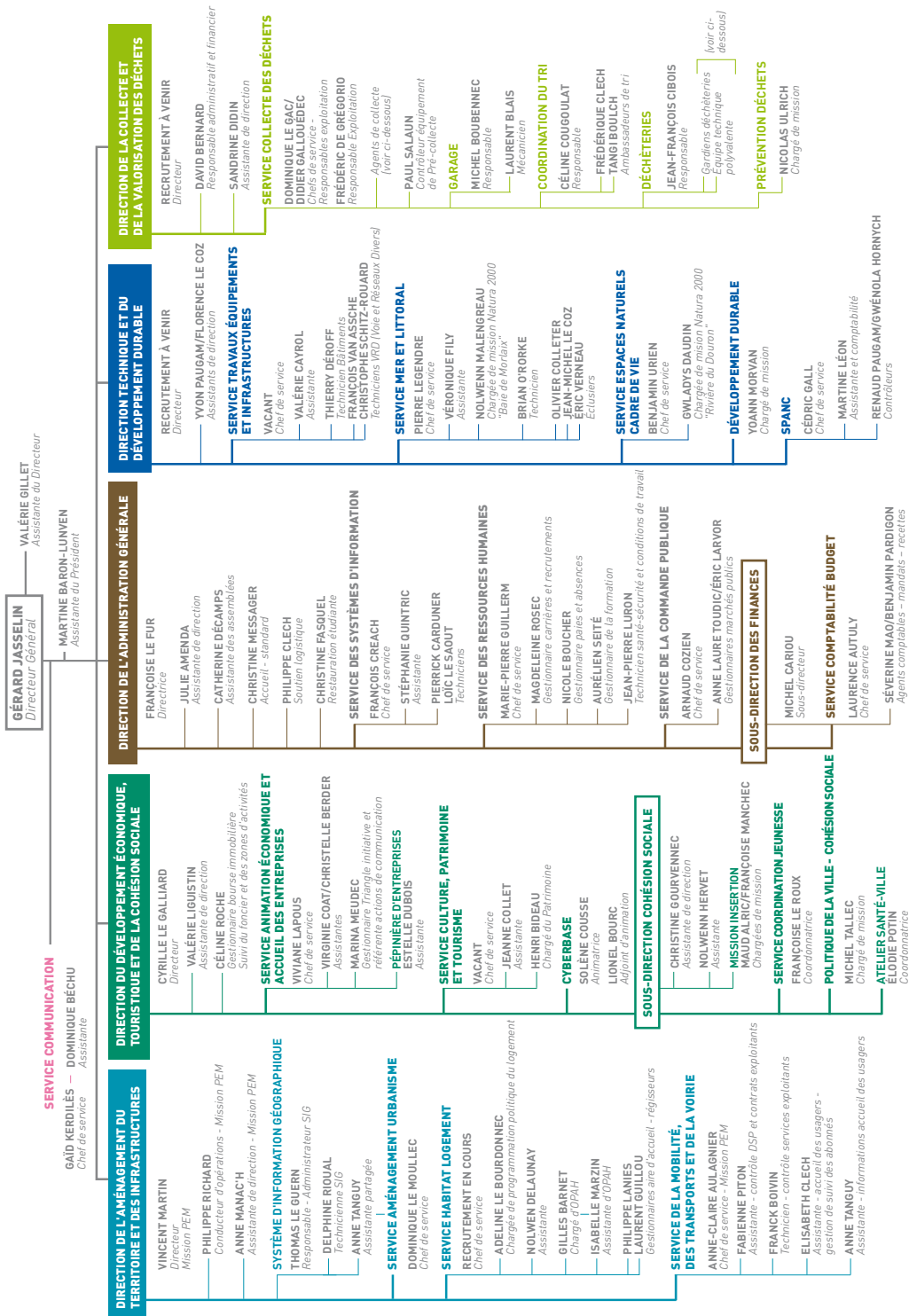
Nicolas ULRICH
prevention.dechets@agglo.morlaix.fr

LES ÉLUS *situation au 31/12/2013*



V-P : Vice-Président

LES SERVICES *situation au 31/12/2013*



Agents de collecte : GILBERT ABRGALL, HÉRVÉ ABRGALL, ALAIN CAUREN, SERGE CHOUQUEN, MICHEL COLAS, DAVID COQUIL, JEAN-YVES COQUIL, ROBERT DEUNFF, JEAN-LOUIS DIDIN, GILLES DORVAL, ALAN FLEJOU, DANIEL GUEGUEN, GÉRARD GUERARCHER, JACQUES HAMON, LAURENT JAFFRE, JEAN-FRANÇOIS JAOUEN, MATHIEU JAOUEN, STÉPHANE LACHUER, JÉRÉMY LAURENT, PIERRE LE BOULCH, PATRICK LE GOFF, FRANCK LE GUADER, CLEMENT LE ROY, SERGE MATTINA, JEAN-CLAUDE MESSAGER, OLIVIER OLLIVIER, YANNICK OLLIVIER, ALAIN PENN, DAVID POSTIC, PATRICK PRIGENT, HÉRVÉ PRIGENT, JACQUES OUEMENER, MARC QUERE, DOMINIQUE QUESSEVEUR, BERTRAND RANNOU, PATRICK RIOU, RENÉ-JOËL SAOUT.

Agents affectés aux déchèteries + équipe technique polyvalente : MANUEL AUDIGOU, BERNARD BARBIER, PASCAL BERTHEVAS, STÉPHANE BOURVEN, MARC CORBEL, LIONEL DERRIEN, ANDRÉ HUON, JÉRÔME LE MAGUER, JEAN-MARC LINCOT, ANTHONY LURON, STÉPHANE POSTIC, YVON PRIGENT, MICHEL RIVOAL, THIERRY STÉPHAN, MARC TANGUY, ANTHONY VALENTE.



SERVICE COMMUNICATION

Le service communication est au service de l'institution mais également au service des compétences exercées par celle-ci.

Il réalise la communication institutionnelle de Morlaix Communauté : bro Montroulez, site Internet, agenda, rapport d'activités, vœux, bulletin interne, accueil des nouveaux arrivants...

Il intervient également auprès des services de la collectivité. Il détermine, avec le service, la stratégie de communication à adopter (analyse des besoins, propositions, choix, orientations, accompagnement du service pendant la mise en place de l'action de communication, lien entre le service et le prestataire extérieur retenu, finalisation de la commande), il suit la conception et la fabrication des supports de communication, gère le budget communication, assure les relations avec les médias, avec les partenaires extérieurs, avec les communes de notre territoire...

Le groupe de travail communication composé d'élus valide la politique de communication institutionnelle et se réunit régulièrement dans l'année pour travailler sur les différents dossiers concernant celle-ci.

Cette partie présente les actions de communication institutionnelle menées durant l'année 2013. Les supports de communication réalisés pour assurer l'information et la promotion des compétences sont intégrés dans les rapports d'activités de chaque compétence.

LA COMMUNICATION INTERNE

Le livret d'accueil

Cet outil est indispensable pour les agents de Morlaix Communauté pour une bonne connaissance de Morlaix Communauté et de son fonctionnement.

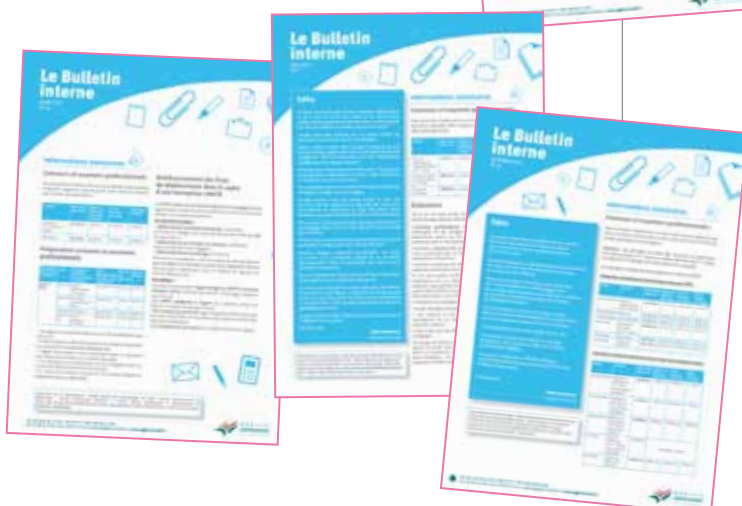
Le livret d'accueil regroupe des informations concernant Morlaix Communauté (historique, les instances de décisions, les compétences exercées) mais aussi le statut et la vie de l'agent ainsi que des informations complémentaires relatives aux services et aux organigrammes élus et services.

Le livret d'accueil sera mis à jour régulièrement et les fiches rééditées seront transmises aux agents.



Le bulletin interne

Morlaix Communauté réalise tous les trimestres un bulletin interne à destination de ses agents. Il contient le mot du Directeur Général, des informations statutaires, des informations sur l'organisation des services, les mouvements du personnel, des informations sur le CNAS, la présentation d'un service, d'une action, d'un métier et l'agenda.



Le rapport d'activités

La loi Chevènement du 12 juillet 1999 oblige les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à adresser à toutes les communes membres un compte administratif accompagné d'un rapport d'activités. Il doit être transmis avant le 30 septembre de chaque année aux communes membres de son territoire. Il permet de faire le point et d'informer les conseillers municipaux sur les actions engagées par la collectivité l'année précédente.



L'intranet

Morlaix Communauté dispose d'un INTRANET partagé avec les 28 communes du territoire.

L'intranet :

- donne accès aux mails,
- donne accès à l'agenda partagé des réunions, au commun, au module de réservation de ressources, à l'extranet,
- permet la synchronisation avec les appareils de téléphonie mobile,
- permet d'accéder à la base documentaire, à un annuaire de contacts, à des forums de discussions,
- permet l'administration des modules et des utilisateurs,
- permet de partager des documents avec des prestataires extérieurs.

Un tel outil est indispensable pour le bon fonctionnement des services de Morlaix Communauté, pour la relation avec les communes du territoire et avec les partenaires.

L'agenda

L'agenda, outil de travail indispensable au quotidien est réalisé annuellement. Il permet à la communauté d'agglomération de présenter de manière synthétique son territoire, ses compétences, son fonctionnement et son organisation. Des informations pratiques concernant les 28 communes du territoire sont également présentes. Les 28 communes sont présentées en photos dans le semainier.

Cet agenda est financé par les encarts publicitaires. Morlaix Communauté achète ou réutilise des visuels de la

photothèque pour les pages de présentation.



La signalétique interne au bâtiment "environnement" - 5 rue Jean Riou à Morlaix

Afin d'avoir une meilleure compréhension et visualisation des bureaux et des salles de réunion du bâtiment, une signalétique interne a été mise en place. Celle-ci reprend le schéma de signalétique proposé pour l'ensemble des bâtiments de Morlaix Communauté afin d'avoir une cohérence.

Les cartes et les affiches de vœux

Tous les ans Morlaix Communauté adresse ses vœux aux élus, à ses partenaires et aux habitants de son territoire. Des cartes de vœux et des affiches decaux sont donc réalisées.



LA COMMUNICATION EXTERNE

Bro Montroulez, magazine d'information de Morlaix Communauté

Morlaix Communauté édite un magazine intitulé bro Montroulez depuis 3 ans.

Ce magazine composé de 20 pages est diffusé tous les trimestres. Un numéro spécial est édité tous les ans.

Le magazine est composé comme suit :

- La couverture comprend : un bloc titre, la date et le numéro de parution, un ou des visuels en fonction des articles développés dans le magazine, la liste des 28 communes, l'annonce des articles importants, le logo et les coordonnées de Morlaix Communauté.
- Le magazine comporte les rubriques suivantes réparties sur 19 pages. La maquette favorise la lecture rapide (choix des polices, code couleurs, pictogrammes et visuels).
 - L'édito du Président, le sommaire et l'ours.
 - Un grand visuel : retour sur...
 - Un dossier sur un thème précis.
 - La mise en exergue d'une commune.





- Une rubrique sur les compétences exercées par la structure.
- Une rubrique intitulée "Ils font Morlaix Communauté": zoom sur une personne, sur un métier, sur un lieu, une association.
- Un agenda des manifestations du territoire.
- Un espace d'expression pour les différents groupes politiques.
- Une dernière de couverture qui permet de mettre en avant des éléments pratiques, ex : horaires de déchèteries, espace aquatique, encombrants, auberge de jeunesse...

Ce magazine est diffusé dans les 32500 foyers du territoire par l'intermédiaire de médiapost, filiale de la poste.

Le marché concernant le bro Montroulez s'est achevé en août 2013. Une nouvelle consultation a été lancée et l'agence Norwest Design a été retenue dans le cadre d'un nouveau marché pour réaliser, pendant 3 ans, le bro Montroulez.

Les sites internet morlaix.fr et aggro.morlaix.fr

Le portail morlaix.fr initialement créé en 2002, puis refondu en 2006, comprend aujourd'hui les sites de Morlaix Communauté et de la Ville de Morlaix.

En 2011, les 2 collectivités ont souhaité faire évoluer, à nouveau, les 3 sites Internet.

Depuis les débuts, chaque entité a son site et seules certaines informations sont reprises sur le portail morlaix.fr.

Les besoins ont évolué et aujourd'hui les usagers vont vers une plus grande facilité d'accès à l'information par les internautes.

Ainsi, le portail morlaix.fr s'est transformé en site morlaix.fr. Il regroupe toutes les informations pratiques et utiles éditées par Morlaix Communauté et la Ville de Morlaix. Chaque collectivité a également son site internet, son image. Ces sites reprennent l'information institutionnelle des 2 collectivités.

La Ville de Morlaix et Morlaix Communauté ont souhaité continuer à collaborer pour la réalisation de ces 3 sites afin de permettre à l'internaute d'avoir une vision claire et globale des propositions du territoire tant au niveau de l'habitat, des déplacements, de l'économie et du tourisme, des sports et de la culture, de la jeunesse et de l'éducation et le développement durable de notre territoire.

Les 3 nouveaux sites ont été lancés en janvier 2013.

Accueil des nouveaux arrivants

Morlaix Communauté adresse un courrier de bienvenue aux nouveaux arrivants qui s'installent sur son territoire. Il s'agit de documents déjà édités (journaux externes, docs des différentes compétences) que l'on adresse tous les mois par l'intermédiaire du fichier "nouveaux arrivants" de la poste.

Reportages photos

Des reportages photos sont commandés tous les ans afin d'alimenter la photothèque de Morlaix Communauté. Ces visuels sont ensuite utilisés dans le cadre des publications ou sur le site Internet.

Insertions publicitaires

Morlaix Communauté réalise des insertions ou des encarts publicitaires chaque année.

En 2013, la collectivité s'est positionnée dans les Pages Jaunes, la revue de l'IUT de Brest, l'agenda de la Chambre des métiers, la plaquette réalisée pour Panorama.



Objets événementiels

Morlaix Communauté achète chaque année des objets événementiels pour remettre lors de rencontres sportives, de salons, de réception de délégations étrangères...

La charte graphique et la papeterie

Afin d'être identifiée grâce à sa charte graphique lors des correspondances, Morlaix Communauté imprime une papeterie personnalisée : papier à entête, cartes de correspondances, enveloppes, cartes de visite... Supports indispensables au bon fonctionnement de la collectivité.



LE COMPTE FINANCIER

Les activités de la Communauté d'Agglomération sont retracées dans le budget principal et dans les 9 budgets annexes relatifs aux transports, aux parcs d'activités communautaires et à l'immobilier d'entreprises. 2 autres budgets principaux plus petits sont également gérés : le port du Diben et le service public d'assainissement non collectif.

UNE ACTIVITÉ COMPTABLE TOUJOURS CROISSANTE

Au cours de l'exercice 2013, les volumes traités sont en progression par rapport à 2012 :

- le nombre de mandats (règlements des dépenses aux fournisseurs) émis en 2013 par le service financier est de 6 576 soit une croissance de 6 %,
- le nombre de lignes d'écritures en dépenses est de 9 909. Ce nombre tient compte de la ventilation faite dans le cadre de la comptabilité analytique.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Mandats	4 563	5 416	5 413	5 101	5 772	6 198	6 576
Évolution		19 %	0 %	- 6 %	13 %	7 %	6 %
Lignes d'écritures	6 581	7 636	7 874	7 731	8 679	9 578	9 909
Évolution		16 %	3 %	- 2 %	12 %	10 %	3 %

L'activité liée à la facturation des usagers est également en augmentation. Les outils de traitement de cette facturation se modernisent : les logiciels de facturation "métier" remplacent l'émission de titres de paiement.

LES RÉALISATIONS BUDGÉTAIRES AGRÉGÉES

Les chiffres du compte administratif 2013 (tous budgets, opérations d'ordre incluses) :

- Dépenses totales : 55 millions d'euros.
- Recettes totales : 60 millions d'euros.

Fonctionnement :

- Dépenses : 41 millions d'euros.
- Recettes : 45 millions d'euros.
- Résultat de clôture de fonctionnement : 4 millions d'euros.

Investissement :

- Dépenses : 15 millions d'euros.
- Recettes : 15 millions d'euros.

Le budget est composé d'opérations réelles et d'opérations d'ordre. Les opérations d'ordre ne donnant pas lieu à mouvements de trésorerie et n'ayant pas d'impact économique, seules les dépenses réelles seront abordées par la suite.

LE BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement

→ Les dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement (hors amortissement) s'élèvent à 30 M€.

Elles correspondent aux dépenses liées au fonctionnement des différents services de la collectivité, aux opérations financières (versements de fiscalité), aux charges de personnel, aux participations et subventions auprès de nos partenaires.

- **Les charges à caractère général** d'un montant de 7,7 M€ représentent 23 % des dépenses réelles de fonctionnement.

- **Les charges de personnel**, tous services confondus, se sont élevées à 6,2 M€ soit 18 % des dépenses réelles de fonctionnement.

- **Les autres charges de gestion courante** s'élèvent à 10 M€. Ces autres charges de gestion courantes sont constituées par : les contributions incendie-secours, les subventions d'équilibre des budgets annexes transports et parcs d'activités, les subventions de fonctionnement aux associations ainsi que les compensations versées aux délégataires de service public.

- **Les versements de fiscalité :**

- L'attribution de compensation (4,6 M€) : Son objet

est de compenser la perte de ressources liée à la taxe professionnelle, déduction faite des charges transférées (liées au transfert de compétences) par les communes au groupement.

- *La dotation de solidarité communautaire (1,5 M€)* : elle redistribue aux communes une partie de l'accroissement du produit de la taxe professionnelle, et tend à assurer une solidarité entre les communes en fonction de critères fixés par la Communauté d'Agglomération.

Le Conseil Communautaire a déterminé en 2002 six critères de répartition : population, potentiel fiscal, revenu par habitant, proportion de logements sociaux, voirie et potentiel fiscal superficiaire, effort fiscal.

→ Les recettes

Les recettes réelles de fonctionnement atteignent 36,2 M€.

• Ressource principale de la Communauté d'Agglomération, le panier fiscal s'élève à 18,6 M€ et représente la moitié des recettes réelles de fonctionnement. Ce panier fiscal est composé :

- d'impôts ménages (taxe d'habitation) : 9,6 M€,
- d'impôts versés par les entreprises : 8 M€,
- de dotations de l'État : 1 M€.

• Autre ressource importante, la **Dotation Globale de Fonctionnement** (DGF) d'un montant de 6,5 M€, elle représente 17 % des produits de fonctionnement.

• La **TEOM** -Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères- constitue la troisième source de financement avec un montant de 5,5 M€. Elle permet de financer le service de collecte et de traitement des déchets.

La TEOM ne finance pas la totalité du service d'élimination des déchets. S'y ajoutent les ventes des produits triés (verre, plastique, journaux, ferraille) et la redevance d'enlèvement des ordures et déchets. L'élimination des déchets est en sus financée par une part des autres recettes de fonctionnement du budget général.

• D'autres ressources d'origines diverses complètent les recettes pour 5,6 M€ (subventions, ventes et services).

Le résultat des opérations réelles (capacité d'autofinancement) de cette section de fonctionnement s'élève à 6,1 M€.

Cette forte capacité d'autofinancement a permis de financer les dépenses d'investissement sans recours à l'emprunt.

L'investissement

→ Les dépenses

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 10,9 M€ et se décomposent comme suit :

- Dépenses d'équipement : 9,3 M€.
- Remboursement d'emprunts : 0,2 M€.
- Prêts aux budgets annexes (immobilier d'entreprises et parcs d'activités) pour 1,4 M€ qui permettent de financer des dépenses d'aménagement de parcs et de construction d'immobilier d'entreprises.

→ Les recettes

D'un montant de 8,3 M€, les recettes réelles d'investissement sont constituées très majoritairement par l'**autofinancement** et, plus accessoirement, par les subventions et le FCTVA.

LES AUTRES BUDGETS ANNEXES

Enfin, pour compléter cette présentation des résultats 2013, il nous faut tenir compte des dépenses réelles des budgets annexes :

- au budget transports, les dépenses s'élèvent à 6,5 M€,
- au budget des parcs d'activités, les dépenses sont de 0,7 M€,
- au budget immobilier, les dépenses atteignent 1,9 M€,
- au budget du port du Diben, les dépenses sont de 0,2 M€,
- le budget Spanc s'équilibre à 0,2 M€.

SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Le service de la commande publique a pris en charge 81 procédures de consultation au cours de l'année 2013, contre 37 en 2007, 45 en 2008 et 2009, 49 en 2010, 70 en 2011 et 72 en 2012.

Ces procédures ont porté sur un montant global de **14 M€ HT**.

→ **Catégories de marchés** : Ces **81** procédures de consultation se sont réparties comme suit :

- **23** procédures de marchés de travaux.
- **17** procédures de marchés de fournitures.
- **41** procédures de marchés de services.

→ **Modes de passation** : 6,2 % de ces consultations ont fait l'objet de procédures formalisées (Appels d'offres), et 93,8 % de procédures adaptées (MAPA).

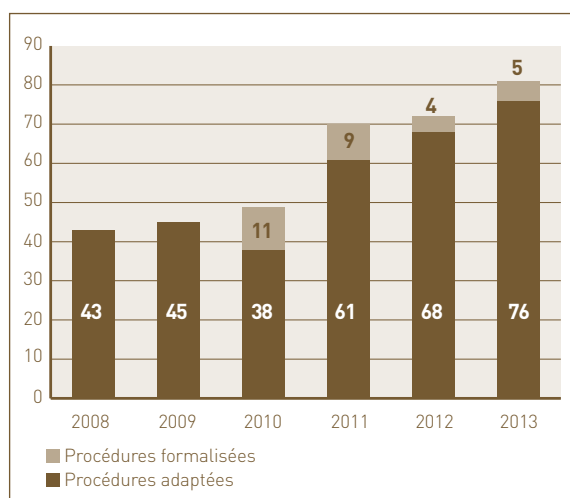
Ces procédures ont abouti à la conclusion de **152** contrats (Marchés uniques ou allotés), contre 69 en 2008, 79 en 2009, 81 en 2010, 135 en 2011 et 105 en 2012 :

- **71** contrats de travaux.
- **23** contrats de fournitures.
- **58** contrats de services.

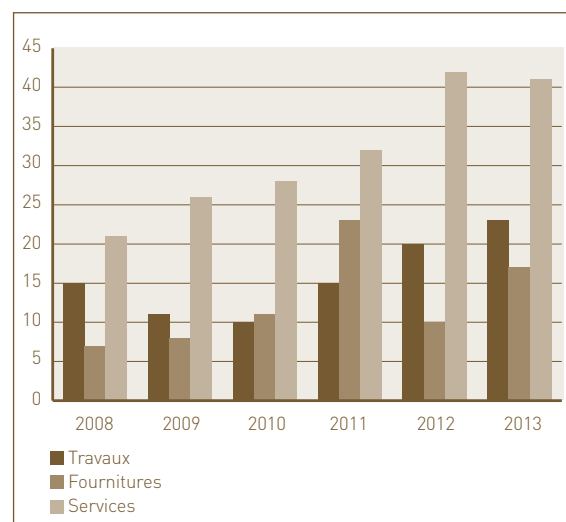
→ **Commission d'appel d'offres** : La Commission d'appel d'offres s'est réunie à 16 reprises en 2013, et a examiné 81 dossiers (Attributions de marchés, avis sur MAPA, avenants).

PROCÉDURES DE CONSULTATION

Nombre de consultation



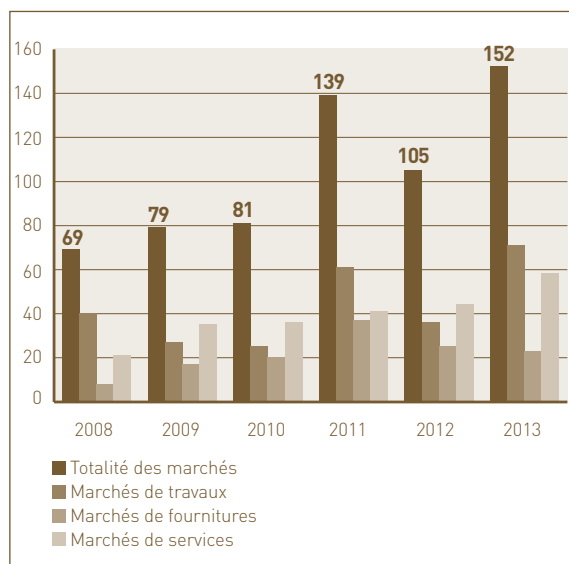
Nombre de consultations



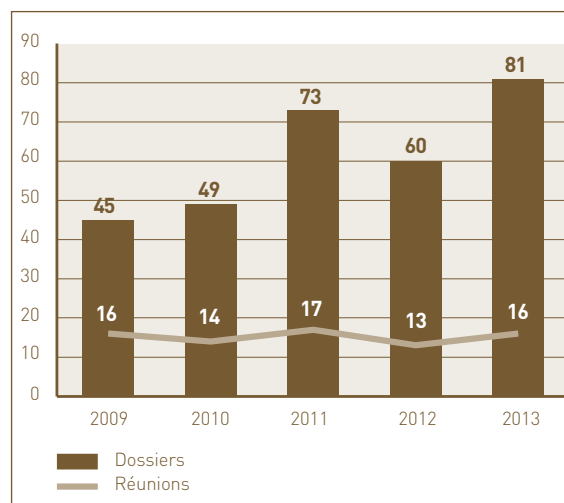
MARCHÉS

Contrats attribués en 2013 (Lots ou marchés uniques).

Nombre de marchés notifiés



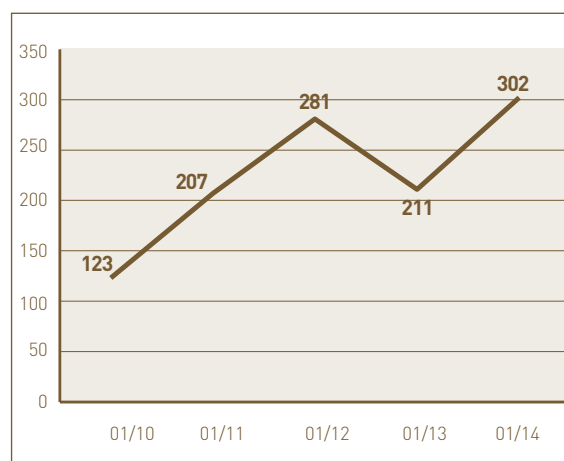
COMMISSION D'APPELS D'OFFRES



CONTRATS EN COURS D'EXÉCUTION

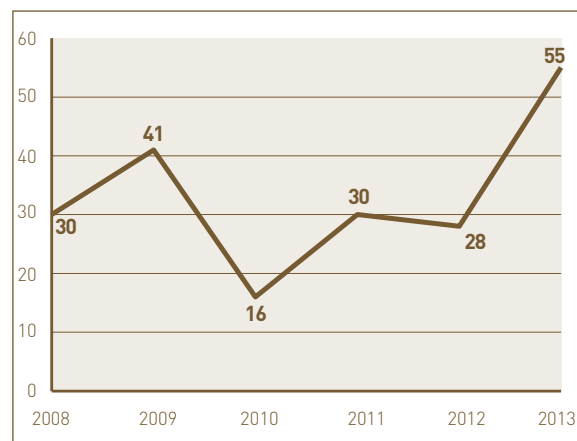
La période de gestion d'un dossier de marché s'étend de la phase de consultation jusqu'au dernier paiement de facture ou levée de garantie.

Nombre de contrats en cours d'exécution



AVENANTS

Nombre d'avenants notifiés



SERVICE DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Le service des Systèmes d'Information se charge des domaines liés aux technologies de l'information et de la communication pour les besoins internes : de l'informatique, en passant par les copieurs, la téléphonie et internet.

Le champ d'action se répartit sur plus d'une dizaine de sites ; il est composé de plus de 160 postes et serveurs, 15 copieurs, 240 numéros fixes, 65 lignes mobiles.

Les missions du service sont multiples : assurer le fonctionnement et les évolutions du SI de la collectivité, développer et mettre à jour le portail morlaix.fr...

Les tâches sont aujourd'hui réparties au sein du service sur les 4 agents qui le composent.

LES PRINCIPALES MISSIONS DU SERVICE

- Veiller à la performance et à l'optimisation du SI dans le respect des orientations stratégiques de la collectivité.
- Être le référent dans le domaine des nouvelles technologies pour le personnel, les élus, les communes, et les partenaires.
- Assurer le lien entre les utilisateurs, les partenaires, et le service SI.
- Assistance des utilisateurs.
- Gestion du parc.
- Veiller à la sécurité et à l'intégrité du Système d'Information.
- Être moteur, gérer et anticiper les projets d'évolution du SI.
- Coordonner la mutualisation des SI qui s'opère avec les partenaires du territoire.
- Veiller au bon fonctionnement, au développement du portail morlaix.fr et à l'intranet de Morlaix Communauté.

LES PRINCIPAUX PROJETS RÉALISÉS EN 2013

- Mutualisation avec les communes du territoire (Acquisition de matériel informatique, téléphonie. De très grosses économies ont ainsi pu être réalisées).
- Marché de téléphonie. Un nouveau marché est en place, il devra permettre l'économie d'environ 20 000 € par an.
- Schéma Directeur SI qui regroupe l'ensemble des projets liés au SI dans la structure et les planifie. Coût 2 500 € HT.
- Aménagement d'une salle informatique et évolution de la téléphonie en interne. Coût de l'opération : 110 000 € HT.
- Mise en place d'un outil de partage de fichiers entre Morlaix Communauté et ses partenaires (basé sur Linshare) et d'un GED (Gestion électronique des documents) pour le personnel. Réalisé en interne.

QUELQUES ÉLÉMENTS CHIFFRÉS SUPPLÉMENTAIRES

En 2013 :

- environ 400 factures ont été contrôlées et visées,
- une vingtaine de projets ont été étudiés et menés,
- plus de 10 cahiers des charges rédigés, autant de notes formalisées,
- plus de 10 marchés passés,
- environ 1 million de pages des sites internet morlaix.fr sont vues,
- le budget 2013 suivi par le service SI était de 206 906 € HT euros en investissements et de 172 509 € HT euros en fonctionnement.

Le service SI est donc un service transversal au service de la collectivité. Il est connu de tous car il est au contact quotidien des agents et indispensable au bon fonctionnement de la collectivité.

ÉVOLUTION DES MOYENS TECHNIQUES, HUMAINS ET FINANCIERS

	Nombre d'ordinateurs	Nombre de titulaire(s) dans le service SI	Contrat de maintenance informatique
2003	15	1	10 000,00 €
2010	105	1,5	40 000,00 €
2011	125	3	40 000,00 €
2012	140	4	10 000,00 €
2013	170	4	5 000 €

CELLULE ASSISTANCE ET CELLULE WEB

En plus de l'optimisation et du management du Système d'Information, l'organisation du service se décompose en 2 principales cellules : la cellule assistance et la cellule web.

La cellule assistance est composée de 2 techniciens à temps plein sur ces missions.

La cellule web repose aujourd'hui sur l'assistante du service et le chef de service (en plus de leurs missions principales). Une convention permet la mise à disposition de la ville de Morlaix de 20 heures par mois de cette cellule.

Un outil de gestion permet de quantifier les demandes qui sont faites, le temps passé pour y répondre... Ainsi, il est possible de dire qu'entre mars 2013 et mars 2014 le service SI a répondu à environ 2 000 demandes d'utilisateurs.

Ces demandes se répartissent ainsi :

- 1 500 demandes pour la cellule assistance (informatique, téléphones, impressions...).
- 500 demandes pour la cellule web - Pour toutes les demandes liées à l'évolution des sites internet.

Le temps moyen de résolution des demandes et incidents est d'environ 8 heures.

ASSEMBLÉES

Les commissions étudient les dossiers et préparent les projets qui sont ensuite soumis pour décision au Conseil communautaire et au Bureau.

Par délibération du 09 juillet 2012, le conseil communautaire a donné des délégations de pouvoirs au Bureau.

Ainsi depuis octobre 2012, certaines décisions qui relevaient auparavant du Conseil sont prises désormais par le Bureau. Ce dernier est composé du Président, des vice-présidents, et des conseillers délégués.

À chaque réunion de conseil, le Président rend compte des décisions prises par le Président et le Bureau.

	En 2012		En 2013	
	Nombre de séances	Nombre de décisions	Nombre de séances	Nombre de décisions
Conseil Communautaire	9	209	6	212
Bureau	2	20	12	77

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Les dossiers importants sur lesquels le service des ressources humaines a plus particulièrement travaillé tout au long de l'année 2013 sont les suivants :

MISE EN PLACE DE L'ÉVALUATION

Le décret 2010-716 du 29 juin 2010 donne le cadre de ce dispositif. Il s'agit d'un changement de pratique managériale qui viendra remplacer de droit la notation en 2015. Pour l'année 2014, les services de Morlaix Communauté pratiqueront le double dispositif pour permettre aux évaluateurs de se former et de faire un premier entretien à blanc et pour permettre aux agents de se familiariser avec ce changement.

Une formation a déjà eu lieu en intra pour former les 28 évaluateurs en septembre 2013. Le service des ressources humaines et le groupe de travail, créé à cet effet, ont travaillé tout au long de l'année sur la création de supports destinés à la mise en place de ce dispositif.

DIAGNOSTIC SOCIAL

Le groupe de travail créé pour travailler sur les Risques Psycho-Sociaux s'est réuni à plusieurs reprises en 2013. Le cabinet Alliance C - Consultant a accompagné cette réflexion avec le service des ressources humaines. Un certain nombre de préconisations ont été inscrites sur le document unique.

MOUVEMENTS DU PERSONNEL

À souligner :

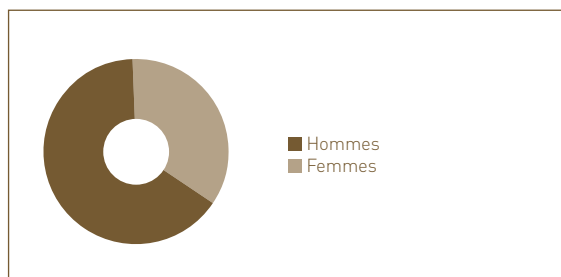
- Des départs en retraite significatifs pour notre organisation :
 - Loïc Prêteselle, Directeur Général des services, départ au 1^{er} janvier 2013.
 - Édouard Corre, Chef du service travaux, départ au 1^{er} avril 2013.
 - Gérard Hivet, Directeur technique et du développement durable, départ le 1^{er} décembre 2013.
- Des départs pour mutation :
 - Sophie Auvray, directrice de la collecte et valorisation des déchets, départ le 1^{er} juin 2013.
 - Florent Fauquet, chef du service habitat, départ le 1^{er} octobre 2013.

PYRAMIDE DES ÂGES

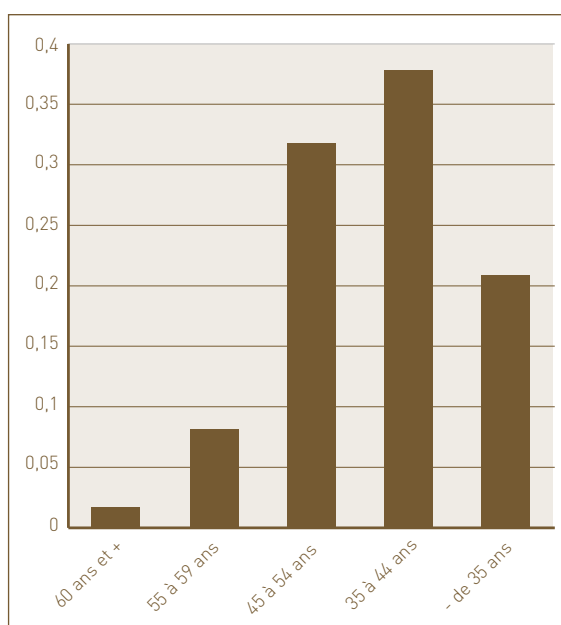
Tranche d'âge	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
60 ans et plus	2	1 %	0	0 %	2	1 %
De 55 à 59 ans	11	7 %	1	1 %	12	8 %
De 45 à 54 ans	35	24 %	12	8 %	47	32 %
De 35 à 44 ans	36	24 %	20	14 %	56	38 %
Moins de 35 ans	16	11 %	15	10 %	31	21 %
TOTAL	100	68 %	48	32 %	148	100 %

RÉPARTITION DES AGENTS

Par sexe



Par tranche d'âge



PYRAMIDE DES ÂGES PAR DIRECTION

Direction de l'Administration Générale

Tranche d'âge	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
60 ans et plus	0	0 %	0	0 %	0	0 %
De 55 à 59 ans	1	5 %	0	0 %	1	5 %
De 45 à 54 ans	3	14 %	4	19 %	7	33 %
De 35 à 44 ans	4	19 %	3	14 %	7	33 %
Moins de 35 ans	2	10 %	4	19 %	6	29 %
TOTAL	10	48 %	11	52 %	21	100 %

→ Moyenne d'âge de la Direction : 42 ans

Direction de la Collecte et de la Valorisation des Déchets

Tranche d'âge	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
60 ans et plus	0	0 %	0	0 %	0	0 %
De 55 à 59 ans	8	11 %	0	0 %	8	11 %
De 45 à 54 ans	25	36 %	1	1 %	26	37 %
De 35 à 44 ans	25	36 %	2	3 %	27	39 %
Moins de 35 ans	9	13 %	0	0 %	9	13 %
TOTAL	67	96 %	3	4 %	70	100 %

→ Moyenne d'âge de la Direction : 44 ans

Direction technique et du Développement Durable

Tranche d'âge	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
60 ans et plus	0	0 %	0	0 %	0	0 %
De 55 à 59 ans	2	10 %	0	0 %	2	10 %
De 45 à 54 ans	4	20 %	2	10 %	6	30 %
De 35 à 44 ans	4	20 %	2	10 %	6	30 %
Moins de 35 ans	3	15 %	3	15 %	6	30 %
TOTAL	13	65 %	7	35 %	20	100 %

→ Moyenne d'âge de la Direction : 42 ans

Direction du Développement Économique, Touristique et de la Cohésion Sociale

Tranche d'âge	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
60 ans et plus	0	0 %	0	0 %	0	0 %
De 55 à 59 ans	0	0 %	0	0 %	0	0 %
De 45 à 54 ans	0	0 %	3	20 %	3	20 %
De 35 à 44 ans	1	7 %	6	40 %	7	47 %
Moins de 35 ans	1	7 %	4	27 %	5	33 %
TOTAL	2	13 %	13	87 %	15	100 %

→ Moyenne d'âge de la Direction : 38 ans

Direction Générale

Tranche d'âge	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
60 ans et plus	0	0 %	0	0 %	0	0 %
De 55 à 59 ans	1	20 %	1	20 %	2	40 %
De 45 à 54 ans	0	0 %	1	20 %	1	20 %
De 35 à 44 ans	0	0 %	2	40 %	2	40 %
Moins de 35 ans	0	0 %	0	0 %	0	0 %
TOTAL	1	20 %	4	80 %	5	100 %

→ Moyenne d'âge de la Direction : 48 ans

Direction de l'Aménagement du Territoire et des Infrastructures

Tranche d'âge	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
60 ans et plus	0	0 %	0	0 %	0	0 %
De 55 à 59 ans	1	6 %	0	0 %	1	6 %
De 45 à 54 ans	3	18 %	1	6 %	4	24 %
De 35 à 44 ans	2	12 %	5	29 %	7	41 %
Moins de 35 ans	1	6 %	4	24 %	5	29 %
TOTAL	7	41 %	10	59 %	17	100 %

→ Moyenne d'âge de la Direction : 39 ans

FORMATION DES AGENTS DE MORLAIX COMMUNAUTÉ

Le budget de formation

Les coûts de formation 2013	
Cotisation CNFPT	35 354,52 €
Formations CNFPT Hors cotisation	1 440,00 €
Formations Autres organismes	28 803,99 €
Les déplacements liés aux formations	14 414,01 €

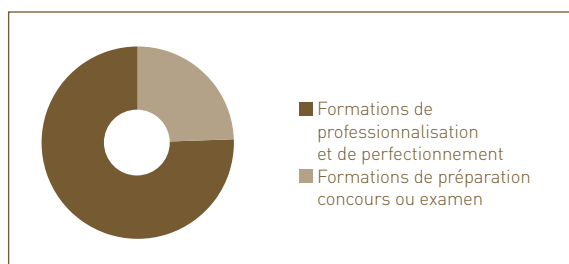
La cotisation du CNFPT est repassée au 1^{er} janvier 2013 à 1 % après une année à 0,9 %.

Le nombre de journée de formation

2013	Nombres de journées de formation
Formations de professionnalisation et de perfectionnement	436
Formations de préparation concours ou examen	141
TOTAL	577

10 agents ont bénéficié d'une formation de préparation à un concours ou à un examen professionnel. Ce type de formation représente cette année près de 25 % des journées de formation auxquelles les agents de Morlaix Communauté ont participé.

Par type de formation



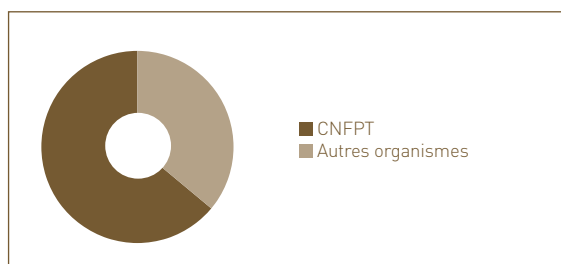
Les organismes de formation

La part des formations organisées par le CNFPT ne cessent d'augmenter grâce notamment à la pertinence des formations proposées. Un effort vers les agents administratifs de catégorie C a été notamment effectué.

Le catalogue manque encore de formation pour les agents techniques.

Organisme de formation	Journées de formation
CNFPT	369
Autres organismes	208
Ensemble des organismes	577

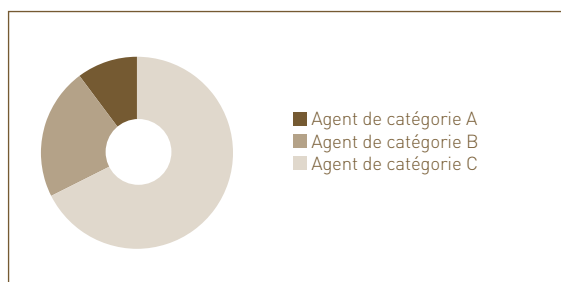
Bilan par organisme de formation



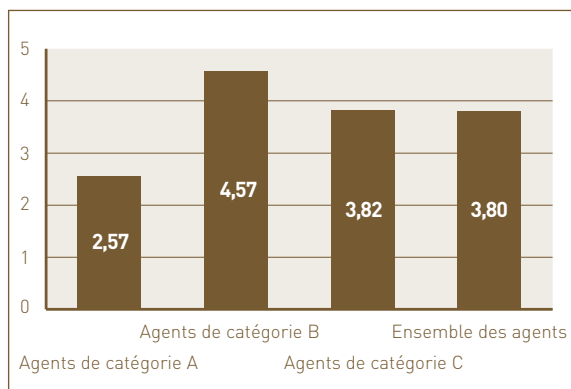
Les formations par catégorie

Catégorie	Nombre de journées de formation	Nombre de journées de formation (Hors formation de préparation concours)	Nombre moyen de journée de formation par agent	Nombre moyen de journée de formation par agent (Hors formation de préparation concours)
Agent de catégorie A	59	57	2,57	2,48
Agent de catégorie B	128	106	4,57	3,79
Agent de catégorie C	390	273	3,82	2,68
TOTAL	577	436	3,80	2,87

Bilan des formations par catégorie d'emploi

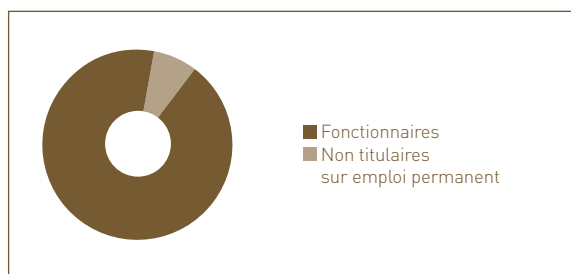


Nombre moyen de journées de formation par agent Par catégorie d'emploi

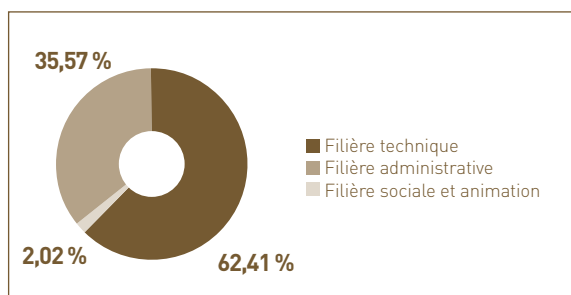


EFFECTIFS PERMANENTS

Effectifs permanents	31/12/13	31/12/12
Fonctionnaires	138	136
Non titulaires sur emploi permanent	11	12
TOTAL	149	148



RÉPARTITION PAR FILIÈRE



VARIATIONS DES EFFECTIFS AU COURS DE L'ANNÉE 2013

Effectifs permanents	Effectif au 1 ^{er} janvier 2013	Effectif au 31 décembre 2013
Fonctionnaires	138	138
Agents non titulaires sur (emploi permanents)	11	11
TOTAL	149	149

NOMBRE DE BULLETINS DE SALAIRES ÉTABLIS EN 2013

Mois	Année 2012	Année 2013
Janvier	207	205
Février	197	198
Mars	204	205
Avril	210	205
Mai	211	213
Juin	203	211
Juillet	217	227
Août	237	245
Septembre	239	231
Octobre	199	211
Novembre	205	207
Décembre	198	202
TOTAL	2 527	2 560

La progression entre les deux années s'explique essentiellement par le nombre de contrats à durée déterminée (notamment au service collectif).

La moyenne est de 205 bulletins de salaire par mois.

On peut noter un "pic" de 3 mois "juillet-août-septembre" lié à l'intervention de saisonniers durant les congés annuels des agents titulaires dans les services de la collecte des déchets et des déchèteries.

Direction du développement économique, touristique et de la cohésion sociale



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LES PARCS D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Keriven à Saint-Martin-des-Champs

→ Le rail-route au cœur d'un pôle logistique en devenir

Inaugurée le 21 juin 2013, la plateforme de transport combiné rail-route fonctionne quotidiennement depuis le 30 avril 2013 sur la zone d'activités de Keriven. Plus économique, plus écologique, plus sûre, cette alternative au transport routier aide les entreprises de la pointe bretonne à rester compétitives. Plusieurs transporteurs bretons l'ont déjà compris. Dotée de nombreuses entreprises liées au transport, la zone d'activités de Keriven présente tous les atouts pour devenir un pôle logistique d'envergure.

→ Un outil de compétitivité

L'objectif de Combiwest, en 2013, est de consolider l'extension de la liaison ferroviaire jusqu'à Marseille, Miramas, Fos-sur-Mer via Mâcon et Lyon, tout en visant l'Italie, l'Est et le Nord pour les années suivantes.

→ Le cœur d'un nouveau pôle logistique

Morlaix Communauté a investi 800 000 € dans la remise en état de la plateforme et s'appuie sur l'existant pour structurer autour de Keriven un pôle logistique d'envergure. Car sur la zone industrielle de Keriven, ou

à son immédiate proximité, existent déjà des professionnels du pneu, des moteurs de climatisation, des systèmes de remorquages, des logiciels de transports, des garages poids lourds et des entrepôts réfrigérés. Dans l'immédiat, Morlaix Communauté prévoit d'allonger la surface de la plateforme sur 2 hectares, afin de pouvoir constituer des trains longs qui permettront de diminuer encore les coûts de transport. L'objectif est de disposer à terme de 70 hectares entièrement dédiés aux activités logistiques.

→ Études préalables pour l'aménagement d'un pôle logistique

Morlaix Communauté envisage une extension de la plateforme rail-route afin d'accompagner la montée en puissance du transport combiné, d'augmenter la capacité de la plateforme et d'optimiser son fonctionnement. Une mission AMO et une étude de marché est lancée concernant ce projet.

Il est à noter que cette extension de la plateforme rail route figure comme projet pilote dans le cadre du plan régional d'actions logistiques.

Morlaix Communauté souhaite mettre en place une consultation de bureaux d'études pluridisciplinaire en transport logistique, développement économique, déplacement, aménagement et environnement dont le lauréat sera chargé de mener une étude préalable pour mener ensuite à son terme le projet d'implantation.

L'objectif de l'étude :

- 1) vérifier la viabilité d'un projet de plateforme logistique sur Morlaix Communauté,
- 2) définir les conditions d'implantation (critères) qui participeront au choix du site,
- 3) prospecter et aider la maîtrise d'ouvrage dans l'identification d'un site préférentiel,
- 4) évaluer la faisabilité d'un tel projet sur le site potentiel et le coût d'investissement comme outil d'aide à la décision



La ZAC Saint-Fiacre à Plourin-Lès-Morlaix prend forme

L'entrée Sud de Morlaix revêt peu à peu son nouvel aspect. La fin des travaux d'aménagement des terrains, tous acquis, est prévue pour début 2014. Les 28 lots destinés à la construction individuelle ont été vendus, des maisons sont en cours de construction, voire déjà habitées pour certaines. La crèche d'entreprises Don Bosco, en construction, sera achevée en avril 2014, ainsi qu'un bâtiment de logements construits par Aiguillon Construction. Le parc urbain prévu à proximité du centre aquatique, avec théâtre de verdure, jeux pour enfants..., est en cours d'aménagement. L'association AUB (Aides aux Urémiques de Bretagne), qui dispose d'un premier bâtiment à proximité de l'hôpital, envisage d'en construire un second sur Saint-Fiacre, où un cabinet infirmier est également attendu. Espaces verts, commerces, entreprises liées à la santé, acteurs du secteur médico-social, logements pavillonnaires et petits collectifs se répartiront ainsi sur ce nouvel espace urbain sillonné de liaisons douces pour cyclistes et piétons.



Zone commerciale du Haut Launay à Saint-Martin-des-Champs

La délibération du Conseil de Communauté en date du 24 septembre 2012 a approuvé ces orientations et la réalisation d'une étude de signalétique et de jalonnement avec un co-financement de la ville de Saint-Martin-des-Champs.

Cette étude a été confiée à un cabinet d'étude spécialisé : Kadri Signal. La ville de Saint-Martin-des-Champs a participé à hauteur de 20 % du coût de l'étude d'un montant de 14 780 € soit une participation de 2 956 €.

Un comité de pilotage, composé de représentants de Morlaix Communauté, Saint-Martin-des-Champs, l'association Capil et la CCI de Morlaix, assisté du bureau d'étude, a travaillé depuis octobre 2012.

Cette étude a permis de relever des dysfonctionnements de la signalétique existante. Le comité de pilotage a retenu le nom de "zone commerciale du Launay" pour désigner l'ensemble du périmètre.

ZA de Traon Dour à Plouégat-Guerrand : résultat d'appel d'offres

En juillet 2012, le Conseil de communauté a approuvé l'opération de requalification de la zone de Traon Dour en Plouégat-Guerrand en s'inscrivant dans la démarche Bretagne Qualiparc.

Le cabinet A&T Ouest a été désigné maître d'œuvre pour mener les études d'aménagement.

Le Permis d'aménager a été délivré le 2 juillet 2013. La déclaration au titre de la loi sur l'eau a été acceptée par la Préfecture du Finistère en date du 29 août 2013.

Le coût des travaux issu de l'appel d'offres s'élève à 403 758 € HT. Les travaux d'électrification se chiffrent à 34 080 € HT pour le SDEF et 30 000 € HT pour ERDF.

Le coût total de l'opération s'élève à 467 838 € HT.

Les travaux ont commencé courant novembre 2013 pour un achèvement de la phase 1 au printemps 2014

Zone de Kergariou à Morlaix

→ Acquisition de terrains aux consorts Quéguiner

Le projet sur le secteur de Kergariou, d'une surface approximative de 10 Ha participe à l'objectif de rééquilibrage économique entre l'Est et l'Ouest de l'agglomération prescrit dans le Schéma de Cohérence Territoriale. Ainsi, Morlaix Communauté souhaite inscrire l'Est du pôle urbain dans un dynamisme économique renforcé et proposer une entrée de ville et de pôle urbain lisible et de qualité.

Une étude de faisabilité a été lancée.

Des négociations sont en cours depuis plusieurs années avec la famille propriétaire des espaces. Il s'agit des consorts Quéguiner et de la SCI de Kergariou. Les emprises acquises concernent les parcelles pour une contenance totale de 90 638 m².

Extension ZA des Ajoncs à Taulé

Morlaix Communauté est propriétaire d'une réserve foncière d'environ 6 Ha sur la zone des Ajoncs à Taulé.

Dans le cadre du projet d'extension de la zone existante, l'acquisition d'un terrain situé entre le dépôt de la SICA de Saint-Pol-de-Léon et la réserve foncière communautaire permettra d'augmenter la surface de la zone et de faciliter l'aménagement du parc d'activités (viabilisation, accès)

d'une contenance totale d'environ 11 503 m². Vocation de la zone : activités économiques à caractère artisanal, de services aux entreprises et industriels ainsi que des activités de valorisation de déchets.

Parc d'activités de Kersody à Plourin-Lès-Morlaix

Le Conseil de Communauté du 28 janvier 2013 a :

- déclaré le projet de parc d'activités de Kersody d'intérêt communautaire,
- autorisé l'acquisition auprès de la commune de Plourin-Lès-Morlaix un terrain de 2 ha 27 a 15 ca au prix de 4,20 €/m²,
- approuvé le principe de réaliser un modificatif du permis d'aménager et de confier la mission correspondante au bureau d'étude pour un coût d'environ 2 400 € HT.

Après examen technique et en simplifiant le projet initial au moyen d'un permis d'aménager modificatif, le budget prévisionnel de la tranche 1 s'élève à près de 520 000 € HT.

La surface commercialisable de la tranche 1 est de 17 364 m² en 6 lots.

Étude de faisabilité zone de Trougourérou à Locquirec

Morlaix Communauté est propriétaire de deux ateliers relais situés sur la zone de Trougourérou en Locquirec (Foustoul Traiteur et un local disponible). Deux autres entreprises sont installées sur la zone (pêcherie Locquirecoise, chantier naval DEL).

Morlaix communauté a missionné le cabinet A&T Ouest pour réaliser une étude de faisabilité afin de disposer d'outils d'aide à la décision : diagnostic (urbanisme, réseaux, paysage), schéma d'aménagement et estimatifs.

Le projet de la zone artisanale de Trougourérou couvre une surface de 3,6 Ha, dont près de 1 Ha occupé.

ZA de Penprat à Sainte-Sève

→ Société OCEMER

La société OCEMER, dirigée par Monsieur Thierry Gagnere, est actuellement implantée zone d'activité de Kérinec à Carantec.

OCEMER conçoit et fabrique une gamme innovante d'équipements pour conserver et vendre crustacés, poissons, et coquillages : viviers aquarium de présentation, viviers de stockage pour crustacés, barques et mobiliers d'animation, accessoires et consommables pour viviers. Sa clientèle est composée de poissonniers, restaurateurs, responsables de supermarchés ou

grossistes, présents dans toute la France. La société commence à s'intéresser à l'export.

L'entreprise compte près de 7 salariés et envisage de recruter un nouvel ouvrier prochainement. L'activité progresse, même si elle demeure sur un marché de niche.

Monsieur Gagnere, le dirigeant, prévoit de transférer son activité sur la zone d'activités de Penprat à Sainte-Sève. D'une part pour des raisons de proximité avec ses fournisseurs, l'accès aux grands axes routiers, la proximité de son personnel et des lieux de main d'œuvre mais également pour pouvoir concevoir un bâtiment mieux adapté à son activité.

→ Cession de terrains ZA Penprat au groupe LFP

Le groupe LFP travaille exclusivement dans le domaine des technologies et services appliqués à l'environnement. Il compte une vingtaine de PME (10 en France, Afrique et Moyen Orient) et des filiales à l'étranger.

Le groupe LFP a plusieurs établissements sur le secteur de Morlaix et souhaite regrouper ces activités, à savoir :

- le siège du groupe actuellement installé en location à la Manufacture des Tabacs,
- la société Le Floch Dépollution spécialisé dans la lutte contre les pollutions par hydrocarbures, la réhabilitation de sites industriels et de décharges, la gestion des biogaz et des lixiviats et le traitement biologique des sols pollués, actuellement installée sur la zone de Kériven,
- la société Hydrogreen, spécialisée dans la végétalisation par semis hydraulique, la distribution de produits dédiés aux espaces verts et horticoles, l'entretien des dépendances vertes et le désherbage, historiquement installée au Launay,
- plus la création d'un dépôt et collecte pour la valorisation d'huiles, filtres à huile et à carburant, emballages souillés, métaux, pare-brises et pare-chocs (installation classée). Ce regroupement nécessite un terrain de plus de 15 000 m² doté d'une bonne desserte routière.



Cession de terrains Parc d'Activités de Kervanon à Plouigneau

→ Cars Rolland Evasion

Les Cars Rolland installés à Botsorhel ont été rachetés en septembre 2009 par le groupe Ocelorn dirigé par Alain Roue.

Le groupe Ocelorn s'est développé par de la croissance externe sur le marché du transport scolaire, touristique régional et international. Il gère plusieurs sites installés sur le Finistère Nord.

Les locaux actuels de l'entreprise sont anciens et ne sont plus adaptés.

M. Alain Roue souhaite transférer le siège et le dépôt des Cars Rolland Evasion sur la commune de Plouigneau afin de se rapprocher de la voie express. Le dépôt sera composé d'un parc véhicules et d'un bâtiment d'environ 300 m² comprenant bureaux, salle pour les chauffeurs, vestiaires, sanitaires, local technique de préparation des véhicules.

Morlaix Communauté cède à l'entreprise un terrain aménagé situé sur le parc d'activités communautaire de Kervanon en Plouigneau d'une superficie de 4 494 m²



→ Kermoal-Guillan développe une vitrine de son activité à Plouigneau

La société Kermoal-Guillan, créée en 1992, est spécialisée dans l'affûtage d'outils coupants pour particuliers et professionnels : agenceurs et menuisiers (bois, aluminium, pvc...), imprimeurs, industriels agro-alimentaires... L'activité de négoce de machines et équipements avait été cédée en 2007 à M. Dominique Prenveille. Celui-ci a repris l'ensemble de la société en 2011, avec ses huit salariés, alors installés à la Boissière dans des locaux de 350 m² loués à l'ancien dirigeant. Également directeur d'Aéraulique Concept à Gouesnou (conception et installation de solutions d'aspiration et ventilation pour l'industrie et l'artisanat) et de Profibois à Brest (machines à bois, matériel électro-portatif et produits de finition), M. Prenveille souhaitait développer

sur Morlaix une vitrine qui rassemble toute sa gamme de produits et services nécessaires aux agenceurs et menuisiers. Les locaux de la Boissière étant inadaptés à ce projet, M. Prenveille a finalement acheté un terrain sur la zone d'activités de Kervanon, à Plouigneau, pour y construire un nouveau local de 550 m². Beaucoup plus confortable pour les salariés, installés là depuis juillet 2013, le local comprend un show-room.

Zone de Guernaven à Plouégat Moysan

Morlaix Communauté est propriétaire de 25 500 m² sur le secteur de Guernaven à Plouégat-Moysan en bordure de voie express.

La carte communale arrêtée en novembre 2011 a intégré ces terrains en zone constructible.

Des missions ont été confiées pour la réalisation du levé topographique au cabinet A&T Ouest et l'étude loi Barnier au cabinet Bernard Léopold.

4 à 5 entreprises du secteur d'activité du BTP sont intéressées pour une installation.

Compte tenu des contraintes du site et des demandes d'installation d'entreprises, le plan de composition prévoit 2 entrées/sorties maximum desservant 4 îlots comprenant 3 lots de 1 000 à 1 500 m² et un lot de 5 000 m². La surface commercialisable est d'environ 14 500 m²

Études pré-opérationnelles parc d'activité de Tamaris à Morlaix

Morlaix Communauté a lancé les études préalables sur le secteur de Tamaris Langolvas afin de disposer d'une faisabilité générale d'aménagement du parc d'activités avec proposition éclairée de vocations et d'être en mesure d'engager la phase d'études pré-opérationnelles de création de l'opération.

Parallèlement, une étude de schéma global d'aménagement du secteur Est de Morlaix est lancée afin de prendre en compte l'ensemble des projets du secteur notamment sous l'angle du fonctionnement et des déplacements.

Orientations :

- Mettre à profit la loi Barnier et ainsi créer un front boisé propice à la circulation piétonne et cycliste pour un usage à la fois quotidien et récréatif ;
- Requalifier l'allée cavalière sur l'ensemble du linéaire afin de redonner une promenade accessible à la fois aux futurs usagers de la zone mais également aux riverains ;
- Conserver et recréer des haies bocagères présentes sur le site pour permettre la création d'un cadre de travail agréable ;
- Protection et requalification des zones humides

permettant de maintenir et de favoriser le développement et la diversité des espèces animales et végétales présentes sur le site.

La surface constructible est estimée à 65 000 m².

Le dossier loi sur l'eau pluviale nécessite une autorisation, la modification des zones humides requiert une déclaration et enfin la SHON, dépassant les 40 000 m², demande une étude d'impact (donc enquête publique).

Le délai nécessaire pour l'ensemble de ces procédures est d'environ 10 mois.

IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Reconversion du site Guével à Pleyber-Christ

Créés en 1899 par Jean-François Guével, négociant en boissons, les établissements Guével ont fermé leurs portes à Pleyber-Christ autour de l'an 2000. Une partie de ce site judicieusement implanté sur les axes routiers Quimper-Morlaix et Roscoff-Lorient a depuis été reprise par la société de transports TWL-TWD. D'autres bâtiments demeuraient. Déconstruits en 2012, ils laissent place à une vaste opération d'aménagement mêlant habitat et économie, avec de belles opportunités pour des commerçants.

→ Un centre bourg renouvelé et densifié en logements

La commune de Pleyber-Christ a saisi l'occasion de remodeler profondément la configuration des lieux. Réfléchi en collaboration avec Morlaix Communauté, l'ADEUPa, la SAFI et deux organismes HLM, le futur Espace Guével deviendra un cœur de bourg largement ouvert à la lumière grâce à une placette piétonne, conviviale, paysagée et équipée de jeux d'enfants. De l'autre côté de la route départementale réduite en largeur grâce à de longs plateaux ralentisseurs et bordée de cheminements doux dédiés aux piétons et cyclistes, la déconstruction d'un autre bâtiment a libéré l'accès à l'école et permettra l'aménagement d'un parking.

Sur l'Espace Guével, les deux bâtiments de la société HLM Aiguillon Construction, exposés au sud et économes en énergie, compteront au total vingt-deux logements sur deux étages (1 268 m²) et 1 100 m² d'espaces commerciaux en rez-de-chaussée. À proximité, plusieurs projets immobiliers sont en cours pour densifier le centre ville en population, avec quatorze logements supplémentaires dans l'immédiat, et d'autres à venir. Ce nouveau quartier urbain bénéficiera d'un arrêt de bus adapté aux personnes à mobilité réduite.

Les gérants de la pharmacie pleyberienne ont prévu d'acquérir un espace de 330 m² dans les futurs locaux. Les élus étudient, avec l'appui de la Chambre d'agriculture et de Morlaix Communauté, l'installation d'une offre

alimentaire de proximité sous forme d'un magasin de producteurs (exploitants, bouchers-charcutiers). 720 m² de surfaces commerciales, divisibles en plusieurs cellules pouvant aller de 100 à 500 m², sont encore disponibles dans cette zone d'habitat dense, près d'une école et sur des axes routiers passants. La livraison des commerces et des logements est prévue mi 2014.



Hôtel d'entreprises de Guerlesquin

L'ancien siège de la Sicamob a fait peau neuve. Guerlesquin dispose aujourd'hui, à proximité de son centre ville, d'un superbe hôtel d'entreprises entièrement rénové aux normes HQE et BBC par Morlaix Communauté, bien adapté aux entreprises souhaitant développer leur activité sur le Finistère ou les Côtes d'Armor. Une partie des lieux est déjà occupée.

"Red eo, il faut". L'ancienne devise de Jehan de Penhoët, aujourd'hui celle de Guerlesquin, a donné son nom à ce nouvel espace immobilier de grande qualité. Il fallait, en effet, contrer la fermeture de la Sicamob advenue en 2003 et aider la commune de Guerlesquin à conforter son activité économique. Considérant que l'offre en immobilier d'entreprise est de ce point de vue essentielle, Morlaix Communauté a acquis en 2008 cet immeuble composé de deux bâtiments mitoyens, l'un de plain-pied, l'autre de trois étages sur sous-sol, afin de le rénover entièrement.



→ Un premier bâtiment dédié à la santé

Un cabinet kiné a pris place en juin 2013 dès la fin des travaux du premier bâtiment, aménagé en concertation avec les futurs occupants. Deux kinésithérapeutes associés, installés en location achat, y jouxtent un cabinet infirmier, et accueillent dans leurs locaux les permanences hebdomadaires d'une podologue pédicure et d'une diététicienne. *"Les locaux sont clairs, accessibles, spacieux, très bien isolés et insonorisés, et la présence d'autres professionnels crée une excellente dynamique de travail"* témoigne l'un d'eux, qui souhaiterait d'ailleurs qu'un(e) orthophoniste vienne compléter ce pôle santé.

→ Un second bâtiment ouvert à la location

La rénovation du second bâtiment, d'un coût d'environ 1 M€, a été subventionnée par le Conseil régional de Bretagne (40 092 €) et par le Conseil général du Finistère (80 000 €). Elle permet de proposer aujourd'hui 550 m² de bureaux sur 3 niveaux, dont 2 niveaux de plateaux à aménager à la demande. Équipé d'un ascenseur, le bâtiment comprend des espaces communs (hall d'accueil, salles de réunions, cafétéria, sanitaires) et un sous-sol où sont disponibles plusieurs box d'archivage ou de stockage de 10 à 20 m². Le coût de la location est de 90 € HT/m²/an, pour un bail commercial de 3/6/9 ans ou précaire (au maximum 23 mois). Achevé en décembre 2013.

Projet de construction d'espaces commerciaux à Locquirec

La commune de Locquirec souhaite mener un projet de construction d'espaces dédiés à des petits commerces dans le bourg, rue de Pors ar Villiec.

Il s'agit de renforcer l'attractivité de l'appareil commercial du bourg en créant un pôle bien intégré (soin architectural, traitement paysager).

Le futur ensemble commercial est composé de deux bâtiments séparés d'une centaine de mètres. Le premier bâtiment accueille 6 cellules commerciales et le second, trois cellules commerciales ainsi que deux locaux de bureaux.

Plusieurs candidats sont intéressés :

- Bâtiment 1 : boucher, esthétique, accastillage, coiffure, décoration et restaurant.
- Bâtiment 2 : pharmacie, fleuriste, bureau taxi, cabinet d'infirmiers.

La surface totale des locaux est de 722 m². Le coût des travaux s'élève entre 950 K€ (hors VRD) et 1,2 M€ HT (hors honoraires maîtrise d'œuvre et foncier).

Le démarrage de la construction est prévue fin 2013 pour une livraison fin 2014 et une ouverture des magasins au printemps 2015.

Il est envisagé que l'office de Tourisme, actuellement installé dans un local exigu situé sur le port, soit transféré dans cet ensemble commercial afin d'améliorer l'accueil des touristes et les conditions de travail du personnel (sanitaires). L'office de Tourisme actuel serait transformé en halle marchande (légumes, poissons...).

Afin d'accompagner la commune dans la réalisation de ce projet structurant, Morlaix Communauté se porterait acquéreur de l'espace dédié à l'office de Tourisme (62,70 m²) et du local proposé au boucher (76,50 m²) qui est déjà locataire d'un bâtiment communautaire sur la zone de Trougourézou (traiteur).

Extension de l'hôtel d'entreprises du Ponthou

La société Salleroy est spécialisée dans le négoce de colles industrielles de packaging, reliure et étiquetage et sur l'entretien réparation via Salleroy Services.

Dans un contexte économique tendu, la part d'activité qui prend le plus d'ampleur est celle qui concerne la maintenance et la réparation des appareils de collage de toutes marques. Après 20 contrats signés en 2011, ce sont plus de 60 contrats qui ont été signés en 2012.

L'exercice 2012 s'élève à 380 000 €. La zone de chalandise principale étant le Grand Ouest.

D'un technicien en 2009 ils sont 4 personnes en 2012.

Dans le cadre de son développement, l'entreprise se retrouve donc à l'étroit et demande à louer un deuxième atelier. L'hôtel d'entreprises s'est donc agrandi.

2 ateliers supplémentaires ont été réalisés, le deuxième permettra d'accueillir une nouvelle entreprise.

LES AIDES

Aide au commerce et à l'Artisanat en milieu rural

Avec comme objectif de développer, soutenir et favoriser les services de proximité en milieu rural, Morlaix Communauté propose une aide au commerce et à l'artisanat en milieu rural.

2 aides cumulables sont proposées pour la reprise ou la création d'un commerce de proximité ou d'une activité artisanale de services dans une commune de moins de 3 500 habitants : une aide de 20 % du coût HT des investissements immobiliers (aide maximale de 6 000 € sur 5 ans), et une aide forfaitaire de 2 000 € pour la création ou la reprise du dernier commerce de première nécessité de la commune (métiers de bouche). Attention, toutes les activités ne sont pas éligibles.

Sur l'année 2013, 4 dossiers ont été aidés sur Guimaëc, Guerlesquin, le Cloître-Saint-Thégonnec et Saint-Jean du-Doigt pour un montant total d'aides accordées de 10 133 €. (6 000 € d'aides directes et 4 133 € d'aide à l'investissement). Un fonds de concours a été attribué à la commune de Lannéanou (25 000 €).

Morlaix Communauté se dote d'une gamme d'aides aux commerces

En complément du dispositif d'aide aux commerces en milieu rural, et conformément à son Schéma de Développement Economique (SDE), Morlaix Communauté soutient les actions des unions commerciales urbaines et rurales.

→ Soutien à l'animation annuelle des UC de centre ville et centre bourg

Le territoire communautaire compte dix associations de commerçants de centre ville et centre bourg : à Carantec, Guerlesquin, Lanmeur, Morlaix, Pleyber-Christ, Plougasnou, Plougonven, Plouigneau, Plourin-Lès-Morlaix et Saint-Thégonnec. Deux autres associations animent les centres commerciaux de la Boissière et Saint-Martin-des-Champs. Une autre rassemble les commerces et artisans du centre Bretagnia, du centre ville et de la zone du Launay à Saint-Martin-des-Champs. Le principe du SDE étant vis-à-vis du commerce de dynamiser les centres villes et centres bourgs, ce sont les dix unions citées tout d'abord qui pourront bénéficier d'une aide de 10 % du montant de l'animation annuelle majeure qu'elles auront décidée. D'un minimum de 500 €, l'aide sera plafonnée à 5 000 €.

Une somme de 7 300 € a été versée à la Fédération des Artisans et Commerçants du Finistère en 2013.

Un soutien financier de 20 000 € doit être versé à l'union des commerçants et artisans de Morlaix Nouvelle vague pour son programme d'actions pour les années 2013, 2014 et 2015.

→ Soutien aux actions mises en place dans le cadre d'un FISAC

Le programme d'animations mis en place par une union commerciale de centre ville ou centre bourg dans le cadre d'un FISAC sera également soutenu par Morlaix Communauté, toujours à hauteur de 10 % du montant, cette fois dans une fourchette de 1 000 € à 10 000 € par an. Les aménagements urbains prévus dans le cadre d'un FISAC font aussi l'objet d'une aide communautaire conséquente : Morlaix Communauté a apporté 10 000 € à la ville de Morlaix pour abonder le fonds de modernisation des enseignes commerciales, et près de 87 000 € pour l'aménagement des rues commerçantes et la signalétique commerciale.

→ Aide à la mise aux normes d'accessibilité des commerces

Une aide de 1087 € a été accordée pour un commerce à Plounéour-Ménez.

Bilan des aides aux Jeunes Agriculteurs

Le comité de développement des agriculteurs du Pays de Morlaix et le groupe de travail "agriculture et activités équestres" se sont réunis à deux reprises en 2013, afin d'instruire les dossiers d'aide à l'installation des jeunes agriculteurs.

Ce sont 14 jeunes agriculteurs qui ont reçu un avis favorable, selon les modalités du nouveau dispositif (3 500 € pour les installations conventionnelles et 4 500 € pour les projets de diversification : agriculture biologique, vente directe et transformation).

→ Modification du dispositif d'aides à l'installation des jeunes agriculteurs

- Premièrement, en revalorisant le montant alloué aux jeunes agriculteurs installés dans des activités conventionnelles : 3 500 € contre 3 050 € initialement.
- Deuxièmement, en attribuant une aide bonifiée de 4 500 €, aux projets de diversification agricole :
 - l'agriculture biologique,
 - la transformation (en fonction du poids de l'investissement et création d'au moins un emploi mi-temps),
 - la vente directe (en fonction de la part de chiffre d'affaires réalisée en vente directe : plus de 50 % du CA).

Aides aux CUMA et ETA

→ CUMA de Pleyber-Christ

Activité principale : Mutualisation et mise à disposition de matériel agricole entre plusieurs exploitants.

Achat d'un bâtiment comprenant 3 000 m² de hangar et 500 m² de bureaux sur un terrain de 6 800 m² pour stocker, entretenir et réparer du matériel, local bureau pour le salarié et salle de réunion pour les adhérents. Coût de l'investissement : 93 000 €. Les travaux d'aménagement se chiffrent à près de 82 306 € HT. Mise aux normes électriques, assainissement, clôture, portail coulissant sur rail et aménagements (menuiseries extérieures, plaquerie, isolation,...), démolition partielle des bureaux.

La CUMA sollicite une aide financière auprès de Morlaix Communauté pour soutenir la réalisation du bâtiment.

Morlaix Communauté leur a accordé une aide de 7 600 €.

→ Modification du dispositif d'aides aux bâtiments de stockage de matériel agricole (CUMA et ETA)

Dans le cadre de sa politique de soutien au monde agricole, et tout particulièrement, la volonté d'une gestion

plus économe du foncier, le Conseil de communauté est invité à faire évoluer le dispositif d'aide aux bâtiments de stockage de matériel agricole, aux CUMA et ETA, en rendant éligible, l'achat et l'aménagement de bâtiments existants.

Il est proposé d'adopter ce nouveau dispositif :

• **Nature des opérations subventionnables**

Création de bâtiments de stockage de matériel agricole, afin d'inciter à l'acquisition d'équipements et de matériels de travaux agricoles performants en matière de préservation ou de restauration de l'environnement par :

- construction,
- achat et aménagement d'un bâtiment existant.

• **Bénéficiaires**

- Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA).

→ **Autres subventions agricoles et équestres**

	Objet	Description de l'action	Montant de l'aide
Association hippique rurale du Canton de Lanmeur	Fête du cheval au Parc de loisirs de Kernitron à Lanmeur, le 28 juillet 2013	Faire la promotion des chevaux lourds via un concours cantonal annuel	500 €
Syndicat d'élevage du Canton de Plouigneau	Comice agricole le 23 juin 2013	Concours cantonal	1 200 €
Morlaix Lanmeur Élevage	Comice agricole à la MFR de Kerozar à Morlaix le 14 juillet 2013	Concours bovin et équin	1 000 €

Subvention à la Société des Courses hippiques Morlaix - Saint-Pol

→ **Objet et activité principale** : Organisation de courses hippiques.

→ **Description de l'action** : 2013 compte un certain nombre de manifestations qui nécessitent des investissements sur l'hippodrome : construction de 10 boxes, des travaux d'amélioration de la sécurité sur les pistes et la rénovation des bâtiments (du belvédère).

Demande de subvention auprès de Morlaix Communauté : 6 300 € (dont 3 500 € pour la réfection des barres d'obstacles et 2 800 € pour les boxes) programme d'investissements sur l'hippodrome de Morlaix avec la construction de 10 boxes, des travaux d'amélioration de la sécurité sur les pistes et la rénovation des bâtiments.

Salon du Cheval de Bretagne, au Parc des expositions de Langolvas

Un premier salon du Cheval organisé par l'ACA (Association du Cheval Arabe), s'est tenu les 5, 6 et 7 avril au Parc des expositions de Langolvas et sur l'hippodrome de Morlaix. ACA Bretagne Endurance est une association

- Entreprises de travaux agricoles et ruraux du Finistère (ETAR).

• **Conditions de recevabilité particulières**

- Existence d'un emploi salarié.
- Respect des prescriptions de la convention Conseil Général/Fédération Départementale des CUMA ou de la convention Conseil Général/Syndicat départemental des ETAR.

- Accord de subvention du Conseil Général du Finistère

• **Financement communautaire**

- Construction :
 - 10 % du montant hors taxes des travaux.
 - Montant subventionnable plafonné à 76 000 € HT.
- Achat et aménagement d'un bâtiment existant :
 - 10 % du montant hors taxes des travaux.
 - Montant subventionnable plafonné à 76 000 € HT.

d'éleveurs bretons de chevaux arabes et demi-sang arabes et de chevaux d'endurance. Elle est née en 2011 de la fédération de 2 associations : ACA Bretagne et Bretagne Endurance.

→ **Objet et activité principale** : développement international, promotion et valorisation des chevaux arabes et demi-sang arabes, et des chevaux d'endurance nés et élevés en Bretagne, commercialisation de ces chevaux, professionnalisation des éleveurs, structuration de la filière et animation du territoire.

Morlaix Communauté a déjà participé financièrement au soutien de cette association.

La commission développement économique attribue une subvention de 8 000 €.

Société des courses de Guerlesquin

La société des courses de Guerlesquin a engagé un projet de réhabilitation de son belvédère pour créer :

- au rez-de-chaussée : une salle d'archives,
- au 1^{er} étage : un club house et une salle de réunion (réception des sponsors le jour des courses, réunions du Conseil d'administration),
- au 2^{ème} étage : un bureau pour le secrétariat.

Le coût global de cette rénovation est estimé à 12 146 € HT, autofinancé par le Société des Courses.

Une subvention de 3 000 € leur a été accordée.

À Plourin, Milin Nevez participe au projet labellisé RESIST

Les élevages de poissons sont exposés à des agents pathogènes variés et destructeurs. Le projet RESIST vise à appliquer un programme de sélection génétique rigoureux sur quatre espèces piscicoles (truite, bar, turbot, daurade) de façon à obtenir des espèces naturellement plus résistantes aux pathogènes, et améliorer ainsi la qualité sanitaire et la compétitivité des élevages.

3 centres de recherche et 8 entreprises participent en France à ce projet, dont la pisciculture de Milin Nevez, à Plourin-Lès-Morlaix, qui produit des œufs de truite embryonnés. Cette société de 7 salariés (répartis sur les sites de Plourin, et de Louargat, en Côtes d'Armor) est détenue par la Coopérative des aquaculteurs bretons (12 pisciculteurs), laquelle fournit notamment en poisson les ateliers de transformation de Bretagne Truite à Plouigneau (30 salariés).

Innovant et d'intérêt stratégique pour la filière piscicole, le projet RESIST est labellisé par plusieurs pôles de compétitivité, dont le pôle Mer en Bretagne. Cette labellisation vaut d'importantes subventions aux entreprises impliquées dans cette recherche. Pour Milin Nevez, les dépenses liées à la recherche seront ainsi subventionnées à 45 %, grâce à un co-financement de la Région (65 334 €), du Conseil général du Finistère (32 666 €) et de Morlaix Communauté (32 666 €).

Avance remboursable à HEMARINA pour la mise en place d'un pilote industriel à la Pépinière

HEMARINA souhaite installer une unité pilote dans ses locaux, à la Pépinière de Morlaix, afin de tester sur de petites séries le process d'industrialisation de ses produits thérapeutiques innovants.

Outre l'acquisition d'équipements et matériels industriels, le projet nécessite 70 m² de salles modulaires, où seront produits ces lots pilotes.

L'investissement global prévu s'élève à 527 049 € (bâtiment et équipements).

Dans le cadre du dispositif "Accompagnement régional de la diversification et de la création multi-collectivités", HEMARINA a sollicité auprès de la Région, du Département et de Morlaix Communauté, une avance remboursable sur 6 ans.

HEMARINA pourra ainsi étendre la surface de son laboratoire R&D, devenu exigu pour le nombre de chercheurs qui l'occupent aujourd'hui, et tester l'industrialisation de ses produits comme HEMOXCell[®],

activateur de croissance destiné à la culture cellulaire, HEMOXYcarrier[®], transporteur universel d'oxygène utilisable notamment en médecine d'urgence, le produit HEMO2life[®] ayant déjà été transféré au LFB Biomanufacturing réalisant des lots de taille industrielle. Une dernière étape, nécessaire, avant l'industrialisation des produits mentionnés.

Morlaix Communauté a attribué une avance remboursable de 20 % du montant de l'avance totale calculée sur la base des investissements matériels éligibles, soit 47 218 €.

Pôle médico-social Saint-Fiacre : participation au financement de la mission Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

À l'initiative et en lien avec les membres GCSMS ORORES, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé auprès de différents acteurs du secteur médico-social sur le bassin morlaisien et le Nord Finistère. Trois réunions ont eu lieu en juin et novembre 2012. Elles ont permis de réunir dix d'entre eux qui ont répondu à l'appel et ont manifesté leur intérêt sur les principes du projet Saint-Fiacre :

L'enjeu d'un tel projet est triple :

- Permettre la mutualisation des investissements entre acteurs du secteur médico-social et renforcer leur synergie ;
- Offrir un espace de services clairement identifié pour le public, dans une zone accessible et à proximité de grands équipements, avec des réponses adaptées à différentes situations, allant de l'enfance à la gérontologie ;
- Conforter le secteur médico-social comme vecteur de développement économique pour le bassin morlaisien.

Afin de concilier les attentes des différents acteurs prêts à investir ce projet, une mission de programmation, réalisée par un assistant de maîtrise d'ouvrage, doit intervenir. Elle permettra de clarifier les besoins de chacun, d'avancer vers une mutualisation renforcée des espaces et équipements, et d'étudier le montage juridique et financier permettant la concrétisation de ces projets.

Compte tenu du coût d'une telle mission, en amont du financement d'une opération de construction elle-même, Morlaix Communauté a attribué une aide de 50 % du montant de la mission AMO plafonnée à 15 000 € à l'association Les Genêts d'Or afin de concourir au financement et la réalisation de la programmation de ce projet structurant pour le territoire.

Aide à la création d'une Crèche d'entreprises portée par Don Bosco

En Jeux d'enfance, secteur d'initiatives sociales pour la petite enfance, dépendant de l'association Don Bosco, construisent et vont gérer une nouvelle crèche d'entreprises sur la ZAC Saint-Fiacre à Plourin-Lès-

Morlaix. Cette structure est destinée aux entreprises et collectivités du secteur.

Ouverte de 6h15 à 21h45 du lundi au vendredi, 49 semaines par an, la crèche d'entreprises a pour objectif de répondre au maximum aux besoins des salariés, des entreprises et des collectivités du bassin de Morlaix. En y adjoignant le RPAM et la halte garderie itinérante Loustic Bian, le projet proposera un service de proximité aux familles.

Le gestionnaire bénéficiera des aides de Morlaix Communauté sur les horaires élargis (25 % du reste à charge avant 7 h 30 et après 18 h 30).

L'élaboration du projet a été menée en étroite relation avec les services de la CAF, la CCI de Morlaix, Morlaix Communauté et le Centre Hospitalier des Pays de Morlaix.

La capacité de la crèche est de 40 places d'accueil (soit environ 50 enfants), réparties sur deux unités, dont une vingtaine réservées pour l'hôpital. La crèche emploiera 15 salariés : puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture et animateurs.

L'outil s'adresse à toutes les entreprises, même les plus petites et leur permettra de répondre à un sujet clé du dialogue social et de la promotion de l'égalité professionnelle entre hommes et femmes en apportant aux parents une réponse afin de concilier vie privée et vie professionnelle, limiter les situations de stress liées à la garde d'enfant, améliorer la disponibilité des salariés au travail.

L'ouverture de la crèche est prévue pour avril 2014.

Le projet de bâtiment porté par Don Bosco vise à une mutualisation et un regroupement de différentes activités sur le même site sur 3 niveaux :

- au rez de chaussée, la crèche d'entreprises, le Relais Parents Assistantes Maternelles du Pays de Morlaix (permanences, SPPE), le bureau de la halte garderie itinérante Loustic Bian,
- au premier étage l'établissement Insertion Par la Formation (EIPF), le service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) de l'association Don Bosco,
- au deuxième étage le placement familial spécialisé et les locaux mutualisés (salle de réunions, salle de repos du personnel, etc).

La surface de plancher totale créée est de 1 613 m² pour un coût total de 2 157 000 € HT.

Le coût de la construction de la partie crèche (y compris foncier et honoraires) est estimé à 1 420 940 € pour une surface de 712 m².

Afin de concourir au financement de ce projet structurant de création de crèche d'entreprises, qui constitue un outil de développement économique et un élément d'attractivité du territoire, une subvention d'investissement de 30 000 euros va être attribuée à l'association Don Bosco.

CRT Morlaix : subvention au fonctionnement 2013 au titre des Missions d'Intérêt Général (CPER 2007-2013)

Depuis 1995, le CRT de Morlaix accompagne les industriels du grand ouest dans leurs processus de qualité et innovation : métrologie, étalonnage d'instruments de mesure, expertise 3D, ingénierie (contrôle, conformité pièces, prototype, innovation produits, process), conseil et formation, tomographie, gestion de parcs d'instruments. Le CRT compte 8 salariés.

Le CRT collabore avec des groupes ou PME de production des secteurs de la mécanique, plasturgie, électronique, automobile, télécommunications, nautisme, aéronautique, ... Ce qui représente plus de 600 entreprises industrielles principalement basées en Bretagne. Le chiffre d'affaires continue de progresser. Il devrait se situer à environ 580 000 euros en 2013 (prestations d'étalonnage, 3D et ingénierie).

Cette intégration du CRT de Morlaix, permet de conduire des Missions d'Intérêt Général et d'être financé pour leur mise en œuvre.

Le CPER finance à 50 %, sous réserve de contreparties locales, c'est-à-dire des concours financiers de la CCI de Morlaix, du Conseil Général du Finistère et de Morlaix Communauté.

Le Conseil de Communauté de juin 2008 a approuvé cette convention.

Le budget prévisionnel de cette mission d'intérêt général est estimée à 232 500 euros.

Il est proposé d'attribuer à la CCI de Morlaix une aide financière de 12,4 % des dépenses plafonnée à 28 750 euros du montant des dépenses affectées à la Mission d'Intérêt Général au titre de l'année 2013 pour concourir au financement de la mission d'intérêt général du CRT de Morlaix dans le cadre du contrat de Projets État/Région (CPER) 2007/2013.

Subvention au GIP du Pays de Morlaix : participation au financement du poste d'ingénieur télécommunications et réseaux

Afin de préparer l'arrivée du Très Haut Débit sur le territoire, le GIP-AT Pays de Morlaix a recruté un ingénieur en télécommunications et réseaux.

Cet ingénieur est au service du territoire et de ses EPCI pour développer une infrastructure optique.

La présente demande de subvention porte sur le financement du poste d'ingénieur télécommunication/réseaux porté par le GIP-AT Pays de Morlaix pour l'année 2013.

Il a été décidé d'attribuer au GIP Pays de Morlaix une subvention pour participer au financement du poste d'ingénieur en télécommunication et réseaux au titre de l'année 2013 d'un montant de 17 199 euros.

Printemps des Générations

Le Printemps des Générations existe depuis 15 ans sur le territoire de Morlaix Communauté. Initié par l'ORPAM, cette action est mise en place grâce aux partenaires locaux comme la Mission locale, très active dans cette organisation.

Le Printemps des Générations est basé sur la solidarité entre les générations et sur la mobilisation des retraités pour aider des jeunes à monter leurs projets, non seulement en récoltant des fonds, mais aussi en apportant leur expérience. La totalité des fonds alloués sont redistribués aux lauréats du concours pour des porteurs de projets, créateurs d'emploi.

Pour la 3^{ème} année, une demande de subvention est faite auprès du service Cohésion sociale et Développement économique de Morlaix Communauté. Il s'agit d'attribuer "un prix spécial Morlaix Communauté" à l'initiative des jeunes créateurs d'emploi ou d'activités innovantes en milieu rural.

Morlaix Communauté attribue une subvention de 3 000 € à l'ORPAM dans le cadre du Printemps des Générations (2 000 € budget cohésion sociale et 1 000 € budget développement économique).

Forum de l'Économie Responsable (FER)

Il s'agit de créer sur Morlaix Communauté, un événement d'éducation populaire autour de l'économie responsable, éthique et solidaire pour :

- Valoriser et mettre en lumière des expériences économiques à forte plus-value sociale et environnementale : des initiatives locales, avec leurs succès et leurs difficultés.
- Développer une réflexion et dégager des pistes de transformation sociale et économique viable pour notre territoire, s'inscrivant nécessairement dans une réflexion globale et solidaire.
- Favoriser le rapprochement entre citoyens, élus et porteurs d'initiatives alternatives. Favoriser la coopération entre les acteurs du territoire.

Le Forum a eu lieu du 16 au 20 octobre 2013, et a donné lieu à plusieurs tables rondes sur différentes thématiques.

Cette action s'inscrit également dans les politiques publiques dans la politique locale : dans le cadre du Schéma de Développement Économique de Morlaix Communauté, accompagner l'économie sociale et solidaire, favoriser le développement des énergies renouvelables et le développement d'une filière de l'éco-construction, aider à la création et à la pérennité des entreprises.

Morlaix Communauté a donc attribué une subvention de 1 500 € à l'ADESS du Pays de Morlaix dans le cadre de l'organisation du Forum de l'Économie Responsable.

Morlaix Communauté soutient le plan de lutte contre les algues vertes

La baie de Locquirec est l'une des huit baies bretonnes concernées par le plan de lutte contre les algues vertes initié par l'État en 2010. Le bassin versant du Douron a ainsi fait l'objet d'un programme élaboré par le Syndicat Mixte du Trégor, qui vise à réduire de 21 % la teneur en nitrates de la rivière d'ici 2015 : les taux devraient passer de 37 mg/l environ à 29 mg/l (le niveau autorisé pour l'eau potable est de 50 mg/l). Diverses actions sont prévues : entretien des bords de route, amélioration des installations individuelles d'assainissement des eaux usées, maintien et restauration du bocage et des zones humides, conseils personnalisés auprès des 105 exploitations agricoles réparties sur le bassin versant. Le travail mené auprès des exploitants vise à améliorer leurs pratiques, tout en préservant le potentiel de production des exploitations. Analyses de laboratoires et de terrains, optimisation de la place de herbe dans l'alimentation du cheptel, organisation du parcellaire pâturé, réalisation d'épandages de précision, entretien des bordures de parcelles, études économiques... : les agriculteurs disposeront d'outils et de méthodes leur permettant de s'engager dans un projet professionnel concret. Morlaix Communauté accompagne financièrement la démarche à raison de 100 000 €/an sur trois ans (soit 300 000 €) afin d'aider le Syndicat Mixte du Trégor à mettre en œuvre son programme, et les agriculteurs et syndicats de voirie concernés à s'équiper de matériels adéquats.

Création d'une École Bretonne d'Herboristerie à Plounéour-Ménez

Depuis 1995, l'association Cap Santé œuvre à la transmission des savoirs populaires liés à l'utilisation des plantes aromatiques et médicinales. Après avoir débuté par l'animation d'ateliers grand public, l'association, officiellement agréementée pour la formation, est aujourd'hui reconnue par les entreprises et institutions : elle forme le personnel de biocoops, de magasins diététiques, d'EHPAD ou du CHU de Rennes (soins palliatifs) à l'utilisation de plantes et d'huiles essentielles. Forte de cette expérience, Cap Santé vient de créer une formation en deux ans, sous forme d'un enseignement à distance ponctué de regroupements annuels (visites de producteurs, sorties botaniques, ateliers pratiques...), qui a immédiatement trouvé son public : 32 stagiaires démarrent la formation 2013-2014, 25 sont inscrits pour la prochaine rentrée, et 16 en liste d'attente !

Morlaix Communauté a accordé une subvention de 11 000 € pour la création de cette École Bretonne d'Herboristerie unique dans le Grand Ouest (rédaction des supports pédagogiques, constitution du fonds documentaire, intervenants...). Cap Santé conforte ainsi

la filière des plantes aromatiques et médicinales qui se développe sur la commune de Plounéour-Ménez.

Subventions et aides aux entreprises : Chrysalide

Chrysalide est une coopérative d'activités et d'emploi créée en 2002 sous forme de SCOP (Société Coopérative de production).

Son siège social est basé à Quimper.

Pour vérifier la faisabilité économique d'un projet et la capacité de la personne à entreprendre, les coopératives d'activités et d'emploi proposent :

- un hébergement juridique et comptable avec un statut d'entrepreneur-salarié (CDI),
- un accompagnement, individuel et collectif personnalisé, au développement du projet et à l'acquisition du métier d'entrepreneur.

Depuis janvier 2011, Chrysalide est désormais locataire à la Tannerie à Plourin-Lès-Morlaix. Elle y fait deux permanences par mois au minimum et des permanences ponctuelles en fonction de la demande. Elle adhère à l'ADESS du Pays de Morlaix.

En 2013, 11 porteurs de projets ont été accueillis sur le territoire de Morlaix Communauté.

La coopérative répond à un public de porteurs de projets non accompagnés par ailleurs.

Morlaix Communauté octroie une subvention de 4 000 € à la SCOP Chrysalide.

Printemps des Simples à Plounéour-Ménez

Le Printemps des Simples s'est déroulé le 9 juin dernier. Cette manifestation s'inscrit dans le prolongement de la Fête Nationale des Simples de 2010, qui avait attiré à Plounéour-Ménez plus de 7 000 personnes.

Cette journée autour des plantes a été organisée par l'association Cap Santé et s'adressait au grand public, aux producteurs de PAM (Plantes Aromatiques et Médicinales) et aux professionnels de santé.

Cet événement se veut la vitrine des producteurs et transformateurs de plantes aromatiques et médicinales de la région. Mais également, un lieu de débat et de réflexion. Elle est amenée à se renouveler.

Au programme : marché des producteurs (tisanes, aromates, thés, huiles essentielles, sirops, apéritifs, liqueurs, cosmétiques,...) ; Marché de pépiniéristes ; Forum des associations (Bretagne Durable, les Cinq sens, Graine de Vie, les Jardins naturels, l'Oasis de Pen an Hoat, Cap Santé, Jardins du Monde, PNRA, Semences paysannes, Fouez, Kokopelli) ; Expositions ; Librairie (L'Autre Rive de Berrien) ; Sorties botaniques ; Cuisine participative ; Ateliers (initiations à la cuisine aux plantes sauvages, à la fabrication de cosmétiques) ; Conférences...

Morlaix Communauté a versé une subvention de 2 000 €.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL (CDAC)

Extension de l'ensemble commercial (Bébé 9, Jouéclub, Sport 2000) par la création de deux cellules commerciales (construction d'un nouveau bâtiment de 398 m²) :

- Cellule spécialisée dans le prêt à porter pour jeunes filles sous l'enseigne "Jennyfer" de 199 m².
- Cellule prévue pour l'équipement de la personne de 199 m² également.

OPÉRATIONS FONCIÈRES 2013

→ Achat

Objet	Commune	Superficie
Terrains Kerlouet Tilly-Sabco	Guerlesquin	27 746 m ²
Terrain carrefour La Justice SCI des 5 chemins-M.Marteil	Pleyber Christ	665 m ²
Terrain zone de Kersody Commune	Plourin les Morlaix	22 715 m ²
Réserve foncière auprès de la SAFER Promesse unilatérale d'achat	St-Martin-des-Champs ZI Keriven	210 348 m ²
TOTAL	4	261 474 m²

Bourse de l'immobilier d'entreprise - Bilan activité 2013

→ Demandes de locaux professionnels

Motif	Nombre de demandes	%	Abouties	En cours	Abandon/ Mise en veille
Création	14	43,75 %	5	5	4
Développement	10	31,25 %	4	1	5
Transfert sur Morlaix Communauté	2	6,25 %	0	2	0
Autre *	6	18,75 %	4	1	1
TOTAL	32	100,00 %	13	9	10

* (locaux trop exigus, vétustes, non conformité aux normes)

Secteur d'activité	Nombre de demandes	%	Abouties	En cours	Abandon/ Mise en veille
Industrie	6	18,75 %	2	3	1
BTP	6	18,75 %	2	0	4
Commerce	4	12,50 %	3	0	1
Services	8	25,00 %	2	4	2
Association	5	15,63 %	4	0	1
Autres	3	9,38 %	0	2	1
TOTAL	32	100,00 %	13	9	10

Pour mémoire, le bilan 2011 affichait un total de 60 demandes de locaux professionnels sur notre territoire contre 26 en 2012 et 32 en 2013.

→ Offres immobilières

Au 1/01/2014, 63 offres disponibles à la vente ou à la location sont diffusées et consultables sur le site www.morlaix.fr. La destination de ces locaux est répartie comme suit :

Type de bien	Nombre
Industriel	4
Artisanal/stockage	27
Commercial	18
Bureau	14
TOTAL	32

ANIMATION ET COMMUNICATION

10 ans d'accompagnement à l'installation des jeunes agriculteurs

Le 6 décembre dernier, Morlaix Communauté, une des seules communautés d'agglomération à soutenir son économie agricole, a célébré 10 ans d'aides à l'installation des jeunes agriculteurs par une fructueuse matinée d'échanges où élus communautaires, Chambre d'Agriculture et exploitants ont fait le point sur la situation du secteur.



→ Un secteur économique très dynamique

Malgré une légère baisse des installations (-3 % par an), l'agriculture du Pays de Morlaix est un des plus dynamiques du Finistère et de France. Les agriculteurs y représentent 10 % des actifs, soit deux fois plus qu'en Finistère (5 %) et trois fois plus qu'en France (3 %). Quasiment la moitié des emplois locaux du pays de Morlaix sont liés aux industries agro-alimentaires, soit trois fois plus qu'en France (16 %) et davantage qu'en Finistère (40 %). Morlaix Communauté compte ainsi 744 exploitations, qui rémunèrent près de 1750 personnes (deux tiers d'exploitants, un tiers de salariés). Réparties pour moitié entre cultures et élevages, ces exploitations valorisent les deux tiers du paysage communautaire, le dernier tiers étant composé de forêts et de zones habitées ou industrialisées.

→ Évolution du dispositif d'aides à l'installation

Yvon Hervé, Président de Morlaix Communauté, est à l'initiative d'un dispositif d'aide à l'installation des jeunes agriculteurs mis en place par la communauté d'agglomération en 2003. En 10 ans, 192 jeunes ont été aidés, soit une moyenne annuelle de 17 installations et 55 000 € d'aides à l'investissement injectées dans ce secteur durable - le taux d'échec est très faible (4 %, soit 6 cessations) - et non délocalisable. Le groupe "agriculture et activités équestres" composé d'élus communautaires, présidé par Jean-Luc Fichet, a, après rencontres avec divers représentants du monde agricole (Chambre d'Agriculture, fédération des CUMA, Terre de liens, Groupement des agriculteurs biologiques, Fédération départementale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) identifié le foncier comme enjeu majeur. C'est à ce titre que Morlaix Communauté a décidé d'adhérer à la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural). La collectivité contribue ainsi de son mieux à rendre moins difficile l'accès au foncier pour les porteurs de projets.

→ Des modèles économiques très divers

Autre caractéristique remarquable de l'agriculture du territoire : sa diversité. 57 % des jeunes se sont installés en production laitière (seule, ou associée à une production de légumes, ou de viande bovine, ou de porcs, de volailles, ou une diversification) ; 28 % ont choisi de se spécialiser en légumes plein champ (13 %), porcs (4 %), volailles (4 %), vaches allaitantes (4 %), serres de tomates ou de fraises (3 %) ; 15 % des projets sont diversifiés en pépinières (3 %), maraîchage bio (3 %), fromage (2 %), plantes aromatiques (2 %), porcs bio (2 %), pigeons ou lapins (2 %), pisciculture (1 %), ostréiculture (1 %), centre équestre (1 %). Sur l'ensemble, 12 % des installations sont en agriculture biologique. Autant de choix économiques et de modèles d'exploitations différents ! Cette superbe palette s'est retrouvée dans le menu servi à l'issue de la rencontre :

cidre de Guimaëc, viande de Sizun, légumes de Carantec, salade de Plougasnou, fromages et beurre de Plouénour-Ménez et Taulé, glace de Plouégat-Guerrand, pommes de Pleyber-Christ, toutes productions de proximité et de grande qualité !

Initiative Pays de Morlaix

→ Triangle Initiative devient Initiative Pays de Morlaix

Le 1^{er} octobre 2012, France Initiative, réseau national de 230 plateformes dédiées au renforcement des fonds propres des créateurs et repreneurs d'entreprises, est devenu Initiative France. La nouvelle dénomination place désormais en premier le terme "Initiative" commun à toutes les associations. Et le nom du territoire d'intervention - national, régional, local - devient le deuxième signe verbal de la marque. Lors de son assemblée générale, en avril 2013, la plateforme Triangle Initiative est ainsi devenue Initiative Pays de Morlaix.

Un gain attendu en terme de notoriété

La nouvelle appellation Initiative Pays de Morlaix nous permet d'afficher à la fois l'appartenance au réseau Initiative et l'ancrage local. Le logo présente un trapèze bleu commun à l'ensemble du réseau et un rectangle d'une couleur différente choisie par chaque plateforme. En harmonisant ainsi son appellation et son identité visuelle, le réseau Initiative se donne les moyens d'accroître sa lisibilité et sa notoriété afin de mieux valoriser ses atouts.

À Plouigneau, Appaloosa reçoit le prix BRIT 2013 de



l'entrepreneuriat collectif

Créée en 1985 par Claude Le Bihan sous le nom d'Agrimages, l'agence de communication Appaloosa a été reprise sous forme de SCOP en 2009 par les salariés, au moment du départ en retraite du fondateur. Les repreneurs Olivier Lemaire et Bertrand Le Coq avaient obtenu à l'époque un prêt BRIT de 5 040 € et un prêt Initiative Pays de Morlaix de 5 040 €, qui en augmentant les fonds propres des repreneurs leur ont permis d'accéder à un prêt bancaire de 130 000 €. Historiquement

spécialisée dans l'agriculture, la SCOP souhaitait diversifier sa clientèle, d'où son changement de nom. Appaloosa compte aujourd'hui 8 salariés, dont 6 associés. Un trophée BRIT a salué la réussite de l'entreprise en lui décernant le prix de l'entrepreneuriat collectif.

La première édition des Trophées BRIT a désigné 6 entrepreneurs de différentes catégories : industrie et innovation, entrepreneuriat collectif, entreprise artisanale et familiale, croissance et création d'emplois, reconversion et entrepreneuriat féminin, créativité. En complément des prêts accordés par la plateforme Initiative Pays de Morlaix, le fonds régional BRIT (Bretagne Reprise Initiative Transmission) facilite la reprise des TPE et PME sur le territoire breton en accordant aux repreneurs des prêts d'honneur de 3 000 € à 20 000 €, sous condition du maintien des emplois repris (sauf si la viabilité du projet nécessite d'ajuster les effectifs).

Déploiements du Très Haut Débit

Pour une région périphérique comme la Bretagne, l'accessibilité numérique est un outil majeur pour assurer les activités et les emplois d'aujourd'hui et de demain. Le projet régional Bretagne Très Haut Débit vise à apporter la fibre optique à tous, selon un programme échelonné sur 10 à 15 ans.

Excepté les villes bientôt équipées en fibre optique par l'opérateur privé Orange - Brest, Quimper, Morlaix, Saint-Martin-des-Champs, Concarneau et Douarnenez pour le Finistère - c'est aux collectivités territoriales bretonnes, réunies dans une démarche commune dans laquelle Jean-Luc Fichet, en charge de ce dossier pour le Pays de Morlaix, représente le territoire, qu'il revient de dérouler la fibre optique vers les entreprises, les administrations, les familles... Pour que le maillage soit équitablement réparti, la Région a opté pour le principe « une ligne fibrée rurale pour une ligne fibrée urbaine ». Certaines communes, en attendant l'arrivée de la fibre optique, bénéficieront dès 2014-2015 d'une montée en débit (20 à 30 Mb/s) grâce à des solutions techniques temporaires, à savoir, sur le territoire : les communes de Sainte-Sève, en partie Plourin-Lès-Morlaix, Plougouven, Guimaëc, en partie Plougasnou, et Botsorhel. La participation de Morlaix Communauté à cette montée en débit numérique s'élèvera à environ 469 000 €, soit 35 % des investissements totaux.

Quant à l'équipement en fibre Très Haut Débit (50 à 100 Mb/s), prévu entre 2015 et 2017, il devrait concerner les communes de Plouénour-Ménez et Loc Eguiner-Saint-Thégonnec, ainsi que la commune de Lanmeur du fait de la présence d'un hôpital local. Des négociations sont en cours pour que la commune de Plougouven et la zone d'activités de Langolvas, en Garlan, fassent partie de cette seconde tranche de travaux.

Campus numérique breton

Dans le cadre de l'appel à projets "Opération campus" du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en 2008, le projet de l'Université Européenne de Bretagne baptisé "UEB C@mpus" a été retenu au titre de campus prometteur. Il vise à doter chaque site d'enseignement supérieur et de recherche de l'UEB de services et d'outils numériques de haute qualité et évolutifs.

Chaque collectivité partenaire siège au Comité de pilotage du projet UEB C@mpus.

Dans le cadre du projet, le site de Morlaix de l'IUT de Brest sera équipé d'une salle de téléprésence (d'une capacité de 19 personnes) prévue pour novembre 2014 (dans les locaux existants avec des aménagements). Les équipements sont destinés en priorité à la communauté de l'enseignement supérieur et recherche. Ils pourront être utilisés sous conditions par d'autres comme les collectivités (droit d'entrée préférentiel pour les financeurs), des événements de culture scientifique, des entreprises (pour ces dernières sous un format commercial).

Charte d'internationalisation du Finistère : convention de partenariat avec le Conseil Général du Finistère 2013-2015 et avenants financiers pour les accueils presse

Le Conseil Général du Finistère et ses partenaires du monde économique finistérien souhaitent promouvoir l'économie finistérienne auprès des médias nationaux et internationaux, avec pour objectif le renforcement de la perception de l'image économique innovante du Département, en s'appuyant sur ses pôles d'excellence et de compétitivité. L'intérêt de cette opération est de mener conjointement une action de découverte et de promotion des atouts du Finistère via la présence de médias sur l'ensemble de notre territoire.

Les journalistes invités, témoins du dynamisme de notre Département, seront les "ambassadeurs" du Finistère auprès de leurs médias respectifs, dont nous escomptons des retombées tant en terme d'image, de notoriété du Finistère que de valorisation des activités économiques ainsi que des retombées "business" pour les entreprises du territoire mises à l'honneur.

Les partenaires de la charte contribuent au financement des accueils presse étrangère spécialisée thématiques qui ont lieu généralement deux fois par an (thématiques : textile, nautisme, végétal, maritime, aéronautique, équipementiers IAA, biotechnologie, industrie culturelle) à hauteur de 2 500 euros par accueil et par partenaire.

Depuis 2008, plusieurs entreprises du territoire ont bénéficié de cette action : A L'aise Breizh, Meingwen

Armor Services, CRT métrologie, Lycée Tristan Corbière, Inéo Défence, Brit Air, Tilly Sabco, Le Floch dépollution, Hemarina, Polymar Biotechnologies.

Le comité de pilotage est constitué des signataires de la charte. Son rôle est de fixer les orientations, les axes annuels de travail et de donner un avis sur les projets à inscrire dans ce cadre. Un bilan annuel est dressé. Le comité de pilotage est assisté d'un comité technique chargé de la préparation des dossiers.

Ce partenariat s'inscrit dans les orientations et les préconisations du plan d'action du Schéma de Développement Économique de Morlaix Communauté.

Morlaix Communauté participe au financement des accueils presse étrangère (2 500 euros/partenaire/accueil),

INITIATIVE PAYS DE MORLAIX : 27 ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES EN 2013

18 dossiers de demande de prêts d'honneur ont été déposés en 2013 auprès d'Initiative Pays de Morlaix. 17 ont abouti, pour 14 projets de reprises et 3 créations qui créent ou pérennisent 46 emplois. Comme les années précédentes, les prêts octroyés confortent

essentiellement des reprises. La moitié des entreprises bénéficiaires de ces prêts d'honneur sont situées sur le territoire communautaire : un centre de contrôle technique automobile à Guerlesquin, un garage à Guimaëc, deux boucheries et un traiteur à Morlaix, un café-librairie-chambres d'hôtes à Plougasnou, un bar-tabac-épicerie à Saint-Jean-du-Doigt. En outre, 10 prêts Nacre (prêts à taux zéro de 5 000 € remboursables sur 5 ans, uniquement pour les créateurs-repreneurs demandeurs d'emplois et bénéficiaires des minimas sociaux) ont été accordés, avec à la clé la création ou le maintien de 17 emplois. Les prêts d'honneur Initiative, à taux zéro, sont compris entre 4 500 € à 45 000 €, sans garantie et remboursables sur 5 ans. D'un montant de 80 640 € en 2013, auxquels s'ajoutent 114 240 € de prêts BRIT pour les reprises, ils ont généré des prêts bancaires complémentaires d'un montant global de près de 2 M€. Soit au total une bonne somme injectée dans l'économie du Pays de Morlaix, accompagnée d'un suivi personnalisé des entreprises bénéficiaires.



LA PÉPINIÈRE

• Installée dans une unité mobile, une cafétéria équipée est mise à disposition des entreprises.

• Travaux de rénovation de la salle de réunion
La pépinière est occupée dans sa totalité.

Au 31 décembre 2013, 3 entreprises sont hébergées dans les locaux de la pépinière :

Entreprises	Activités	Espace occupé
Polymar Biotechnology	Recherches et développement	2 bureaux de 30 m ² / 2 bureaux de 15 m ² 1 labo de 150 m ² / 1 atelier de 150 m ²
Hemarina	Recherche - développement en sciences physiques et naturelles	8 bureaux de 30 m ² / 2 bureaux de 15 m ² 1 labo de 150 m ² / 1 atelier de 150 m ²
Le Floch dépollution	Traitement et valorisation de déchets	2 ateliers de 150 m ²

5 entreprises sont en domiciliation de siège social :

Entreprises	Activités
Salleroy Services	Maintenance et fournitures pour encolleurs
GMT Transports	Transport express
Breizh Cars	Négoces automobiles
KOOLSH SAS	Web marchand
Se Rencontrer Autrement	Agence matrimoniale



CYBER-BASE

La Cyber-base de Morlaix Communauté est un Espace Public Numérique, centre de ressources multimédia, permettant de découvrir et de s'initier aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans une démarche de développement professionnel, personnel ou de recherche d'emploi.

La Cyber-base est aussi un Point d'Accès à la Téléformation (P@T) offrant la possibilité de se former à distance, au plus près de son domicile ou de son lieu de travail (informatique, préparation de concours, enseignement général).

Ouverte à tous publics, la Cyber-base accueille étudiants, salariés, demandeurs d'emploi, artisans, particuliers, retraités, associations...

LES SERVICES

Centre de ressources multimédia



La Cyber-base, espace public numérique est identifiée **centre de ressources et d'animation pour l'accompagnement et la formation aux usages numériques**, au service de la population du territoire, des collectivités locales, des acteurs sociaux, des professionnels de l'enseignement.

→ Formation et accompagnement aux usages

- Atelier d'initiation à Internet avec les structures d'insertion sociale et professionnelle.
- Ateliers d'initiation à Internet pour le grand public (retraités, salariés, travailleurs handicapés).
- Formation en partenariat avec le RESAM (ateliers de "Création de site internet" pour les associations).
- Formation aux outils bureautique pour le personnel de Morlaix Communauté.
- Journées d'information grand public sur les logiciels libres (2 journées annuelles).

- Accès libre à l'espace informatique (consultation internet, utilisation de logiciels).

- Information et formation au nouveau support de communication territorial, le **Médiablog**.

→ Création d'un réseau des espaces publics numériques du territoire

- Développer des projets communs autour de l'usage des outils numériques.
- Mutualiser les moyens matériels.
- Valoriser et partager les compétences de chacun.

→ Communication interne

- Réalisation de documentaires audio-visuels pour les services de Morlaix Communauté.
- Diffusion des documentaires, visuels ou audio, portant sur des événements de Morlaix Communauté sur le Médiablog.

→ Mise à disposition des équipements

- Prêt de matériel informatique et audio-visuel (caméra, enregistreur audio, vidéo projecteur).
- Location de la salle informatique.

La Formation à distance



Développer l'accès à la formation à distance aux **demandeurs d'emploi** et aux **travailleurs précaires** afin

de compléter leurs connaissances personnelles pour faciliter leur retour ou le maintien à l'emploi pérenne.

→ Les formations disponibles

- Le "Visa Internet Bretagne" est un dispositif du Conseil Régional permettant à **toutes personnes de plus de 17 ans de bénéficier d'une formation gratuite à Internet**.
- **Bureautique** : Initiation ou perfectionnement aux outils de traitement de texte, de tableur, de présentation assistée par ordinateur.
- **Préparation de concours** : remise à niveau des connaissances générales afin de préparer des concours administratifs ou hospitaliers.

→ Partenariats

Mission Locale, Pôle Emploi, CTP, Don Bosco, centres sociaux, atelier d'insertion.

→ Centre de formation associés

Greta de Morlaix, Initiatives Formation de Brest.

Le Médiablog



Le Médiablog est un **portail de blogs multimédia**, de type "médiathèque participative" sur lequel les **acteurs du territoire** déposent leurs **productions multimédia** (vidéos, photos, documents sonores) afin de les diffuser et les partager sur un **portail internet unique et identifié sur le territoire** : www.mediablog.agglo.morlaix.fr

Le Conseil de Communauté a approuvé ce projet en mars 2009 et a validé son lancement officiel en novembre 2010. L'inauguration du lancement officiel du Médiablog a eu lieu le **21 janvier 2011** sous la présidence de M. Yvon Hervé, de M. Jean- Luc Fichet et en présence de M. Jean Fleury, de M. Yves Moisan, Mme Françoise Raoult et Mme Monique Quéré.

→ Le public visé

- **Associations** (culturelles, artistiques, sportives, humanitaires, sociales, loisirs).
- **Établissements scolaires** (écoles maternelles, primaires, collèges, lycées).
- **Collectivités locales** (mairies et structures communales).

→ Les espaces multimédia partenaires du projet

La **mise en réseau** des **animateurs multimédia** d'une part et des **acteurs/producteurs** d'autre part favorisera le **développement des usages** autour de la **construction et de la diffusion de contenus multimédia** (vidéos, photos, web-radio, web-reportage) par une **aide à l'accompagnement de projet** et un **apport de connaissances techniques**.

- Cybercommune de Pleyber-Christ, de Plougonven.
- Cybercommune / Médiathèque de Plourin-Lès-Morlaix.
- L'espace multimédia de Morlaix Animation Jeunesse.

→ Communication et réunions publiques

Le Médiablog a été présenté à plusieurs associations lors des différents Forums des associations qui se tiennent au début septembre : Saint-Martin-des-Champs, Carantec, Saint-Pol-de-Léon, Pleyber-Christ.

Une réunion publique de présentation du Médiablog a été organisée à la Cyber-base fin septembre et une dizaine d'associations ou structures scolaires a assisté à cette réunion.

Dans la même période une campagne d'affichage dans les abris bus a été programmée tout le mois d'octobre 2013 soit sur la moitié du réseau (35 affiches) sur le territoire de Morlaix Communauté.

À la suite de cette réunion, 8 associations ont ouverts un Médiablog, dont 6 établissements scolaires (écoles

primaires, collège, lycée de Succinio), la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire et un centre de loisirs.

→ Les Médiablog en ligne

À ce jour, **20 associations, 13 établissements scolaires** et 2 centres de loisirs ont ouverts un Médiablog et sont visibles sur le portail territorial www.mediablog.agglo.morlaix.fr

→ Mise en ligne du portail Médiablog



BILAN DES ATELIERS D'INITIATION

La formation à distance (P@T)

→ Les ateliers d'initiation "Visa Internet"

Dans le cadre de la formation à distance (P@T) **1 000 heures d'initiation à Internet** "Visa Internet" ont été réalisées en 2013 en partenariat avec Initiatives Formation de Brest.

- **70 parcours** de 15 heures, dont 40 femmes et 30 hommes, **23 retraités et 1 salarié**.
- **46 demandeurs d'emploi**, dont 5 bénéficiaires du RSA, 6 sans aucune indemnités et 2 sous statut d'invalidité ou de handicap (soit 23 % bénéficiaires des minimas sociaux, contre 48 % en 2012).
- La plupart des personnes sont orientées par le Pôle Emploi (22), ou d'autres organismes d'insertion professionnelle (12), ainsi que directement par la Cyber-base (12).
- Les différentes informations passées dans la presse locale permettent de cibler un plus large public : **Le Télégramme** (10), **Bro Moutroulez** (4).
- Les bénéficiaires, satisfaits du service, relayent l'information auprès de leur proches : **10 personnes ont été orientées par le "bouche à oreille"**.
- **Subvention perçues de la Région Bretagne dans le cadre du "Visa Internet Bretagne" : 2 000 €** (pour rappel : 2 €/heure/stagiaire) ainsi qu'une prime pour l'animation du P@t de **700 €**...
- **Subvention perçues par Initiatives Formation** dans le cadre de notre convention de partenariat d'animation du "Visa Internet" en formation à distance : **2 800 €** (cette subvention a été négociée en interne et mise en place à partir de la mi-février 2012).

Au vu de ces résultats, le Conseil Régional a souhaité organiser une remise de diplômes Visa Internet publique et officielle, pour l'activité 2013.

Elle s'est déroulée le **27 janvier 2014**, présidée par M. Gwenegon Bui, conseiller Régional et Jean-Luc Fichet, conseiller délégué à Morlaix Communauté. Une cinquantaine de participants à ces ateliers d'initiation sont venus recevoir leur diplôme "Visa Internet" du Conseil Régional, attestant de leurs nouvelles connaissances et maîtrise d'Internet. **Voir la vidéo sur le Médiablog de Morlaix Communauté** : <http://mediablog.agglo.morlaix.fr/morlaixcommunaute/>

Les ateliers de perfectionnement en informatique et les ateliers "Flash-emploi"

→ Ateliers perfectionnement en informatique

3 Ateliers de perfectionnement en informatique sont proposés tous les mois :

- "Gérer ses données personnelles" (ranger et classer ses documents, ses photos).
- "Maintenance et sécurité" (nettoyer son ordinateur et connaître les risques d'internet).
- "Communication avec Skype" (utiliser Skype pour faire de la vidéo-conférence).

Sur l'année 2013, **43 personnes** ont participé à un ou plusieurs de ces ateliers, souvent en complément du VISA INTERNET :

- 9 ateliers "gérer ses données personnelles" : 33 personnes.
- 9 ateliers "maintenance et sécurité" : 30 personnes.
- 9 ateliers "communication avec Skype" : 17 personnes.

Ces ateliers de perfectionnement, qui viennent souvent compléter le VISA INTERNET, **représentent 4 % de l'activité globale de la Cyber-base en 2013 (contre 6 % en 2012).**

→ Ateliers Flash Emploi

En septembre 2013, nous avons mis en place chaque mois des ateliers très courts (d'une demi-heure à une heure) permettant de mieux utiliser les services du Pôle Emploi et d'optimiser sa recherche d'emploi.

Le but est d'attirer les jeunes demandeurs d'emploi, pour des ateliers très succints, sur des thèmes précis :

- **Postuler par télé-candidature sur le site Pôle Emploi** (30 min).
- Déposer son CV en ligne sur le site Pôle Emploi (30 min).
- **Compléter son CV Pôle Emploi** (1 heure).
- **Utiliser les sites et les moteurs de recherche emploi** (1 heure).
- **S'inscrire sur des réseaux sociaux emploi** (1 heure).

Nous communiquons tous les mois (mailling, affiches) le planning à nos différents partenaires emploi, ainsi que dans l'ensemble du Centre Multi-Services (Mission Locale, Hall, salle de réunion).

Entre septembre à décembre 2013, 12 personnes y ont participé. Nous enregistrons un seul jeune de moins de 26 ans orienté par la Mission Locale, les autres participants étant orientés principalement par la Cyber-base

- 4 ateliers **Postuler par télé-candidature** : 2 personnes.
- 4 ateliers **Déposer son CV en ligne** : 2 personnes...
- 4 ateliers **Compléter son CV Pôle Emploi** : 2 personnes...
- 4 ateliers **Utiliser les sites et les moteurs de recherche emploi** : 3 personnes...
- 4 ateliers **S'inscrire sur des réseaux sociaux emploi** : 3 personnes...

Ces ateliers représentent **moins de 1% de l'activité globale de la Cyber-base en 2013**, en précisant qu'ils ont été mis en place seulement depuis le mois de Septembre 2013.

Les ateliers de création multimédia et outils du web 2.0

→ "Création de site Internet" en partenariat avec le RESAM

Quatre sessions (contre 2 en 2012) **d'atelier de création de sites Internet à destination des associations** ont été organisées en 2013.

Au total **19 associations** du pays de Morlaix ont participé à ces ateliers.

Ce partenariat permet à la Cyber-base de faire connaître ses services auprès des acteurs associatifs du territoire.

Cette activité permet de percevoir des recettes au titre de la location de l'espace multimédia avec animation, qui s'élève pour l'année 2013 à **763 €**.

→ "Création de site Internet" pour particuliers ou entreprises

Six sessions (tous les 2 mois) d'atelier de création de sites Internet à destination des particuliers ou des entreprises ont été organisées en 2013. Au total 20 personnes ont participé à ces ateliers et représentent des entreprises, des loueurs de meublés, des indépendants, des artistes, des restaurateurs et un club informatique (Plouescat)

→ "Création multimédia" et outils web 2.0

Plusieurs ateliers sont proposés tous les mois au public et gratuitement aux administrateurs de Médiablog :

- 4 ateliers de montage vidéos : 15 personnes.
- 5 ateliers de montage photo : 14 personnes.
- 3 ateliers de diaporama : 11 personnes.
- 2 ateliers de création d'album photo en ligne : 5 personnes.
- 3 ateliers de découverte des réseaux sociaux et outils de veille : 9 personnes.

Ces prestations, ainsi que les formations au Médiablog, qui s'adressent à un public de niveau intermédiaire voir confirmé en maîtrise de l'outil informatique, représente 12 % de l'activité globale de la Cyber-base (contre 5 % en 2012).

Animations et conférences pour le grand public

→ Journée de découverte des logiciels libres

En partenariat avec l'association Finix de Brest et en co-animation avec ses membres actifs sur l'antenne de Morlaix, nous avons organisé une journée de "Découverte des logiciels libres" dans le

cadre de la semaine nationale de la "Fête du Logiciel libre", le samedi 23 mars 2013.

Une dizaine de personne a participé à la conférence qui se déroulait le matin sur le thème "Sécurité et protection individuelle sur Internet".

Une douzaine de personne a participé toute la journée à une install-party : il s'agit d'expliquer et d'accompagner les usagers à l'installation d'un système d'exploitation gratuit, Linux, sur leur propre ordinateurs, portables ou fixes.

Conférence "Réseaux sociaux et entreprises"

La Cyber-base a organisé le Lundi 22 avril à l'Auberge de Jeunesse, une conférence à destination des entreprises, des commerçants, des producteurs, des artisans et des porteurs de projets, une conférence sur le thème des réseaux Sociaux pour les entreprises "Tirez profit des réseaux sociaux pour votre entreprise".

Cette conférence, animée par une consultante et spécialiste des réseaux sociaux, a attirée une cinquantaine de participants, principalement des commerçants, des entreprises et des hébergeurs.



Réalisation de document audio-visuel pour Morlaix Communauté

→ Inauguration du Rail-route

Un documentaire retraçant la journée d'inauguration du rail-route du 21 juin est visible sur le Médiablog de Morlaix Communauté.

Voir la vidéo sur le Médiablog de Morlaix Communauté : <http://mediablog.agglo.morlaix.fr/morlaixcommunaute/>



→ Vidéos-conseils de compostage

À la demande de la mission "Prévention déchets", nous avons réalisé 4 vidéos qui expliquent les bons gestes du compostage.

En partenariat avec l'association "Au fil du Queffleuth et de la Penzé", nous nous sommes rendus chez Jean-Pierre Cloarec, pour l'association CAP Santé, afin de filmer 4 séquences qui expliquent de manière très simple les bons gestes pour réaliser son compostage.

Voir la vidéo sur le Médiablog de Morlaix Communauté : <http://mediablog.agglo.morlaix.fr/morlaixcommunaute/>



→ Colloq'Action

La Cyber-base a couvert cet événement organisé par le service Cohésion Social le mardi 12 novembre à Langolvas.

Les documents audio-visuels réalisés servent en interne pour la communication autour de l'événement.

Voir la vidéo sur le Médiablog de Morlaix Communauté : <http://mediablog.agglo.morlaix.fr/morlaixcommunaute/>



STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION

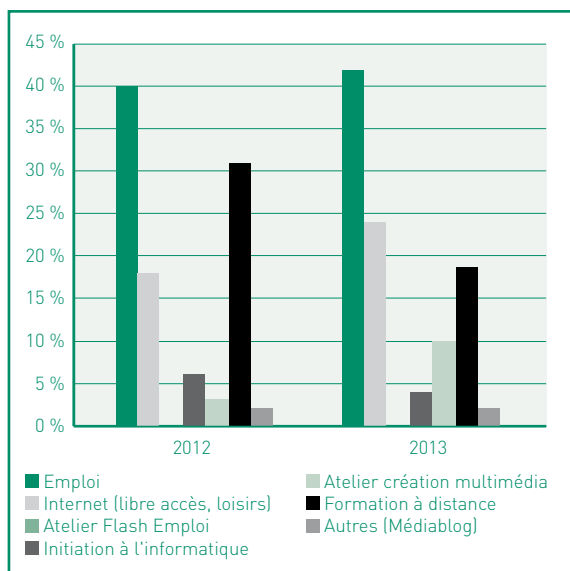
Nombre de visites (2010 à 2013) dans la salle informatique et le hall

Depuis septembre 2013 nous comptabilisons les visites effectuées sur les 3 postes informatiques disponibles en accès libre dans le hall, espace communautaire, du Centre Multi-Services.

Nombre de visites annuelles	2010	2011	2012	2013
	1 388	1 782	1 758	2 121
Évolution %	+ 16 %	+ 28 %	- 1,3%	+ 20,5 %

La fréquentation est en augmentation depuis 2010 (+ 20,5 % en 2013). L'outil d'enregistrement automatique des visites des postes du hall installé au cours de l'année 2013, nous permet d'avoir cette année un chiffre précis de l'utilisation du parc informatique de la Cyber-base. La Cyber a été ouverte 236 jours (contre 226 en 2012). Elle a été fermée 2 semaines en août et 2 semaines à Noël.

Typologie des usages (moyenne sur l'année 2012 et 2013)



Type d'accompagnement des usagers (moyenne sur l'année 2013)

Libellé	Valeur
Accompagnement individuel	43 %
Accès libre	57 %

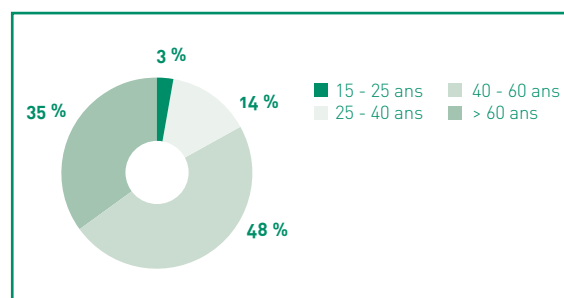
Le taux d'accompagnement individuel se maintient par rapport à 2012. Nous avons donc toujours une grande partie du public qui a besoin d'accompagnement, soit en formation, soit pour des démarches de recherche d'emploi (CV, utilisation des sites emploi et réponse aux offres par Internet).

Typologie du public (moyenne sur l'année 2013)

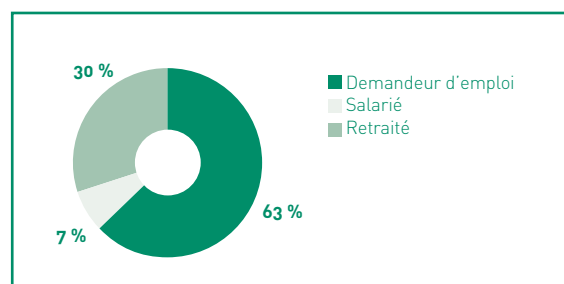
→ Répartition par civilité :

Libellé	Valeur
Femmes	58 %
Hommes	42 %

→ Répartition par tranche d'âge :



→ Répartition par catégorie socio-professionnelle :



Les demandeurs d'emploi restent le public prioritaire à la Cyber-base, notamment pour les ateliers d'initiation à Internet ou en accès libre.

Les usagers dans la tranche 40-60 ans sont toujours majoritaire et en légère diminution cette année (moins 3 %). Les usagers de plus de 60 ans (les retraités), après une forte progression depuis 2007, restent en très légère augmentation en 2013 (+ 4 % en 2013).

Les usagers dans la tranche 25-40 ans sont en nette baisse depuis 2007 (moins 1 % en 2013). Cela est dû aux équipements personnels et à la maîtrise des outils informatiques par les individus de cette génération.

→ Fréquentation par tranche d'âge et par catégorie socio-professionnelle depuis 2010 :

Répartition par âge et catégorie socio-professionnelle	2010	2011	2012	2013
Demandeurs d'emploi	59 %	62 %	62 %	63 %
Retraités	28 %	28 %	31 %	30 %
Salariés	13 %	10 %	7 %	7 %
15-25 ans	3 %	3 %	3 %	3 %
25-40 ans	21 %	20 %	15 %	14 %
40-60 ans	47 %	49 %	51 %	48 %
> 60 ans	29 %	28 %	31 %	35 %

→ Répartition par niveau scolaire :

Libellé	Valeur
Sans diplôme	13 %
CAP / BEP	35 %
Bac	23 %
Post Bac	19 %
Non renseigné (visiteurs ponctuels)	2 %
Autre (BEPC / Brevet)	10 %

→ Répartition par équipement informatique :

Libellé	2012	2013
Aucun équipement	25 %	25 %
Ordinateur seul	15 %	10 %
Ordinateur et Internet	60 %	65 %

→ Répartition par niveau de pratique :

Libellé	2012	2013
Débutant	69 %	68 %
Intermédiaire	21 %	24 %
Confirmé	2 %	2 %
Non renseigné (visiteurs ponctuels)	8 %	6 %

Communes de provenance (moyenne sur l'année)

Résidences	Moyenne Annuelle
Morlaix	31 %
Saint-Martin-des-Champs	6,7 %
Plouigneau	3,8 %
Plourin-Lès-Morlaix	2,9 %
Taulé	2,5 %
Pleyber-Christ	2,4 %
Carantec	2,2 %
Saint-Thégonnec	2 %
Plougouven	1,9 %
Plouezoc'h	1,9 %
Plougasnou	1,9 %
Lanmeur	1,3 %
Garlan	1,3 %
Henvic	1,2 %
Locquirec, Guimaëc, Sainte-Sève	0,9 % chaque
Plouegat- Guerrand, Plounéour-Menez, Lampaul Guimillau	0,7 % chaque
Saint-Jean-du-Doigt, Guerlesquin, Ploujean, Le Ponthou	0. 5% chaque
Le Cloître-Saint-Thégonnec, Locquéolé, Botsorhel, Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, Plouégat-Moysan Lannéanou	0,2 % chaque
Hors agglomération	
Communauté de Communes du Pays de Landivisiau	5,7 %
Landivisiau, Commana, Sizun, Guimillau, Guiclan, Saint Vougay, Plouzévédé, Saint Derrien, Plouvorn, Plougourvest, Plouneventer, Bodilis	
Communauté de Communes du Pays Léonard	3,8 %
Saint-Pol-de-Léon, Roscoff, Santec, Plougoulm, Sibiril, Plouéan	
Communauté de Communes de la Baie du Kernic	0,8 %
Plouescat, Tréflaouenan	
Autres communautés de communes	
Huelgoat, Plounérin, Lannion, Brennilis, Pont de Buis, Brest	0,2 % chaque
Non renseigné (visiteurs ponctuels)	17,6 %

SERVICE CULTURE ET PATRIMOINE

Morlaix Communauté soutient différentes actions dans le domaine culturel, afin d'encourager la diversification de l'offre culturelle sur son territoire et de rendre la culture accessible à tous.

SPECTACLE VIVANT

Théâtre de Morlaix

En 2013, un partenariat a été formalisé par une convention entre Morlaix Communauté et l'association pour la gestion et l'animation du Théâtre du Pays de Morlaix pour la programmation 2013-2015, dans la perspective de reconduire les opérations réalisées avec succès depuis 2003. Ceci afin de favoriser et d'ancrer dans les usages d'un public le plus large possible la sortie au Théâtre par la programmation de spectacles accessibles au plus grand nombre avec un prix d'entrée attractif.

Le recrutement souhaité par la DRAC d'une responsable de la Médiation Culturelle et de la Programmation Jeune Public a permis au Théâtre de renforcer sa communication, sa programmation et son accueil des jeunes publics.

Subvention 110 000 €.



Les Rues en scène

En 2013, afin d'assurer sa programmation d'animation des communes, Morlaix Communauté a fait appel au Théâtre du Pays de Morlaix ainsi qu'à l'espace culturel du Roudour.

Le programme d'animation s'est déroulé dans quatre communes du territoire :

- le 24 août à Taulé,
- le 30 août à Morlaix,
- le 8 septembre à Le Ponthou,
- le 15 septembre à Garlan.

Pour ces animations, subventions de : 79 980,78 € à la commune de Saint-Martin-Des-Champs pour la prestation de services de l'espace culturel du Roudour. 50 000 € à l'association pour la Gestion et l'Animation du Théâtre du Pays de Morlaix.

Les communes accueillant les animations apportent une contribution financière d'1 € par habitant et mettent à disposition leur espace public avec une assistance apportée notamment par les associations communales.



Le Roudour

L'Espace Culturel du Roudour développe un projet culturel favorisant l'accès à la culture pour un large public à des tarifs accessibles.

Cette programmation axée sur les arts de la scène, la musique et le spectacle vivant apporte également un soutien technique aux pratiques amateurs. Le Roudour accueille des compagnies en résidence et établit des partenariats avec les acteurs locaux, associations culturelles, scolaires, notamment par une mise à disposition de salles.

Subvention 15 000 €.

Ti An Oll - La Charrette aux Merveilles

Le centre social Ti An Oll a organisé, en collaboration avec différents partenaires culturels (MJC de Morlaix, Espace du Roudour, Carré d'As, ULAMIR, etc.), la 11^{ème} édition du festival du conte et de la parole "la Charrette aux Merveilles" du 10 octobre au 2 novembre 2013. L'édition 2013 a marqué une nouvelle dynamique dans l'histoire de ce festival.

L'action se décline sous différentes formes : spectacles, randonnées contées, spectacles chez l'habitant, dîners contés, etc.

Ce festival est également en lien avec le service coordination jeunesse de Morlaix Communauté. Plus de 4 000 personnes ont assisté aux différentes animations.

Subvention 3 000 €.

L'Entresort

L'association "l'Entresort" est une compagnie conventionnée de théâtre qui travaille notamment avec des adultes handicapés et initie des actions de formation et de sensibilisation à l'éducation artistique et culturelle, des résidences d'artistes, des ateliers de pratique théâtrale dans les centres hospitaliers (Perharidy) ou instituts médico-éducatifs, des stages pour amateurs ou encore des interventions dans les établissements scolaires sur l'ensemble du territoire : ateliers d'initiation au théâtre et ateliers de lecture en partenariat avec l'Éducation Nationale, ateliers de pratique artistique, ateliers de pratique théâtrale, stages amateurs et ateliers de pratique.

Subvention 6 000 €.

Théâtre de la Corniche

Le Théâtre de la Corniche est une association morlaisienne qui a pour objet la création théâtrale professionnelle et le soutien à l'expression théâtrale. Les activités du théâtre de la Corniche sont les suivantes : animations culturelles des lieux de patrimoine (historique, industriel, etc.), créations professionnelles de petites formes (contes, café-théâtre, théâtre), animations en milieu scolaire et associatif. L'association travaille notamment en partenariat avec les associations culturelles et sociales locales : Morlaix Animation Jeunesse, MJC de Morlaix, le Centre social Carré d'As, Ti An Oll.

Subvention 3 500 €.

Hooka Magic

Thierry Jeffroy a proposé un projet d'animation des marchés via un spectacle/théâtre "Tutti Frutti" s'intégrant dans les allées des marchés du territoire. Le spectacle, présenté par un acteur-vendeur vantant ses produits avec humour et légèreté, est rythmé par des chansons joyeuses et colorées sur le thème des fruits et légumes.

Subvention 2 000 €.

Penzé Zone Heureuse

En 2013, l'association PZH a présenté les 20 et 21 septembre sur le site du Château de Penhoat (Saint-Thégonnec) le festival "Bouche à oreille". Avec cette édition 2013 du festival, l'association a proposé un nouvel événement alliant convivialité et découverte artistique. La programmation "Bouche à oreille" est de grande qualité et c'est une nouvelle fois un public très large (y compris familial) qui a été visé : cirque contemporain, arts de rue, danse, musique ont été au rendez-vous avec la participation d'artistes locaux aussi bien que de compagnies reconnues à l'échelle nationale. Une

restauration à base de produits locaux a également été proposée.

Subvention 1 500 €.

Tango Sumo

Depuis 2008, la compagnie Tango Sumo propose des interventions chorégraphiques en milieu scolaire. Le but est de familiariser les jeunes avec la culture artistique à travers des ateliers d'expression corporelle et d'initiation aux arts de la rue (jumelages avec le collège Tanguy Prigent, Saint-Martin-des-Champs, collège Mendès France, Morlaix).

Les jumelages avec les collèges Tanguy Prigent et Mendès France ont été renouvelés.

Subvention 1 500 €.



"Around" © Thais Le Saux

Compagnie Dérézo

Création de la compagnie Dérézo, "Kabarê Solex" est une caravane théâtrale de neuf vélossolex et de cinq comédiennes-chanteuses.

Elles ont sillonné les routes du Finistère du 1^{er} au 31 août, avec notamment une halte à Carantec le 20 août, pour rencontrer le public à la nuit tombée. Chaque escale a levé son rideau sur une heure et demie de cabaret caustique, entre textes contemporains sur notre époque, chansons originales ou reprises, numéros d'actrices et bastringue déjanté.

Subvention 750 €.

Festy'Jeanne

Le 4 mai 2013 s'est déroulé à l'auberge "Le puits de Jeanne" à Plouegat-Moysan, un festival de légendes celtiques. Des dessinateurs (Brucero, Pascal Moguerou), des conteurs (Xavier Leseche, Olivier Depoix), des musiciens, des sculpteurs, des écrivains, des peintres et des artisans ont participé à l'événement.

Dans le cadre d'un projet tuteuré, quatre étudiants de l'IUT de Morlaix, département GACO (Gestion Administrative et Commerciale) ont rejoint et assisté l'association dans le but de participer à la création de cette première édition du festival.

Subvention 700 €.

Train Fatal

Du 5 au 26 juillet 2013, le collectif "Train Fatal" est parti à la rencontre de fanfares européennes susceptibles de s'associer au "Chapiteau des fanfares 2014", festival qui se déroulera du 16 au 18 août 2014 et qui proposera des animations musicales assurées par les fanfares invitées.

14 pays d'Europe ont été traversés par voies ferrées et maritimes selon un itinéraire qui a mené le collectif de Morlaix à Istanbul.

Subvention 800 €.

N'autre cirque

L'association "N'autre cirque", basée à Pleyber-Christ, a souhaité créer dès 2013 un spectacle : "Gonzo Insolito" qui sera proposé dans les années à venir dans un chapiteau rond de 16 mètres de diamètre, suffisamment petit pour se rendre là où les grandes compagnies ne peuvent aller, et pouvant accueillir 200 spectateurs : jonglerie, manipulation d'objets et danse sur corde, acrobatie aérienne, équilibre sur objets, art clownesque... seront présentés. La première représentation de ce spectacle est prévue en mai 2014.

Subvention 800 €.

CINÉMA D'ART ET D'ESSAI

L'Étoile et La Salamandre sont deux cinémas associatifs bénéficiant d'un classement Arts et Essai fonctionnant en partenariat qui dynamisent la vie culturelle et sociale du territoire en assurant une programmation de qualité notamment en direction du jeune public. Des conventions d'objectifs 2011-2013 ont été formalisées entre Morlaix Communauté et ces deux cinémas associatifs.

Total des deux subventions : 20 000 €.

MUSIQUE

Enseignement musical

Par délibération du 11 juillet 2005, Morlaix Communauté a inscrit dans ses statuts "le soutien à la mise en place d'une politique de sensibilisation artistique en matière musicale". Il s'agit pour Morlaix Communauté, comme pour le Conseil Général, d'accompagner le développement de l'enseignement musical sur le territoire en favorisant une mise en réseau des écoles

de musique pour une amélioration des moyens et de la qualité de l'enseignement dispensé. Le Patio est considéré par le Conseil Général comme un centre d'enseignement musical pôle ressource pour les autres écoles du territoire.

Soutien de Morlaix Communauté au Patio pour 2013 : l'aide au poste de directeur, une dotation de fonctionnement pour l'enseignement musical et le soutien à la mise en réseau des écoles de musique ainsi que le financement de l'harmonisation des tarifs pour tous les élèves musiciens de Morlaix Communauté. **Soit un total de 163 780 €.**

Soutien de Morlaix Communauté aux autres écoles de musique du territoire Ti An Oll Plourin-Lès-Morlaix, Lez'arts Joyeux Taulé, Association artistique de Carantec : 3 000 € pour les écoles de musique du territoire conventionnant avec le Conseil Général et le Patio ainsi que 50 € par élève musicien. **Soit un total estimé à 22 600 €.**

Soutien de Morlaix Communauté au dispositif "Chorales inter-écoles" : prise en charge des frais de transport des écoles du territoire dans le cadre des rencontres-chorales inter-écoles 2013 organisées par l'Inspection de l'Éducation Nationale.

Subvention 653,25 €.

Soit un financement total pour le soutien à l'enseignement musical de 187 033,25 €.

Comité des fêtes de Saint-Jean-du-Doigt Fête du Violon

La "fête du violon", qui a lieu chaque année à Saint-Jean-du-Doigt depuis 2008, est un événement fédérateur qui attire des violonistes professionnels et amateurs et des luthiers venus de toute la Bretagne et au-delà, et fait découvrir à un public de toutes les générations, un répertoire de musique classique ou traditionnelle de grande qualité. Différentes écoles de musique (Brest, Saint-Brieuc, Morlaix) se préparent toute l'année dans la perspective de réunir de jeunes musiciens à l'occasion de cette fête, de permettre aux élèves d'échanger avec des professionnels, de jouer devant un public.

Subvention 2 000 €.

MJC Musiques Actuelles Trock'son

L'espace musiques actuelles "Trock'son" a été créé en 1986. C'est un espace d'expérimentation musicale qui travaille en partenariat avec l'association WART et le Patio.

Cet espace de musique accueille de nombreux groupes et organise des répétitions, des concerts, des conférences (prévention des risques auditifs) et des formations (écriture slam ou chansons, travail vocal, MAO, prise de son, sonorisation de concert, etc.).

Subvention de 20 000 € (convention 2011-2013).

Son Ar Mein

L'association "Son Ar Mein" a pour objet de promouvoir sur le territoire tout au long de l'année des événements musicaux de qualité, notamment sur des lieux de patrimoine (chapelles, lavoirs...) et ou des sites de paysage naturel (bord de mer...). Différentes actions ont été menées : le Petit Festival de Musique en Trégor qui s'est déroulé du 29 juin au 10 juillet 2013, des actions en milieu hospitalier et en milieu scolaire, etc.

Subvention 5 500 €.

L'Opéra Sauvage

L'association "Opéra Sauvage" a pour objet de favoriser l'accès de tous à l'art lyrique. La saison 2013 s'est déclinée comme suit :

- Le Cabaret Lyrique a pour propos de rendre accessible le répertoire lyrique au grand public en présentant ses aspects humoristiques, poétiques et attractifs.
- Prières lyriques (concerts).
- La Petite Carmen : la jeune soliste prodige Aviva, collégienne à Huelgoat, incarnera son premier rôle en la cigarière Carmen.
- Opéra du Chœur propose d'ouvrir le chant à toutes les personnes en souffrance en offrant 40 places à toute association humanitaire à chaque concert et la gratuité à tous les jeunes de moins de 25 ans.
- Actions pédagogiques menées autour du Chœur des Gamins de Carmen (opéra en milieu scolaire, préparation et intégration au spectacle "La Petite Carmen").

Subvention 1 500 €.

Association WART

L'association WART a pour objet la diffusion et la production de musiques actuelles et contemporaines.

L'association organise chaque année le festival Panoramas dont la notoriété n'est plus à démontrer et qui se déroule en mars ou avril sur différents lieux du territoire (Parc des expositions de Langolvas, Théâtre du Pays de Morlaix, Club Coatélan, Espace culturel du Roudour).

Ce festival accueille environ 22 000 festivaliers.

Une convention de partenariat 2012-2014 a été formalisée entre Morlaix Communauté et l'association WART pour le festival Panoramas.

Subvention de 10 000 € pour le festival Panoramas et 5 000 € pour les activités culturelles menées sur le territoire tout au long de l'année.

SOUTIEN AUX PROJETS PÉDAGOGIQUES CULTURELS ET ARTISTIQUES

En partenariat avec l'Éducation Nationale, la DRAC et le Conseil Régional via le Conseil de développement, Morlaix Communauté a mis en place un programme de financement de transports scolaires des écoles vers les équipements culturels (musées, théâtres, cinémas...), afin de favoriser un égal accès de tous les scolaires du territoire à la culture.

Montant du programme annuel : 10 000 €.

SOUTIEN À LA LECTURE PUBLIQUE

Association Maison de la Poésie en Pays de Morlaix

A l'occasion du "Printemps de la poésie" qui s'est tenu de mars à novembre 2013, l'association "Maison de la Poésie en Pays de Morlaix" a souhaité sensibiliser un public large à l'environnement poétique par des actions de mise en situation et des séquences thématiques se rattachant à des sujets d'actualité : la "poésie à domicile", soirée cabaret : "vin show au cœur de l'hiver", soirée Brassens à Ploujean, soirée rencontre avec Pierre Gouletquer, soirée autour de Jean Sénac, moment fort autour d'Allain Leprest, revue "Digor" ("ouvert", en breton).

Subvention 650 €.

Association La Baie des Livres

En 2013, la Baie des Livres a organisé un second "salon du livre-jeunesse", qui s'est déroulé à l'Espace du Roudour, sur la commune de Saint-Martin-des-Champs, du 6 au 8 décembre 2013. Ce salon a été l'occasion de faire découvrir la diversité des productions du secteur jeunesse, de l'album sans texte au roman, mais aussi des livres en langue bretonne ainsi que des éditions adaptées aux enfants dyslexiques ou malentendants avec la participation d'auteurs de littérature jeunesse.

Subvention 2 000 €.



© Baie des livres

SOUTIEN À LA CRÉATION ARTISTIQUE

Les Moyens du Bord

L'association "les Moyens du Bord", soutenue par la DRAC, a pour mission la promotion de l'art contemporain. Elle organise des expositions, des interventions en milieu scolaire et apporte une aide aux artistes.

En 2013, l'association a poursuivi sa programmation permettant le croisement d'expositions, de résidences et d'actions de médiation :

- La Fête de la Bretagne au Jardin Solidaire.
- " + si affinités " (du 5 au 20 avril 2013) : découverte d'un acte artistique et d'une sélection d'œuvres de l'artothèque retraçant l'historique des Moyens du Bord et présentant son nouveau projet artistique.
- " Multiples " (9 et 10 novembre 2013) : manifestations autour de la petite édition d'artiste, résidences de création, expositions et salon de la petite édition.
- Exposition Antoine Ronco aux Moyens du Bord (mai et juin) : dessinateur et sérigraphie, l'artiste présentera des séries créées lors d'une résidence au Jardin Solidaire.
- Exposition collective d'été : pour sa première exposition

estivale à la Manufacture des Tabacs, l'association a proposé une sélection d'œuvres représentatives de différents supports : peintures, volumes, installations, etc.

- Le mois de l'artothèque (septembre et octobre) : focus sur la collection de l'association, y compris hors les murs.

Subvention de 13 000 € pour les actions et un soutien au loyer.

© Les Moyens du Bord



OUVERTURE SUR D'AUTRES CULTURES

Soutien à l'Association "AADI" notamment pour la Semaine Indienne à Morlaix

Créée en 2004, l'association est située dans les locaux de la Manufacture des Tabacs à Morlaix. Son objet est de promouvoir des partenariats entre l'Inde et la Région de Morlaix sur les plans culturel, économique et universitaire, à partir de bases historiques reliant la Manufacture, la famille Dupleix et la compagnie des Indes :

- spectacles de danse, concerts de musique indienne ;
- exposition d'art indien ;

- cinéma indien (thèmes de société) ;
- conférences (thèmes socio-économiques) ;
- expositions d'artisanat d'art.

Le festival AADI s'est déroulé du 10 avril au 10 mai 2013.

Subvention 3 000 €.

En 2013, un groupe d'étudiantes du Fergusson College de Pune (Inde) est venu à Morlaix du 16 au 25 mai. L'association AADI a organisé la réservation et l'achat groupé des billets de train depuis Paris et jusqu'à Morlaix (aller-retour).

Subvention 750 €.

Soit une subvention totale de 3 750 €.

ACCÈS DE TOUS À LA CULTURE

Université du Temps Libre du Pays de Morlaix

Sans critère d'âge et de diplôme, chacun peut adhérer à l'UTL et ainsi s'instruire en assistant aux nombreuses activités proposées :

- des conférences trois jeudis par mois sur des thèmes variés (histoire, sciences et sciences humaines, arts, géopolitique, actualités, etc.) animées par des intervenants de renom ;
- des ateliers (sciences, breton, écriture, lecture, musique, philosophie, orthographe) animés par des adhérents bénévoles maîtrisant ces disciplines ;
- des séances de cinéma sont également proposées en partenariat avec le cinéma La Salamandre ;
- un accès à sa bibliothèque ;
- des sorties et voyages culturels ;
- des déplacements à l'UBO permettant aux adhérents de suivre des cours magistraux.

Subvention 1 500 €.

Centre Hospitalier de Lanmeur

Différentes actions et animations ont été mises en place par le Centre Hospitalier de Lanmeur et un véritable programme culturel a été construit. Des visites, expositions, lectures, concerts et ateliers artistiques permettent par exemple l'appropriation par tous les résidents du patrimoine culturel et artistique. Le programme privilégie le rapport à l'art et le rapport à soi et valorise le résident en lui permettant d'être un sujet acteur. L'hôpital devient ainsi un lieu d'échanges, de dialogue et de création.

Subvention 1 000 €.

Association Stand-Arts

L'Atelier Thérapeutique Artistique offre à des personnes en difficultés psychologiques une ouverture sur des

moyens d'expression et d'investissement. Il favorise et valorise la créativité individuelle avec l'aide des soignants qui accompagnent dans un processus de restructuration personnelle et celles des artistes qui suscitent l'intérêt et l'imagination tout en apportant un éventail de techniques. L'association Stand-Arts s'est donnée pour objectif non seulement d'animer les activités mais également de les ouvrir vers le monde extérieur.

Stand-Arts est une infrastructure reconnue et soutenue par le Centre Hospitalier (mise à disposition de soignants et du local) mais le matériel et les outils restent à la charge de l'Atelier. En 2013, l'association a souhaité pérenniser les ateliers de peinture, sculpture, radio.

Subvention 1 000 €.

Le Camion des mots

Le Camion des Mots, soutenu par le ministère de l'Éducation Nationale et par le ministère de la Culture et de la Communication, a accueilli les 4 et 5 février 2013, les enfants scolarisés du CE2 à la 3^{ème} (collèges de Plounéour-Menez et de Guerlesquin ainsi que les écoles primaires de ces deux cantons) pour une animation autour de la langue française, de ses pièges, de ses règles et de son histoire.

Cette action a été réalisée en concertation avec la sous-direction "Cohésion sociale" de Morlaix Communauté.

Montant total du projet : 1 707,90 € (prise en charge des transports des écoles primaires et de la moitié du coût total de la prestation pour les deux jours).

CRÉATION AUDIOVISUELLE ET NUMÉRIQUE

Association "Les Disques Anonymes "

En 2013, l'association "Les Disques Anonymes" a proposé un premier festival "VISIONS" (34 artistes se sont succédé), d'un lieu d'expositions et de projections et d'un espace dédié aux enfants avec la mise en place d'activités pédagogiques autour d'instruments de musique, de jeux en extérieurs.

Des activités originales comme le Burger Party ont également été proposées : une performance transdisciplinaire où Amaury's Kitchen a pu préparer un hamburger gastronomique et en parallèle, les couturières de Touch Couture ont livré la réplique exacte du hamburger.

Le festival s'est tenu du 9 au 11 août 2013 en baie de Morlaix sur le site de "Traon Nevez" en Plouezoc'h. Ce festival a été conçu en étroite collaboration avec le RESAM, l'ULAMIR-CPIE et la commune de Plouezoc'h.

Subvention 800 €.

Association "Filme-moi ta plume"

"Filme-moi ta plume" a pour objectif de favoriser la création audiovisuelle. Dans le respect des directives de l'Éducation Nationale et du Ministère de la Culture, les projets artistiques de l'association permettent l'intervention de cinéastes professionnels et de techniciens de l'audiovisuel auprès d'élèves. En 2013, l'association a sollicité un soutien de Morlaix Communauté pour :

- finaliser la production du film "L'Être filmé", un court-métrage qui place le paysage de l'agglomération de Morlaix au centre de son intrigue ;
- produire des copies du film au format des supports numériques demandés par les salles de cinéma ;
- organiser, en partenariat avec les salles de cinéma du territoire de Morlaix Communauté, des projections du court-métrage sur le territoire de Morlaix Communauté en présence de l'équipe du film ;
- mettre en place des ateliers de pratique artistique audiovisuelle dans un établissement scolaire de Morlaix Communauté (Collège aux Quatre Vent Lanmeur).

Subvention 1 000 €.

CULTURE BRETONNE

Morlaix Communauté a inscrit dans ses statuts "le soutien à la promotion et à la diffusion de la culture et de la pratique de la langue bretonne".

L'association KLT

Kerné Léon Treguer est une association ayant pour objectif la promotion de la langue et de la culture bretonne. Elle organise depuis plusieurs années des actions en direction des jeunes bilingues en proposant des camps de vacances : en 2013, l'association a proposé une randonnée à vélo entre Saint-Martin-sur-Ouest (56) et Glomel (22) du 21 au 27 juillet.

L'association KLT organise depuis plusieurs années le "Festival Tan Miz Du" qui se déroule d'octobre à décembre. De nombreuses manifestations viennent rythmer la vie du territoire et concernent chaque année entre 3 et 4 000 personnes.

KLT s'est également mobilisée afin de programmer des stages de musiques traditionnelles, de chant ainsi que de danse autour du fest-noz "Mont Da Zansal". Les stages ont été animés par des musiciens et chanteurs présents sur scène à l'occasion d'un grand fest-noz à Morlaix du 24 au 26 octobre 2013. Les personnes inscrites à ces stages pourront se familiariser avec les techniques de différents instruments, apprendre à structurer ou à harmoniser un morceau, travailler autour du chant traditionnel et d'enregistrements de collectages, apprendre à faire des

arrangements, développer leur style et interprétation personnelle.

Subvention 4 400 €.

Association "Kan Ar Bobl Botsorhel"

L'association "Kan Ar Bobl Botsorhel" a pour objet l'organisation de rencontres de terroir du "Kan Ar Bobl" ainsi que de promouvoir la langue et la culture bretonne (mélodies chantées, jouées, contes, groupes musicaux, kan a diskant etc.).

En 2013, l'association a souhaité organiser les 16 et 17 février à l'Espace socioculturel de Botsorhel, une rencontre du Trégor et de Haute-Cornouaille :

- samedi 16 février : veillée Dastum avec la participation des candidats aux sélections "Kan Ar Bobl" pour les catégories mélodies chantées, jouées et contes ;
- dimanche 17 février : concours scolaires puis fest-deizh avec la participation des candidats en Kan Ha Diskant et des groupes musicaux.

Subvention 200 €.

SOUTIEN À L'ÉDITION LOCALE

Acquisition d'ouvrages. Dons aux bibliothèques des communes du territoire. Montant total : 4 649,52 €

Éditions Françoise Livinec

L'association a souhaité publier en facsimile grandeur nature, un album de poèmes et de peintures créés par Tristan Corbière vers 1870 et perdus depuis : "Roscoff". L'album comprendra un cahier critique de Benoît Houzé, avec la contribution d'André Cariou, ancien conservateur du Musée des Beaux-Arts de Quimper.

Cet album fait partie du patrimoine littéraire et artistique du Finistère. Il témoigne de recherches artistiques très avancées (vers livres, collages, déchirures, parodies). Il prend pour objet le Finistère et met en valeur sa culture et ses habitants.

Subvention 1 000 €.



© Éditions Françoise Livinec

SENSIBILISATION À LA CULTURE SCIENTIFIQUE

Le Café des Sciences

L'association a pour objet de sensibiliser le public à la culture scientifique touchant en particulier à l'environnement, au développement durable, à la prévention en matière de santé. Elle organise des conférences-débats dans des cafés des communes du Pays de Morlaix. L'entrée des conférences est gratuite. L'association prend à sa charge les frais de déplacement et d'hébergement des conférenciers. En 2013, six séances de diffusion de la culture scientifique et trois rencontres scientifiques/jeunes collégiens ou lycéens ont été proposées.

Subvention 350 €.



Abeilles et pesticides : nouvelles découvertes © Café des sciences

PATRIMOINE

Participation aux journées du patrimoine

Les journées du patrimoine ont eu lieu les 14 et 15 septembre, le thème national pour 2013 était le suivant : "1913-2013, cent ans de protection".

Dans le cadre de ces journées, Morlaix Communauté a édité comme chaque année une plaquette recensant les sites de visites de patrimoine ainsi que les animations prévues par les différents partenaires.

Coût de l'opération : 5 387,22 €.

Parc botanique de Susicinio

En application du contrat d'occupation temporaire conclu en 2008 et renouvelé en 2010 avec le Conseil Régional, Morlaix Communauté peut confier à un tiers l'entretien, le gardiennage et la gestion de



l'accueil du public du parc botanique de Suscinio. Une convention d'objectifs a été formalisée entre la collectivité et l'association Ulamir-CPIE pour l'accueil du public et l'animation du parc pendant la saison estivale, avec des tarifs accessibles aux familles.

Subvention d'équilibre de 3 000 €.

Centre des Monuments Nationaux

Le Cairn de Barnenez appartient au réseau des monuments nationaux. Il organise chaque année, durant les vacances scolaires, une dizaine de journées consacrées à la démonstration de techniques préhistoriques. Il s'agit d'ateliers interactifs destinés à un large public réalisés par des professionnels confirmés (archéologues, animateurs, etc.).

En 2013, le CMN souhaite initier le renouvellement de la médiation et élargir le calendrier d'animations en :

- présentant au public les travaux graphiques des enfants de Plouezoc'h illustrant le patrimoine mégalithique de leur territoire et faisant office d'introduction à la période néolithique ;
- organisant le week-end des 12 et 13 octobre prochains sur le site du Cairn : le rendez-vous "Monument jeu d'enfant". Le grand Cairn de Barnenez invite les enfants à la découverte d'une technique préhistorique : le polissage de la pierre pour réaliser une parure. À l'aide d'outils

simples, un animateur proposera une séance dédiée à la conception d'un pendeloque, en s'inspirant des modèles attestés à la Préhistoire.

Subvention 3 000 €.

© CMN



EPCC Chemins du patrimoine en Finistère

L'EPCC Chemins du patrimoine en Finistère assure l'animation et la valorisation des cinq sites patrimoniaux que sont l'Abbaye du Relec, les Châteaux de Kerjean et de Trévarez, le Manoir de Kernault ainsi que l'Abbaye de Daoulas.

La mise en place d'une offre permanente d'interprétation de chaque site et la programmation culturelle annuelle dans le cadre d'une nouvelle politique des publics visant à renforcer les liens intergénérationnels, constituent les lignes de force du nouveau projet culturel de l'EPCC. Un programme d'expositions, de spectacles, de concerts favorise des approches multiples et sensibles en résonance avec le monde actuel.

Morlaix Communauté peut trouver à plus d'un titre un intérêt pour l'apport indéniable du site du Relec sur son territoire, notamment en termes culturel et touristique.

Subvention 2 500 €.

Association culturelle de Plougouven

L'association "ACP" a organisé une manifestation à Plougouven dans le cadre du centenaire de la mort du sculpteur Yann Larhantec né à Plougouven le 30 mai 1829 et décédé à Landerneau le 11 janvier 1913.

Afin de faire découvrir un artiste disparu qui a laissé, par ses sculptures de pierre en Bretagne, un patrimoine artistique important, l'association, en partenariat avec la mairie de Plougouven, a proposé le 1^{er} et 2 juin 2013 :

- une conférence sur la pierre de Kersanton et son utilisation dans la sculpture en Bretagne ;
- une conférence sur Yann Larhantec, l'homme et son message en Bretagne ;
- une démonstration par des sculpteurs de pierre de cet art ;
- une exposition de photos des œuvres de Yann Larhantec dans l'ossuaire et la chapelle ;
- une manifestation théâtrale ;
- une visite commentée de l'enclos paroissial de Plougouven.

Subvention 700 €.

MUSÉOGRAPHIE

En 2013, Morlaix Communauté a choisi de soutenir les petites infrastructures muséographiques de son territoire en leur attribuant une subvention de 2 500 € visant à soutenir des actions de qualité (expositions temporaires, animations à l'attention de tous les publics).

Musée maritime de Carantec

Subvention attribuée 2 500 €.

Musée du Loup

Subvention attribuée 2 500 €.



Salon du Livre "Le Loup dans l'encrier" © Christian Martin-Télégramme

Musée Le Village Breton de Plouigneau

Subvention attribuée 2 500 €.

INVESTISSEMENT

Maison Penanault

Le Conseil Communautaire du 30 mars 2009 a approuvé :

- le principe de l'acquisition par Morlaix Communauté de la Maison Penanault située 10 Place Charles de Gaulle, à mi-chemin entre le centre ancien de Morlaix et le site portuaire de la manufacture, pour installer dans cet hôtel urbain du XVI^{ème} siècle, inscrit au titre des Monuments Historiques, l'office de tourisme communautaire, en y associant des espaces de présentation et d'interprétation du patrimoine et des paysages de notre territoire labellisé Pays d'Art et d'Histoire,

- le lancement de l'étude de programmation architecturale du site.

Ce programme a été inscrit :

- au Contrat de Territoire avec le Conseil Général au titre de l'enjeu 2 "renforcer le rayonnement et le dynamisme économique du territoire" thématique 2 "valoriser la richesse du patrimoine culturel et touristique de la Baie de Morlaix aux Monts d'Arrée",

- au Contrat de Pays 2006-2012 avec le Conseil Régional.

Une première pré-étude diagnostique portant sur le contexte patrimonial et culturel, les enjeux et les objectifs du projet, a été conduite par Madame Céline Mahieux, spécialiste des questions de patrimoine, qui a restitué cette étude en septembre 2009. Un comité de pilotage a suivi l'évolution du dossier.

À l'issue des travaux de ce comité de pilotage, il a été proposé au Conseil de Communauté de créer à la Maison Penanault une maison du tourisme et du patrimoine, outil de rayonnement servant la politique touristique culturelle et patrimoniale communautaire, associant à l'office du tourisme un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), lieu de découverte de l'offre patrimoniale de l'ensemble du territoire répondant par



ailleurs aux préconisations liées au label "Pays d'Art et d'histoire".

Un scénario de présentation du patrimoine du territoire a été écrit afin d'être intégré à la programmation architecturale.

Un architecte programmiste, ancien architecte conseil des Musées de France, Monsieur Patrice Robaglia a conduit une étude de programmation architecturale pour les travaux de restauration et d'agencement de la Maison Penanault, en vue d'y installer l'office de tourisme communautaire et le CIAP, étude achevée à la fin de l'année 2011.

Les grandes orientations de la programmation ainsi que le synopsis de l'exposition permanente ont été approuvés par délibération n° D11-141 du 11 juillet 2011.



Les consultations pour le recrutement d'un scénographe ainsi que d'un architecte du patrimoine ont été lancées en début d'année 2012. L'agence De Ponthaud et les scénographes de l'agence Fouet-Cocher ont été retenus.

Une demande de permis de construire a été déposée auprès de la Ville de Morlaix le 29 juin 2012.

Sollicitation des aides financières à la réalisation de projet : État (aide au dispositif CIAP), Région (Contrat de Pays), Département (Contrat de territoire), Mécénat.

Les travaux ont débuté début 2013. La livraison, l'ouverture et l'inauguration sont prévues courant 2014.

Requalification du Musée de Guimaëc

Le projet de requalification du musée rural du Trégor de Guimaëc a été inscrit dans le contrat de territoire 2010-2016 liant Morlaix Communauté et le Conseil Général du Finistère en sa qualité d'équipement structurant du territoire.

Soucieuse de l'avenir des collections et de la valorisation de son patrimoine, la commune de Guimaëc a donc lancé, en concertation avec ses partenaires institutionnels, une réflexion sur le devenir du musée rural du Trégor.

En 2012, un prestataire a été chargé de définir le parcours muséographique avec une scénographie simple permettant la valorisation des collections et en facilitant l'interprétation, d'établir les grandes orientations du Parcours Scientifique et Culturel du futur établissement en mettant en exergue les questions de l'inventaire des collections, des politiques d'acquisition, des actions pédagogiques ainsi que des politiques des publics.

En 2013, un prestataire chargé de la programmation muséographique pour la redéfinition du musée du Trégor a été retenu. Il a effectué sa mission de septembre 2013 à janvier 2014.

Coût total de l'étude : 9 123,42 €.

Musée du Loup

Dans le cadre du projet de requalification du Musée du Loup inscrit dans le Contrat de Territoire, Morlaix Communauté a fait le choix de prendre à sa charge la maîtrise d'ouvrage de l'étude préliminaire au projet.

Un prestataire chargé de l'étude de programmation scientifique du parcours de visite du Musée du Loup a été retenu. Il a effectué sa mission de mars 2013 à juillet 2013. Un compte rendu circonstancié a été rendu et validé par les partenaires financiers et institutionnels en juillet 2013.

Coût de l'étude : 8 401 €.

Musée maritime de Carantec

Dans le cadre du projet de requalification du Musée maritime de Carantec inscrit dans le Contrat de Territoire, Morlaix Communauté a fait le choix de prendre à sa charge la maîtrise d'ouvrage de l'étude préliminaire au projet.

Un prestataire chargé de l'élaboration d'une étude préalable au Projet Scientifique et Culturel a été retenu. Il a effectué sa mission de février 2013 à mai 2013. Un compte rendu circonstancié a été rendu et validé par les partenaires financiers et institutionnels fin mai 2013.

Coût de l'étude : 9 600 €.

Espace des Sciences et Mémoire ouvrière et industrielle de la Manufacture des Tabacs

Dans le cadre de la reconversion de la Manufacture des Tabacs, il a été prévu l'implantation d'une antenne de l'Espace des Sciences de Rennes associant culture scientifique et patrimoine industriel.

Afin de concevoir l'implantation de l'Espace des Sciences associée à un parcours d'interprétation muséographique présentant le patrimoine industriel et la Mémoire Ouvrière, Morlaix Communauté, considérant que la réalisation du projet de l'Espace des sciences concourt à une mission d'intérêt général visant notamment à "donner

les clés de compréhension des enjeux technologiques sur un territoire toujours plus innovant", a conclu une convention de partenariat avec l'Espace des sciences pour une assistance à l'ingénierie (mise à disposition d'un personnel de l'Espace des Sciences).

Coût de la mission 2013 : 55 000 €.

Fondation du Patrimoine



La Fondation du Patrimoine Bretagne a été créée en 2000. C'est un organisme indépendant, à but non lucratif et reconnu d'utilité publique. La Fondation du Patrimoine calque son organisation et ses actions sur le principe de sauvegarde du patrimoine régional. Il s'agit du seul organisme national habilité par le Ministère de l'Economie et des Finances pour valider des exonérations fiscales accordées aux propriétaires privés et redistribuer des fonds publics pour aider les collectivités locales dans des projets de restauration du patrimoine. La Fondation du patrimoine est partenaire des collectivités locales, des associations, des entreprises et des particuliers. Elle met à disposition ses compétences techniques pour conseiller et orienter dans les projet ainsi que trois outils financiers distincts : le label fiscal, la souscription, la subvention et le mécénat d'entreprise.

La Fondation du Patrimoine a soutenu 265 projets de restauration pour des particuliers ou des communes. L'ensemble de ces projets représente une commande globale de 23 millions d'euros pour les entreprises du bâtiment, 12,5 millions d'aides fiscales et 1 million de subventions.

En 2011, Morlaix Communauté a conventionné avec la Fondation du Patrimoine (convention de partenariat 2011-2013) et en est devenue adhérente. Le coût de l'adhésion annuelle s'élève à 1 000 €. Pour ce qui concerne la convention, Morlaix Communauté s'engage à verser jusqu'à 3 000 € par an en fonction de l'obtention des labels sur son territoire le temps de la convention.

Montant de l'adhésion : 1 000 €.

Labellisation en 2013 : 3 343 €.

Aide à la restauration du petit patrimoine non-classé

- Restauration sur les dômes et le garde-corps du clocher de Lannéanou : 10 000 € ;
- Reconstruction de la voûte de la chapelle Sainte-Marguerite d'Henvic : 2 059,51 € ;
- Travaux de conservation de la chapelle Saint-Michel de Plourin-Lès-Morlaix : 10 000 € ;
- Restauration de trois bannières et de deux reliquaires au Ponthou : 4 447,75 € ;
- Restauration d'un vitrail de la chapelle Callot et d'un four à goémon de l'île Callot à Carantec : 978,80 € ;
- Restauration à l'église Saint-Pierre de Plouégat-Moysan : 2 630,21 € ;
- Restauration de deux lavoirs, d'une fontaine et mise en valeur du mur d'enceinte de l'église de Locquénolé : 5 250 €.

Soit un total de 35 366,27 €.

Comité de la Maison du Peuple

D'importants travaux de sauvegarde des bâtiments du "Comité de la Maison du Peuple" situés "1 impasse de Tréguier" à Morlaix, s'imposent aujourd'hui. Les collectivités sont sollicitées pour aider l'association pour ce programme de travaux (rénovation des façades et toitures).

En accord avec le Conseil Général, il a été envisagé d'intégrer le programme de travaux dans la prochaine phase du Contrat de territoire.

Cependant, pour que le projet puisse intégrer ce contrat, il a fallu réaliser une préétude architecturale dans le but d'identifier avec précision le travail à réaliser : coût de cette étude : 19 997,12 €.

Montant de l'aide : 9 998,56 €.

Cairn de Barnenez

Suite à la découverte de peintures préhistoriques inédites conservées à l'intérieur du grand Cairn de Barnenez, un approfondissement des investigations a été programmé. Cette découverte majeure éclaire d'un jour nouveau la réalité de l'art mégalithique régional et ouvre de nouvelles perspectives sur l'ensemble de la façade atlantique de l'Europe. Il s'agit d'un projet de collaboration internationale impliquant plusieurs institutions françaises et espagnoles, eu égard aux savoirs acquis dans la péninsule ibérique depuis une dizaine d'années dans ce domaine. Les travaux du CNRS seront exploités pour la valorisation du site.

Montant de l'aide à l'opération : 7 500 €.

Lecture publique : aide à l'investissement - bibliothèques

Dans le cadre de sa politique de soutien à la lecture publique, Morlaix Communauté a proposé d'instaurer une aide à l'investissement pour les projets de création ou de rénovation de bibliothèques ou de médiathèques inscrits au Contrat de Territoire 2013-2016 :

- création d'un pôle culturel à Saint-Martin-des-Champs : 50 000 € ;
- création d'une médiathèque à Plougonven : 50 000 € ;
- création d'une bibliothèque à Plouégat-Guérand : 29 867,28 € ;
- création d'une bibliothèque au Cloître-Saint-Thégonnec : 14 652 €.

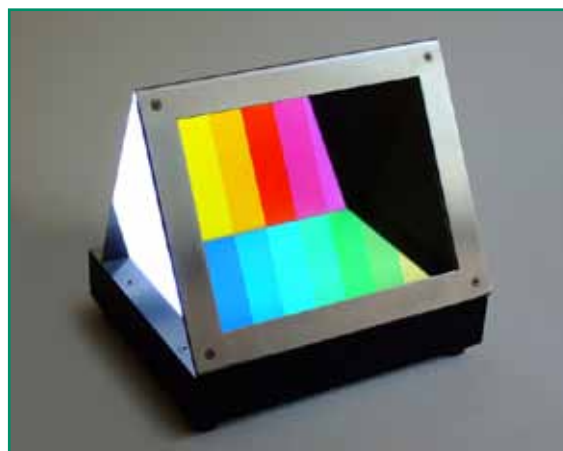
Soit un total de 144 519,28 €.

Artothèque

Afin de soutenir la création artistique locale et de constituer un petit fond artothèque visant à venir nourrir des expositions permanentes ou temporaires dans les locaux communautaires ainsi qu'à être mis à disposition pour les événements de partenaires, le service Culture et Patrimoine consacre un budget à l'acquisition d'œuvres d'artistes. Ainsi en 2013, Morlaix Communauté a fait l'acquisition de l'œuvre de Flavien Théry "Les contraires", présentée dans le cadre de l'exposition "Spéculaire" organisée par les Moyens du Bord (du 13 juillet au 15 septembre 2013).

Cette œuvre, qui associe création artistique et techniques de l'optique, symbolise la vocation de la Manufacture à accueillir culture scientifique (avec l'Espace des Sciences) et activités artistiques.

Montant total des acquisitions : 3 600 €.



SERVICE TOURISME

Dans le cadre de sa compétence économique et touristique, Morlaix Communauté mène une politique volontaire de développement touristique.

Actions culturelles et mise en valeur du patrimoine contribuent également au rayonnement de notre territoire.

Le conseil de communauté du 9 juillet 2007 a délibéré sur la définition de l'intérêt communautaire en matière de compétence touristique et notamment sur sa capacité à instituer tout organisme local du tourisme chargé de mettre en œuvre la politique touristique.

L'EPIC "Maison du Tourisme Baie de Morlaix - Monts d'Arrée" a été créé par délibération en conseil de communauté le 19 décembre 2007 pour une mise en œuvre effective au 1^{er} février 2008.

La Maison du tourisme a mené une réflexion sur la mise en œuvre de l'accueil touristique sur le territoire de Morlaix Communauté.

Les conseils municipaux se sont prononcés, dans leur majorité (28 communes), sur le transfert de la compétence tourisme (accueil, information et promotion touristique) à Morlaix Communauté.

Versement d'une subvention à l'EPIC de 830 000 €.

Le Château du Taureau

Une convention de partenariat entre la CCI et Morlaix Communauté a été renouvelée en 2013. La CCI de Morlaix, maître d'ouvrage de l'opération de valorisation du Château du Taureau, sollicite une participation financière des partenaires au titre du partage du déficit d'exploitation lié à l'ouverture du site au public.

Morlaix Communauté a apporté un soutien financier de 30 000 €.

Pays d'Art et d'Histoire

Le Pays d'Art et d'Histoire du Pays de Morlaix existe depuis 2006. Des visites guidées sont proposées par le PAH. Il intervient également à la demande des collectivités sur des thématiques diverses : scénarisation du futur Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine de la Maison Penanault, valorisation du patrimoine autour du futur pôle d'échange multimodale, demandes spécifiques sur certaines communes... Deux thématiques majeures

ont été identifiées pour les prochaines années : les enclos paroissiaux et le patrimoine maritime.

Subvention de 28 193,50 €.



À Fer et à Flots

L'association "À Fer et à Flots" créée en 2000 a pour objet d'organiser des circuits de découverte de la Baie de Morlaix en train et en bateau. Il s'agit pour l'association de faire découvrir le patrimoine et de mettre en relation les acteurs économiques et touristiques. Les activités de l'association se déroulent tout au long de l'année et visent tous les publics (individuels, groupes, scolaires, associations, centres de loisirs).

Subvention de 4 000 €.



Association À Mi-Chemins

L'association À Mi-Chemins a pour objet d'animer et de promouvoir l'activité VTT dans les Monts-d'Arrée et le Pays de Morlaix. Elle organise trois grandes manifestations par an (le Championnat de Bretagne X country, la Coupe de Bretagne de Descente, Randonnée La Printanière). L'association organise des stages, diverses manifestations, des randonnées et entretient à l'année les circuits de randonnées.

Subvention de 3 500 €.

Taxe de séjour communautaire

La taxe de séjour communautaire est applicable sur les 28 communes du territoire de Morlaix Communauté depuis le 1^{er} janvier 2012 par délibérations du 3 octobre 2011 et du 17 décembre 2012. À Morlaix Communauté, un service "Taxe de Séjour", se substituant aux communes, a été mis en place pour sa gestion. Le double régime a été adopté :

- le régime du forfait. Il s'applique pour les locations saisonnières à la semaine sur la période du 15 juin au 15 septembre ; sont concernés : les meublés de tourisme et les ports de plaisance (bateaux de passage) ;
- le régime au réel. Il s'applique pour les locations à la nuitée sur la période du 1^{er} avril au 31 octobre, sont concernés : les hôtels, les campings, les résidences de tourisme, les chambres, les gîtes d'étape, les auberges de jeunesse et les centres de vacances (autres que colonies).

Signalisation touristique

Morlaix Communauté et la Maison du tourisme, en charge du développement et de l'accueil touristique sur le territoire, souhaitent compléter le dispositif de signalisation des équipements et sites touristiques majeurs par le biais de panneaux d'animation.

Afin d'améliorer la visibilité et la fréquentation de différents sites, une signalisation valorisante et réglementaire a été implantée.

Montant du projet 2013 : 5 506,38 €.

Rénovation des offices de tourisme

Les structures d'accueil des visiteurs sur le territoire communautaire se modernisent peu à peu. En 2013, l'office de tourisme de Locquirec a été rénové. Un nouvel office de tourisme a été créé à Saint-Thégonnec entre le parking de Park-an-Illiz et l'enclos paroissial. Ces rénovations, accompagnées par la démarche qualité engagée par l'office de tourisme communautaire (la Maison du Tourisme), devraient permettre à celui-ci d'obtenir en 2014 le classement en catégorie 1, le plus élevé, garant pour les visiteurs de l'excellence de l'accueil qui leur est réservé.

Implication financière : 38 248,18 €.

La structuration du développement et de l'accueil touristique, mise en place en 2008 et poursuivie en 2009, est le point de départ de l'implication directe de Morlaix Communauté dans le tourisme. Désormais, la Maison du tourisme met en œuvre la politique touristique communautaire, en concertation avec les professionnels et les acteurs locaux, et en partenariat avec les autres partenaires de la filière. Le territoire de Morlaix Communauté a été le premier, à cet échelon, en Finistère à s'organiser de cette manière : le dispositif a été opérationnel le 1^{er} janvier 2009.



SOUS-DIRECTION COHÉSION SOCIALE

Le social, c'est l'art de vivre ensemble, de faire société.

Le projet politique social développé dans une collectivité doit viser l'égalité et l'équité entre les habitants et les territoires, développer des espaces d'expression, des démarches d'éducation populaire (éducation informelle). Il s'inscrit donc dans des actions collectives, sans mettre de côté les spécificités des publics, et en ayant un regard particulier sur les personnes les plus en difficulté dans notre société. Le projet politique social doit viser la transformation sociale pour un quotidien amélioré pour tous.

Les inégalités sociales existent en tout point du territoire communautaire. La cohésion sociale s'adresse à tous les habitants de Morlaix Communauté, avec une attention particulière en direction des personnes les plus fragilisées. L'intérêt et l'implication des habitants sont les moteurs de la cohésion sociale.

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale signé début 2007, renouvelé par avenant pour 2011/2014, a mobilisé 395 572 € sur l'année 2013 par les financements conjoints de l'État, du Conseil Général, de la Caisse d'Allocations Familiales du Nord Finistère, de la ville de Morlaix et de Morlaix Communauté. Le DRE, Dispositif de Réussite Éducative, géré par le CCAS de Morlaix a bénéficié de 129 529 € de crédit.

Les instances décisionnelles se sont réunies les 10 et 11 avril et 10 octobre. Ces séances ont permis l'examen et la validation de 36 projets d'actions.

Pour la grande majorité, les projets émanent d'associations. Dans chaque projet, la participation des habitants est recherchée pour l'élaboration et le déroulement de l'action. Le public prioritaire est domicilié dans les quartiers de la ville de Morlaix.

L'aide à la formalisation des projets est apportée par le service Cohésion Sociale qui participe également à l'évaluation de chacune des actions menées. Les moyens financiers accordés favorisent l'expérimentation et

l'innovation. Leur éventuelle reconduction est soumise à leur adaptation en fonction des résultats observés.

En matière d'éducation, les axes d'intervention ont porté sur l'accès aux loisirs, à la culture, à la découverte de l'environnement, le soutien à la parentalité, l'accompagnement à la scolarité, l'accès aux soins, l'aide à l'expression.

Sur la thématique habitat, cadre de vie, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale permet de soutenir les actions des centres sociaux, des structures d'animation et des comités de quartier. D'accompagner la requalification des copropriétés dégradées, de participer à la commission Intercommunale Logement, et d'aider à la mise en place du fonds pour propriétaires impécunieux.

De co-animer l'Organisation Partenariale Locale pour le Logement des ménages défavorisés (OPALL).

Dans le domaine de l'insertion, il s'agit de lever les freins à l'emploi : mobilité, accueil petite enfance, accès à la formation, aide à la création d'activités, droit au logement. L'insertion sociale et professionnelle est un enjeu majeur du service Cohésion Sociale, véritable levier pour contribuer à sortir les publics de la précarité et du statut de demandeur d'emploi.

La politique de la collectivité en matière d'insertion vise à susciter, soutenir et développer des dispositifs d'accompagnements personnalisés pour favoriser le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté en mettant en cohérence les acteurs et les actions.

Ces actions sont le plus souvent portées par des structures associatives ou des dispositifs soutenues par la Cohésion Sociale.

En 2013, ces actions ont principalement consisté à :

- Développer les offres d'emploi pour offrir plus d'outils aux structures d'insertion par l'activité économique (Proséco, l'ART, Tildé,...).
- Améliorer l'attractivité des métiers dits "en tension" (bâtiment, industries, agroalimentaire, restauration,...).
- Travailler à l'élaboration de dispositifs innovants (installation de jeunes en milieu rural, création d'une ressourcerie).
- Lutter contre les freins à l'emploi (plateforme de mobilité, accueil petite enfance, lutte contre l'illettrisme, lutte contre la fracture numérique, accès et maintien dans le logement).
- Soutenir les structures et les acteurs travaillant à la lutte contre les exclusions (les Chiffonniers de la joie, les Resto du cœur).

- Accompagner le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) sur le territoire.

En lien avec le Service Public de l'Emploi Local (SPEL, réunions mensuelles en sous-préfecture) et le Comité de Pays de Lutte contre les Exclusions (Conseil Général), dans le cadre du Contrat de Territoire et du Pacte Territorial d'Insertion, la mission insertion de la Cohésion Sociale analyse les besoins et évalue les réponses apportées et à apporter localement en matière d'insertion par l'activité économique.

L'insertion est également un des axes développé dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée entre Morlaix Communauté et la Caf ; en 2013, la mission insertion a animé avec la Caf un groupe de travail regroupant les partenaires de l'insertion et les partenaires sociaux, dont l'objectif est de favoriser l'accès et le maintien dans le logement, l'insertion professionnelle et l'accès aux soins pour les bénéficiaires des minimas sociaux.

Les projets retenus sur la thématique de la prévention et de la citoyenneté ont porté sur la lutte contre les addictions, la prévention de la récidive, la lutte contre les violences intra-familiales.

Ces actions s'inscrivent dans le plan départemental de prévention de la délinquance et dans le Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance et de Sécurité (CISPD).

En 2013, de nouvelles actions ont été mises en œuvre dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale :

- Accès à la culture (Association Danse à tous les étages).
- Bureau d'aide aux victimes : jeunes et personnes de plus de 60 ans (Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles - CIDFF).
- Action socio-éducative Gens du Voyage (CCAS de Morlaix).
- Soutien au Volley Club de Morlaix.
- Soutien à la classe relais de Morlaix.

Au titre de la cohésion sociale

Hors Contrat Urbain de Cohésion Sociale, la communauté d'Agglomération a développé des partenariats et des soutiens aux associations pour un montant de près de 308 000 €.

- ASAD (Association pour le Soutien aux Adultes en Difficultés).
- ADESS (Association de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire).
- Saint Vincent de Paul.
- Secours populaire.
- Restaurants du cœur (association caritative).
- L'association Queffleuth et Bélizal.
- Don Bosco - Relais Assistantes Maternelles, Loustic Bian.

- ADDESKI (Lutte contre l'illettrisme).
- Printemps des générations (Prix à l'initiative des jeunes créateurs d'emploi ou d'activités innovantes en milieu rural).
- RESAM (Réseau de Soutien aux Associations du Pays de Morlaix).
- D'Place.
- Pôle Emploi et le CIDFF pour la mise en place du D.A.V.E., (Dispositif d'Accompagnement Vers l'Emploi), permettant un accompagnement individuel des personnes éloignées de l'emploi pour retrouver un emploi durable.
- Point Santé Don Bosco.
- Association L'Embellie.
- Association WART.
- Chiffonniers de la Joie.
- Les Centres sociaux.
- L'association FAVEC (Face au Veuvage, Ensemble Continuos), l'association de veufs et de veuves civils.

Autres partenaires :

- Tildé.
- Don Bosco.
- IBEP.
- ART.
- Mission Locale.

L'Observatoire social

Il a pour mission de :

1. construire et proposer un choix pertinent d'indicateurs,
2. assurer la mise à jour de la base de données dans les meilleurs délais par la collecte régulière des informations,
3. proposer une interprétation annuelle des données brutes,
4. animer les groupes d'analyses partagées des informations,
5. rédiger et mettre à disposition des partenaires des publications (tableaux de bord, diagnostics territoriaux, fiches thématiques, rapports de synthèse, analyses sectorielles...) comportant des données, des graphiques, des cartes et des analyses incluant des hypothèses,
6. participer à la demande à la restitution des données et analyses lors de réunions d'information.

Sur l'année 2013, Les travaux engagés l'année passée sur les jeunes ainsi que sur le décrochage, en partenariat avec la Mission Locale, se sont poursuivis.

Petite enfance

La communauté d'Agglomération met en œuvre trois dispositifs de soutien à l'accueil de la petite enfance.

- Fonds de concours de 25 % maximum des investissements à destination des communes en tant que maître d'ouvrage dans la limite d'un plafond de 7 300 € par place créée.

- Des bonifications sont possibles sur des critères environnementaux.
- Aides au fonctionnement : 25 % du reste à charge du gestionnaire afférentes à l'offre de service en horaires élargis (avant 7h30, après 7h30 et le samedi).
- Une subvention de fonctionnement est attribuée à l'association Don Bosco (Enjeux d'enfance) désormais gestionnaire de la halte garderie itinérante Loustic Bian et du Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM), deux services intervenant sur l'ensemble du territoire communautaire.

Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF

Depuis 2009, par délibération du Conseil de Communauté en date du 16 novembre 2009, la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère et Morlaix Communauté sont signataires d'une Convention Territoriale Globale officialisant et formalisant une collaboration déjà étroite et appelant à développer des actions dans les domaines suivants :

- Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.
- Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.
- Accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie.
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.

À l'issue de cette convention, les 24 actions engagées sur l'ensemble de la période ont été évaluées.

Les points forts retenus sont :

- une meilleure lisibilité et légitimité du partenariat ;
- une structuration efficace (sur l'accompagnement scolaire notamment) ;
- une aide à la mobilisation des acteurs et à l'efficacité ;
- une cohérence territoriale et dans les actions ;
- une aide à la décision pour les collectivités ;
- un motif d'engagement supplémentaire (notamment sur les campagnes d'accès aux droits).

Les points faibles ont été aussi soulignés :

- Des moyens inégaux entre les deux institutions.

Au regard des effets bénéfiques de la collaboration renforcée entre les deux partenaires, une nouvelle convention a été signée le 22 février 2013 pour la période 2013/2016.

→ **Axe 1 : Favoriser l'épanouissement de chaque enfant et de chaque jeune du territoire en leur permettant d'avoir une place et un rôle dans la vie locale.**

Objectif 1 : Accompagnement des acteurs locaux dans leur réflexion et favoriser la qualité de l'accueil des enfants et des parents au sein des structures. Profiter de

ces lieux relais pour amener une réflexion globale sur la place de l'enfant et de la famille sur des temps de loisirs. Favoriser l'accès pour tous dans les ALSH.

Objectif 2 : Permettre aux jeunes d'avoir une place sur leur territoire.

→ **Axe 2 : Développement de la vie sociale et amélioration du cadre de vie sur Morlaix Communauté avec la participation des habitants.**

Objectif 1 : soutien à la fonction parentale.

Objectif 2 : soutien aux projets sociaux.

Objectif 3 : soutien à la vie associative.

Objectif 4 : faciliter l'accès aux droits/ lutte contre les freins à l'emploi.

→ **Axe 3 : Maintenir une veille permanente et accompagner les projets en direction de l'accueil de la petite enfance.**

Objectif 1 : Favoriser la diversité des accueils du jeune enfant sur le territoire.

Objectif 2 : Favoriser la qualité des services en matière de petite enfance, maintenir la qualité de l'information, accompagner les familles dans leur choix de mode d'accueil.

Le comité de pilotage est l'instance politique de suivi de la CTG. Il est copiloté par la vice présidente à la cohésion sociale de Morlaix Communauté et la représentante du Conseil d'administration de la Caf du Finistère. Il se réunira trois ou quatre fois sur la durée de la convention, il délègue la mise en œuvre à un comité technique.

Clauses d'insertion dans les marchés publics :

Afin de développer l'offre d'insertion sur le territoire, Morlaix Communauté conventionne depuis 2009 avec le Conseil Général du Finistère pour la mise en œuvre des clauses d'insertion dans les marchés publics du Pays de Morlaix.

L'objectif du dispositif est de permettre à des personnes éloignées du marché du travail d'accéder à l'emploi, en leur réservant des heures de travail au sein des entreprises attributaires de marchés publics.

Ces heures sont proposées sous forme d'offres d'emploi aux partenaires de l'emploi et de l'Insertion par l'Activité Économique à destination de leurs publics : Dispositif d'Accompagnement Vers l'Emploi, référente IAE de Pôle emploi, Mission locale, CDAS, Sato Intérim, ART, atelier d'insertion l'Envers du Décor...

En 2013, sept maîtres d'ouvrage ont inclus des clauses dans leurs marchés.

Quelques exemples de marchés "clausés":

- Marché d'affranchissement du Conseil Général, avec 4 postes de facteurs.

- DSP Transport du Conseil Général, avec 2 postes de conducteurs de cars scolaires.
- Aménagement de la Plateforme rail/route à Kériveren (Morlaix Communauté).
- Suppression du passage à niveau à Pleyber-Christ (SNCF).
- Construction d'un centre multi accueil (Saint-Thégonnec).
- Réalisation d'une médiathèque et d'une mairie (Plougouven).

Ces actions d'insertion ont permis d'attribuer 11 783 heures de travail à 33 personnes qui étaient particulièrement fragilisées dans leur recherche d'emploi. 24 entreprises, majoritairement implantées sur le Pays de Morlaix, ont réalisé ces heures d'insertion.

Depuis le mois d'octobre 2013, le poste de chargé de mission clause d'insertion est passé à temps complet.

ATELIER SANTÉ VILLE

Depuis 2008, l'Atelier Santé Ville contribue à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé sur Morlaix Communauté. Pour cela, l'Atelier Santé Ville défend une politique de promotion de la santé encourageant des actions offrant à chacun le désir et la capacité de faire des choix éclairés pour sa santé et son bien-être.

En 2013, l'activité s'est poursuivie autour des objectifs suivants

- Soutenir tout acteur dans le développement de démarches de promotion de la santé, associant les populations concernées (appui spécifique au développement d'actions sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville).
- Conforter la dynamique de travail en réseau en éducation pour la santé afin de favoriser des pratiques d'interventions concertées et cohérentes (groupes de travail, formations, outils d'interconnaissance...).
- Structurer le travail en réseau dans le champ de la santé mentale : coordination du Conseil Local de Santé Mentale.
- Assurer l'animation locale du Contrat Local de Santé 2012-2014.

Les actions mises en œuvres en 2013 :

→ Hygiène de vie

Actions dans les écoles :

- Action de **prévention sur les poux** : diffusion d'une plaquette de prévention dans les 15 écoles du territoire.
- Interventions sur **l'hygiène bucco-dentaire** auprès de l'ensemble des élèves de CP du territoire par les infirmières scolaires ou la CPAM.

Conférence sur les **maladies cardio-vasculaires** avec la Mutualité Française Bretagne, la CPAM, Siel Bleu, : 55 personnes présentes.

→ Addictions

- Co-animation du réseau **alcool et grossesse** avec l'IREPS : actualisation d'une plaquette à destination des professionnels pour améliorer les prises en charge.
- **"Café parents en entreprise"** à Brit air avec le CSAPA.
- Intervention sur la **réduction des risques en milieu festif** : fête de la musique et festival Panoramas.



- Défi Morlaisien octobre 2013 : **"l'alcool une drogue comme une autre ?"** : forum, film débat, soirée débat, sorties collectives...

→ L'équilibre alimentaire

- Table ronde **"l'alimentation de nos enfants"** avec le service prévention des déchets de Morlaix Communauté : 50 personnes présentes.
- Soutien au programme "Nutrimut" **d'accompagnements d'adultes en surpoids ou en situation d'obésité** en lien avec la Mutualité Française Bretagne (ateliers de 15 personnes pendant 3 mois).
- Accompagnement des **ateliers cuisine** mis en œuvre dans les centres sociaux (ti an oll et carré d'as).
- Soutien à la semaine **"Mouv'Eat"** de la ville de Morlaix du 18 au 24 novembre 2013.

→ La santé mentale

Le Conseil Local de Santé Mentale :

1^{ère} Assemblée plénière le 23 janvier : 80 personnes présentes, une bonne mobilisation, qui a officialisé l'engagement des partenaires .

Deux axes de travail ont été retenus pour 2013 :

- la construction d'une formation pluridisciplinaire en santé mentale,
- la construction d'une instance de gestion de situations individuelles complexes.

Les groupes de travail ont réunis de nombreux partenaires : Centre Hospitalier des Pays de Morlaix (service social et secteurs de psychiatrie – cadres de santé), Groupe d'Entraide Mutuelle, Union Nationale de Familles et amis de personnes atteintes de troubles psychiques, Union Départementale des Associations Familiales, Association Tutélaire du Ponant, Genêts d'Or, Point d'accueil écoute jeunes, Point Santé et Service d'Accompagnement à la Vie Sociale Don Bosco, Centre Départemental d'Action Sociale, Centre Communal d'Action Sociale, Morlaix Communauté, Mission locale, Mutualité Française Bretagne, Association pour le Soutien d'Adultes en Difficulté.

En mars, des actions pour sensibiliser le grand public : la semaine d'information sur la santé mentale :

La semaine a mobilisé 150 personnes autour :

- d'un film-débat "une femme sous influence", un micro trottoir "micro stand-arts", les portes ouvertes du GEM, une conférence " anorexie boulimie, et mal être"...
- 2000 exemplaires du guide "**Mémento**" qui regroupe les services de soin et d'écoute pour le grand public ont été diffusés.
- Actualisation du "**Guide Santé Mentale**" pour les professionnels, bénévoles et élus.
- **Participation et suivi de l'Organisation Partenariale Locale pour le Logement des Personnes Défavorisées** en lien avec le service habitat...
- Actions en soutien au CIDFF : "**protection du conjoint survivant et mandat de protection future**" le 15 novembre (45 personnes présentes), "**maltraitance, violences : quelles réponses sur le territoire de Morlaix**" le 28 novembre (50 personnes présentes).
- "**Atelier prévention sur le bien-être et l'estime de soi**" dans le cadre du Projet Politique Jeunesse colloq'action : 100 personnes présentes.
- Soutien aux actions de la compagnie Mawguerite et



notamment aux **ateliers des accompagnants** avec le chorégraphe Bernardo Montet.

Actions favorisant le développement de l'estime de soi :

- Animation du groupe de travail "estime de soi" avec la

coordination jeunesse : mise en œuvre de deux projets "**Créatives**" (15 femmes engagées, 180 personnes au spectacle au Roudour) et "**La santé en image**" (5 établissements engagés, 320 lycéens).



→ **L'accès aux droits, aux soins et à la prévention**

- Campagne de prévention "**dépistage sida, hépatites et autres MST**" : 7 novembre (en lien avec le CH des Pays de Morlaix et l'IFSJ).
- Relais d'information sur l'ouverture de **l'antenne du Centre d'Information, de Diagnostic et de Dépistage des infections Sexuellement Transmissibles (CIDDIST) et du Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogue (CAARUD)**.
- **Cancer du col de l'utérus** : relais local de la campagne nationale.
- **Octobre rose, cancer du sein** : relais local de la campagne nationale.
- **Mars Bleu, cancer colorectal** : relais local de la campagne nationale.
- Suivi du **projet socio-éducatif des gens du voyage** : sur le volet accès aux soins et prévention.

→ **Formation / appui aux acteurs locaux**

- Soutien et participation au réseaux : **Défi Morlaisien, Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP), Groupement gérontologique du Pays de Morlaix**.
- Formation : mise en place d'une formation sur **l'éducation par les pairs** avec l'IREPS : 15 participants, intervention du sociologue Eric Le Grand.
- **Accompagnement d'acteurs** dans le montage d'actions de santé (relais professionnels, documentation, demandes de subvention...).
- Présence dans **l'équipe de réussite éducative**, commission du DRE pour la mise en place des parcours.

→ **Coordination du Contrat Local de Santé 2012-2014 du territoire de Morlaix Communauté**

- Signature officielle du Contrat Local de Santé 2012-2014 le 20 mars entre l'État, l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Général, Morlaix Communauté et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.



- Participation aux Comités de pilotage des actions du Contrat Local de Santé : Point d'Accueil Écoute Jeunes, Point Santé, Permanence d'Accès aux Soins de Santé...
- Un comité technique avec les opérateurs du contrat en octobre.
- Un comité de pilotage en novembre.

POLITIQUE JEUNESSE COMMUNAUTAIRE

La plupart des politiques publiques naissent d'un problème identifié. Dans le cas d'une politique jeunesse, le problème serait-il le public jeune ? Bien au contraire,



à Morlaix Communauté, nous considérons que les jeunes de notre territoire sont de véritables atouts, des forces vives pour demain.

Accompagner les jeunes, adultes de demain, en visant le bien être, l'indépendance, la citoyenneté et les relations entre les générations fondent la ligne directrice de cette politique.

La politique jeunesse communautaire s'adresse aux jeunes entre 12 et 17 ans et 18 ans et plus, pouvant aller jusqu'à 35 ans si besoin, en prenant en compte les spécificités de chaque tranche d'âge, et en s'intéressant à tous les domaines de leur vie quotidienne (formation, emploi, mobilité internationale, information, engagement, éducation, culture, loisirs...) sans oublier les adultes qui les entourent, notamment les parents, mais aussi l'ensemble des professionnels jeunesse.

La coordinatrice jeunesse a pour mission de faciliter les liens entre les professionnels travaillant pour et avec ce public, d'accompagner les élus des communes, de proposer des espaces de réflexion, d'expérimentation, d'actions collectives, de développer des actions en s'appuyant sur les réseaux locaux.

2013 est l'année de la mise en œuvre du nouveau projet politique jeunesse communautaire, qui se poursuivra jusqu'en 2017. C'est une politique transversale car les jeunes et leurs spécificités doivent être considérées dans toutes les politiques communautaires.

La politique jeunesse en 2013, rétrospective d'actions collectives.

Les actions "estime de soi" dans les collèges, en lien avec l'Atelier Santé Ville

Depuis 2009, l'Atelier Santé Ville et la coordination jeunesse de Morlaix Communauté, en partenariat avec le coordinateur jeunesse de la Ville de Morlaix, ont lancé une action de prévention de long terme sur le thème de l'estime de soi dans les collèges. Un travail partenarial entre les équipes pluridisciplinaires des collèges (infirmières, assistantes sociales, CPE, professeurs, assistants d'éducation) et des personnes extérieures (animateurs jeunesse, acteurs de la prévention, etc...) s'est alors engagé pour quatre ans, afin de suivre le passage au collège de toute une tranche d'âge.

Concrètement en 2013, les collégiens du territoire ont bénéficié de :

→ Prévention des risques auditifs en milieu festif : concert pédagogique "Peace and Love", en partenariat avec la Mutualité française de Bretagne, l'espace de Musique Actuelle "Troksou".



Il s'agit concrètement d'une animation dynamique et ludique faite par des musiciens professionnels et un ingénieur du son, qui abordent durant la séance, à partir de divers supports les thèmes suivants : l'histoire des musiques amplifiées, les caractéristiques du son (physique), la constitution et le fonctionnement de l'oreille (anatomie), les risques auditifs et leur prévention, le tout ponctué de musique en direct : un vrai concert !



→ **Atelier d'expression et de prévention au sein des collèves sur "la fête : du plaisir au risque, comment mieux gérer ?"**

Ateliers menés au sein des classes en partenariat avec les professionnels du CSAPA, CIDFF, réseau des infirmières, réseau du Défi morlaisien, réseau des animateurs jeunesse, PAEJ...

→ **Spectacle "Oh Boy !" au Théâtre**

1 770 spectateurs, dont 1 532 scolaires ont assisté à ce spectacle prioritairement dédié aux 650 collèves de 3^{ème} en clôture des actions estime de soi, grâce aux partenariats entre les services jeunesse, santé, de Morlaix Communauté, le Théâtre du pays de Morlaix et le centre social Ti an oll de Plourin-Lès-Morlaix.



Évaluation des quatre années : entretiens collectifs classes de troisième, ateliers d'échange après le spectacle Réservoir Jungle, évaluation par questionnaire auprès des professionnels

Création d'un livret, "paroles de 3^{ème}" sur l'estime de soi, pour l'accueil des nouveaux 6^{ème} au collève.

Et aussi, organisation d'une soirée débat pour les parents à partir du support DVD du film "GUS" à la MJC, en partenariat avec le collectif du Défi morlaisien.

Le dispositif "Jeunes et mobiles"

Faciliter le transport des jeunes pour aller vers des actions collectives.

400 collèves et lycéens du territoire ont bénéficié du transport collectifs pour participer aux spectacles proposés dans le cadre des actions "estime de soi" 2013.

120 jeunes de la MJC ont pu se déplacer vers les Renc'Arts à Brest grâce à ce dispositif.

Sensibiliser les jeunes aux premiers soins

Cette action croise deux axes du **Projet politique jeunesse :**

- **La prévention** de ce qui peut porter atteinte au bien-être des jeunes et la valorisation de ce qui peut les aider à s'épanouir.
- **L'information et la formation** des jeunes du territoire.

Et deux axes du **Projet Territorial de Santé :**

- **Le développement d'une politique de promotion de la santé, pour des habitants acteurs de leur santé** (en formant des jeunes, en développant leurs compétences et en les valorisant).
- **Le soutien à l'accès aux soins** (soins de premiers secours et à la prévention). Pour l'année 2013, l'expérimentation a été suivie par 42 jeunes du territoire de 4 structures jeunesse correspondant à un montant de 2 460 €.

Des actions favorisant la mobilité internationale

→ Une Mission jeunesse à Madagascar

Dans le cadre de la coopération décentralisée du Conseil Général du Finistère avec la Région Diana à Madagascar, la coordinatrice jeunesse a été sollicitée, avec deux autres professionnels finistériens. Ils ont passé un mois sur place pour travailler avec les jeunes et les élus sur un programme de développement de leur politique jeunesse.

Une convention de partenariat avec le Conseil Général du Finistère court maintenant sur 3 ans pour prolonger cette action et les liens établis entre les professionnels et les jeunes.

→ Soutien à la création de la "Maison du Monde"

Depuis 2008, la coordinatrice jeunesse animait un groupe de professionnels sur la mobilité internationale des jeunes. Après plusieurs actions menées auprès des jeunes, il est décidé de développer l'action en créant une "Maison du Monde", portée par le RESAM, avec trois axes :

- les comités de jumelage,
- les associations de solidarité internationale,
- la mobilité internationale des jeunes.

Une grande réussite pour l'organisation de la première semaine de la solidarité internationale, qui a regroupé plus de 30 partenaires.

Un colloq'action sur les politiques jeunesse

150 professionnels jeunesse, lycéens, étudiants, jeunes adultes, citoyens, élus, entourés et animés par 5 témoins et un groupe de professionnels volontaires, ont pris part à ce colloque dynamique et participatif, le 12 novembre 2013.

Ce colloque avait pour objectif de présenter le nouveau Projet Politique Jeunesse 2013/2017, les valeurs qu'il sous-tend et, ensemble, collectivement, les décliner en actions concrètes.

Ce colloque est suivi d'actes disponibles dans le service.

Sans oublier...

- La formation innovante "Imagin'action", en lien avec le service économique.
- Espace de prévention sur la fête de la musique de Morlaix.
- Équipe mobile sur Panoramas et soutien aux organisateurs sur le volet prévention.
- Soutien financier aux actions culturelles portées par des jeunes en lien avec le service culture (Zic à San Séo...).
- Soutien à l'engagement des jeunes et coordination des actions de Kaleidoscope.
- La mise en place de formations régulières pour le réseau des animateurs jeunesse et réseau des ALSH des communes.
- Animation de diagnostics pour des communes ou regroupement de communes.
- Programmation de spectacles pour les collégiens ou lycéens en lien avec les thématiques développées.
- Soutien logistique et financier au "Petit cabotage".
- Édition du premier Bro Montroulez spécial jeunesse.





ÉTAT D'AVANCEMENT PROJET PEM



Afin de répondre aux enjeux d'accessibilité de notre territoire et tirer parti du projet LGV-BGV (Ligne Grande Vitesse - Bretagne Grande Vitesse) porté par la Région Bretagne, depuis le 18 juin 2008, Morlaix Communauté a engagé l'étude de faisabilité pour l'aménagement d'un Pôle d'Échanges Multimodal en gare de Morlaix.

L'année 2013 aura été marquée par 3 actions majeures, à savoir, la désignation du groupement lauréat du concours de maîtrise d'œuvre organisé par Morlaix Communauté, la poursuite des procédures réglementaires permettant la poursuite du projet (étude d'impact, concertation préalable), et l'engagement des études d'avant-projet tant pour la passerelle que pour les espaces publics.

PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE LA GARE DE MORLAIX

La mise en œuvre du projet **Bretagne à Grande Vitesse (BGV)** avec en particulier la mise en service de la nouvelle ligne à grande vitesse entre Le Mans et Rennes à l'horizon 2017, et, parallèlement, la poursuite du **développement du trafic TER** (continu depuis 2002) auront dans les années à venir des répercussions certaines sur le fonctionnement de la gare de Morlaix. Sont ainsi attendues une augmentation des trafics ferroviaires et une **croissance sensible du nombre de voyageurs empruntant le train à Morlaix** (950 000 voyageurs annoncés à l'horizon 2020).

En parallèle, en 2017, Morlaix Communauté proposera une **nouvelle organisation de ses réseaux de transports urbains et interurbains**. Dans le cadre du projet de PEM, une nouvelle gare routière des bus urbains et interurbains s'implantera à proximité du bâtiment voyageurs de la gare de Morlaix.

La Ville de Morlaix, la Ville de Saint-Martin-des-Champs et Morlaix Communauté engagent le **renouvellement urbain du quartier de la gare**.

Ce dernier est porteur de nombreux enjeux urbains : mobilité, aménagement de l'espace, redynamisation économique, mixité des fonctions et des populations.

Il revêt une dimension stratégique pour le positionnement et l'image des Villes, de l'Agglomération et du Pays de Morlaix.

Les partenaires souhaitent que dans le cadre d'un projet urbain global, le quartier de la gare devienne une nouvelle centralité urbaine qui viserait notamment les objectifs suivants :

- mieux définir l'identité de Morlaix et de son aire urbaine et redynamiser le secteur gare (fonctions à préciser dans le cadre du schéma de référence en cours),



- effacer la coupure créée par les emprises ferroviaires entre le quartier place Saint-Martin et le quartier dit du Logis Breton,
- développer la vocation d'échanges du secteur pour redynamiser le quartier.

Les collectivités locales envisagent à terme de réaliser le projet urbain dans le cadre d'une procédure adaptée dont le périmètre reste à définir.

Les études de définition du schéma de référence urbain ont démarré en juillet 2012.

Aussi, en raison des **enjeux urbains et d'intermodalité** actuels et futurs dans le secteur gare, il est apparu nécessaire de définir **un projet de pôle d'échanges multimodal** proposant une bonne hiérarchisation des usages et des flux.

À cet effet, une étude préalable du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de Morlaix a été réalisée par les partenaires (État, Région Bretagne, Conseil Général du Finistère, Morlaix Communauté, les villes de Morlaix et Saint-Martin-des-Champs, RFF et la SNCF), dans le cadre du Contrat de Projets État Région Bretagne 2007-2013, afin d'étudier les aménagements nécessaires pour :

- accueillir dans des conditions optimales les voyageurs attendus à l'horizon de la mise en service de la nouvelle ligne à grande vitesse et au-delà,
- accompagner les hausses de trafic du TER Bretagne,
- favoriser un accès rapide à la gare par les différents modes de transport (transports collectifs, modes doux, voitures, taxis),
- favoriser le développement des transports collectifs et faciliter les échanges intermodaux au droit de la gare,
- contribuer à l'élaboration d'un projet global



d'aménagement et de développement du quartier de la gare,

- faire du quartier gare une extension des centres-villes de Morlaix et de Saint-Martin-des-Champs et réussir une couture urbaine avec les quartiers nord et sud du plateau Gare.

Objectifs et enjeux du projet

Une **étude prospective** confiée au bureaux d'études CODRA et TTK du projet de Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de Morlaix, réalisée par les signataires du Contrat de Pôle, a permis de faire émerger **6 objectifs partagés de tous** :

- **accueillir dans les conditions optimales les voyageurs** attendus à l'horizon de la mise en service de la nouvelle ligne à grande vitesse et au-delà,
- **accompagner les hausses de trafic** du TER Bretagne,
- **favoriser l'accès rapide à la gare** de par les différents modes de transport (transports collectifs, modes doux, voitures, taxis),
- **faciliter les échanges intermodaux** au droit de la gare et favoriser le développement des transports collectifs,
- **contribuer à l'élaboration d'un projet urbain** d'aménagement et de développement du quartier de la gare afin de favoriser la lisibilité et l'attractivité de ce secteur situé au cœur de l'aire urbaine et du Pays,
- **réussir la jonction urbaine du quartier nord de la gare** avec une nouvelle traversée urbaine de type passerelle.

De ces objectifs, **quatre enjeux principaux** ont été identifiés :

- **accueil des voyageurs,**
- **accessibilité pour tous,**
- **intermodalité,**
- **enjeu urbain.**

Le projet d'aménagement

Pour répondre aux objectifs et enjeux du projet, les partenaires ont souhaité réaliser un projet d'aménagement du Pôle d'Échanges Multimodal qui modifiera les accès afin de fluidifier et équilibrer les versants nord et sud du plateau ferroviaire.

Ainsi, les voitures seront plutôt orientées vers le nord du pôle d'échanges, tandis que les transports en communs seront développés au sud du pôle, notamment avec la création d'une gare routière urbaine et interurbaine.

De part et d'autre du pôle d'échanges, des accès et stationnements dédiés aux modes doux seront créés.

Afin de faciliter l'accès à tous les piétons, une traversée urbaine et ferroviaire de type passerelle sera réalisée. Elle sera accompagnée par le renforcement des accès aux quais.

Enfin, compte tenu des enjeux de développement urbain, le PEM entend s'inscrire dans le quartier en veillant à l'optimisation de son insertion urbaine.

Les 4 enjeux du projet déclinés en actions

→ L'enjeu capacitaire : l'accueil des voyageurs

Dans le but d'augmenter les surfaces à l'usage exclusif des voyageurs de tous les modes et d'augmenter la capacité de circulation des flux de voyageurs, le projet consiste à redistribuer les surfaces existantes dans le bâtiment voyageurs de la gare.

Il s'agit notamment de redistribuer des surfaces de la façon suivante :

- redistribution des services intérieurs et des commerces de la gare,
- optimisation des surfaces régulées répondant à l'évolution du trafic en tenant compte des nouveaux accès aux quais,
- amélioration de la sûreté et la sécurité concernant les périmètres ferroviaires RFF et SNCF.

→ L'enjeu accessibilité PMR : l'accessibilité pour tous

Des travaux d'adaptation ou de mise aux normes des infrastructures ferroviaires sont prévus :

- des travaux de mise en accessibilité des quais,
- des travaux de mise aux normes PMR du souterrain existant en ce qui concerne les escaliers,
- déplacements et/ou reconstitutions de voies afin d'accueillir les escaliers et les ascenseurs de la nouvelle passerelle au nord.

Des travaux de mise aux normes des espaces publics et des bâtiments recevant du public sont prévus :

- des travaux de mise en accessibilité du bâtiment voyageurs, la mise aux normes des toilettes et la mise en place d'équipements d'accessibilité pour les personnes à déficiences sensorielles,
- des travaux de mise aux normes des circulations piétonnes entre les différents ouvrages du PEM (espaces publics nord et sud, passerelle).

→ L'enjeu intermodal : l'intermodalité

Véritable interface consacrant l'intermodalité comme alternative à la voiture individuelle, le PEM doit pouvoir accueillir de nombreuses fonctions. Fruit d'un partenariat, le PEM entend mettre en cohérence ou mutualiser certaines fonctions entre les réseaux de transport en commun (régulation, espace de vente, espace d'attente, l'information multimodale). L'information des voyageurs sur l'ensemble du périmètre du PEM sera améliorée.

Le bus sera directement en prise avec les autres modes installés sur le PEM. Les modes doux trouveront leur place grâce à des aménagements spécifiques (liaisons

piétonnes facilitées, accessibilité cyclable au pôle, stationnement vélos).

Par ailleurs, les usagers de la voiture bénéficient de dépose-minute au nord comme au sud du pôle d'échanges et des espaces de stationnements (de courte et longue durée ou même dédiés aux abonnés TER) seront créés au nord du PEM.

Quant aux taxis, ils pourront accueillir les voyageurs au sud et au nord du pôle d'échanges.

→ L'enjeu urbain : développement et insertion urbaine

Les aménagements seront conçus dans un souci de cohérence et de qualité architecturale, urbaine et paysagère, en lien avec le cadre urbain dans lequel s'insère le projet.

Dans ce cadre, le réaménagement urbain du quartier de la gare et plus globalement le développement économique de l'espace gare sont pris en compte.

Il est prévu :

- le dégagement d'un large parvis au sud devant le bâtiment voyageurs en vue d'améliorer sa lisibilité et son insertion urbaine,
- le réaménagement des voies de circulation et d'accès au PEM avec une priorité donnée à la circulation des transports en commun au sud et la circulation des véhicules au nord,
- le renforcement d'une liaison urbaine entre les quartiers sud et nord (Logis Breton – Villeneuve – Manufacture des Tabacs) par la réalisation d'une nouvelle passerelle ; ouverture au public au delà des horaires d'exploitation ferroviaire, modalités de gestion à préciser dans le cadre d'une convention d'exploitation,
- l'aménagement d'un espace de stationnement pour les besoins du quartier au Sud,
- à moyen terme, dans le cadre du projet urbain quartier Gare, des espaces dédiés au stationnement de surface au nord pourront être réaffectés à une opération immobilière, dans une logique de structuration urbaine de la rue Albert Legrand et de création d'un pôle d'activités, au sein de laquelle seront réintégrés les parkings Gare. Il conviendra de définir sur le périmètre foncier mutable le choix d'évolution de cet aménagement.

Le coût du projet

Le coût prévisionnel du projet tel qu'il résulte des études préalables et complémentaires réalisées au 10 octobre 2012 est de l'ordre de **13,1 M€ H.T.** (frais d'études et aléas inclus), hors coûts d'acquisition ou de mise à disposition du foncier.

Cette approche financière a été réalisée aux conditions économiques (C.E.) de janvier 2012.

Les coûts de travaux et principes de participations financières se répartissent de la façon suivante (annexe 5 du contrat de pôle) :

Intitulé opération	Maître d'ouvrage des opérations	Coût actualisé €HT 01/2012	État CPER	Région Bretagne CPER	Région Bretagne Politique territoriale Contrat de Pays	Conseil Général Finistère Contrat de Territoire	SNCF Gares & Connexions	RFF	Ville de Morlaix	Morlaix Communauté
Parvis	Morlaix Cté	1 383 230 €	115 800 €	0 €	345 000 €	0 €	0 €	0 €	517 587 €	404 843 €
Bâtiment voyageurs	SNCF	2 259 000 €	78 100 €	450 000 €	0 €	50 000 €	600 000 €	0 €	0 €	1 080 900 €
Mise en accessibilité	RFF	2 339 000 €	495 100 €	700 000 €	0 €	200 000 €	0 €	452 830 €	0 €	491 070 €
Passerelle et abords	Morlaix Cté	3 773 260 €	475 350 €	0 €	945 000 €	550 000 €	0 €	109 772 €	0 €	1 693 138 €
Gare routière	Morlaix Cté	587 000 €	124 200 €	80 000 €	0 €	200 000 €	0 €	0 €	0 €	182 800 €
Parkings liés au PEM	Morlaix Cté	2 075 810 €	0 €	345 000 €	0 €	250 000 €	0 €	0 €	0 €	1 480 810 €
Aménagements urbains associés au PEM	Morlaix Cté	688 000 €	0 €	0 €	140 000 €	50 000 €	0 €	0 €	341 014 €	156 986 €
TOTAL		13 105 300 €	1 288 550 €	1 575 000 €	1 430 000 €	1 300 000 €	600 000 €	562 602 €	858 601 €	5 490 547 €
	Participation		État CPER	Région (CPER + Politique Territoriale)		CG 29 Contrat de Territoire	SNCF	RFF	Ville de Morlaix	Morlaix Communauté
	%		9,83 %	22,93 %		9,92 %	4,58 %	4,29 %	6,55 %	41,90 %

Un projet en 2 phases

Les partenaires expriment leur volonté de réaliser le projet de PEM en 2 phases décrites ci-après, en tenant compte des contraintes et plages travaux liées au maintien du site en exploitation par la SNCF, avec une finalisation prévue à l'horizon 2017 :

- la réalisation d'une 1^{ère} phase permettant la réalisation au nord du PEM, à partir de **2014-2015**, des aménagements suivants : parkings nord, parvis nord, passerelle,
- la réalisation d'une 2^{ème} phase d'aménagement du PEM côté sud entre **2015-2016** avec la création d'une gare routière, la création d'un parking pour les loueurs de véhicules et d'espaces de stationnements courte durée ainsi que pour les résidents du quartier Sud.

LE CONTRAT DE PÔLE

Le contrat de pôle engage les signataires sur plusieurs points partagés. Ce protocole de coopération a ainsi pour objet :

- de proposer la nature et les périmètres des différentes opérations à mener ;
- de proposer les maîtres d'ouvrage pour chacune des opérations ;

de préciser les études complémentaires nécessaires à mener ;

- de proposer pour chacune des opérations le planning et le coût prévisionnels ainsi que les principes de participation financière de chacun des partenaires ;
- de convenir des modalités de coordination dans la durée des différentes opérations à mener ;
- de convenir des conditions de communication en dehors des signataires.

Le protocole de coopération constitue le document de cadrage général formalisant l'intention des partenaires de réaliser le projet et leur accord sur le pré-programme général de l'opération.

Par la signature de ce protocole de coopération, les cosignataires s'engagent ainsi à réaliser de manière concertée le projet de pôle d'échanges multimodal et les opérations urbaines associées.

Morlaix Communauté assure le pilotage du projet PEM.





Pour tirer le meilleur parti des bénéfices attendus du projet Bretagne à Grande Vitesse qui va s'accompagner d'une augmentation des trafics ferroviaires, avec un impact sensible sur le fonctionnement des gares desservies, une action spécifique concernant les 10 principales gares de Bretagne a donc été mise en place. Elle vise à aménager les gares en véritables pôles d'échanges multimodaux, facilitant la connexion du train avec les autres modes, en particulier les transports en commun, tout en offrant aux usagers l'ensemble des services pouvant faciliter les échanges. L'État est également particulièrement attentif à la bonne prise en compte dans ces projets d'aménagement des problématiques d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, ainsi que des règles de sûreté et sécurité.

La participation de l'État pour la réalisation de l'ensemble des 10 pôles d'échanges multimodaux bretons, fixée initialement à 4,25 M€ pour la période 2007-2013, a été portée à 9 M€ dans l'exercice de révision à mi-parcours du CPER qui vient d'intervenir.

Conseil Régional de Bretagne

Dans le cadre du projet "Bretagne à Grande Vitesse", la Région Bretagne soutient 10 projets de Pôles d'échanges multimodaux (PEM). Les gares concernées sont Brest, Morlaix, Guingamp, Saint-Brieuc, Rennes, Redon, Vannes, Auray, Lorient, Quimper. Ces projets, en facilitant les échanges entre tous les modes, participent en effet à l'objectif d'optimisation des temps de parcours dans les relations Bretagne-Paris mais aussi en intra-Bretagne pour les déplacements du quotidien. Les aménagements visent à simplifier la chaîne des déplacements pour rendre plus lisible et plus fluide le passage d'un mode de transport à un autre. À Morlaix, le sujet de l'amélioration des conditions de stationnement pour les abonnés du TER est à ce titre une préoccupation forte, l'aménagement d'une zone de stationnement dédiée est prévu dans le projet. La gare de Morlaix doit permettre par ailleurs la diffusion de la grande vitesse en assurant des correspondances efficaces entre le TGV et le TER, qu'il s'agisse des trains ou des autocars (ligne Morlaix-

Roscoff) dont les quais seront à proximité immédiate du bâtiment voyageurs.

Par ailleurs, il est essentiel pour la Région Bretagne, autorité organisatrice du TER, d'accompagner les augmentations de trafic ferroviaire attendues dans le PEM (doublement attendu de la fréquentation des TER en gare de Morlaix entre 2006 et 2020). Pour cela, une réorganisation du bâtiment voyageurs de la gare de Morlaix est prévue afin de le rendre plus "capacitaire" et d'améliorer les conditions d'accueil, d'attente et de services en gare.

Conseil Général du Finistère

Dans le cadre de son projet stratégique 2010-2014, le Conseil général du Finistère s'est fixé pour ambition "d'encourager les déplacements respectueux de l'environnement, au service des hommes et des territoires".

Cette politique s'appuie notamment sur la mise en place du réseau de cars Penn ar Bed qui relie les territoires ruraux et urbains et permet aux Finistériens d'utiliser les transports collectifs à un tarif attractif de 2 € euros maximum le trajet.

Inscrit au Contrat de Territoire qui lie Morlaix Communauté et le Conseil Général, le futur Pôle d'Échanges Multimodal de Morlaix est donc un outil qui va permettre de renforcer l'usage des transports collectifs et améliorer la complémentarité entre le train, les cars urbains et interurbains et l'usage des modes alternatifs.

En soutenant ce projet à hauteur de 1,3 million d'euros, le Conseil Général du Finistère affiche son soutien aux collectivités locales qui s'engagent dans la mise en œuvre de politiques qui développent les transports collectifs.

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site internet : www.viaoo29.fr

Pays de Morlaix

La Gare de Morlaix est une porte d'entrée du territoire du pays. Une porte d'entrée dont l'importance va aller croissant dans les prochaines années au vu de l'augmentation prévue du trafic voyageur grâce à l'arrivée de la LGV. À ce titre, le Pôle Gare doit être accueillant, facile d'accès et fonctionnel. C'est bien dans ce sens qu'est élaboré le projet pour lequel le Pays de Morlaix est signataire.

Le Pôle d'Échange Multimodal de Morlaix s'inscrit dans les dynamiques portées par le Pays de Morlaix que sont l'attractivité et le développement du territoire. En effet, en favorisant les différentes formes de transport qui faciliteront les déplacements, ce pôle d'échange multimodal aura un impact positif sur l'ensemble des

61 communes du pays. C'est pourquoi, dans le cadre du Pays de Morlaix, les communautés de communes du Pays Léonard, du Pays de Landivisiau et de la Baie du Kernic soutiennent ce futur Pôle Gare.

Ville de Morlaix

Avec la réalisation du Pôle d'Échange Multimodal, Morlaix participe à la réponse qu'il convient de donner aux préoccupations en matière de valorisation des transports collectifs et d'aménagement du territoire. Ainsi, sera renforcée la fluidité des relations entre l'Est et l'Ouest de la péninsule bretonne dont dépendra sa vitalité économique. Mais la facilitation des échanges avec le monde extérieur ne créera une dynamique de développement économique et démographique que si se mettent en place une stratégie et une mobilisation volontaristes : le futur PEM, parce qu'il deviendra un équipement plus performant, aura pour vocation de s'affirmer comme un lieu urbain, un lieu de rencontre et d'échanges. Premier lieu de contact des touristes et des voyageurs d'affaires avec la ville, le pôle sera une nouvelle porte de la ville-centre et par là même une nouvelle entrée sur le territoire. Par cercles concentriques, de la gare au pôle d'échange multimodal puis de la mutation urbaine du quartier à l'évolution de la perception topographique de la ville, ce projet concerne bien l'ensemble des dimensions de la vie du territoire en transformant l'image et l'identité de Morlaix et de son pays et en renforçant le rôle de la ville centre et donc l'attractivité générale.

Gares & Connexions - SNCF

Gares & Connexions, gestionnaire des 3 000 gares françaises est en charge en outre du développement des pôles d'échanges multimodaux pour améliorer le quotidien des voyageurs et accompagner le développement du trafic ferroviaire et les mutations urbaines.

Dans le cadre de l'aménagement du PEM de Morlaix, les travaux sous maîtrise d'ouvrage SNCF-G&C, dont le montant est estimé à 2,444 M €, sont les suivants :

- Réaménager le Bâtiment Voyageurs en optimisant les surfaces du Hall de la gare, en créant un local d'accueil et d'information pour les voyageurs et en réservant un espace pour l'information intermodale et touristique.
- Aménager de nouveaux espaces de service et installer un Distributeur Automatique de Billets de Banque dans le Bâtiment Voyageurs.
- Mettre en place de nouveaux écrans d'information dynamiques voyageurs et une signalétique adaptée dans la gare, sur les quais et sur la future passerelle.
- Implanter de nouveaux abris fermés sur le quai central.
- Aménager de nouvelles toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite et mettre en place les

28 dossiers sont déposés, le premier jury, en date du 7 février 2013, décide d'admettre 3 groupements à concourir. Ils doivent rendre leurs propositions pour le 26 avril 2013. Le jury se réunit une deuxième fois, le 17 juin, pour analyser le travail rendu par les concurrents.

Le jury désigne ce même jour, le 17 juin 2013, le classement des projets. Après identification des candidats, le classement est le suivant : 1/ Ingérop ; 2/ Feichtinger, 3/ Richez Associés.



Le Conseil communautaire désigne le groupement de commande : Ingérop Conseil et Ingénierie, mandataire ; Lavigne & Chéron, architectes ; JDM Paysagistes DPLG ; lors du conseil de communauté du 8 juillet.

Le marché de maîtrise d'œuvre est signé le 30 août par le groupement. L'engagement de la tranche ferme (phases AVP et PRO) Passerelle et Espaces Publics est effectif en septembre 2013.



L'établissement du rapport d'étude d'impact du projet se poursuit avec le bureau d'études Arcadis.

Le 21 septembre 2013, le projet architectural du Pôle d'Échanges Multimodal de la gare de Morlaix est présenté aux personnalités ainsi qu'à la population, sur le site de la gare de Morlaix.

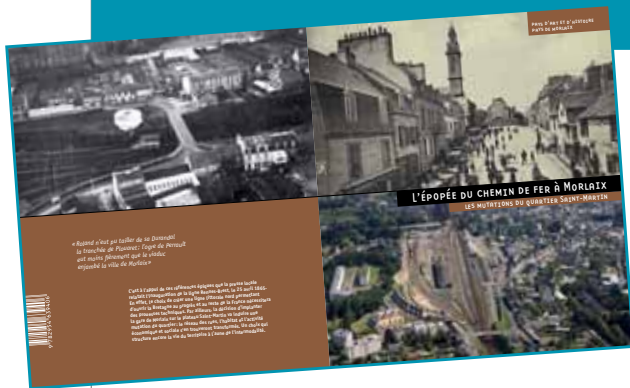


Ce projet, signé par l'architecte Thomas Lavigne, invite aux voyages. La passerelle, par ses formes courbes et naturelles, s'inspire d'une aile d'oiseau.



Ce projet à l'image du territoire permettra aux habitants et aux entreprises de tirer profit des effets de la modernité ferroviaire en 2017.





Lors de cette journée de présentation, l'ouvrage réalisé par le Pays d'Art et d'Histoire à la demande de Morlaix Communauté sur le thème "L'épopée du chemin de fer à Morlaix - les mutations du quartier Saint-Martin" est diffusé vers le public venant visiter l'exposition, ainsi qu'aux personnalités associées.

L'exposition présente des panneaux d'information du projet ainsi que la maquette remise par le lauréat dans le cadre de la procédure de concours. Elle est accompagnée d'un registre ou d'une urne permettant de recueillir l'avis de la population sur le projet architectural lauréat.

Afin d'en informer le plus large public possible, l'exposition est présentée :

- du 23 septembre au 12 octobre : à l'Hôtel de Morlaix Communauté,
- du 14 au 19 octobre : à l'Hôtel de ville de Saint-Martin-des-Champs,
- du 21 au 25 octobre : dans la galerie marchande du centre commercial Leclerc à Morlaix,
- du 28 au 31 octobre : dans la galerie marchande du centre commercial de Géant, à Saint-Martin-des-Champs,
- du 31 octobre au 8 novembre : à l'Hôtel de ville de Morlaix.



Le Bro Montroulez n° 12, magazine communautaire, paru en octobre 2013, consacre plusieurs pages à la présentation du projet PEM Gare de Morlaix.

En tant que coordonnateur du projet, il revient à Morlaix Communauté de mettre en œuvre la concertation, d'en définir les modalités et de veiller à leur réalisation.

Morlaix Communauté réalise cette action en lien avec les collectivités et les partenaires concernés (État, Région Bretagne, Département du Finistère, Pays de Morlaix, SNCF, RFF, Ville de Morlaix, Ville de Saint-Martin-des-Champs).

La concertation est menée de façon à susciter la participation du public la plus active possible. Par délibération D 13-166 du 07 octobre 2013, le Conseil Communautaire de Morlaix Communauté approuve l'organisation et les modalités de la concertation préalable dans le cadre du Pôle d'Échanges Multimodal de Morlaix conformément à l'article L. 300-2 du Code de l'Urbanisme.

Pour informer et échanger avec le public, un dossier de concertation présentant les caractéristiques principales du projet est mis à disposition dans les lieux suivants aux heures habituelles d'ouverture au public : au siège de Morlaix Communauté, en Mairie de Morlaix, en Mairie de Saint-Martin-des-Champs, en gare SNCF de Morlaix.

Le public est invité à s'exprimer sur le projet pendant toute la période de concertation préalable qui a lieu du 4 décembre 2013 au 7 février 2014.

Une réunion publique sera organisée au siège de Morlaix Communauté, le 16 janvier 2014.

Lors de cette réunion, après une présentation du projet, les responsables répondront aux questions et seront attentifs aux interrogations éventuelles des participants.



SERVICE AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE-URBANISME

La compétence aménagement de l'espace a pour objectif d'accompagner le territoire et ses communes par un aménagement et un développement harmonieux, cohérent et performant.

Les enjeux sont :

- la promotion de l'équilibre du territoire en particulier entre les espaces ruraux, littoraux et urbains,*
- un développement ambitieux, dans des conditions durables et solidaires.*

L'année 2013 a été principalement consacrée au bilan du schéma de cohérence territoriale après 5 ans d'application et à la poursuite des études engagées les années précédentes en particulier pour le secteur est de Morlaix. Les dossiers d'acquisition foncière, toutes compétences confondues, ont continué de progresser.

BILAN ET ÉVALUATION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

Le SCoT approuvé à l'unanimité du Conseil communautaire en novembre 2007 doit être évalué tout au long de sa mise en œuvre, et un bilan formel des résultats de son application doit être présenté en Conseil de Communauté afin que celui-ci délibère sur sa poursuite ou sa mise en révision. Par ailleurs, la loi Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010 obligeait la mise en conformité ou "grenellisation" des documents d'urbanisme pour le 1^{er} janvier 2016 (délai repoussé au 1^{er} janvier 2017 par la loi ALUR du 24 mars 2014).

L'année 2013 a semblé tout-à-fait appropriée pour dresser le bilan de la mise en application du SCoT avec les élus l'ayant appliqué depuis 5 ans, tout en le confrontant aux nouvelles obligations du Grenelle, afin de vérifier d'une part si le SCoT a produit les effets attendus et s'il correspond toujours aux souhaits des élus pour le territoire, et de mesurer d'autre part la marche à franchir pour sa "grenellisation".

Au vu d'un rapport complet sur ces points, l'assemblée sera ainsi en mesure de décider de la mise en révision ou non de ce document de planification dans le courant de l'année 2014.

Le marché de bilan et évaluation juridique a ainsi été confié à un groupement composé du GIE PROSCOT (Futuroouest Lorient + Environnement Aménagement Urbanisme Paris) et du cabinet LEXCAP Avocats (Paris) à la fin du 1^{er} semestre 2013, pour un montant total TTC de 70 564 €.



ACTION FONCIÈRE COMMUNAUTAIRE

Engagements de procédures / évaluations France Domaine

Des contacts ont été pris pour des évaluations de terrains et/ou bâtiments concernant :

- secteur des Viviers de la Méloine, Plougasnou,
- secteur projet allongement de la piste de l'aéroport, Morlaix,
- secteur Langolvas / échangeur RN12 (concrétisation achat 2014 – parcelle BR14),
- secteur Boissière, Morlaix.

Clôture de dossiers

Des dossiers d'acquisition se sont clôturés en 2013 dans le secteur de l'aéroport, dossiers engagés en 2011 et 2012 dans le cadre de la sécurisation de l'aéroport et de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Préemption via SAFER

En 2013, Morlaix Communauté a fait appel à la SAFER pour préempter un terrain cadastré C2367 jouxtant l'aire d'accueil des gens du voyage de Morlaix, principalement pour des raisons d'assainissement de l'aire.

La rétrocession de la SAFER à Morlaix Communauté interviendra début 2014.

URBANISME RÉGLEMENTAIRE

Compatibilité SCOT - documents d'urbanisme communaux

Morlaix Communauté a rendu en 2013 deux avis favorables (assortis d'observations) sur des documents d'urbanisme communaux :

Date de l'avis	Projet	Commune
28/03/13	Avis de Morlaix Communauté sur la révision de PLU	Guimaëc
12/09/13	Avis de Morlaix Communauté sur l'élaboration de PLU	Morlaix

La compétence Aménagement de l'Espace a par ailleurs continué d'accompagner dans leur élaboration de PLU les communes de Saint-Jean-du-Doigt, Carantec et Taulé.

ÉTUDES ET CONTRIBUTIONS

Contribution au travail de révision de la charte Agriculture et Urbanisme du Finistère, DDTM29. Se poursuit en 2014 par un travail sur les outils accompagnant la charte.

Collaboration à l'étude sur le foncier Habitat, avec le service Habitat-Logement et l'ADEUPa.

Collaboration à des études ou projets d'aménagement de secteurs économiques sur Morlaix (Tamaris), Plourin-Lès-Morlaix (Kergaradec-Saint-Fiacre), Taulé (Ajoncs), Saint-Martin-des-Champs/Sainte-Sève (pôle logistique).

Collaboration à l'étude de projet de Pôle d'Échanges Multimodal Gare de Morlaix. Aspects fonciers + procédures.

Poursuite de l'étude de schéma de référencement du quartier de la gare de Morlaix, en groupement de commande avec les Villes de Morlaix (coordonnateur) et Saint-Martin-des-Champs.

Coût global : 105 800 € H.T. - Participation de Morlaix Communauté de 42 900 €.



Poursuite d'une étude de schéma global d'aménagement du secteur est de Morlaix, en co-pilotage avec la compétence Transports-Déplacements. Coût : 54 185 € H.T.



Réalisation d'une étude de définition du potentiel de renouvellement urbain dans les centres-bourgs, en interne, par Pauline Euzen, étudiante en Master 2 Aménagement urbanisme durable et environnement, spécialité "urbanisme et développement" à l'Institut de Géoarchitecture à Brest. Présentation en fin de premier semestre 2014.

CONVENTIONNEMENT ADEUPA

Adhésion pour l'année 2013 dans le cadre de la convention triennale 2012-2014 pour 95 000 € (élaboration Programme Local de l'Habitat + étude foncière habitat).



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

La Cellule SIG de Morlaix Communauté met à disposition des données géographiques (cadastre, orthophotographie, documents réglementaires, etc.).

Elle réalise également des traitements et des sorties cartographiques à destination des mairies et de la communauté d'agglomération.

2013 a été une année charnière dans les projets mis en place par la Cellule SIG.

LE SCHÉMA DIRECTEUR 2010 - 2013

La cellule SIG a poursuivi en 2013 la réalisation des différentes actions prévues dans le schéma directeur (actions sur les bases de données, sur l'organisation et le développement du SIG communautaire).

Un bilan positif a été réalisé fin 2013 mettant en avant l'augmentation du nombre d'utilisateurs et des données disponibles sur le portail cartographique de Morlaix Communauté.

LE RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS SIG POUR LA PÉRIODE 2014 - 2018

La fin du marché de 3 ans en avril 2014 d'équipements du SIG a nécessité en 2013 de recueillir les besoins des mairies et des services de Morlaix Communauté pour pouvoir réaliser le dossier de consultation des entreprises et ainsi lancer la procédure de consultation (début décembre 2013).



LA MISE À DISPOSITION DES DONNÉES ET L'ADMINISTRATION DU SIG

Ces tâches constituent le cœur de métier de la Cellule SIG et représentent environ 50 % de son activité.

En 2013, l'effort a été porté sur l'intégration de données transports en commun (urbains) en lien avec la société KEOLIS.

UNE ASSISTANCE PERMANENTE ET RÉACTIVE AUX UTILISATEURS

Les utilisateurs du portail cartographique et de l'application de gestion des dossiers d'urbanisme bénéficient, de la part de la Cellule SIG, d'une assistance technique et d'un accompagnement (impressions, mise à disposition de couches de données, etc.). En 2013, environ 150 interventions d'assistance ont été réalisées auprès des agents des Mairies et de Morlaix Communauté.

Des sessions de formation sur les applications INTRAGEO et CARTADS ont été organisées en septembre 2013 par la Cellule SIG pour permettre, aux nouveaux utilisateurs, une prise en main de l'outil et aux utilisateurs avancés, d'approfondir leurs connaissances sur les différentes applications. Des formations individuelles ont également été dispensées.



LE TRAVAIL AVEC LES PRESTATAIRES

Les transmissions de données sont régulières avec les différents prestataires ou bureaux d'études qui travaillent pour le compte des communes ou des services communautaires. Ces transmissions ont donné lieu en 2013 à la rédaction d'une vingtaine de conventions notamment dans le cadre du PEM, d'étude sur l'installation de fibre optique, de l'évaluation du SCOT ou d'élaboration de PLU.

SERVICE HABITAT LOGEMENT

Le rapport d'activités annuel est l'occasion pour Morlaix Communauté de faire un état des actions engagées en matière d'Habitat.

La compétence Habitat de Morlaix Communauté met en œuvre le Programme Local de l'Habitat (PLH) ainsi que les actions qui y sont contenues (aides au logement locatif social, développement et encadrement de la construction neuve, opérations de réhabilitation du parc existant, développement de l'offre pour les populations spécifiques, gouvernance, pilotage et observation etc...).

PRÉAMBULE : PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) / DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE DES AIDES À LA PIERRE : RENOUVELLEMENT DES OUTILS CADRES DE LA POLITIQUE DE L'HABITAT COMMUNAUTAIRE POUR LA PÉRIODE 2014-2019

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2007-2013 - approuvé le 9 juillet 2007 - s'est achevé le 31 décembre 2013. Il se déclinait en 16 actions rassemblées en 4 axes, avec un budget de 3 730 000 €, et a été mis en œuvre avec l'appui de la délégation de compétence des aides à la pierre, signée le 5 février 2008.

Ce programme a fait l'objet d'un haut niveau de réalisation. Il aura notamment permis :

- la mise en place du dispositif **d'aides aux opérations d'aménagement de qualité** (11 opérations financées),
- la signature d'un **contrat d'objectifs 2010-2013 avec les organismes HLM** et la mise en place de la programmation communautaire par appels à projets bi-annuels,
- la réalisation de **397 logements locatifs sociaux familiaux**, **260** places de structures et **48** logements en location-accession,
- la mise en œuvre de **deux opérations programmées d'amélioration de l'habitat** (OPAH) pour aider à la rénovation du parc privé, **qui auront permis la réhabilitation de près de 900 logements** (plus de 700 propriétaires occupants, 70 logements locatifs et 112 logements en copropriétés dégradées),

- la mise en place de l'instance **OPALL** pour le logement des ménages défavorisés,
- la réalisation d'un terrain estival annexe à l'aire d'accueil des gens du voyage,
- la mise en place d'outils de gouvernance : **la Conférence intercommunale de l'habitat et du logement, l'Observatoire de l'habitat de Morlaix Communauté** en association avec l'ADEUPa de Brest.

Il était donc d'autant plus important qu'il n'y ait pas de rupture dans l'action communautaire, à la fin du programme, le 31 décembre 2013. Il était également primordial d'engager la reconduction de la délégation de compétence des aides à la pierre, dès la fin d'année 2013.

L'élaboration du PLH 2014-2019 a donné lieu à une démarche marquée par le partenariat et la concertation. En effet, cette démarche d'élaboration a largement associé les élus communautaires et les communes membres, mais a aussi été très ouverte à l'égard de l'État, du Conseil Général et des professionnels intervenant sur le territoire.

Un diagnostic destiné à mettre à jour des éléments propres à Morlaix Communauté a tout d'abord été réalisé permettant de définir les grands enjeux de la politique de l'habitat communautaire et de fixer les orientations du futur Programme Local de l'Habitat.

Les enjeux du PLH 2014 -2019 portent notamment sur :

- **la réhabilitation technique et thermique du parc existant** à Morlaix et dans les centre-bourgs à travers une palette d'outils adaptés à l'ensemble des statuts d'occupation,
- une réponse aux **besoins d'habitat des ménages les plus modestes** et des populations spécifiques,
- le développement équilibré des communes afin de **garantir la cohésion territoriale de la Communauté**,
- la **promotion et l'attractivité économique** du territoire,
- la poursuite des dynamiques engagées en terme de **gouvernance de la politique de l'habitat**.

Les enjeux se déclinent en 6 orientations pour lesquelles 25 orientations ont été définies et budgétées.

En effet Morlaix Communauté consacra, sur la période 2014-2019, 9,7 millions d'euros pour atteindre les objectifs fixés. Il s'agit d'un budget fortement revalorisé par rapport au PLH 2007-2013 (3 730 000 €).

Morlaix Communauté témoigne ainsi d'un effort financier conséquent dans le domaine du logement (social et privé) en mettant les moyens en adéquation avec les ambitions contenues dans le PLH et les conventions de délégation permettant sa mise en œuvre.

Ainsi, le PLH 2014-2019 a été approuvé par le Conseil communautaire le 9 décembre 2013. Les conventions de délégation de compétence des aides à la pierre, permettant la mise en œuvre d'une part du PLH de la communauté et d'autre part des objectifs de la politique nationale en faveur du logement, ont été signées le 19 février 2014 par le Préfet du Finistère et le Président de Morlaix Communauté.



Le Préfet du Finistère, Jean-Luc Videlaïne et le Président de Morlaix Communauté, Yvon Hervé.

LA CONSTRUCTION NEUVE ET LE FONCIER

Promouvoir la qualité dans le logement

L'étude qualité a permis de déterminer les conditions d'intervention du double dispositif d'aide à la qualité de Morlaix Communauté (aides aux opérations d'aménagement et aides aux opérations de logement social). Le volet opérations d'aménagement permet notamment la mise en application des préconisations du S.C.o.T. de Morlaix Communauté.

Les deux dispositifs d'aides aux logements de qualité sont applicables depuis le vote du conseil de communauté en date du 14 décembre 2009.

Pour le volet logement social, en 2013 mais sur la programmation 2012, 2 opérations pour 47 logements ont bénéficié de l'aide car elles répondaient aux critères.

S'agissant de la programmation 2013, au 01/04/2014, 5 opérations pour 27 logements et 82 places en structures ont bénéficié du dispositif d'aides qualité aux opérations de logement social.

Pour le volet opérations d'aménagement, 2 opérations d'aménagement ont fait l'objet d'un arrêté de subvention pour l'attribution de l'aide en 2013, représentant au total 103 logements et 41 200 € d'aides.

Il s'agit d'opérations particulièrement innovantes en terme de qualité et de développement durable.

Depuis 2013, le budget de ce dispositif est désormais géré par le service Aménagement-urbanisme.

Par ailleurs, les services Aménagement-Urbanisme et Habitat-Logement ainsi que l'agence Héol ont poursuivi en 2013 leur campagne de sensibilisation auprès des communes et des différents maîtres d'ouvrage.



ZAC de Pen Ar Park à Saint-Thégonnec.

Organiser et soutenir le développement de l'offre locative sociale

Il s'agit là de la construction de 326 logements sociaux en 6 ans répartis de manière équilibrée sur le territoire pour un budget d'investissement en fonds propres de 5.900.000 € (auxquels s'ajoutent 1.200.000 € de subventions État déléguées).

→ Logement social : bilan de la programmation 2013

La programmation 2013 de logements sociaux a été élaborée selon la méthode des appels à projets bi-annuels. Après validation de l'appel à projets 2013-2014 en avril 2012, cette programmation 2013 comprenait 320 logements dont 106 logements locatifs sociaux familiaux PLUS et PLAI (sous réserve de la disponibilité des financements de l'État nécessaires).

La région Bretagne s'est vue allouer pour l'année 2013 une enveloppe d'objectifs et de financement État du logement social qui s'est révélée être très largement insuffisante par rapport aux besoins régionaux. Le préfet de Région a décidé d'une répartition des objectifs et des crédits, et la programmation initiale de Morlaix Communauté s'est ainsi vue diminuer de 35 logements, puisqu'elle ne comprenait plus que 71 logements sociaux familiaux.

Morlaix Communauté a alors décidé d'établir une liste complémentaire qui permettrait de répondre aux éventuels abondements de crédits supplémentaires de l'État pour la région Bretagne.

Cette programmation a ensuite été approuvée par le Conseil de communauté du 27 mai 2013, selon la répartition suivante :

- une liste principale comprenant **307 logements, dont 71 logements locatifs sociaux familiaux** :

- 264 logements PLUS (dont 214 PLUS structures),
- 21 logements PLAI ordinaires,
- 22 logements PSLA (location-accession).

- une liste complémentaire comprenant **35 logements locatifs sociaux familiaux** :

- 24 logements PLUS,
- 11 logements PLAI ordinaires.

322 logements, dont 90 logements locatifs sociaux familiaux PLUS et PLAI, ont été agréés en fin d'année, contre 68 logements locatifs sociaux familiaux agréés en 2012.

Le total de 90 logements PLUS et PLAI familiaux dépasse de 20 logements l'objectif de production de 70 par an inscrit dans le PLH et la convention de délégation des aides à la pierre. L'augmentation continue de la production sur le territoire communautaire a ainsi permis d'agréer 397 logements locatifs sociaux sur les 420 initialement prévus dans la première convention de délégation de compétence des aides à la pierre 2007-2013.

Sur les 90 logements locatifs sociaux agréés, 53 ont été réalisés dans des communes déficitaires au sens de l'article 55 de la loi SRU.



Opération logement social ZAC Rutanguy à Plourin-Lès-Morlaix.

→ **Logement social : contrat d'objectifs et appels à projets**

Renouvellement du contrat d'objectifs :

Conformément au PLH 2014-2019, approuvé en décembre 2013 par le Conseil de communauté, le contrat d'objectifs a pour finalité de porter à la fois sur l'offre locative sociale nouvelle et sur la réhabilitation du parc locatif social, et de se caler exclusivement sur les objectifs et modalités définis par la communauté et les communes à travers ce programme :

- **objectif global de 326 logements locatifs sociaux nouveaux sur 6 ans,**
- répartition par commune prévue dans le programme,
- accent mis sur l'acquisition-amélioration,
- objectif de 122 PSLA,

- programme de réhabilitation de près de 800 logements localisés dans les communes avec maintien du reste à charge locatif,
- montants définis de subventions communautaires auprès des communes et des organismes HLM etc...

Le contrat d'objectifs prenant fin le 31 décembre 2013, tout au long de l'année 2013 s'est donc engagé, en lien avec les organismes HLM, un travail de redéfinition des termes du futur contrat d'objectifs, basé sur le PLH 2014-2019.

Après différents échanges avec les organismes HLM, la première réunion de validation des directeurs HLM s'est tenue le 8 octobre 2013, et, a donné lieu à un accord sur l'ensemble des articles du contrat, travaillés de façon collégiale. Une seconde réunion des directeurs a eu lieu le 15 janvier 2014, et a ainsi permis de finaliser et de valider définitivement les termes du contrat d'objectifs 2014-2019.

Le contrat d'objectifs 2014-2019 a été approuvé par le Conseil de communauté, le 17 février 2014.

Finalisation de l'appel à projets 2013-2014 et lancement de l'appel à projets 2015-2016 :

En 2013, Morlaix Communauté a suivi la réalisation des opérations programmées via l'appel à projets 2013-2014 et a financé 90 des logements sociaux familiaux inscrits en programmation annuelle.

Par ailleurs, une réunion de bilan des contrats d'objectifs 2010-2013 ainsi que de l'appel à projets en cours s'est tenue en janvier 2013.

Dès septembre 2013, Morlaix Communauté a lancé l'appel à projets 2015-2016. Dès lors, le service Habitat-Logement a recensé les terrains proposés par les communes destinés aux opérations de logement social pour les années 2015 et 2016. Ils ont ensuite été présentés aux organismes HLM lors de deux réunions en janvier et février 2014, durant lesquelles une répartition a été élaborée.

Cette répartition respecte notamment :

- les objectifs de chaque organisme inclus dans le contrat d'objectifs 2014-2019,
- les règles de solidarité territoriale de Morlaix Communauté (80 % des objectifs de chaque organisme en secteur A et 20 % en secteur B soit les petites communes),
- la politique de développement de chaque organisme,
- ainsi que les souhaits des communes.

Une troisième réunion, en présence des communes concernées a permis de finaliser la répartition des différentes opérations.

Consolider une politique foncière

La convention ADEUPa 2012-2014 prévoyait la réalisation d'une **étude Foncier-Habitat en 2013**, et le programme d'actions du PLH 2014-2019 en a défini le cadre dans son action 4.4.

Le comité de pilotage de lancement de l'étude a eu lieu le 18 avril 2013, ainsi les 3 volets thématiques devant être traités y ont été présentés, à savoir :

- **révision des critères des aides qualité aux opérations d'aménagement** mises en place en décembre 2009 suite à une première étude confiée à l'ADEUPa,
- **harmonisation concertée entre communes et organismes H.L.M. des conditions de cession du foncier** destiné à accueillir des opérations de logement social ou de location-accession,
- **étude générale des pratiques en terme de foncier et d'aménagement dans le domaine de l'habitat, en vue de l'élaboration de propositions éventuelles d'intervention.**

L'étude a pour objectif de présenter les enjeux de la question du foncier et de l'aménagement dans le domaine de l'habitat. L'étude qui porte sur des thématiques transversales tient compte de la répartition des compétences entre l'agglomération et les communes sur les questions étudiées.

L'année 2013 a permis de poser le diagnostic et le dernier comité de pilotage de l'année 2013, le 22 novembre, a acté le démarrage d'un travail permettant d'élaborer un certain nombre de propositions, qui seront validées courant 2014. Ce travail a notamment déjà donné lieu à un atelier relatif à l'harmonisation des coûts de cession du foncier entre locatif et location-accession, qui s'est tenu le 15 janvier 2014, réunissant les organismes H.L.M. et des communes s'étant portées volontaires (Plourin-Lès-Morlaix, Saint-Jean-du-Doigt, Morlaix, Carantec, Plougouven et Plouigneau).

L'objectif, poursuivi sur l'année 2014, est d'élaborer une typologie des communes en fonction des coûts de terrain.

L'INTERVENTION DANS LE PARC PRIVÉ EXISTANT

La dotation ANAH déléguée à Morlaix Communauté en Comité Régional de l'Habitat, le 5 mars 2013, a conforté les moyens attribués à l'OPAH Développement Durable et à l'OPAH Copropriétés notamment grâce aux bons résultats affichés en 2012 sur notre territoire.

Un premier Programme d'Actions Territorial 2013 applicable aux dossiers déposés à partir du 1^{er} avril pu ainsi être défini. La hausse de la dotation ANAH (863 792 € contre 683 554 € en 2012) a permis d'augmenter globalement l'ensemble des taux de subventions accordés aux propriétaires occupants et aux bailleurs. Concernant les copropriétés, une dotation

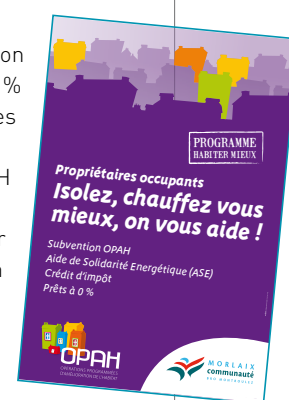
spécifique conséquente (300 000 €) permettait d'engager des projets importants sur cette année.

2013 : Des objectifs et des moyens accrus

Le 1^{er} juin 2013, l'ANAH a adopté une nouvelle réforme de ses aides et du programme "Habiter Mieux" (FART) avec pour orientations principales la mise en œuvre d'une action plus ambitieuse en matière de lutte contre la précarité énergétique, la généralisation de l'obligation d'évaluation énergétique pour les dossiers financés et enfin l'amélioration de l'accompagnement des travaux lourds.

Cela s'est traduit par :

- la réévaluation générale et la simplification des plafonds de ressources, désormais 45 % des propriétaires occupants sont éligibles aux aides,
- l'augmentation importante des aides ANAH et FART,
- l'élargissement du programme "Habiter mieux" aux bailleurs et aux copropriétés en difficulté. Une aide de solidarité écologique (ASE) est octroyée, en complément de l'aide de l'ANAH, lorsque les travaux permettent un gain de performance énergétique d'au moins 35 %.



Une organisation et un partenariat performant pour tirer au mieux parti des dotations financières

Face aux propriétaires éligibles deux fois plus nombreux, Morlaix Communauté, le Pact H&D, opérateur des OPAH, et la délégation de l'ANAH ont dû s'adapter. En effet, **186 logements auront bénéficié d'aides en 2013 contre 98 l'année précédente.**

- Les objectifs très ambitieux du programme "Habiter Mieux" sont atteints grâce à la mobilisation et l'adaptation de l'équipe opérationnelle, sur le territoire



Le 28 novembre 2013, Isabelle Rougier, Directrice Générale de l'ANAH, est reçue par Morlaix Communauté et visite deux copropriétés ayant bénéficié de l'accompagnement de l'OPAH.

de Morlaix Communauté. Les dossiers engagés en 2013 (133) sont trois fois plus nombreux qu'en 2012 (44). 3 dossiers propriétaires occupants en sortie d'insalubrité ont également été agréés. Ces dossiers, dont les plans de financement sont difficiles à mettre en œuvre, ont pu profiter de l'augmentation des subventions suite à la réforme de l'ANAH du 1^{er} juin 2013 et d'une adaptation du régime des aides communautaires.

- 4 logements vacants appartenant à des propriétaires bailleurs (PB) seront réhabilités et 18 autres logements font l'objet d'un conventionnement c'est à dire qu'ils seront loués à des ménages à revenus modestes.

- 2 immeubles en copropriété (1 dégradé et l'autre très dégradé) proches du pôle gare ont engagé des projets qui vont permettre la requalification de 33 logements locatifs. Plusieurs de ces appartements étaient connus des services sociaux (CCAS et CDAS et repérés comme non décentes voire indignes). 13 logements étaient vacants avant travaux. Et l'ensemble des 33 logements feront l'objet d'un conventionnement social.

De plus, un dossier complémentaire a permis d'engager des travaux supplémentaires sur un immeuble déjà accompagné en 2012.

Les réalisations 2013 correspondent à l'utilisation optimum des autorisations d'engagements ANAH disponibles (100 % d'engagement). Le montant des aides de l'ANAH attribuées par le Vice-Président délégué à l'Aménagement et à l'Habitat, Président de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat, Monsieur Paul Uguen, s'élève en 2013 à **1 277 808 €** (avec 64 400 € de subventions d'ingénierie) sur un montant de droits à engagements disponibles délégués par l'ANAH de 1 277 809 €. **(Une dotation supplémentaire de 414 017 € a été obtenue en fin d'année).**

Cependant le travail accompli dans l'accompagnement des projets des propriétaires occupants, bailleurs et des copropriétés a même dépassé les moyens engagés par l'ANAH malgré la dotation supplémentaire obtenue en fin d'année. Plus de 30 dossiers propriétaires occupants n'ont pu être notifiés en 2013 faute de crédits. ces dossiers sont reportés sur l'exercice 2014.

Par ailleurs, les aides du PLH à l'habitat privé attribuées par arrêté, par délégation du Conseil Communautaire, ont représenté en 2013 : 137 097 € soit deux fois et demi plus qu'en 2012. Toutefois l'enveloppe globale du PLH 2007-2013 est respectée.



Les OPAH prennent provisoirement fin



L'OPAH Développement Durable et l'OPAH Copropriétés initiées dans le cadre du PLH 2007-2013 ont pris fin le 15 octobre. Ces opérations ont bénéficié à plus de **820 logements** depuis octobre 2008.

Plus de **630 propriétaires occupants** ont ainsi pu améliorer la qualité de leur habitat, trouver des solutions à des consommations importantes d'énergie ou adapter leur logement au grand âge ou au handicap. Par ailleurs, près de **81 logements locatifs** ont fait l'objet de travaux souvent importants et ont renouvelé le parc privé conventionné. Enfin, les opérations menées sur les copropriétés depuis 2008 par Morlaix Communauté ont généré la réalisation de travaux dans **112 logements répartis dans 11 immeubles en copropriété**.

Ces actions représentent la réalisation de plus de **10 millions de travaux** pour des chantiers confiés aux entreprises locales du bâtiment. Ces projets ont été soutenus par près de 4 millions de subventions (tous financeurs confondus).

La nécessité de prolonger cet effort et la mise en œuvre de nouvelles OPAH est partagée par l'ensemble des acteurs. En conséquence, le **PLH 2014-2019 prévoit la mise en œuvre de deux nouvelles OPAH complétées par un dispositif d'aide à l'accession sociale dans le parc ancien privé.** Le démarrage de ces opérations est programmé en juin 2014.

Un dispositif d'accompagnement des propriétaires a été mis en œuvre pour la transition entre la fin des OPAH au 15 octobre 2013 et le démarrage des suivantes le 1^{er} juin 2014 (soit 7,5 mois).

Conformément à la délibération du 25 mars 2013, pour les propriétaires occupants, l'assistance à maîtrise d'ouvrage (A.M.O), nécessaire au montage des dossiers de demande de subventions auprès de l'ANAH, a été prise en charge à hauteur de 90 % par l'ANAH et Morlaix Communauté. Les propriétaires bailleurs pouvaient quant à eux avoir recours à une A.M.O. subventionnée par l'ANAH (environ 50 % du coût d'AMO). Les copropriétés ont continué d'être accompagnés par la Mission Habitat Privé de Morlaix Communauté dans la période transitoire et de nouveaux dossiers pourront être déposés au cours du second semestre 2014 suite à la signature des conventions d'OPAH.

LES POPULATIONS SPÉCIFIQUES

Accueil des gens du voyage

Morlaix Communauté continue la mise en œuvre des préconisations du schéma départemental d'accueil des gens du voyage décliné dans son schéma communautaire.

→ Gestion de l'aire de Ploujean et accueil des missions évangéliques et rassemblements familiaux

En 2013, l'aire d'accueil de Morlaix-Ploujean, ouverte en avril 2007, a connu sa sixième année de fonctionnement.

Après des travaux et une réouverture en janvier 2013, en juin, treize blocs sanitaires de l'aire (dont un bloc incendié) ainsi que des panneaux rigides ont été dégradés, l'aire n'a donc pas pu rouvrir à la date prévue (août 2013).

Dans l'attente de l'expertise de l'assurance, les travaux n'ont pu être engagés entraînant une ouverture plus longue du terrain annexe.

Les travaux de réfection n'ont pu encore être engagés impactant le budget de fonctionnement (factures importantes de fluides, dues à une gestion par forfait).

Depuis mi-avril 2014, dans l'attente de réponse des assurances et des travaux, une remise en état partielle de onze blocs a été effectuée, la gestion informatique par pré-paiement a été relancée et une partie de l'aire condamnée en prévision des futurs travaux.

Par ailleurs, lors de la fermeture estivale de l'aire de Morlaix-Ploujean du 15 juillet au 5 août 2013, les gens du voyage de l'aire qui le désiraient ont été accueillis par Morlaix Communauté sur le terrain annexe de l'aire.

Enfin, une mission évangélique (non programmée) a été accueillie du 21 au 28 juillet 2013 sur la commune de Saint-Martin-des-Champs (Stade Ar Brug, propriétés de la Ville de Saint-Martin-des-Champs).

Les services communautaires et communaux se sont chargés de l'organisation logistique de cet accueil et la communauté a pris en charge les frais.

→ Terrain pour la fermeture de l'aire de Ploujean

Suite aux travaux d'un groupe d'élus des communes consacrés à la fermeture annuelle de l'aire d'accueil des gens du voyage de Ploujean, le Conseil de communauté du 11 juillet 2011 a validé les principes d'aménagement du futur terrain communautaire d'accueil des gens du voyage lors la fermeture estivale de l'aire de Ploujean ainsi que le coût et le plan de financement du projet.

Les travaux se sont engagés en juin 2012, mais ne sont pas encore achevés à ce jour.

→ Révision du schéma départemental d'accueil des gens du voyage

Suite à l'avis favorable avec observations du Conseil de communauté en date du 28 novembre 2011, le Schéma départemental d'accueil des gens du voyage a été approuvé par le préfet et le président du Conseil Général le 22 octobre 2012.

Pour rappel, sur le territoire de Morlaix Communauté, le schéma prescrit :

- aucune réalisation d'aire d'accueil permanent sur le territoire,
- en réponse à la situation juridique de la commune de Saint-Martin-des-Champs - dont la population dépasse désormais 5 000 habitants - la réalisation par Morlaix Communauté d'une offre d'habitat spécifique (habitat adapté ou terrain familial) pour 3 ménages dont la conception et la localisation sont à l'appréciation de Morlaix Communauté et de ses communes membres,
- la création à l'échelle du Pays de Morlaix d'une aire de grand passage pour les missions évangéliques dont le financement - de l'investissement comme du fonctionnement - ferait obligatoirement l'objet d'un conventionnement entre les collectivités du Pays,
- la relance d'un projet socio-éducatif dans les domaines de la scolarisation, de la santé et de l'insertion professionnelle, tout en pointant les manques en ce domaine sur la période du schéma précédent en particulier sur le territoire de Morlaix Communauté.

Le schéma communautaire de 2002 doit désormais être révisé, car n'étant pas compatible avec le futur schéma départemental, il devient dès lors caduc. Le projet de programme d'actions du PLH 2014-2019 approuvé par le Conseil de communauté du 9 décembre 2013, ayant repris ces préconisations, il vaut à ce stade schéma communautaire.



Participation au F.S.L.

En 2012, une nouvelle convention biennale (2012-2013) d'adhésion au Fonds de solidarité pour le logement (F.S.L.), a été approuvée par le conseil de communauté du 26 mars 2012.

Et comme les années précédentes, en 2013 Morlaix Communauté s'est acquittée d'une cotisation de 30 000 € conformément au programme d'actions de son PLH.



GOVERNANCE DU PROGRAMME

→ La Conférence intercommunale de l'Habitat et du Logement (CIHL) :

Morlaix Communauté s'est engagé à travers son PLH à constituer une Conférence intercommunale du logement qui ait également la fonction d'instance locale du P.D.A.L.P.D.

La Conférence intercommunale de l'Habitat et du Logement (CIHL) de Morlaix Communauté s'est réunie pour la 4^{ème} fois le 12 juin 2013.

Pour rappel, ses missions sont les suivantes :

- elle constitue le comité de suivi du PLH, permettant d'associer les communes, les partenaires et les professionnels de l'Habitat à la mise en œuvre des actions du PLH,
- elle constitue l'instance locale du P.D.A.L.P.D. (Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées) en association avec l'État et le Conseil Général, copilotes du plan, et avec le comité responsable du plan,
- enfin, cette conférence joue désormais le rôle d'instance de restitution des travaux de l'Observatoire de l'Habitat aux professionnels de l'Habitat et aux partenaires.

→ L'OPALL de Morlaix Communauté

La démarche MOUS 29 a été lancée sur le territoire en mars 2011 dans le cadre du PDALPD du Finistère et a conclu à la nécessité de création d'une instance partenariale locale d'examen et de traitement des problématiques d'accès au logement, de maintien dans le logement et d'accompagnement social des publics relevant du PDALPD.

Le Conseil de communauté du 12 novembre 2012 a approuvé la création d'une instance d'examen des situations, compétente pour examiner les situations de logement bloquées qui seraient proposées par ses membres. Cette instance d'examen des situations a été mise en place sous une forme souple et en lien étroit avec le Conseiller logement du Conseil Général. Elle s'est donnée un cadre de fonctionnement et a pris le

nom d'OPALL : Organisation Partenariale Locale pour le Logement des ménages défavorisés.

L'OPALL s'est constituée comme un lieu de traitement des situations sans solution dans le droit commun ; elle n'a pas vocation à traiter l'ensemble des situations des ménages défavorisés ni à se substituer à des modes de fonctionnement préalables, s'ils sont efficaces. Elle ne détient pas ainsi de pouvoir d'attribution et émet de simples orientations.

En 2013, l'OPALL a ainsi permis :

- aux acteurs de croiser leurs connaissances des situations de ménages et d'assurer une meilleure coordination,
- de débloquent concrètement des situations de logements sans solution,
- de mieux connaître et de faire partager les besoins dans le domaine du logement des personnes défavorisées (dont a bénéficié l'élaboration du PLH 2014-2019).

→ **Observatoire de l'Habitat**

En 2013, l'observatoire de l'habitat de Morlaix Communauté, lancé en décembre 2007, a connu sa sixième année pleine de fonctionnement.

Ont été publiés les numéros suivants du journal de l'Observatoire :

- la construction neuve,
- le marché locatif public,
- le marché du logement d'occasion et à la synthèse.

→ **suivi-évaluation du PLH**

En 2013, le bilan de la mise en œuvre du PLH en 2012 a été présenté au Conseil de communauté. Par ailleurs, comme chaque année, la CIHL a joué le rôle de comité de suivi du programme.

→ **Information, communication et marketing territorial**

À travers cette action déjà mise en œuvre dans le PLH 2007-2013, Morlaix Communauté souhaite informer les habitants et les investisseurs sur les dispositifs en cours en matière d'habitat et de logement.

Dans ce but, la communauté a élaboré plusieurs outils de communication :

- l'annuaire des lotissements communaux, redéfini en 2012 vers une forme spécifiquement disponible sur Internet, a été mis à jour tout au long de l'année 2013,
- la plaquette "Tout pour louer" lancée en 2003, a été remise à jour en 2013 comme chaque année. Ce document informe les ménages des coordonnées de tous les organismes susceptibles de proposer un logement à louer (notaires, agences immobilières, structures d'hébergement, organismes HLM,...).



En 2013, Morlaix Communauté a également été présent au Salon de l'Habitat de Morlaix.

Morlaix Communauté poursuit le partenariat engagé avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Finistère (ADIL 29).

Des permanences mensuelles d'information sont organisées à Morlaix et dans quatre communes (Taulé, Pleyber-Christ, Lanmeur et Plouigneau). Depuis le 1^{er} octobre, dans un objectif de meilleure adaptation du service rendu au public mais sans diminution de la présence globale sur le territoire ni suppression des lieux d'accueil, les permanences ont été réorganisées (1^{er} mardis du mois, permanence tournante selon les mois à Taulé, Pleyber-Christ, et Lanmeur, Plouigneau puis les autres mardis, au siège de Morlaix Communauté).

En 2013, l'ADIL et Morlaix Communauté ont également confirmé leur association dans l'animation de réunions d'information thématique consacrées à l'investissement locatif et aux copropriétés et dans la communication autour de ces formations.

Cette action a été étendue depuis 2009 avec la mise en place de formations complémentaires spécifiques sur la gestion des copropriétés désorganisées dans le cadre de l'OPAH Copropriétés.

Toutes les prestations de conseil sont gratuites.

CONCLUSION

En 2013, la mise en œuvre du PLH de Morlaix Communauté a continué de manière active.

Les objectifs quantitatifs en nombre de logements ont été atteints dans les différents domaines (logement social et habitat privé) et la mobilisation financière importante.

En 2013, tout comme les années précédentes, les investissements du PLH réalisés dans les communes ont été importants.

Enfin, 2013 a également été une année cruciale pour :

- la définition des orientations et l'approbation du PLH pour la période 2014-2019,
- le renouvellement de la convention de délégation de compétence des aides à la pierre 2014-2019,
- l'adaptation à la nouvelle réglementation de l'ANAH pour les aides aux logements privés,
- le renouvellement du contrat d'objectifs 2014-2019 avec les organismes HLM,
- la pérennisation et poursuite de l'OPALL pour le logement des ménages défavorisés,
- le lancement de l'appel à projets-logement social 2015-2016,
- le lancement de l'étude Foncier-Habitat en lien avec l'ADEUPa.



SERVICE DE LA MOBILITÉ, DES TRANSPORTS ET DE LA VOIRIE

Morlaix Communauté est Autorité Organisatrice des Transports sur l'ensemble de son territoire depuis 2002. À ce titre, elle définit, organise et finance le réseau de transports en commun. Elle confie l'exploitation des services de transport à des entreprises dans le cadre de contrats publics : Délégation de Service Public et marchés publics.

CHIFFRES CLÉS

Le service MTV

- 7,244 M€ de budget de fonctionnement,
- 1,204 M€ de budget d'investissement,
- 4,5 personnes Équivalent Temps Plein,
- 1 Délégation de Service Public confiée à Kéolis Morlaix pour la période 2009-2017,
- 5 marchés publics de transport confiés à différents transporteurs pour la période 2013-2017,
- plus de 2 500 courriers sortants.

Le réseau de transports en 2013

- 7 lignes régulières (réseaux TIM et Linéo),
- 3 lignes scolaires urbaines et 25 circuits interurbains scolaires,
- 5 lignes de transports à la demande (4 Flexo et 1 Linéo),
- 1 service dédié aux Personnes à Mobilité Réduite,
- 1 service de bus estival sur la commune de Carantec,
- la mise en place de navettes bus pour le Festival Panoramas, la Fête de la Musique et la fête maritime Entre Terre et Mer.

Le fonctionnement du réseau

- 870 000 voyages comptabilisés sur le réseau TIM,
- 2 600 élèves transportés chaque jour (réseaux TIM et Linéo),
- 640 000 € de recettes commerciales totales (réseaux TIM et Linéo).

Les moyens du réseau

- 11 autobus urbains et 40 autocars interurbains (dont réserves),
- 2 minibus adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite,
- 21 conducteurs bus et 38 conducteurs autocars,
- 4,5 M€ de subvention d'exploitation versée par Morlaix Communauté,
 - dont 2 M€ au titre de la DSP,
 - dont 2,5 M€ au titre des marchés publics,
- 1,3 M€ de participation versée au Conseil Général au titre du protocole de coopération intermodale.

L'EXPLOITATION

La croissance continue de la fréquentation sur le réseau TIM

La fréquentation sur le réseau urbain de la TIM a poursuivi sa hausse en 2013 avec **870 000 voyages** réalisés, soit + **2,7 %** sur un an.

La fréquentation est donc en **progression continue** depuis plusieurs années.

L'objectif d'accroître le nombre de **déplacements domicile-travail** se poursuit et demeure satisfait en 2013, avec près de **69 000 voyages** enregistrés dans l'année, en augmentation de **7,8 %**.

Le service Flexo pour les personnes à mobilité réduite en forte croissance

Le service Flexo destiné aux personnes à mobilité réduite continue de progresser fortement avec près de **3 400 courses** réalisées en 2013, en hausse de **38,9 %**. Cette

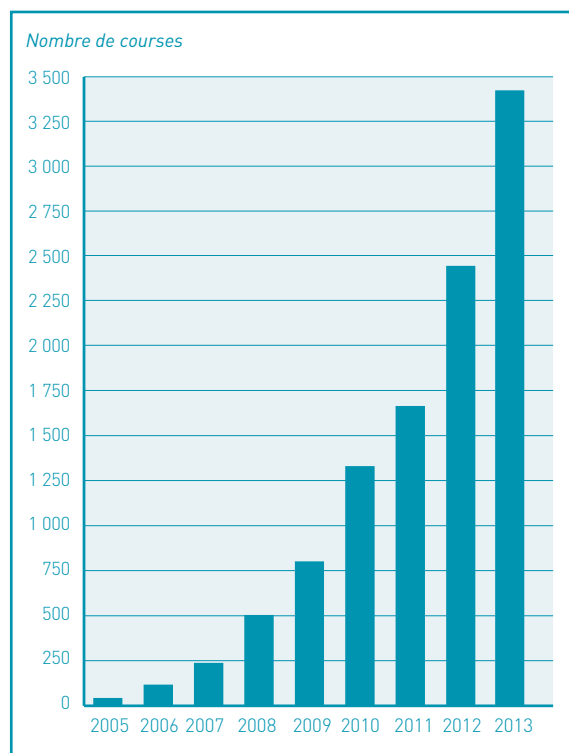


croissance importante et régulière depuis sa création en 2005 montre que ce service constitue une réponse à une réelle attente de mobilité et de lien social.

90 personnes sont inscrites en 2013 au service.

Flexo personnes à mobilité réduite

Évolution du nombre de courses réalisées



Une évolution positive de la fréquentation des lignes régulières autocar LINÉO

N°	Origine-destination	Nb voyages semaine	Évolution n-1
20	Morlaix – Plougasnou – Saint-Jean-du-Doigt	1 180	+3 %
30	Morlaix – Lannion	4 063	+13,6 %
40	Morlaix – Guerlesquin – Botsorhel	3 060	stable

Lignes de transport à la demande (TAD) : une évolution disparate selon les lignes

En septembre 2013, le nombre de lignes proposant des services en transport à la demande a augmenté.

Sont venues s'ajouter aux 4 lignes existantes (lignes Flexo Binigou-Morlaix ; Sainte-Sève-Morlaix ; Le Cloître/Plourin – Morlaix et ligne 20B Plougasnou-Plouézoc'h) :

- la ligne 70 qui a été basculée entièrement en ligne de TAD,

- une nouvelle ligne Garlan-Morlaix fonctionnant uniquement en période de vacances scolaires,
- des horaires en TAD sur les lignes n° 20 et 40.

Ligne	Nb de réservations 2013	Évolution n-1
Binigou – Morlaix	746	- 38 %
Le Cloître-Saint-Thégonnec – Plourin-Lès-Morlaix – Morlaix	306	- 56,6 %
Sainte-Sève – Morlaix	50	+ 35 %
20B Plougasnou – Plouézoc'h	60	+ 32,5 %
Garlan – Morlaix (depuis oct. 2013)	0	-
20 Morlaix – Saint-Jean-du-Doigt (depuis sept. 2013)	108	-
40 Morlaix – Botsorhel (toute l'année depuis sept. 2013)	387 258	+ 72,6 %
70 Morlaix – Loc-Éguiner-Saint-Thégonnec (toute l'année depuis sept. 2013)	258	+ 84,5 %
Total 2013	1 944	- 11 %

Les services de transport à la demande marquent globalement une baisse en 2013 avec -11 % de réservations enregistrées.

La fréquentation des lignes "Le Binigou" et "Le Cloître/Plourin" baisse sensiblement.

A contrario, les nouveaux services mis en place dans le cadre du renouvellement des marchés interurbains en septembre 2013 génèrent une croissance marquée.

Les lignes interurbaines représentent 42 % des réservations totales.

À noter, aucune réservation enregistrée sur la ligne Morlaix-Garlan mise en œuvre en octobre 2013.

LES INVESTISSEMENTS POUR LE DÉLÉGATAIRE

Le montant total des investissements 2013 pour le Délégué s'élève à 462 580 € HT.

Investissements	Coût en € HT
Acquisition de deux bus neufs	441 000
Installation de 4 écrans voyageurs	21 580 €

LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DU RÉSEAU DE TRANSPORT

La notion d'accessibilité peut être définie par un accès à tout, pour tous. Chaque citoyen doit pouvoir accéder de manière autonome à tout ce qui concourt à la vie de la cité.



En 2011, Morlaix Communauté s'est dotée d'un Schéma Directeur d'Accessibilité (SDA) pour son réseau de transports collectifs.

Le SDA constitue un document de programmation des actions de mise en accessibilité du réseau. Il établit une hiérarchisation des investissements à réaliser avec une priorité donnée aux lignes les plus fréquentées.

Il couvre les 3 principaux domaines constituant un système de transport :

- **l'aménagement des points d'arrêts** : les quais seront rehaussés pour faciliter le passage du quai au bus/car, les zones d'attente aménagées pour une meilleure accessibilité,
- **le matériel roulant** : deux types d'investissement auront lieu sur les véhicules urbains appartenant à l'agglomération. L'acquisition de nouveaux véhicules répondant à toutes les normes d'accessibilité et la



rénovation de matériels existants afin de les adapter aux normes en vigueur,

- **l'information voyageurs** devra être simplifiée afin de faciliter la compréhension de chacun. Les fiches horaires devront être plus compréhensibles, l'usage de pictogrammes renforcé.



Le coût de mise en accessibilité du réseau, estimé à plus de 1,8 M€, représente un budget important pour Morlaix Communauté. L'investissement sera échelonné jusqu'à 2015.

Les réalisations en 2013

Depuis 2010, les investissements de Morlaix Communauté en matière d'accessibilité se sont traduits par l'acquisition de 7 nouveaux bus urbains répondant aux normes d'accessibilité, à la rénovation de 4 véhicules et à l'aménagement de plus d'une cinquantaine d'arrêts urbains et interurbains.

En 2013, **2 bus neufs** ont été acquis et **13 arrêts** ont été rendus accessibles sur les communes de Morlaix, Saint-Martin-des-Champs, Taulé, Locquéholé, Henvic, Plouézoc'h et Plouigneau.

LE SERVICE DE BUS ESTIVAL DE CARANTEC

Depuis 2002, Morlaix Communauté et la commune de Carantec mettent en place un service de bus gratuit durant la période estivale dans le but de faciliter les déplacements au sein de la commune et d'améliorer les conditions de circulation et de stationnement.

Au fil des années, le service a pris de l'envergure avec notamment un fonctionnement durant les 2 mois d'été, une fréquence de passage et une amplitude horaire améliorées.

Depuis sa mise en place, le dispositif est pris en charge à parité entre les deux collectivités. Il comprend le transport, les frais de communication et les charges de personnel saisonniers de la commune affectés à l'opération.

Le service de navettes est inscrit dans le marché des lignes interurbaines du secteur Nord-Ouest (2013-2017).

Il bénéficie d'un niveau de service attractif, offrant une alternative crédible à l'usage de la voiture grâce à :

- une fréquence de passage toutes les 15 minutes,
- un fonctionnement 7 jours/7,
- de 10h00 à 19h00,
- un itinéraire en boucle, identique tous les jours de la semaine,
- une offre renforcée durant la première quinzaine d'août.

L'été 2013 a enregistré un total de **22 540 montées**. En moyenne, le service comptabilise **417 montées/jour**, soit **11 passagers** en moyenne par horaire.

Le service de bus estival a probablement atteint son seuil maximum de fréquentation eu égard au niveau de service aujourd'hui proposé. En effet, depuis 4 ans, la fréquentation se stabilise entre 22 000 et 23 000 montées.

Le dispositif connaît donc un réel succès. Le circuit urbain est entré dans les habitudes de déplacement des habitants et touristes. Il est reconnu comme une alternative crédible à l'usage de la voiture.





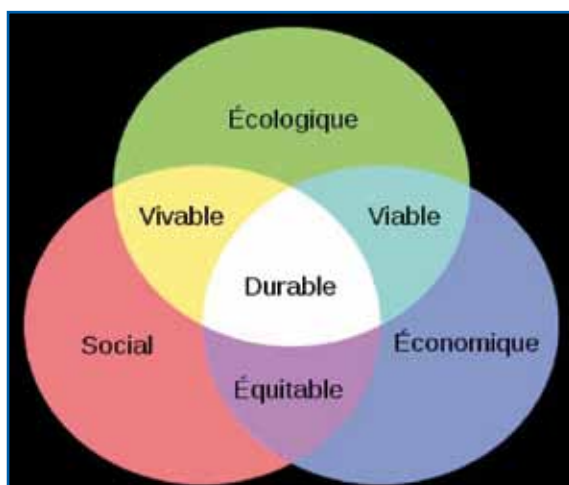
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Morlaix Communauté renforce progressivement, à travers les projets qu'elle porte, sa politique de développement durable. Celle-ci propose la mise en pratique progressive d'une nouvelle approche plus globale dans la mise en œuvre de ses actions.

Cette approche se fonde sur :

- **un fonctionnement transversal**, dont les valeurs s'affirment à travers un partage d'idées, de gestion et de moyens. Ces valeurs doivent ainsi trouver tout leur sens à travers l'équilibre dans le tryptique économie/social/environnemental (Cf schéma ci-dessous).
- **Une vision globale et prospective** des choses, qui doit conduire à nous interroger sur la portée de nos pratiques actuelles, vis à vis de l'héritage que nous céderons aux générations futures.

De nouveaux enjeux prennent ainsi de plus en poids, notamment ceux liés aux problématiques énergétiques et climatiques (dépendance énergétique, envolée du prix des hydrocarbures...), et dont les impacts influenceront de façon notable notre façon d'aménager et de développer notre territoire.



LE GROUPE DE TRAVAIL DÉVELOPPEMENT DURABLE

Instance transversale de réflexion au sein de la collectivité, le groupe développement durable est composé d'élus des différentes commissions et d'agents représentant les directions de l'agglomération. Son rôle est de porter un regard croisé sur les thématiques transversales engagées ou à entreprendre, puis de faire remonter son avis au sein des commissions ad hoc.

Le groupe, qui s'est réuni à 2 reprises en 2013, a abordé plus de 11 sujets.

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DE LA COLLECTIVITÉ

Poursuite de la mise en œuvre du Plan Climat Énergie Territorial

→ Qu'est ce qu'un PCET ?

Un Plan Climat Énergie Territorial (PCET) est un projet de développement durable qui a pour objectifs principaux la lutte contre le réchauffement climatique et la réduction de nos consommations énergétiques.

L'activité humaine amplifie le réchauffement global de la planète. Il est donc nécessaire d'en limiter les conséquences en atténuant nos émissions de gaz à effet de serre ainsi que nos consommations énergétiques. Cela passe notamment par la poursuite des objectifs fixés au niveau international :

- Les 3 x 20 : à l'horizon 2020, il est nécessaire d'assurer une diminution de 20 % des émissions de **gaz à effet de serre**, d'améliorer la **performance énergétique** des territoires de 20 %, et d'être en mesure de fournir une **énergie issue du renouvelable** à hauteur de 20 % de la production totale (23 % pour la France).
- Le Facteur 4: diminution de 75 % des rejets de gaz à effet de serre à l'horizon 2050.

Le réchauffement climatique est une réalité faisant désormais consensus au sein de la grande majorité de la communauté scientifique. Ce phénomène entraîne un certain nombre de bouleversements dans nos sociétés. Certaines populations sont plus vulnérables que d'autres face à ces changements (inondations, sécheresses, élévation du niveau de la mer, réduction de la biodiversité...). Il appartient donc aux territoires d'anticiper ces changements, et, après avoir identifié les difficultés qu'ils sont susceptibles de rencontrer,

de mener une politique efficace d'atténuation de leur vulnérabilité.

En résumé, un PCET poursuit un double objectif d'atténuation et d'adaptation qui constitue un véritable enjeu pour le développement des territoires.

→ **L'ambition de Morlaix Communauté :**

Morlaix Communauté souhaite mettre son exemplarité ainsi que sa capacité à initier des projets au service d'une prise de conscience générale.

Cette prise de conscience est une étape préalable essentielle à l'**appropriation** de la démarche par les acteurs du territoire (ménages, entreprises, services publics...). L'implication de la Communauté d'Agglomération dans ce projet est déterminante pour assurer la cohésion de cette orientation. En effet, à cette échelle, l'intervention publique est pertinente car elle s'inscrit dans un contexte local qui lui permet d'être à l'écoute des attentes et interrogations des citoyens.

Depuis le mois de juillet 2010, la loi Grenelle 2 rend obligatoire l'élaboration de Plans Climat Énergie Territoriaux (PCET) pour les collectivités locales de plus de 50 000 habitants.

Morlaix Communauté, par délibération du 25 mai 2009, a anticipé cette imposition réglementaire, en approuvant les principes du plan Climat.

La démarche doit permettre à la collectivité de positionner les problématiques du changement climatique et de la question énergétique au cœur de nos préoccupations.



Nos obligations réglementaires en matière de Plan Climat sont les suivantes :

- Réalisation d'un bilan gaz à effet de serre (GES) sur les compétences et le patrimoine de la collectivité. Compte tenu du caractère structurant du Plan Climat, Morlaix Communauté a fait le choix d'étendre le bilan GES à l'ensemble du territoire. La mise à jour de ce bilan doit se réaliser au plus tard tous les 3 ans,
- Réalisation d'une étude de vulnérabilité énergie/climat,
- Réalisation d'une étude sur le potentiel d'énergies renouvelables,
- Formalisation d'un plan d'actions chiffré, afin notamment d'améliorer l'efficacité énergétique, d'augmenter la production d'énergies renouvelables et de réduire les effets des activités en termes d'émissions de gaz à effet de serre, conformément aux objectifs européens des 3 X 20 et facteur 4),
- Mise en place d'outils d'évaluation et de suivi de la démarche.

Les avancées de l'année 2013

→ **Lancement du dispositif Cit'ergie :**



Il s'agit d'une démarche volontaire dont l'objectif est de se faire accompagner dans la démarche de gestion et de prise en compte de la problématique énergie/climat dans les projets de la collectivité, par un conseiller Cit'ergie qui l'aide :

- à réaliser un état des lieux détaillé,
- à construire un programme de politique énergétique sur 4 ans,
- à suivre sa mise en oeuvre et, au final dès lors qu'elle satisfait aux exigences du label,
- se présenter à un auditeur externe en vue de demander l'octroi de la labellisation à la Commission nationale du label.

L'accompagnement se fait sur une période de 4 ans. Il s'agit donc d'un dispositif dont le filigrane est la progressivité et l'amélioration continue.

La démarche aboutira à l'intégration du programme d'actions de la collectivité dans le cadre du Plan Climat Énergie Territorial (PCET).

Les réalisations :

- L'état des lieux initial : 6 domaines ont été pris en considération : développement territorial, patrimoine de la collectivité, approvisionnement eau/énergie/assainissement, mobilité, organisation interne, communication et coopération. Ce travail a permis de

détecter les atouts et les marges de progression de la collectivité.

- La définition de la politique énergétique de la collectivité : consécutive à l'état des lieux initial, cette phase a pour but d'établir des actions conformes aux objectifs que Morlaix Communauté va se fixer.

→ **Définition des orientations stratégiques en matière de climat et d'énergie :**

Le dispositif de co-construction de la démarche (4 ateliers citoyens et travail des services de la collectivité) réalisé en 2012 a permis d'établir 6 grandes orientations en matière de politique énergétique et climatique :

- Morlaix Communauté exemplaire et engagée,
- vers un territoire sobre en carbone,
- développer un habitat moins consommateur d'énergie,
- promouvoir et développer les transports collectifs et alternatifs,
- développer et soutenir les énergies renouvelables,
- gouvernance et mobilisation des acteurs.

Présentées dans les grandes lignes en juin 2013 en



conseil communautaire, les orientations stratégiques ont été consignées au sein du livre blanc et validées par délibération du 09 décembre 2013.

→ **Poursuite du partenariat avec HEOL** (agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Morlaix) dans ses missions liées à l'énergie.

Morlaix Communauté a attribué pour l'année 2013 une subvention de 62 000 € pour le soutien des missions que porte HEOL sur le territoire sur les 3 volets suivants :

- Soutien en faveur des communes via le CEP (Conseil en énergie partagée) : 15 communes adhérentes en 2013 pour près de 31 000 habitants, soit près de 50 % des habitants du territoire.

- Animations grand public :

semaine du Développement Durable : organisation d'une visite de site sur l'éco hameau à Morlaix, participation et interventions lors de la projection du documentaire de

Gaël Derive "Une planète, une civilisation", diffusé au grand public à 3 reprises,

- accompagnement de la collectivité dans la mise en œuvre de sa politique énergie :

- travail sur le nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH),

- réflexion sur l'exploitation des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) et organisation d'une réunion pour les DGS sur le sujet,

- opération MDE : suivi et accompagnement d'une quinzaine de commerçants dans l'optimisation et la maîtrise de l'éclairage,

- organisation d'une visite de chaufferie bois à La Martyre,
- visite de l'école du Gouelou.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Filière bois énergie

Morlaix Communauté poursuit son engagement dans le soutien au développement des énergies renouvelables.

Cette filière est aujourd'hui bien structurée : elle bénéficie d'une part d'un outil logistique opérationnel depuis 2011



Plateforme bois énergie - Pleyber-Christ.

à travers les plateformes bois énergie de Pleyber-Christ et Plougonven. Elle s'organise également via la SCIC Coat Bro Montroulez qui en assure la gestion technique.

La filière alimente aujourd'hui une dizaine de chaufferies pour une production annuelle de 2 000 tonnes de plaquettes.

Au niveau des équipements communautaires, près de 450 tonnes de bois plaquettes ont été livrées à l'espace aquatique au cours de l'année 2013.

L'organisation de la filière fait aujourd'hui école puisque la collectivité et la SCIC Coat Bro Montroulez ont répondu à de nombreuses sollicitations d'échanges et de présentations de la filière.

Photovoltaïque

La construction de la plateforme bois énergie de Pleyber-Christ comprend une toiture photovoltaïque de 99 kW dont la production a démarré le 31/08/2012. Depuis lors, la puissance produite a atteint plus de 130 000 kW, pour une rente de plus de 27 000 € par an.



Toiture photovoltaïque - plateforme bois énergie - Pleyber-Christ.

Méthanisation

Notre territoire dispose d'un potentiel important en matière de méthanisation, mais il est encore insuffisamment exploité. Notre collectivité accompagne activement 2 porteurs de projets :

- Unité de méthanisation de Guerlesquin : il s'agit d'un projet de type industriel. La puissance installée est estimée à 2280 kWe pour 58 000 tonnes d'apports en biomasse. La mise en service du process est prévue en 2015. Morlaix Communauté aménagera la zone d'implantation du méthaniseur et une réflexion est en cours pour approvisionner en biomasse (plateformes déchets verts) une partie du digesteur.
- Méthaniseur de Taulé : C'est un projet de méthanisation à la ferme d'une puissance de 250 kW. L'implication de la collectivité portera sur l'attribution de déchets verts et la cession de parcelles situées à proximité de la déchetterie de Taulé.

EXEMPLARITÉ DE LA COLLECTIVITÉ

Morlaix Communauté a poursuivi sa démarche d'exemplarité à travers sa politique de développement durable. Elle s'est traduite par un nombre régulier d'actions dans différents domaines :

Mise en place de l'outil Web conférences

Soutenue par le conseil Régional dans cette initiative, Morlaix Communauté s'est dotée d'un dispositif de webconférence, dont le lancement fut officialisé le 5 mars 2012.

Dans son utilisation tout au long de l'année 2013, **l'outil a permis d'éviter 4 400 km de trajets ainsi que le rejet de 350 kg de CO₂.**

Formations éco-gestes

Portée par les services Prévention Déchets, Formation et Développement Durable, cette opération avait pour objectif principal de former les agents aux enjeux et à la pratique de l'éco-exemplarité. Il s'agissait de diagnostiquer nos gestes au bureau, de partager les bonnes pratiques entre les services et de les harmoniser à l'échelle des différents établissements de Morlaix Communauté.

La session proposée au mois de juin a réuni 14 agents. Les propositions relevées au cours de cette session vont permettre la mise en place d'actions dans les domaines des déchets (mise en place de gobelets réutilisables...), de l'énergie (optimisation de l'énergie au bureau) et des transports (formation éco-conduite...).

Marchés publics

La collectivité engage chaque année un grand nombre d'appels d'offres soumis aux procédures de marchés publics.

Avec pour objectif d'y intégrer progressivement des clauses de développement durable, Morlaix Communauté valorise les travaux de réhabilitation thermiques et énergétiques de son patrimoine par la récupération de certificats d'économie d'énergie (CEE). Un certain nombre d'opérations de valorisation des CEE a pu être opéré, notamment dans les bâtiments de la SICAMOB de Guerlesquin.

Restructuration de la Manufacture : réseau de chaleur bois énergie

Intégrée dans l'opération de structuration globale du site, un audit énergétique a été produit par le cabinet EXOCETH. Cette étude a permis de déterminer les futurs besoins énergétiques et a abouti à la réalisation d'une étude de faisabilité d'implantation d'une chaufferie bois-énergie (1MW) qui pourrait alimenter également les bâtiments du Télégramme, de l'auberge de jeunesse et de l'IUT.

Essai du véhicule électrique ZOE

Avec 20 % des émissions de gaz à effet de serre, le secteur des transports est le plus émissif du territoire. La collectivité, à travers les objectifs définis dans son plan climat, encouragera l'acquisition de ce type de véhicule.

Afin de prendre connaissance de ce type de motorisation, les élus et techniciens de Morlaix Communauté ont pu s'essayer à la conduite de la ZOE.



Essai de la ZOE le 07 mai 2013

COMMUNICATION/SENSIBILISATION

La communication sur les thématiques de développement durable revêt une importance particulière dans la compréhension et l'appréhension de ces enjeux. La collectivité attache une grande importance à rendre visible et mettre en valeur les initiatives portées sur le territoire.

Semaine du développement durable

Comme chaque année, la semaine du développement durable est l'occasion de présenter au grand public de multiples thématiques : énergies renouvelables, habitat durable, économie solidaire, consommation responsable...

Avec comme cible prioritaire les communes de la collectivité, l'objectif était de proposer 3 types d'animations :

- Mise à disposition du film de Gaël Derive "Du climat mondial à l'énergie locale" pour l'organisation d'une projection. Les collectivités intéressées ont pu faire appel à la collectivité et ses partenaires (HEOL, CPIE...) pour une participation à un débat.
- Mise à disposition d'une exposition DD, au choix parmi celles disponibles chez nos partenaires (HEOL, CPIE, SDEF).
- Accompagnement au montage d'une animation par les scolaires et périscolaires, avec l'appui du CPIE (exposition, ateliers...).

8 projections ont été organisées sur 5 communes participantes.

Près de 450 personnes ont assisté à la projection du film, dont 80 % de scolaires.



Ciné-débat avec Gaël Derive



*Exposition du collège Tanguy Prigent
(hall de la mairie de Saint-Martin-des-Champs)*



Exposition sur le climat à Lanmeur



Atelier cuisine des restes

Animations scolaires

Le travail mené en continu avec le CPIE du Douron, Au Fil du Queffleuth et de la Penzé et la SEPNB a permis cette année encore de proposer de nombreuses possibilités (parcours thématiques) aux établissements scolaires à travers son guide pédagogique.

Les objectifs du programme sont les suivants :

- Éduquer au tri des déchets et à la consommation.
- Sensibiliser au développement durable.
- Sensibiliser aux espaces naturels et à la biodiversité.

Pas moins de 200 animations (1 200 élèves) ont été portées sur l'année, dont 80 spécifiquement sur le développement durable.

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Le service travaux assure le montage et le suivi des chantiers pour les différentes directions de Morlaix Communauté.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - CRÉATION D'UN DEUXIÈME DÉPARTEMENT IUT

Le département IUT "Génie civil" fonctionne depuis 2010 dans les locaux d'Inéo Défense, situés sur la zone d'activités de Keriven à Saint-Martin-des-Champs.

Le projet d'aménagement des locaux en cœur de ville s'inscrit dans le cadre général du projet de restructuration du site de l'ancienne manufacture.

Une procédure complexe de définition des besoins, associant le rectorat d'académie, l'IUT de Brest et l'architecte des Bâtiments de France, avait abouti à l'élaboration d'un programme et à la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre initiée en 2011.

L'agence d'architecture Robert et Sur, de Saint-Brieuc, a été chargée d'assurer la maîtrise d'œuvre de cette opération.

Les permis de construire ont été délivrés par les maires de Morlaix et Saint-Martin-des-Champs en septembre 2013.

La phase d'appel d'offres pour la réalisation des travaux d'aménagement est prévue en début 2014.

Les travaux démarreront en mai 2014, et les nouveaux locaux seront opérationnels à la rentrée universitaire de 2015.



RESTRUCTURATION DE LA MANUFACTURE

Le projet de restructuration de l'ancienne manufacture des tabacs se poursuit.

Ce vaste programme a fait l'objet de plusieurs séries d'acquisitions foncières par Morlaix Communauté, entre 2002 et 2010, avec le concours de l'Établissement Public Foncier de Bretagne.

Lors de sa séance du 9 décembre 2013, le Conseil communautaire a décidé de poursuivre la maîtrise

foncière en se portant acquéreur, auprès de la chambre de commerce et d'industrie de Morlaix, de la totalité des bâtiments restant, ainsi que les espaces extérieurs du site de la Manufacture.

Différents projets liés à la culture et au savoir trouveront prochainement leur place au sein de cet espace :

L'Espace des sciences - centre de culture scientifique, technique et industrielle - un second département IUT (voir ci-dessus), ainsi qu'un espace culturel dédié au cinéma, au théâtre et à la diffusion musicale.

Diverses activités tertiaires sont également à l'étude pour une installation sur le site de manufacture.



AÉROPORT

Morlaix Communauté est affectataire de l'aéroport de Morlaix depuis le 1^{er} janvier 2007, et en a confié la gestion, par un contrat de délégation de service public, à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix.

Divers travaux ont été réalisés par Morlaix Communauté en 2013, pour un montant global de 58 000 € HT :

- Reprise des accotements nord de la piste principale.
- Abattage d'arbres.
- Remplacement de panneaux diurnes pour taxiway.
- Mise en conformité des arcs de point cible.
- Arasement de talus et remplacement de caniveaux à grille.



SERVICE MER ET LITTORAL

DÉMARCHE LITTORAL EN BAIE DE MORLAIX

Morlaix Communauté mène depuis 2011, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays Léonard, une démarche de Gestion Intégrée des Zones Côtières, la Démarche Littoral. Cette démarche se décline en deux domaines :

Appel à projets GIZC Bretagne

→ La connaissance du territoire

Les travaux effectués en 2013 ont constitué en la réalisation d'un diagnostic socio-économique de la Baie de Morlaix. Réalisé dans le cadre d'un stage de Master 2 par Mme Bénédicte Durand-Menesson de mars à août 2013, ce rapport de stage permet de disposer d'une connaissance, à l'échelle de la Baie de Morlaix, des activités maritimes ainsi que des dynamiques socio-économiques. Il permet une approche et une compréhension du territoire "Baie de Morlaix", sans fragmentations liées aux frontières administratives. Il offre ainsi un bon panorama de notre territoire littoral et maritime, et expose les problématiques communes qui se posent à Morlaix Communauté et à la Communauté de Communes du Pays Léonard.

Ce rapport de stage apporte également de nombreuses informations sur l'accessibilité au littoral en baie de Morlaix. Tant sur l'état des lieux des pratiques et des sites, que sur les besoins des potentiels pratiquants, il constitue une base de réflexion pour l'amélioration de l'accès physique et social au littoral.

→ S'organiser face aux pollutions maritimes

Morlaix Communauté a choisi, par délibération du 8 février 2010, de mettre en œuvre une démarche Infra-POLMAR sur son territoire avec le soutien du Syndicat mixte Vigipol. Cette démarche vise à préparer les communes littorales à la gestion d'une pollution maritime, en favorisant la synergie à l'échelle intercommunale.

En 2013, Morlaix Communauté a poursuivi ces travaux en définissant les principes d'interventions et les responsabilités respectives des communes et de la communauté d'agglomération, dans les domaines de l'évaluation initiale de la pollution, des modalités de déclenchement du plan, de la mutualisation des moyens et de la gestion des déchets.

Natura 2000 baie de Morlaix

Morlaix Communauté a été désignée, en 2011, opérateur local pour faire vivre Natura 2000 en baie de Morlaix, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays Léonard. Le réseau de sites Natura 2000, incluant la baie de Morlaix, a comme objectif premier d'assurer la conservation à long terme des espèces sauvages et des milieux naturels menacés en Europe. Cette préservation du patrimoine naturel est construite localement avec et par les usagers du territoire pour concilier les usages humains existants ou à venir avec la sensibilité du milieu.

La rédaction du Document d'objectifs, document de synthèse propre à chaque site Natura 2000, initiée en 2012, a été poursuivie en 2013. Les échanges avec les acteurs du territoire, professionnels, mais aussi élus, scientifiques et associations ont été approfondis, notamment via la mise en place de groupes de travail. Deux groupes de travail thématiques sur les milieux marins et un sur les milieux terrestres ont permis à une quarantaine d'acteurs locaux de contribuer activement à l'élaboration du volet état des lieux du Document d'Objectifs.

En accord avec les associations de pêcheurs-plaisanciers, un questionnaire a été distribué au printemps, pour mieux connaître les pratiques locales et pouvoir ainsi proposer une base d'échange commune pour construire la fiche activité dédiée au sein du Document d'Objectifs.

Le Comité de Pilotage s'est réuni le 19 septembre 2013 à Carantec et a validé le contenu du diagnostic des activités humaines en mer, chapitre important du Document d'Objectifs.

Morlaix Communauté a également mis sa connaissance des enjeux écologiques du site à disposition des porteurs de projets soumis à évaluation des incidences (projets communaux, manifestations sportives...) pour les aider à concilier leurs activités avec la préservation des richesses du patrimoine naturel local. Les services de l'État instruisant des études ont également sollicité l'opérateur local afin de bénéficier, dès que besoin, de sa connaissance du terrain.

La Démarche Littoral, en privilégiant les échanges avec les professionnels, s'attache à comprendre les activités humaines et leurs interactions avec leur environnement en baie de Morlaix.



LE PORT DE MORLAIX

Le dragage du port

Morlaix Communauté a réalisé une importante opération de dragage en 2013, puisque 17 000 m³ de sédiments ont été extraits du port et stockés sur le site du Bois noir, en Ploujean. L'organisation de ces opérations de dragage tous les deux ans – aucun dragage n'a été effectué en 2012 – permet de réduire les frais de chantier.

Ces volumes ont permis le bon fonctionnement du port de plaisance, tout comme l'accueil des grands navires participants à la manifestation Entre Terre et Mer dans le bassin à flot.

DÉPENSES		RECETTES		
Poste de dépense	Montant	Partenaire	Montant	%
Chantier de dragage du port de Morlaix	680 924,25 €	CCI de Morlaix	17 282,18 €	2,54 %
		Subventions perçues	17 282,18 €	2,54 %
		Morlaix Communauté	663 642,07 €	97,46 %
Total	680 924,25 €	Total	680 924,25 €	100 %

Le rétablissement de la continuité écologique de la rivière de Morlaix

Morlaix Communauté a engagé des études de faisabilité visant à déconnecter la rivière du bassin à flot, ce qui pourrait être assuré par la création d'un canal dans la traversée du port actuel. Cet aménagement permettrait de limiter la sédimentation, tout en favorisant les migrations de certains poissons.

Les premières études de faisabilité ont été achevées en 2012. Des études techniques complémentaires ont été menées en 2013, visant à préciser l'état des quais, du barrage et des galeries souterraines, ainsi que la qualité des sédiments profonds du port. Elles s'achèveront début 2014.

Le plan de financement prévisionnel de ces études s'établit comme suit :

DÉPENSES		RECETTES		
Poste de dépense	Montant	Partenaire	Montant	%
Étude géotechnique sur le quai de Tréguier et le mur-barrage	92 657,00 €	Conseil général du Finistère	6 528,70 €	7,05 %
		Ville de Morlaix	27 370,00 €	29,54 %
		Morlaix Communauté	58 758,30 €	63,41 %
Caractérisation des sédiments profonds	18 924,00 €	Conseil général du Finistère	1 892,40 €	10,00 %
		Morlaix Communauté	17 031,60 €	90,00 %
Total	111 581,00 €	Total	111 581,00 €	100 %

La réhabilitation de l'écluse

Les études de conception de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'écluse, menées par le bureau d'études ISM, se sont achevées en 2013. Le Conseil de Communauté, par délibération du 7 octobre 2013, a souhaité poursuivre ce programme de travaux, consistant à remplacer les portes amont et aval ainsi que leur système de commande et de manœuvre.

Cette décision a permis la sélection du prestataire pour les travaux, constitué d'un groupement entre les entreprises Rouby et Marc, pour un montant de 2 258 542 € HT.

L'évolution de l'estimation financière a nécessité de revoir la procédure juridique "Loi sur l'eau", en sollicitant l'autorisation de réaliser les travaux auprès du Préfet du Finistère. Un dossier de demande d'autorisation a été réalisé en ce sens.

Morlaix Communauté a reçu d'importants soutiens financiers afin de mener à bien cette opération, présentés dans le plan de financement prévisionnel suivant :

DÉPENSES		RECETTES		
Poste de dépense	Montant	Partenaire	Montant	%
Remplacement des portes, des organes de manœuvre et de commande.	2 258 542,00 €	Conseil Régional de Bretagne (Contrat de Pays)	814 500,00 €	36,06 %
		Conseil Général du Finistère (Contrat de Territoire)	173 500,00 €	7,68 %
		Subventions obtenues	988 000,00 €	43,74 %
Reprises mineures sur génie civil		Morlaix Communauté	1 270 542,00 €	56,26 %
Total	2 258 542,00 €	Total	2 258 542,00 €	100 %



Portes d'écluse du port de Morlaix, lors du diagnostic réalisé en 2009

La restauration du bâtiment de l'écluse, 5 allée Saint-François

Suite aux décisions relatives à l'aménagement des lieux et aux modalités de fonctionnement de la "Maison de la Mer", rassemblant l'ensemble des acteurs participant à la vie du port de Morlaix (éclusiers, associations maritimes, services aux marins professionnels...), la conception du futur bâtiment a été achevée en 2013.

Ceci a permis de sélectionner les entreprises, et de lancer les travaux à l'automne 2013.

Des subventions ont été obtenues auprès du Conseil Général du Finistère et du programme européen LEADER, permettant de boucler le plan de financement :

DÉPENSES		RECETTES		
Poste de dépense	Montant	Partenaire	Montant	%
Restauration du bâtiment de l'écluse afin d'y créer une Maison de la Mer.	545 938,00 €	Programme LEADER	50 000,00 €	9,16 %
		Conseil Général du Finistère (Contrat de Territoire)	50 000,00 €	9,16 %
		Subventions obtenues	100 000,00 €	18,32 %
Travaux, maîtrise d'œuvre, SPS, CT		Morlaix Communauté	445 938,00 €	81,68 %
Total	545 938,00 €	Total	545 938,00 €	100 %



Réhabilitation du bâtiment de l'écluse - Avant-Projet Sommaire -
Architecte : Bernard Léopold, 05/04/13

L'aménagement des terre-pleins portuaires

Les terre-pleins portuaires à l'aval de l'écluse du port de Morlaix ont été requalifiés en 2013, conformément au programme défini en 2012. Ce réaménagement s'est traduit par le fleurissement des espaces végétalisés, l'amélioration des cheminements, et la requalification des anciens quais à sable.

Des bâtiments vétustes ont également été démolis.

Cette opération a représenté un coût de 51 284,26 € HT, pris intégralement en charge par Morlaix Communauté.

Fête maritime "Entre Terre et Mer "

L'édition 2013 de cette fête maritime s'est déroulée fin juin 2013. Sur le port de Morlaix, elle a nécessité de la part du service Mer et Littoral de Morlaix Communauté :

- la planification et la réalisation du dragage portuaire, nécessaire à l'accueil de navires à fort tirant d'eau,
- l'organisation de l'équipe des éclusiers, afin d'assurer l'entrée et la sortie des navires du bassin à flot.

Par ailleurs, le service Mer et Littoral ainsi que le service Travaux ont accompagné l'organisateur pour la réalisation des plans des postes à quai, ainsi que l'organisation du planning de sas de manière à optimiser le remplissage de ces derniers.



Arrivée nocturne pour Notre-Dame de Rumengol, accueilli par la foule à l'écluse du port de Morlaix

LE PORT DU DIBEN

Le projet de réaménagement de la plaisance.

L'annulation du PLU de la commune de Plougasnou, survenu en octobre 2012, a obligé la communauté à suspendre le projet jusqu'à la décision de justice sur l'appel interjeté par la commune.

En 2013, seul le paiement des prestations réalisées en 2012 et non encore facturées a été effectué, pour un montant de 62 611,17 € HT.

La gestion du port de plaisance

La gestion directe mise en place en 2012 s'est poursuivie selon les mêmes modalités en 2013.

→ Bilan technique 2013

Permanences

Des permanences sont assurées toute l'année, et renforcées en période estivale. Elles ont permis aux usagers d'avoir accès à l'ensemble des services portuaires, aux horaires suivants :

	Du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2013 et du 1 ^{er} septembre au 31 décembre 2013		Du 1 ^{er} juillet au 31 août 2013 (Y compris jours fériés)
	Capitainerie Plougasnou	Zone de la Boissière Morlaix	Capitainerie Plougasnou
Lundi	/	/	/
Mardi	/	14h-17h	10h-12h30 puis 13h30-17h
Mercredi	14h-17h		10h-12h30 puis 13h30-17h
Jeudi	/	14h-17h	Fermé le matin, puis 13h30-17h
Vendredi	9h-12h	/	10h-12h30 puis 13h30-17h
Samedi	/	/	10h-12h30 puis 13h30-17h
Dimanche	/	/	/

Par ailleurs, la présence d'un agent portuaire sur le site pendant les jours de permanences a permis d'assurer les services suivants :

- Renseignements aux usagers du port : locataires annuels, visiteurs...
- Délivrance des macarons de droit d'accès aux cales au bureau du port.
- Renseignements pour le château du taureau,
- Contrôle des infrastructures portuaires (nettoyage cales, benne déchets, grue, sanitaires...)
- Trousse de secours au bureau du port,
- Gestion de l'accès au quai et à la cale : contrôle des macarons, stationnement des camping cars, pêcheurs à la ligne, baigneurs...

Les éclusiers du port de Morlaix sont impliqués dans la gestion du port de Primel – Le Diben, et assurent, en cas d'urgence, une veille téléphonique et un soutien technique.

Utilisation du port

Au 1^{er} janvier 2013, l'anse du Diben présentait les capacités d'accueil suivantes :

- 286 corps-morts attribués à l'année à des navires de plaisance
- 16 corps-morts visiteurs, attribués à des navires de plaisance
- 49 personnes en liste d'attente au 31/12/13

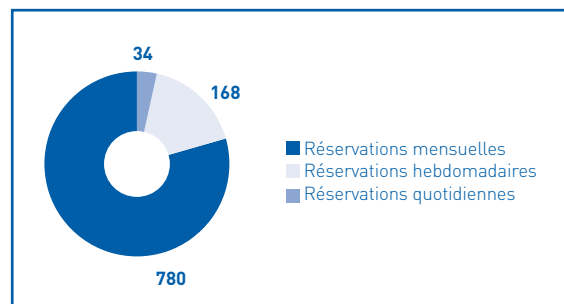
Les mouillages visiteurs peuvent être réservés au mois, à la semaine, ou à la journée. En 2013, leur utilisation a été la suivante :

- Mensuels : 20 navires, représentant 26 mois facturés (contre 13 navires et 18 mois en 2012),
- Semaines : 14 navires, représentant 24 semaines (contre 9 navires et 13 semaines en 2012),
- Jours : 25 navires, représentant 34 jours d'escale (contre 22 navires et 25 jours en 2012).

Si la fréquentation du port de Primel – le Diben par des navires visiteurs demeure modeste au regard d'autres ports, les nuitées sont en hausse sensible (+ 43 %) par rapport à l'année 2013.

Utilisation des corps-morts visiteurs

Nombre total de nuitées : 982



L'activité de pêche est représentée par 18 navires ayant leur point d'attache habituel au port de Primel – Le Diben. 14 ont une place à quai, 4 sont installés sur corps-morts. Le port met à disposition une grue située en extrémité de digue, permettant le débarquement aisé de leur pêche.

Trois corps-morts ont une utilisation professionnelle (capitainerie, école de plongée de Plougasnou) ou associative (Association pour la Conservation des Anciens Canots de Sauvetage « Yvon Saleun »).

L'accès à la cale du quai André Déan est soumis à autorisation hebdomadaire ou annuelle. La fréquentation a été la suivante :

- Mises à l'eau annuelles : 85 droits d'accès délivrés (contre 92 en 2012),
- Mises à l'eau à la semaine : 83 droits d'accès délivrés, totalisant 151 semaines délivrées (contre 135 semaines en 2012), et représentant une moyenne d'1,8 semaines d'utilisation par personne.

La baisse des droits d'accès annuels s'explique par le mauvais temps de début de saison en 2013, qui a incité les usagers à privilégier les accès à la semaine.

La cale est également utilisée par les vedettes de passagers à destination du Château du Taureau. Ponctuellement, des débarquements de pêche y sont réalisés.

Investissements réalisés

Les investissements suivants ont été réalisés :

- Remplacement de chaînes de corps-morts (4 858,64 € HT)
- Remplacement de deux échelles de quai (3 324,00 € HT)

Par ailleurs, une étude de faisabilité pour la restauration de la cale du quai André Déan et l'implantation d'une aire de carénage a été confiée au bureau d'études FR Environnement. Cette étude a permis, sur la base d'un

diagnostic géotechnique de l'ouvrage, d'identifier la raison des dégradations actuellement constatées, et de définir des travaux de confortement. Des études complémentaires sont nécessaires pour préciser le coût de ces travaux.



La cale du quai André Déan fait l'objet de diagnostic approfondi, visant à définir les travaux nécessaires à son confortement.

L'étude a été financée comme suit :

DÉPENSES		RECETTES		
Poste de dépense	Montant	Partenaire	Montant	%
Mission d'AMO pour la restauration de la cale de la digue du port de Primel	29 395,00 €	Conseil Général du Finistère (Contrat de Territoire)	14 697,50 €	50,00 %
		Agence de l'Eau Loire-Bretagne	1 141,50 €	3,88 %
		Subventions obtenues	15 839,00 €	53,88 %
Étude pour une aire de carénage		Budget annexe du port de Primel – Le Diben	13 556,00 €	46,12 %
Total	29 395,00 €	Total	29 395,00 €	100 %

Animations

Le samedi 29 juin : Fête maritime "Entre Terre et Mer",

Le port de Primel – Le Diben a accueilli 15 navires, sur 40 attendus, le 29 juin 2013.

Ceci a nécessité de la part du service Mer et Littoral de Morlaix Communauté :

- la planification des postes à quai,
- la présence de 5 agents (3 à terre, 2 sur l'eau) pour l'accueil et la désignation des postes à quai.

Le port a bénéficié de l'aide de l'association "Canot Club de Primel" pour l'assistance à la manœuvre des plus grosses unités. L'association "La Méloine" a mis en place un service de restauration et buvette sur le terre plein portuaire. L'association "Les Copains d'abord" a organisé une exposition dans le bâtiment "ex-Lequertier".

Le 27 juillet : Fest Noz organisé par l'amicale nautique "La Méloine" sur le terre plein du port.

Le 04 août : Festival de la mer

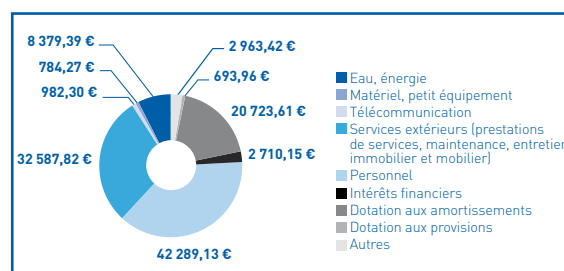
→ Bilan financier

Fonctionnement

- Les charges à caractère général ont été supérieures à celles de 2012 (+ 8 300 €), du fait des dépenses de personnel en année pleine et de prestations de services exceptionnelles. Les recettes de fonctionnement sont en baisse (- 6 300 €), principalement du fait d'une baisse des recettes de droits de port (pêche et passagers).
- En synthèse, l'augmentation, attendue, des dépenses de fonctionnement associée à une baisse inattendue des recettes de fonctionnement dégradent le résultat de fonctionnement. Il demeure néanmoins positif, à 2 844,46 €.

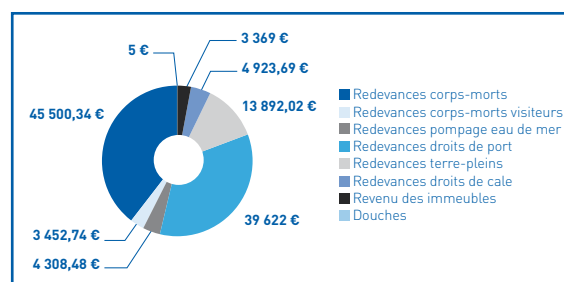
Répartition des dépenses de fonctionnement

Montant total : 112 114,05 €



Répartition des recettes de fonctionnement

Montant total : 115 073,27 €



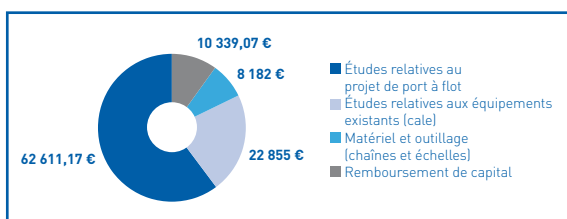
Investissement

- Les dépenses d'investissement ont été marquées d'une part par les études relatives au port à flot réalisées en 2012 et restant à facturées, d'autre part par l'étude sur la cale. Ces dépenses d'équipement sont, conformément au prévisionnel, en forte baisse par rapport à 2012.

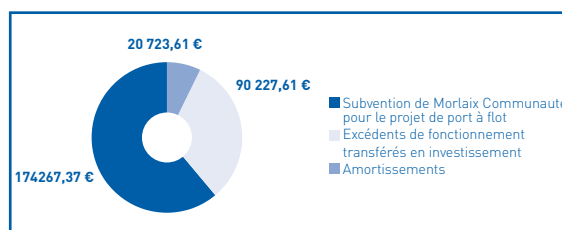
Les recettes sont constituées des restes de la subvention de Morlaix Communauté pour le projet de port à flot non utilisée, ainsi que des excédents de fonctionnement des années passés, transférés en section d'investissement.

• En synthèse, la section d'investissement est fortement excédentaire, principalement du fait des études relatives au port à flot restant à réaliser. Les éléments correspondants à la gestion courante sont conformes à l'attendu. Le solde d'investissement est excédentaire de 181 230,71 €.

Répartition des dépenses d'investissement
Montant total : 103 987,24 €



Répartition des recettes d'investissement
Montant total : 285 218,59 €



ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Les subventions suivantes ont été attribuées dans le domaine de la mer et du littoral :

Demandeur	Attribué 2010	Attribué 2011	Attribué 2012	2013	
				Demandé	Attribué
SNSM Primel <i>Aide au fonctionnement</i>	500 €	800 €	800 €	850 €	850 €
Association Vents d'Ouest <i>Subvention de fonctionnement</i>	/	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
École de voile de Locquirec <i>Subvention de fonctionnement au titre du sport de haut-niveau</i>	/	2 124,16 €	539 €	1 581 €	1 581 €
Fêtes Maritimes en Baie de Morlaix : <i>Entre terre et Mer</i>	50 000 €	/		80 000 €	60 000 €
La Pile d'Assiettes <i>Webdoc pêche au Diben</i>	/	/		3 519 €	3 519 €



Morlaix Communauté soutient les sportifs de haut-niveau de l'École de Voile de Locquirec. Ici Maëlienn Lemaître et son équipière, Aloïse Retornaz, championnes du monde 2013 des moins de 21 ans en 470.
Photo : Nautisme en Finistère

SERVICE ESPACES NATURELS / CADRE DE VIE

Le budget 2013 du service est de 258 000 € en fonctionnement et de 141 000 € en investissement.

Les recettes de fonctionnement sont de 70 000€ provenant de subventions du Conseil général, de l'État et de l'Europe, les recettes d'investissement sont de 15 000€ provenant de subventions du Conseil général et des Communes.

Le service est composé d'un Chef de Service et d'une Chargée de Mission.

ORGANISATION

Groupe de Travail Espaces Naturels et Cadre de Vie (composé d'élus) : il instruit les dossiers liés aux activités ci-dessous citées, ses travaux et propositions sont validés en séance plénière de la Commission Environnement, co-animée par la Vice Présidente en charge des espaces naturels.

VALORISATION ET GESTION DES ESPACES NATURELS

La politique "espaces naturels", les objectifs

- Dans le cadre de l'action du Conseil Général : permettre l'ouverture des sites au public tout en préservant la faune et la flore.
- Valoriser les espaces naturels pour concourir au développement touristique.
- Favoriser la découverte des espaces naturels afin d'en faire des lieux de sensibilisation et de travail pour les scolaires et étudiants.

Les missions du service comprennent le suivi régulier et la surveillance des Espaces Naturels Sensibles (ENS) Départementaux (238 ha).

→ Étude et Partenariat

• Avec **Bretagne Vivante SEPNB** : Morlaix Communauté a prolongé son partenariat avec l'association notamment pour la gestion de Réserve Naturelle Régionale des Landes du Cragou Vergam et la Réserve Biologique des îlots de la Baie de Morlaix ainsi que pour l'éducation à l'Environnement. Participation aux comptages oiseaux "wetlands". Expertise des variétés de pommiers sur plusieurs sites (Maison Pennanault, Térénez, Moulin de la Rive).

- Avec le **Groupe Mammalogique Breton** pour la mise en œuvre et le financement de l'opération "Refuge pour les Chauves-Souris". Réalisation du comptage annuel Grand rhinolophe des sites de la baie de Morlaix.
- Avec le lycée de Suscinio (section **BTS GPN**) : Coupe d'arbre et entretien du verger de Térénez, Étude et opérations de gestion du **Lycopode inondé** sur les landes tourbeuses de Guernélohet. Étude et gestion (débroussaillage, pose de ganivelles) des dunes des sables blancs – Locquirec. Encadrement et suivi de projets tutorés : connaissance et gestion du site de Blévara (Botsorhel).



- Suivi et coordination du diagnostic Faune/Flore du site de Kérolzec (Saint-Martin-des-Champs) dans le cadre d'un dossier ICPE.
- Poursuite de l'analyse des données d'éco-comptage.

→ Interventions/réalisations

Coordination des chantiers sur les ENS :

- Suivi des opérations d'éco-pâturage.
- Suivi des fauches réalisées par les agriculteurs sur le site de Guernélohet.

- Entretien de sites (Guernélohét, Térénez, Porz an Trez, Ty Guénolé).
- Gestion et contrôle des populations de fougères aigle sur la pointe de Primel afin de favoriser la diversité floristique.

Le service assure également l'interface entre les usagers des sites (dont des agriculteurs) et le Conseil général.

Sensibilisation scolaire : Un guide d'animation pédagogique est proposé aux scolaires (Public concerné : Classes de cycle 3 Classes mixtes contenant un niveau de CE2 Classes des IME, EPMS, classes d'intégration), sur l'année 2013, **44 classes pour un total 875 élèves** ont bénéficié d'animation sur le thème des espaces naturels et de la biodiversité. Ces animations sont réalisées par les associations partenaires.

Communication : rédaction d'un article sur les actions en cours dans le magazine d'information de Morlaix Communauté "Bro Montroulez" et d'une brève "côté nature" (3 parutions annuelles).

NATURA 2000 "RIVIÈRE DU DOURON"

→ La rédaction et validation du document d'objectifs

Rédaction du tome 2 du document d'objectifs contenant :

- des objectifs de développement durables ;
- des propositions d'actions ;
- des cahiers des charges techniques ;
- une charte Natura 2000 ;
- des indicateurs de suivis et d'évaluation.

Ce travail a été réalisé en concertation avec les élus, représentants socio-professionnels, associations, etc. par le biais de groupe de travail. Il a été validé en Comité de pilotage le 18 avril 2013, 36 représentants présents et sept communes de représentées. Ce document a reçu par la suite l'approbation par le préfet du Finistère le 23 septembre 2013.



→ Suivis et Partenariat :

- Avec le lycée de Suscinio (section **BTS GPN**) : suivis et prospections de la muette perlière dans le Douaron sur les communes du Ponthou, Plouigneau et Plouégat-Moysan ; comptage des nids de chenilles de damier de la succise

- Avec la **fédération de pêche du Finistère**, réalisation du diagnostic salmonicoles sur le Douaron pour évaluer l'abondance en juvéniles. Bilan plutôt bon, indice d'abondance moyen : 36.



- Avec l'**Onema**, réalisation du suivi Lamproies marines, 2 zones de frayères ont été trouvées.
- Encadrement et suivi de projets tutorés des **BTS/GPN** de Suscinio : connaissance et gestion de la tourbière de Kernébet (Plouigneau).
- Suivi des effectifs de la platanthère à feuilles verdâtres (orchidée).

→ Interventions/réalisations

- Coordination et mise en œuvre d'un **chantier d'ouverture de prairie** en faveur d'une orchidée sur liste rouge du massif Armoricaïn et rare sur le site, la platanthère à feuilles verdâtres avec les **BTS/GPN** du lycée de Suscinio. Plusieurs opérations ont été réalisées : débroussaillage de la fougère aigle avec exportation, mise en place d'une zone témoin qui servira d'indicateur, élagage, bûcheronnage.
- Coordination et mise en œuvre d'un **chantier de restauration de mégaphorbiaie** avec les **BTS/GPN** de Suscinio. Ont été réalisées : des opérations de bûcheronnage avec coupe "tétard" sur les saules, élagages et exportation.



- Coordination et mise en œuvre d'un **chantier d'entretien et de restauration d'une prairie à molinie** en faveur du damier de la succise. Plusieurs opérations ont été réalisées par le BTS/GPN de Suscinio : débroussaillage avec exportation, fauche à molinie avec exportation, bûcheronnage de peupliers et de saules.

→ Communication et sensibilisation :

- **Réalisation d'une vidéo sur Natura 2000**, l'objectif de cette première séquence était de valoriser les milieux naturels, les espèces et de montrer que les sites Natura 2000 accueillent également de nombreuses activités humaines. Candidature pour le grand prix Natura 2000 européen. <http://www.agglo.morlaix.fr/actu-agglo/4677-natura-2000-et-au-milieu-coule-une-riviere>



- Mise à jour de la **page web** dédiée au site internet <http://riviere-le-douron.n2000.fr/>
- Rédaction d'un article sur les actions en cours dans le magazine d'information de Morlaix Communauté "**Bro Montroulez**" (3 parutions annuelles).
- Rédaction d'articles sur Natura 2000 pour les mairies.
- Intervention au lycée Suscinio pour présenter le métier de chargée de mission Natura 2000.
- Intervention à l'Institut de Géoarchitecture, UBO de Brest, pour présenter le métier et la mission Natura 2000.
- Formation en salle et sur le terrain avec des élèves de seconde à Saarburg (Allemagne) sur les prairies humides.
- Préparation avec le CPIE d'une **fiche pédagogique** destinée aux scolaires du territoire pour découvrir le réseau Natura 2000 (2 sorties prévues en mai et juin).
- Intervention en réunion publique à la mairie de Taulé pour présenter l'état initial et des propositions d'aménagements et de gestion différenciée d'un "espace vert" en lotissement.

→ Appui technique

- Appui technique aux évaluations des incidences : coupes forestières, extensions de bâtiments, aménagements de rivières, travaux de lignes électriques, parcours de randonnées pédestres, équestres et de vélo.
- Réalisation d'**argumentaires scientifiques** pour préparer l'intégration de certains secteurs sensibles du site Natura 2000 dans la programmation du schéma

départemental des Espaces Naturels Sensibles des Conseils généraux du Finistère (5 secteurs) et des Côtes d'Armor (1 secteur).

→ Autres dossiers suivis

- Participer aux réflexions de la mise en place du SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ccologique) Bretagne.
- Suivi des inventaires communaux des zones humides.
- Suivi de l'évaluation du Scot.
- Suivi de la mise en place des MAE Zones humides et biodiversité.
- Suivi des réunions de réseaux N2000.
- Suivi du SAGE.
- Suivi du programme du plan de lutte contre les Algues Vertes.

VALORISATION ET GESTION DES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE

La politique randonnée, les objectifs

- Proposer un réseau d'itinéraire de qualité (respect du Plan Départementale des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).
- **Diversifier** l'offre : VTT, PMR, équestres.
- Assurer la lisibilité du réseau : signalétique homogène.

→ Études et Partenariat :

- Consultation pour études complémentaires (Natura 2000, géotechnie et domanialité) dans le cadre de la **réhabilitation de la servitude de halage le long de la rivière de Morlaix**, projet inscrit au contrat de Territoire.
- Poursuite de l'instruction des dossiers d'inscription (délibérations communales, conventions de passage sur domaine privé) de 27 itinéraires de Promenade et de Randonnée et de l'espace VTT FFC Morlaix Monts d'Arrée (9 itinéraires) au **PDIPR**.
- **Soutien financier des partenaires dans le cadre de leur projet** : Mise en œuvre du projet de découverte du patrimoine "Les chemins de l'eau" porté par le SIVU du Queffleuth et les communes concernées. Soutien financier aux communes dans leur projet d'aménagement d'itinéraires : Locquéholé, Carantec et Saint-Jean-du-Doigt.
- Études des aménagements et contournements des traversées jugées dangereuses de routes départementales, subvention au Conseil Général pour l'aménagement du site de Kerolzic (Plourin-Lès-Morlaix).
- Finalisation de l'**extension de l'espace VTT FFC Baie de Morlaix Monts d'Arrée, et de la création de boucles équestres**.
- Poursuite du partenariat associatif : Morlaix Communauté a prolongé son partenariat avec les associations "**Au Fil du Queffleuth et de la Penzé**" et "**ULAMIR CPIE Pays de Morlaix Trégor**" pour la gestion

et la valorisation de la randonnée et l'éducation de l'Environnement.

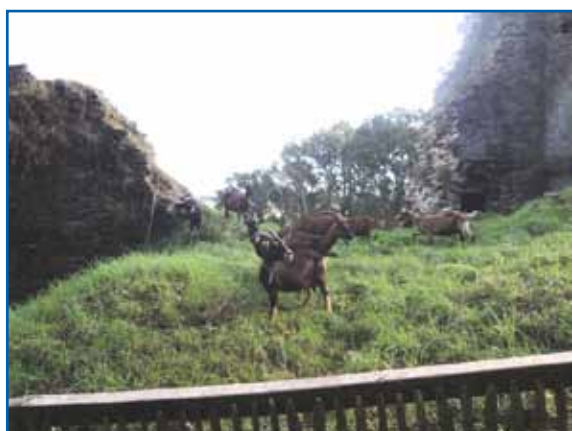
Également, le partenariat avec les associations "**A mi-chemins**" (développement de l'activité VTT) et "**Trotte-sentier du Pays de Morlaix**", (veille sur l'état des dispositifs de signalisation et jalonnement des itinéraires pédestres) ont été maintenus. Élaboration du partenariat avec le **Comité Départemental de Tourisme Équestre** pour l'inscription de l'Equibreizh au PDIPR.

→ **Interventions/réalisations :**

- Aménagement de l'itinéraire du tour du plan d'eau de Sainte-Sève à l'usage des **Personnes à Mobilité Réduite**.
- Réalisation de l'itinéraire **d'interprétation du patrimoine** "les pierres et la vie", pose de panneaux sur les communes du littoral du Trégor. Réalisation d'une signature visuelle commune à l'ensemble des projets d'interprétation du patrimoine.
- Poursuite du **programme d'aménagement des itinéraires** visant à garantir la praticabilité des sentiers tout au long de l'année : expertise des travaux à mettre en œuvre et suivi des chantiers.
- Déviation et amélioration d'itinéraires (GRP, GR, PR).
- **Gestion et entretien de la Voie Verte** Roscoff/Concarneau portion Plougonven. Suivi de la mise en place de la Vélo route "Tour de Manche".
- **Mise à jour et renouvellement balisage et signalétique** sur les itinéraires pédestre et VTT, diagnostic de la signalétique du GR 34.

ESPACES VERTS COMMUNAUTAIRES

- Définition, suivi et contrôle des prestations d'entretien des espaces verts communautaires, développement de l'éco-pâturage, poursuite de l'objectif "zéro-phyto".



AUTRES DOSSIERS RELATIFS À LA DÉLÉGATION

- Suivi des inventaires communaux des zones humides.
- Financement du ramassage et de l'épandage liés aux échouages d'algues vertes sur Locquirec.
- Financement et suivi de la mise en œuvre du plan "algues vertes anse de Locquirec" porté par le Syndicat Mixte du Trégor.
- Financement et suivi des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux "Aulne", "Baie de Lannion" et suivi du SAGE "Léon-Trégor".
- Rédaction d'avis techniques sur les projets de PLU communaux.
- Gestion de l'interface avec le Parc Naturel Régional d'Armorique. Morlaix Communauté est représentée par une élue siégeant au bureau du PNRA.

SPANC

Les eaux utilisées quotidiennement pour la douche, la lessive, la vaisselle, les WC, etc... sont des eaux "usées", polluées, et doivent être assainies avant de retourner à la nature.

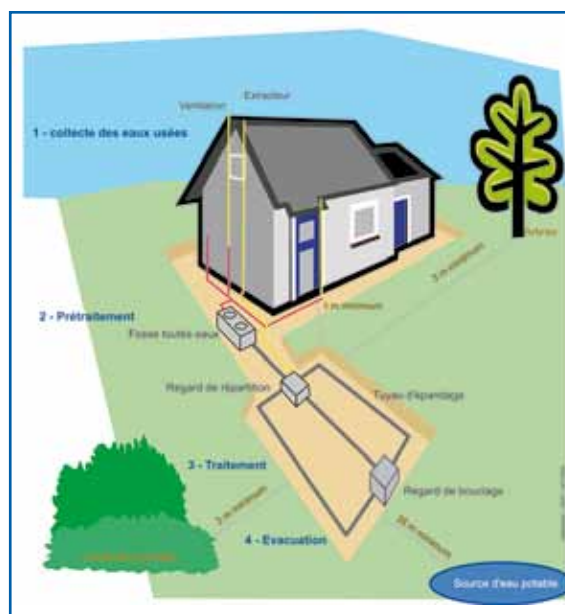
Leur traitement, c'est l'assainissement.

Dans les zones d'habitat dense, ces eaux "usées" sont récupérées par un réseau d'égouts qui les envoie dans une station d'épuration ou une zone de lagunage.

Lorsqu'une habitation n'est pas raccordée à ce réseau d'assainissement collectif, elle doit être équipée de son propre système d'assainissement individuel pour traiter ses eaux usées avant rejet dans la nature.

*Pour protéger la ressource en eau, les collectivités sont tenues par la loi de mettre en place un service de contrôle des installations d'assainissement individuel : le SPANC, **Service Public d'Assainissement Non Collectif**.*

À la demande des communes, ce service a été mis en place par Morlaix Communauté au 1^{er} janvier 2006.



INDICATEURS TECHNIQUES

Le service est assuré par 4 personnes (1 chef de service, 2 contrôleurs, 1 secrétaire à 75 %).

Les opérations de contrôle assurées par le SPANC sur les 28 communes portent sur :

- Le contrôle de conception et d'implantation pour les projets d'installations neuves ou à réhabiliter.
- Le contrôle de réalisation sur le terrain, au moment de la construction de l'installation neuve ou à réhabiliter.
- Le contrôle périodique des installations existantes selon une fréquence de 6 ans.

Les agents techniques du SPANC sont là aussi pour informer et conseiller les usagers, pour les aider à comprendre le fonctionnement de l'assainissement non collectif et pour leur indiquer leurs obligations réglementaires.

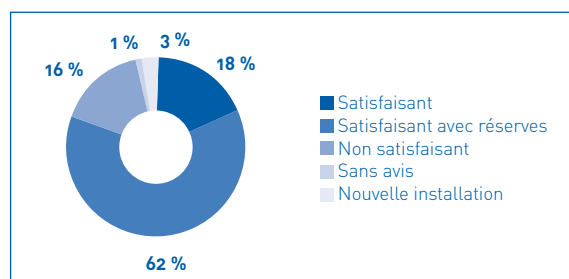
Au total sur l'année 2013 ont été effectués :

- 272 contrôles conception.
- 251 contrôles réalisation.
- 62 contre-visites de l'existant + 129 rapports modifiés dans le cadre des transactions immobilières.
- 1 237 contrôles périodiques de fonctionnement.

Bilan des classifications sur les installations visitées au 31 décembre 2013

→ 9 496 installations contrôlées

Satisfaisant	Dispositif n'induisant aucun risque pour la salubrité publique ni pour l'environnement, et ne présentant aucun dysfonctionnement. Maintenir un entretien régulier.
Satisfaisant avec réserves	Fonctionnement acceptable au regard des exigences de la santé publique et de l'environnement mais nécessitant quelques travaux.
Non Satisfaisant	Dispositif à fonctionnement non acceptable au regard de la salubrité publique et/ou de la pollution du milieu qui nécessite des travaux de réhabilitation.
Sans avis	Les éléments fournis et l'inaccessibilité des ouvrages ne permettent pas de se prononcer sur le fonctionnement du dispositif.



→ Pour les installations classées **Non Satisfaisantes**, le SPANC invite le propriétaire de l'installation à réaliser, en fonction des causes de dysfonctionnement :

- soit une réhabilitation complète du dispositif en réalisant dans un premier temps une étude de définition de filière, afin de déterminer une filière d'assainissement permettant l'épuration et l'évacuation des eaux en fonction de la nature du sol et des contraintes du terrain.
- soit les travaux nécessaires pour supprimer les causes de dysfonctionnement. Dans ce cas, le propriétaire informe le SPANC de la réalisation de ces travaux qui sont soumis à une contre-visite.

La loi sur l'Eau du 30 décembre 2006 fixe un **délai maximal de 4 ans** pour réaliser les travaux nécessaires à la mise en conformité de l'installation.

Dans le cadre d'une transaction immobilière, ce délai est réduit à 1 an.

INDICATEURS FINANCIERS

En vertu de l'article L 2224-11 du CGCT, le SPANC est financièrement géré comme un service public à caractère industriel et commercial.

Les prestations de contrôle assurées par le SPANC donnent lieu au paiement par l'usager d'une redevance d'assainissement non collectif destinée à financer les charges du service.

Le montant de la redevance varie selon la nature des opérations de contrôle. Par délibération du 9 juillet 2012, ces montants ont été fixés à :

→ Pour le contrôle des installations neuves :

- 52 € pour un contrôle de conception et d'implantation.
- 116 € pour un contrôle de bonne exécution des travaux.

→ Pour le contrôle des installations existantes :

- 116 € pour un contrôle périodique de fonctionnement.
- 58 € pour une contre-visite.
- 87 € pour le contrôle simultané d'un dispositif supplémentaire.

Les résultats de l'exercice budgétaire 2013 sont les suivants :

- **Dépenses de fonctionnement** (Charges à caractère général, frais de personnel...) : **175 682,36 €.**
- **Recettes de fonctionnement** (Redevances, Subvention Agence de l'Eau) : **206 413,11 €.**
- **Dépenses d'investissement** (Remboursement avance du budget principal...) : **20 000,00 €.**
- **Recettes d'investissement** (résultat 2012, FCTVA...) : **64 553,00 €.**

Direction de la collecte et de la valorisation des déchets



COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

LA GESTION DES DÉCHETS

La Loi Barnier relative au renforcement de la protection de l'environnement met l'accent sur la transparence et l'information des usagers. Le présent rapport comprend deux grandes parties :

- les indicateurs techniques,
- les indicateurs financiers.

LES INDICATEURS TECHNIQUES

Territoire et organisation

La Communauté d'agglomération, regroupe 28 communes. D'une superficie de 68 124 hectares, elle totalise une population permanente de 67 595 habitants. La Communauté d'agglomération du Pays de Morlaix exerce les compétences de collecte et de traitement des déchets depuis le 1^{er} janvier 2003.

La collecte des déchets ménagers et assimilés

Selon les communes et les quartiers, la collecte des déchets des ménages est effectuée :

- en porte à porte avec bacs individuels (ordures ménagères) et sacs jaunes,
- en collectifs, avec bacs de regroupement (ordures ménagères = OM), aires grillagées (sélective), conteneurs aériens et enterrés (OM, sélective et verre) et points de regroupement (sélective).

→ Moyens affectés à la collecte

Les véhicules

Les services collecte et valorisation des déchets disposent de :

- 3 camions bennes d'un volume de 14 m³, pour les OM et les collectes sélectives,
- 6 camions d'un volume 20 m³, pour les OM et les collectes sélectives,
- 2 camions grues,
- 2 camions bennes à chargement latéral OM,
- 1 camion 23 m³ à chargement latéral collecte sélective,

- 1 Iveco movi-benne,
- 4 véhicules légers,
- 2 Scudo,
- 2 Ducato,
- 1 fourgon 7 m³,
- 1 fourgon 11 m³,
- 2 fourgons Boxer 11 m³.

Les équipements de collecte par flux

Les ordures ménagères

Bacs roulants

Depuis 2003, l'ensemble des communes du territoire est équipé en bacs collectifs et individuels selon le secteur.

La mise à disposition ponctuelle de bacs roulants, ou à titre exceptionnel de conteneurs aériens, pour la collecte des déchets (fêtes, manifestations sportives...), s'effectue à l'aide d'un contrat de prise en charge adressé par les mairies au service, notifiant l'organisateur de l'événement, le jour, le nombre de bacs souhaités en fonction du type de déchets à collecter.

Durant la campagne de lavage 2013 et de désinfection des bacs collectifs, 3 200 ont été lavés. Cette prestation a été confiée à l'entreprise Aber 4D.

L'intégralité du service de collecte des déchets et de gestion du parc de conteneurs est assurée en régie depuis le 1^{er} janvier 2003.

Le personnel du service réalise :

- la distribution des bacs pour :
 - les nouveaux résidents,
 - les nouveaux points de regroupement,
 - les changements de volume des bacs en fonction de l'évolution des foyers.
- l'entretien des bacs (changement de roues, graissage, réparations de couvercles et mécanismes...).

Conteneurs enterrés

37 conteneurs "ordures ménagères" de 5 m³.

Conteneurs aériens

53 conteneurs "ordures ménagères" de 3 à 4 m³.

La collecte sélective appelée "la sélective"

Les déchets recyclables concernés sont collectés par deux moyens de pré-collecte mis à disposition des usagers.

Sacs jaunes

Ils sont destinés à recevoir les déchets ménagers



recyclables des usagers avant collecte et expédition au centre de tri.

Sont concernés, les déchets suivants :

- briques alimentaires,
- bouteilles plastiques transparentes, opaques et de couleur,
- papiers, journaux, magazines,
- boîtes de conserve, canettes, aérosols,
- cartonnettes.

Chaque foyer reçoit une dotation de deux rouleaux de sacs par an, par distribution en porte à porte. En 2013, 9 communes volontaires ont bénéficié de permanences de remise des sacs jaunes : la population était invitée à retirer sa dotation annuelle à des dates déterminées sur la commune. Le nombre de rouleaux a été, à cette occasion, adapté au nombre de personnes du foyer.

Les mairies, le siège de Morlaix Communauté et le service environnement de Morlaix Communauté disposent d'un stock pour satisfaire les demandes des usagers en rupture de sacs en cours d'année.

Les sacs pleins sont collectés de différentes manières, selon les secteurs :

- dans les aires grillagées,
- en points de regroupement,
- en porte à porte,
- dans les bennes sélectives de trois déchèteries.

Plus de 3 000 aires grillagées sont destinées à recevoir les sacs jaunes des habitants : elles sont pour le plus grand nombre positionnées dans les zones rurales. Dans certaines zones, les sacs jaunes ne sont pas déposés dans les aires mais sous forme de points de regroupement : les habitants concernés déposent ainsi leurs sacs jaunes la veille au soir de la collecte.

Conteneurs aériens ou enterrés à opercule

Sur certains secteurs spécifiques, la mise en place de conteneurs aériens, enterrés ou semi-enterrés est la plus appropriée.

Ces derniers optimisent les collectes (ajustement des fréquences de collecte en fonction du taux de remplissage) et visent à une meilleure maîtrise des coûts.

Ces équipements de pré-collecte sont aujourd'hui réservés aux secteurs d'habitat dense ou sensible, et à l'habitat vertical. Dans ces cas, Morlaix Communauté peut mettre à disposition des usagers des sacs cabas.

Certains campings ont également bénéficié de ce dispositif depuis l'été 2012 dans le cadre de la mise en place de l'opération "Le tri en vacances".

Quantités :

55 conteneurs aériens de 4 à 5 m³.

7 conteneurs enterrés de 5 m³.

La collecte du verre

Cette collecte se fait essentiellement avec des conteneurs aériens ou enterrés, qui sont mis à disposition des habitants. 220 conteneurs à verre de 3 à 4 m³ sont répartis sur le territoire.

Conteneurs enterrés

15 conteneurs "verre" de 4 m³.

Conteneurs aériens

205 conteneurs "verre" de 3 à 4 m³.



Les déchèteries et aires de réception des déchets verts

Les habitants du territoire ont à leur disposition 7 déchèteries situées à :

- Morlaix (Pilodeyer),
- Lanmeur (Pen Ar Stang),
- Taulé (Ker Ar Big),
- Plougonven (Toulivinen),
- Pleyber-Christ (La Gare),
- Plourin-lès-Morlaix (ZI de Kersody),
- Saint-Thégonnec (Mes Ménez),

et 3 sites supplémentaires qui accueillent uniquement les déchets verts à :

- Guerlesquin (Haoueden),
- Plounéour-Ménez (Site Plassart),
- Saint-Martin-des-Champs (Kérolzec).



Depuis le 1^{er} juillet 2011, les déchèteries communautaires sont gérées par du personnel communautaire.

Les jours et horaires des déchèteries et des aires de déchets verts sont les suivants :

Horaires d'été du 15 avril au 14 octobre							
Déchèteries							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Morlaix Le Pilodeyer Tél. 02 98 63 84 17	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	Fermé
Lanmeur Pen ar Stang Tél. 02 98 67 57 33	9h-12h 14h-18h	Fermé	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h	9h-12h 14h-18h	Fermé
Taulé Ker ar Big Tél. 02 98 79 03 61	9h-12h 14h-18h	Fermé	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-18h	Fermé
Plougonven Toulivinen Tél. 02 98 78 13 55	Fermé	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h-12h	Fermé
Pleyber-Christ La Gare Tél. 02 98 78 53 79	Fermé	14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h	Fermé
Plourin-lès-Morlaix ZI de Kersody Tél. 02 98 72 63 30	14h-18h	Fermé	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h	Fermé
Saint-Thégonnec Mes Ménez Tél. 02 98 79 64 34	9h-12h	Fermé	14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h-12h	Fermé
Déchets verts							
Guerlesquin Haoueden Tél. 02 98 72 81 79			15h-17h			15h-17h	Fermé
Plounéour-Ménez Site Plassart Tél. 02 98 78 01 17	9h-12h 13h30-17h30		9h-12h 13h30-17h30			9h-12h 13h30-17h30	Fermé
St-Martin-des-Champs Kerolzec Tél. 06 29 53 00 01	8h30-12h 14h-18h	8h30-12h 14h-18h	8h30-12h 14h-18h	8h30-12h 14h-18h	8h30-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	Fermé
Horaires d'hiver du 15 octobre au 14 avril							
L'hiver les heures de fermeture des déchèteries et des dépôts de déchets verts passent : de 18h à 17h et le site de Kérolzec est fermé le samedi matin.							



Les déchèteries sont accessibles aux particuliers habitant l'une des 28 communes du territoire, ainsi qu'aux entreprises (munies d'une carte d'accès).

Pour les particuliers

Il est possible de déposer sur ces sites les déchets suivants :

- les déchets verts,
- les encombrants,
- les ferrailles,
- les gravats,
- les cartons,
- les déchets dangereux des ménages (DDM),
- les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E),
- les textiles, linge...
- les déchets de soin piquants (aiguilles de seringues... - DASRI), uniquement à la déchèterie de Morlaix.

Pour les professionnels

Il est possible de déposer sur ces sites les déchets suivants, aux tarifs suivants :

- déchets verts : 6 €/m³,
- encombrants : 30 €/m³,
- cartons : gratuit,
- ferrailles triées: 5 €/m³,
- bois non traité : 12 €/m³,
- gravats : 10 €/m³,
- les déchets toxiques sont interdits.

Dans tous les cas, les dépôts doivent être effectués dans les dispositions précisées dans le règlement intérieur visible dans chacun des sites.



La gestion estivale

Du 1^{er} juillet au 31 août, le service s'étoffe afin de pouvoir répondre à l'augmentation de population sur le territoire, surtout sur la frange littorale :

Secteur concerné	Carantec (littoral, rues étroites, campings) Plougasnou (bourg, Saint Samson, le Diben, campings) Locquirec (Littoral, campings) St Jean Du Doigt (Bourg, camping) Plouézoch (camping)
Moyens Humains supplémentaires	3 agents / semaine 34H * 3 agents
Moyen Matériel supplémentaires	1 BOM de 19Tonnes (14m3)
Période de collecte	Lundi, Mardi, Mercredi, Samedi (6h à 14h30)

L'Équipe Technique Polyvalente

Cette équipe, constituée d'agents en reclassement et de remplaçants de déchèteries, a en charge l'exécution des tâches suivantes :

- débroussaillage autour des aires grillagées,
- tontes et débroussaillage sur les déchèteries et autres sites,
- petites réparations diverses en déchèterie,
- manutentions diverses pour les services de Morlaix Communauté,
- remplacement en déchèterie.

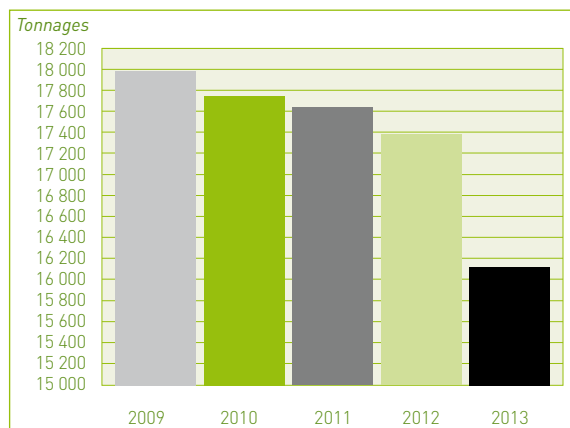
Synthèse 2013	Agents
Collecte	41
Déchèteries et Équipe Technique Polyvalente	16
Garage	2
Encadrement et administratifs	12
Total des effectifs 2013	71
Total des effectifs 2012	70

Les tonnages des déchets ménagers et assimilés collectés

→ Les Ordures Ménagères (OM)

Année	Tonnages	Évolution en tonnages	Évolution en pourcentages
2008	18 600		
2009	17 984	-616	-3,3 %
2010	17 745	-239	-1,3 %
2011	17 635	-110	-0,6 %
2012	17 385	-250	-1,4 %
2013	16 128	-1 257	- 7,2 %

Évolution des tonnages d'ordures ménagères



De janvier 2013 au 15 juin 2013, les ordures ménagères ont été déposées, après collecte par les camions bennes, sur la plate-forme de transfert de Ty Névez sur la commune de Plouigneau.

À partir du 15 juin 2013, les ordures ménagères sont accueillies sur le centre de transfert de Kerolzec, géré par Morlaix Communauté, à Saint-Martin-des-Champs.



Depuis 2008, on observe une baisse des tonnages d'ordures ménagères collectées; baisse plus forte en 2013 liée à la mise en service du quai de transfert de Kérolzec et une remontée des tonnages en 2013.

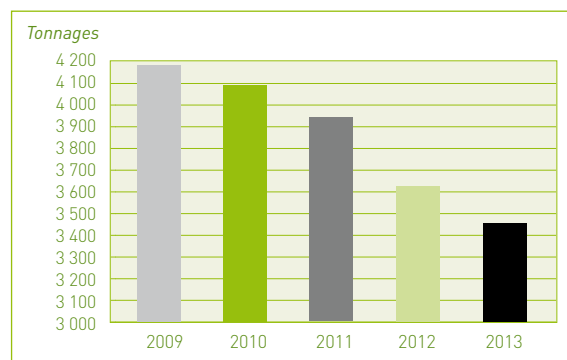
→ La collecte sélective (appelée "la sélective")

Les sacs jaunes sont dirigés et triés au centre de tri Guyot Industrie situé sur la commune de Saint-Martin-des-Champs.

Ces tonnages incluent les bennes "sélective" en place sur 3 déchèteries.

Année	Tonnages	Évolution en tonnages	Évolution en pourcentages
2009	4 181	77	+1,9 %
2010	4 092	-89	-2,1 %
2011	3 943	-149	-3,6 %
2012	3 626	-317	-8,0 %
2013	3 452	-174	-4,8 %

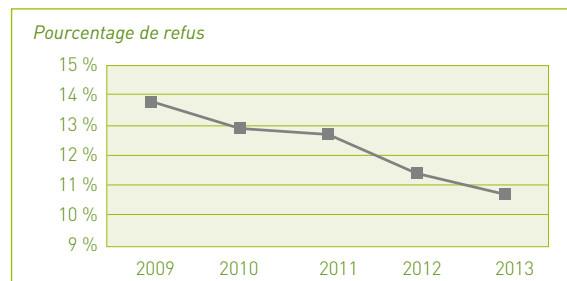
Évolution du tonnage de sacs jaunes traités



Comme pour l'année 2012, les tonnages diminuent mais la qualité de tri continue de s'améliorer comme le montre les éléments ci-dessous :

Année	Taux de refus
2009	13,8 %
2010	12,9 %
2011	12,7 %
2012	11,4 %
2013	10,7 %

Évolution du taux de refus dans les sacs jaunes



Ce taux de refus est issu de caractérisations réalisées au centre de tri.

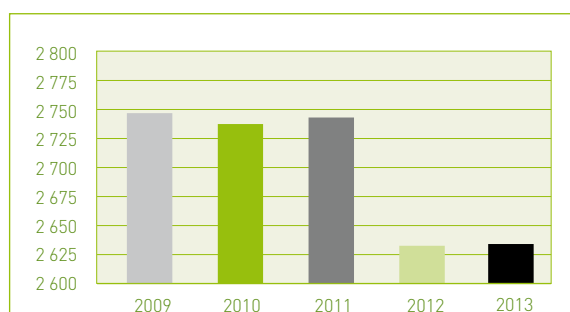
Lors de chaque caractérisation, un échantillon de déchets est prélevé et trié manuellement, afin d'identifier les pourcentages de déchets par catégorie. Les déchets non conformes aux consignes de tri sont appelés "refus".

→ Le verre

Sur l'ensemble des 28 communes, on observe une baisse des tonnages : cette baisse peut s'expliquer par un manque de communication auprès des usagers et notamment sur les enjeux de cette collecte.

Année	Tonnages	Évolution en tonnages	Évolution en pourcentages
2008	2 896		
2009	2 747	-149	-5,1 %
2010	2 737	-10	-0,4 %
2011	2 745	8	0,3 %
2012	2 624	-121	-4,4 %
2013	2 633	9	0,4 %

Évolution des tonnages de verre traités

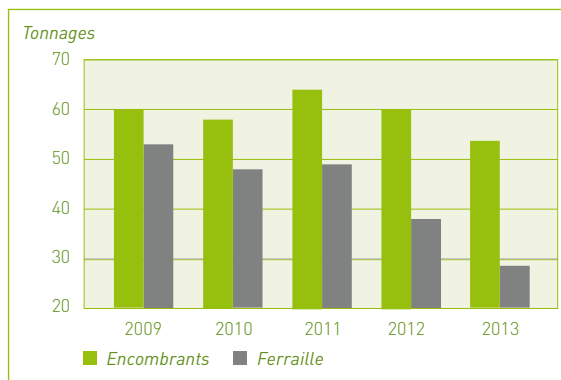


→ La collecte des encombrants et de la ferraille au porte à porte

La collecte s'effectue par inscription obligatoire auprès du service. Chaque commune est concernée avec un passage entre 1 et 5 fois par an : en 2013, 60 jours de collecte ont été effectués.

Chaque équipage est composé de 2 personnes en moyenne.

Année	2009	2010	2011	2012	2013
Encombrants (en T)	60	58	64	60	53
Ferraille (en T)	53	48	49	38	29
Total	113	106	113	98	82

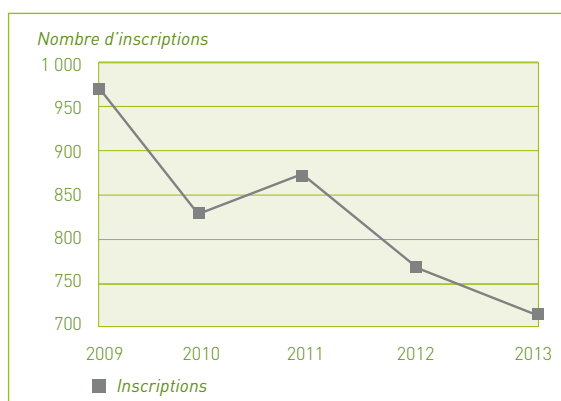


Depuis 2009, nous constatons une baisse des volumes d'encombrants et de ferraille collectés.

Évolution des inscriptions entre 2009 et 2013

Année	2009	2010	2011	2012	2013
Inscriptions	970	829	873	770	713

Évolution du nombre d'inscriptions



Le nombre de personnes souhaitant bénéficier du service des encombrants poursuit sa diminution pour l'année 2013.

→ La collecte des cartons des commerçants

Depuis quelques années, les commerçants de l'hyper centre de la ville de Morlaix bénéficient d'une collecte spécifique pour les cartons ondulés d'emballages : ces derniers doivent être déposés à plat devant le commerce ou dans des endroits imposés par le service.

La collecte a lieu chaque mardi et vendredi : depuis la mi-juin 2013, cette collecte a lieu uniquement le vendredi à partir de 19h00.

Les tonnages collectés sont les suivants :

2012	2013
72	69

→ Les déchets collectés en déchèteries, sur les aires de déchets verts et sur le centre d'enfouissement de Kerolzec

Déchets	2009	2010	2011	2012	2013	Évolution 2011/2012	Évolution 2012/2013
Encombrants ¹	4 841	5 365	5 714	5 317	5 717	-6,95 %	7,52 %
Gravats ²	6 156	6 473	7 140	7 344	6 219	2,86 %	-15,32 %
Déchets verts	29 723	28 543	36 238	18 311	17 718	-49,47 %	-3,24 %
Cartons ³	345	346	268	317	297	7,46 %	3,13 %
Ferrailles	983	768	680	892	861	31,19 %	-3,48 %
Déchets toxiques (déchets diffus des ménages)	99	101	99	88	97	-11,11 %	10,23 %
Bois	613	622	610	741	564	21,48 %	-23,87 %
Amiante	92	88	88	120	19	36,09 %	-84,45 %
Piles	7	9	7	8	9	16,69 %	5,29 %
Batteries	0	0	0	7	15	100,00 %	117,14 %
Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E)	382	368	339	486	469	43,43 %	3,54 %
Ampoules/Néons	1	2	1	1	1	38,97 %	-32,52 %
Cartouches d'encre	0	0	0	0	1		100 %
Total tonnages	43 242	42 684	51 184	33 632	31 985	-34,35 %	-4,81 %
DASRI (litrage) ³	3 515	2 305	2 725	2 315	2 390	-15,05 %	3,24 %
Huile de vidange (litrage)	SD	SD	37 422	37 400	39 760	-0,06 %	6,31 %

(1) : y compris les dépôts par les communes et les associations, hors collecte porte à porte Morlaix Communauté. (2) : avant 2013, hors dépôts à Kerolzec. (3) : tonnages corrigés par rapport aux chiffres du rapport d'activités 2012.

La baisse des tonnages de **gravats** s'expliquent par l'application stricte de la fin des dépôts des gravats des professionnels.

La baisse des tonnages d'**amiante** s'explique par la fin de cette collecte permanente en déchèterie et la mise en service de 3 collectes ponctuelles en 2013.

En mai 2013, la collecte des **cartouches d'encre** a débuté sur les déchèteries.

Pour les **batteries**, les premières évacuations vers le site de recyclage ont débuté en juillet 2012.

Pour le **bois**, un tri complémentaire des bennes a permis d'obtenir une meilleure qualité d'où une baisse des tonnages avant évacuation.

→ Les déchets collectés par des partenaires extérieurs, hors déchèteries et conteneurs de Morlaix Communauté

Les papiers

Depuis quelques années, un partenariat s'opère entre Morlaix Communauté et différentes structures afin de collecter et recycler le papier en dehors du circuit

traditionnel de collecte sélective.

Ce partenariat permet de réduire les coûts de collecte et de tri pris en charge par Morlaix Communauté.

Les tonnages collectés sur le territoire par les différents partenaires et qui font l'objet d'un recyclage matière sont les suivants : (Voir tableau ci-dessous).

Les vêtements

41 points d'apport volontaire sont en place sur le territoire dont 14 en déchèterie.

Les tonnages collectés sont de 181 tonnes en 2013 (176 tonnes en 2012 – donnée corrigée).

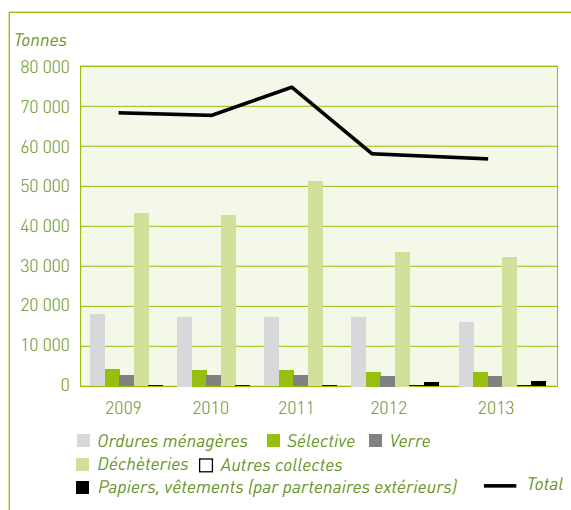
Partenaires	Lieu de dépôts	2012	2013	Destination du papier
Entreprise Cellaouate – Saint-Martin-des-Champs	Bacs de collecte dans les écoles.	333	305	Recyclage en isolation (ouate de cellulose)
Associations Terre d'Espoir et Solidarité Pays de Pelcia – Morlaix Sainte-Sève	Chalets de collecte dans les déchèteries. Espace de dépôts dans certaines communes. Collecte chez les professionnels.	531	610	Recyclage en papier
Entreprise Les Genêts d'Or	Dépôt direct à l'atelier à Morlaix. Collecte chez les professionnels.	15	26	Recyclage en papier
Total		880	941	

→ Synthèse des tonnages traités

	2009	2010	2011	2012	2013
Ordures Ménagères	17 984	17 745	17 635	17 385	16 128
Sélective	4 181	4 092	3 943	3 626	3 452
Verre	2 747	2 737	2 745	2 631	2 633
Déchèteries	43 242	42 684	51 184	33 603	31 985
Papiers, Vêtements (par partenaires extérieurs)	SD	SD	SD	1056	1 122
Autres Collectes	183	175	185	183	187
Total	68 337	67 433	75 692	58 484	55 508

SD = Sans Données

Évolution générale des tonnages traités



Traitement des déchets ménagers

Une fois collectées et déposées sur les plate-formes, les ordures ménagères sont rechargées dans des camions semi et transportées par un prestataire vers les UVED (Unité de valorisation énergétique des déchets) de Brest et Carhaix pour 93,1 % des tonnages et le reste vers l'UVED de Planguenoual.

Contrairement aux années précédentes, les ordures ménagères produites sur le territoire ne sont plus traitées en 2013 sur le centre d'enfouissement de Laval.

Les déchets pris en charge par le service sont, selon leur nature, traités de différentes manières dans des unités de traitement adaptées :

Déchets	Traitement
Ordures Ménagères	Incinération en UVED – Brest, Carhaix, Planguenoual (29-22)
Encombrants	Enfouissement en ISDND – Gueltas (56) Incinération en UVED – Brest, Carhaix, Planguenoual (29-22)
Gravats	Enfouissement en ISDI – Saint-Martin-des-Champs (29)
Déchets verts	Compostage – plate-forme de Morlaix (29)
Cartons	Valorisation matière – Entreprise Véolia (France)
Ferrailles	Valorisation matière – Entreprise Guyot (29)
“Sélective”	Centre de tri – Saint-Martin-des-Champs (29) puis valorisation matière
Verre	Valorisation matière – Entreprise Samin (16)
DDM	Valorisation matière ou Valorisation énergétique – Entreprise Sarp Ouest (France)
Piles	Valorisation matière ou valorisation énergétique – Eco-organisme Corepile
DASRI	Valorisation énergétique – Entreprise Sita Ouest (29)
D3E	Valorisation matière ou valorisation énergétique – Eco-organisme Eco-systèmes
Vêtements	Valorisation matière – Retritex, LeRoy Fripi (29-56)
Bois	Valorisation énergétique – Ecosys (29)
Cartouches d'encre	Valorisation matière ou énergétique – Entreprise LVL (44)
Refus de la “Sélective”	Enfouissement en ISDND – Changé (53)
Ampoules/-Néons	Valorisation matière – Eco-organisme Recylum
Huiles de Vidange	Valorisation énergétique – Sarp Ouest (France)

Seuls les gravats et les déchets verts sont aujourd'hui traités complètement sur notre territoire. Les ordures ménagères et les encombrants sont traités à l'échelle de la région.

Les autres déchets sont quant à eux traités dans des installations réparties sur le territoire national, à défaut d'unités de proximité : les coûts de traitement s'en trouvent par conséquent augmentés.

La communication

→ Communication sur des zones déterminées



Tout au long de l'année, des contrôles et de la sensibilisation sont effectués suite aux retours formulés par les agents de collecte. C'est ainsi que des visites en porte à porte ont lieu chez les usagers concernés par des aires grillagées ou des sacs jaunes mal utilisés. Un rappel des consignes de tri est effectué avec une distribution de flyers, guides, boîtes à

pires, stop-pub... et pose d'affiches sur les aires grillagées concernées.

→ Sensibilisation du public scolaire

Le programme pédagogique de sensibilisation aux gestes de tri et à l'éco-consommation est en œuvre depuis 2 000 (plus de 9 000 élèves sensibilisés).

La principale thématique qui était développée concernait les déchets. Suite à la prise de nouvelles compétences, une nouvelle version du programme, sous forme d'un classeur, a été éditée en 2010 et remise à chacune des écoles.

Les objectifs du programme sont les suivants :

- éduquer au tri des déchets et à la consommation durable et à l'éco-consommation,
- sensibiliser au développement durable,
- sensibiliser à la protection des espaces naturels et à la biodiversité.

Écoles concernées

- Écoles primaires publiques et privées des communes de Morlaix Communauté.
 - IME ou EPMS des communes de Morlaix Communauté.
- Soit 57 établissements.

Niveaux concernés

- Classes de cycle 3.
- Classes mixtes contenant un niveau de CE2.
- Classes des IME, EPMS, classes d'intégration.
- Tous les niveaux des éco-écoles.

Partenaires du projet

- Morlaix Communauté (financement)
- Inspection de l'Éducation Nationale (lien avec les écoles).
- Direction Diocésaine (lien avec les écoles).
- Association Au fil du Queffleuth et de la Penzé (animations dans les écoles).
- Bretagne-Vivante SEPNE Réserve des Monts d'Arrée (animations dans les écoles).
- CPIE Pays de Morlaix-Trégor Base du Douron (animations dans les écoles), en lien avec Ambiance Déco et Graine de Vie.

Les thématiques concernées sont les suivantes :

- les déchets : (7 animations).
- Du tri à la prévention, des ateliers ludiques permettent aux enfants de découvrir le monde des déchets.
- Le développement durable : (13 animations).
 - Les espaces naturels : (12 animations).
- Pour l'année scolaire 2013/2014, des nouveautés ont été mises en place et prises en charge financièrement au delà du plafond :
- 2 nouvelles animations : "Ressourcerie, une histoire de récup", "les D3E".
 - Le parcours 5 concernant la consommation, testé l'année passée, est validé.

Et toujours l'animation préalable à toute classe rentrant dans le programme : "le tri des déchets".

Comme les années passées, les enseignants renseignent la fiche d'inscription et la retournent à Morlaix Communauté. Le relais est pris par les associations partenaires qui planifient et réalisent les animations dans les écoles.

→ Visites de sites

Au cours de l'année, 13 visites de déchèteries et/ou du centre de tri ont été organisées sur demande pour un public de collégiens et de jeunes adultes. Des classes de primaire ont fait également quelques visites dans le cadre du programme pédagogique cité ci-dessus.

→ Participation à des événements

Le service du tri a participé au cours de l'année à certaines manifestations dans le but de faire la promotion du geste de tri :

- forums des associations Henvic, Pleyber-Christ et Saint-Martin-des-Champs,
- animations de Noël Plougonven.



LE PROGRAMME DE PRÉVENTION

Après quelques opérations menées de façon ponctuelle, comme la promotion du compostage individuel, la diffusion de l'autocollant "Stop-pub" ou encore les animations incitant à l'éco-consommation en grandes surfaces, Morlaix Communauté a souhaité s'engager totalement dans la réduction des déchets en signant le 2 octobre 2009 avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) un Programme Local de Prévention des déchets d'une durée de 5 ans.

→ Le diagnostic

En 2010, avec le recrutement d'un chargé de mission, une importante concertation a été menée avec les acteurs économiques, les associations, les acteurs sociaux et les collectivités du territoire pour déterminer les gisements d'évitement et les partenariats envisageables.

Un comité de pilotage a été créé, le Comité Démocratie Déchets, en novembre 2010, véritable lieu d'échanges et de propositions ouvert à tous. Ce dernier a proposé un plan d'actions dont la mise en œuvre a débuté en 2011.

→ Les modalités du programme

- sur le principe de contrats d'objectifs,
- engagement de principe sur 5 ans (1 accord-cadre et des contrats annuels de performance),
- versements du solde annuel conditionné à l'atteinte des objectifs fixés pour l'année (objectif sur les 5 ans à minima - 7 % d'ordures ménagères et assimilées),
- les aides portent sur l'animation, la sensibilisation, les études, le suivi : aide forfaitaire dégressive par habitant : pour Morlaix Communauté 79 245 €/an.

→ Les thématiques principales développées dans le programme local de prévention

- la sensibilisation des publics à la prévention des déchets,
- les actions éco-exemplaires de la collectivité,
- les actions emblématiques nationales (compostage individuel, stop-pub, sacs de caisse),
- les actions d'évitement de la production de déchets (achats éco-responsables, réparation, réemploi...),
- les actions de prévention quantitative des déchets des entreprises,
- les actions de prévention qualitative.

→ Les 10 actions prévues sur les 28 communes de Morlaix Communauté

- Action 1 : moins de déchets organiques dans les

poubelles.

- Action 2 : soutenir et développer les actions prolongeant la durée de vie des objets.
- Action 3 : favoriser la prévention du papier.
- Action 4 : réduire les déchets de l'activité économique.
- Action 5 : zéro déchet toxique dans les poubelles.
- Action 6 : favoriser le réutilisable.
- Action 7 : incitations financières.
- Action 8 : éducation à l'éco-consommation
- Action 9 : sensibiliser le grand public.
- Action 10 : Morlaix Communauté exemplaire.

→ Les grandes étapes de 2013

- Janvier : formations couches lavables au Lycée ND du Mur – Le Porsmeur.
- Février : ateliers "faire soi-même au naturel".
- Mars : signature du Plan Communal de Compostage (PCC) avec la commune de Plourin-Lès-Morlaix.
- Avril : premières chartes "éco-consommateurs, tous acteurs" avec les les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS).
- Mai : lancement du service de "prêt pour essai" de couches lavables.
- Juin : généralisation des aires de compostage dans les campings.
- Juillet : plan de formations gestion écologique des espaces verts.
- Août : ressourcerie : convention année 2.
- Septembre : première opération collective de compostage à Penfao, Saint-Thégonnec.
- Octobre : généralisation du PCC.
- Novembre : Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SEURD), avec notamment la cantine de la fourmi.
- Décembre : lancement de l'expérimentation "3RD3E".

→ Les principales actions en 2013

Compostage individuel

- Plan Communal de Compostage (PCC),
- ateliers compostage grand public, notamment pour le PCC,
- vente de composteurs dans les communes suite aux permanences de distribution des sacs jaunes,
- opération collective à Penfao,
- campagne de communication sur la subvention via les abris bus,
- campagne de communication SYMEED dans "les nouvelles du Viaduc".

Compostage de proximité

- généralisation du compostage dans les campings (projet piloté par la Maison du tourisme),
- PCC,
- opérations collectives.



Lutter contre le gaspillage alimentaire

- 3 nouveaux projets engagés : Plouézoc'h et les deux écoles de Plourin-Lès-Morlaix,
- conférence sur l'alimentation à Lanmeur,
- animations lors de la SEURD (ciné-débat, cantine de la fourmi et animations en GMS),
- ateliers cuisine des restes (ateliers faire soi-même au naturel) : Garlan, Guimaëc,

Pleyber-Christ, Lycée suscinio,

- nouveau parcours pédagogique sur l'alimentation dans les écoles,
- suivi formation SYMEED sur le gaspillage en restauration collective,
- stand Aux Goûts du Jour sur Terre et Mer.

Déchets verts des espaces verts

- élaboration du Plan de formation gestion écologique des espaces verts,
- une formation gestion écologique,
- une formation paillage,
- suivi des gisements de la commune de Plourin-Lès-Morlaix dans le cadre du PCC.

Gestion domestique des déchets verts

- convention de partenariat avec un nouveau loueur d'un broyeur de végétaux (Guerlesquin),
- ateliers sur le paillage (grand public),
- 1 série de démonstrations de broyage au printemps dans les déchèteries,
- campagne de communication sur la subvention broyage via les abris bus,
- communication SYMEED dans les "nouvelles du viaduc",
- formation des associations sur le "jardinage au naturel".

Réemploi

- mise en place d'un atelier relookage,
- atelier démantèlement et réparation de vélos,
- projet réemploi des déchets électriques et électroniques,
- nouveau point de collecte à la déchèterie de Taulé.

Réemploi des journaux en ouate de cellulose

- accompagnement de la mise en place des collectes dans les écoles (information, bac, convention, visites de l'usine),
- animation scolaire "cellaouate".

Réduction des déchets des professionnels

- stage avec la Charte Régionale des Métiers et de l'Artisanat (CRMA) : diagnostic et plan d'actions auprès des entreprises volontaires et des professionnels de Plourin-Lès-Morlaix (PCC),

- intervention dans la formation FORMAPACK,
- renouvellement de l'opération "pain pas perdu" dans les boulangeries lors de la SEURD,
- Zone de Kériveren : diagnostic déchets,
- Charte GMS : quatre signataires,
- proposition d'une formation paillage pour les paysagistes avec la CRMA (annulée).

Moins de déchets toxiques

- collecte des cartouches sur les déchèteries,
- atelier "faire soi-même au naturel" : la déco au naturel,
- réflexion sur les fusées de détresse,
- opération DEEE : tournée des DEEEglingués.

Favoriser le réutilisable

- 5 000 gobelets recommandés avec le RESAM pour la mise à disposition des associations,
- campagne abris bus,
- travail sur le festival "terre et mer",
- plaquette éco-manifestation éditée par le CPIE,
- écocermesse : stand "casse-gobelets".

Couches lavables

- stand couches lavables lors de "bébés puces" (Plourin-Lès-Morlaix, Pleyber-Christ),
- campagne de communication sur la subvention abris bus,
- présentation "crèche témoin" à l'ensemble des structures du territoire,
- suivi de la crèche la Baleine Bleue,
- service de "prêt pour essai" de couches lavables avec les centres sociaux,
- intervention dans la formation des métiers de la petite enfance (lycée ND du Mur-Le Porsmeur).

Éduquer au tri à l'achat

- Charte "éco-consommation, tous acteurs",
- animations dans les rayons dans le cadre de la SEURD,
- vidéo SYMEED.

Consommation alternative

- ateliers "faire soi-même au naturel" : cuisine des restes, produits d'entretien, cosmétiques, déco.



Stop pub

- distribution de l'autocollant STOP PUB notamment lors des permanences de distribution des sacs jaunes,
- distribution dans les GMS signataires de la charte (biocoop).

Sensibiliser

- couverture presse quotidienne importante,
- articles dans le Bro Montroulez et les bulletins des communes,
- SEURD : thèmes jardinage au naturel et lutte contre le gaspillage alimentaire,
- campagnes de communication abris bus,

- médias : radio, TV, presse,
- film sur le PCC,
- programme pédagogique dans les écoles,
- vidéos pratiques sur le compostage avec la cyberbase (5),
- trophées de la prévention.

Éco-exemplarité

- formation interne "éco-gestes au bureau", ouverte également aux communes,
- fiches actions "éco-gestes",
- conception de gobelets Morlaix Communauté pour besoins en interne.

→ Les résultats de l'année 2013

Action	Indicateurs	Types	Objectifs	Résultats cumulés depuis 2009
Compostage individuel	Nb d'animation	Café compost, jardinerie, stands...	32	40
	Nb de personnes formées	Grand public	400	233
	Taux d'équipement		25 %	18 %
	Nb de demande de remboursement	Achat composteur	400	325
Compostage de proximité	Nb de formation	Établissements scolaires, campings, immeubles...	40	19
	Nb d'opérations	Collège, habitat collectif, camping, éco-écoles, lycée, éco-quartiers	50	24
Déchets des espaces verts	Nb de formation	Gestion écologique des espaces verts	4	4
Gestion domestique déchets verts	Nb de formation	Ateliers et démonstrations broyage	44	27
	Nb de partenaire	Loueur participant	10	9
	Nb de demande de remboursement	Location broyeur	300	59
Réemploi	Nb de ressourcerie		1	1
Cellaouate	Nb de points de collecte	Écoles, associations...	50	57
	Nb d'écoles		75 %	81 %
	Tonnage évité		500	940
Réduire les déchets de l'activité économique	Nb de convention	Chambre des métiers	1	1
	Nb de convention	GMS	100 %	21 %
Déchets toxiques	Nb de point de collecte des piles		100	80
Réutilisable	Nb de service gobelet	Service de nettoyage et séchage	1	1
	Budget	Subvention à l'acquisition de gobelets	8 000	4 378
	Nb de location gobelets		200	76
Couches lavables	Nb de subvention	Bons de réduction de 50 €	300	73
	Nb de prêt			13
Tri à l'achat	Nb d'animations	Chariot gaspi, stand marché de la consommation	40	10
Stop pub	% de boîte apposant un stop pub	Enquête initiale	28 %	18 %
Sensibiliser	Nb de campagne de communication		4	4
	Nb de fiches actions		9	5
	Nb d'animations	Conférences, débats...	8	4
	Nb de présentation aux communes		28	24
	Nb articles de presse		40	45
	Nb d'animations scolaires sur la prévention	Programme pédagogique dans les écoles	50	57
Éco-exemplarité	Nb de formation	Formation éco-gestes au bureau	4	4

Ce tableau permet de se rendre compte de l'écart entre les objectifs à atteindre fin 2014 et les résultats cumulés depuis le démarrage du plan en 2009.

→ Le budget alloué

Le conseil communautaire a validé par délibération, en mars 2011, un budget global de 586 000 € pour mener à bien le PLP jusqu'à fin 2014, soit un montant d'environ 146 500 € par an.

Budget réalisé	2011	2012	2013
Études	8 598 €	2 371 €	1 490 €
Fournitures	4 557 €	9 119 €	5 882 €
Communication	19 083 €	31 388 €	16 649 €
Divers	530 €	13 444 €	1 363 €
Formations	4 041 €	2 637 €	2 649 €
Prestations animations	13 463 €	11 880 €	20 667 €
Subvention	3 586 €	6 131 €	12 234 €
Achat composteurs	16 629 €	3 000 €	8 849 €
Moyens humains	53 500 €	73 050 €	71 269 €
Total	123 987 €	153 020 €	141 052 €

Éléments à prendre en compte

- budget prévisionnel annuel = 146 625 €,
- recettes 2013 : ADEME + FDMD = 89 230 €, soit 63 % des dépenses,
- 76 % des dépenses contribuent à l'économie du territoire (particuliers, professionnels, associations, collectivités, prestataires de services...).

→ Les projets et actions pour 2014

- PCC : finaliser l'équipement sur toute la commune,
- développer les opérations collectives de compostage dans les communes,
- lancer un programme de lutte contre le gaspillage alimentaire dans un collège, un lycée et restaurant administratif,
- inscrire le concept de la cantine de la fourmi au quotidien à Morlaix,
- lancer le projet d'économie circulaire autour de la réparation et du réemploi des déchets électriques et électroniques,
- organiser avec la chambre régionale des métiers une "opération sectorielle fleuriste",
- expérimenter la mise en place d'un poulailler dans une école,
- après les ateliers compostage et paillage, proposer un atelier sur le jardinage au naturel pour le grand public en lien avec les syndicats de gestion de l'eau,
- communiquer sur la consommation de l'eau du robinet avec le SIVOM Morlaix Saint-Martin et le CPIE,
- accompagner le développement des éco-manifestations,
- participer à l'étude territoriale sur les circuits-courts.

LES INDICATEURS FINANCIERS

Le bilan annuel

→ Les investissements

Imputation	Budget Prévisionnel 2013	Réalisations 2013 sans les engagements	Réalisations 2013 y compris les engagements
Art 2031 Études	71 105,38 €	17 701,70 €	39 257,98 €
Art 204 Fonds concours	107 500,00 €	12 212,82 €	122 12,82 €
Art 205 Informatique	36 000,00 €	5 800,60 €	5 800,60 €
Art 2111 Acquisition terrains	40 000,00 €	0 €	0 €
Art 2158 Bacs + conteneurs enterrés	615 514,60 €	122 662,61 €	865 560,39 €
Art 2182 Achat véhicules	856 447,19 €	573 462,52 €	842 562,52 €
Art 2184 +2188 mobilier déchèteries	5 000,00 €	5 504,46 €	42 173,82 €
Art 2313 Station transfert	897 889,31 €	875 083,25 €	15 452,79 €
Art 21318 Garage communautaire	79 717,77 €	83 443,54 €	0 €
Art 2314 Travaux déchèteries	70 000,00 €	9 613,44 €	0 €
Total Dépenses	2 789 174,25 €	1 705 484 94 €	2 791 161,15 €

→ Le fonctionnement

Dépenses

Imputation	Budget Prévisionnel 2013	Réalisations 2013
Chap.011 Charges de fonctionnement de la direction	5 025 000 €	4 757 777,82 €
Chap.012 Dépenses de personnel	2 826 196 €	2 810 908,85 €
Autres dépenses	40 700 €	19 714,55 €
Amortissement	650 000 €	650 000 €
Total Dépenses	8 541 896 €	8 238 401,22 €

Recettes

Imputation	Budget Prévisionnel 2013	Réalisations 2013
Chap.13 Remboursement arrêts de travail	60 000 €	90 344,50 €
Chap.70 Vente de matériaux + composteurs	674 300 €	596 764,28 €
Chap 70 Redevances professionnels (dépôts et Redevance Spéciale + déchets hôpital)	446 000 €	410 171,21 €
Chap 70 Participation du SPANC et du port de plaisance	12 000 €	410 171,21 €
Chap.73 TEOM	5 506 096 €	5 519 859,00 €
Chap.74 Subventions	1 007 000 €	956 861,91 €
Chap 77 Recettes exceptionnelles	0 €	26 722,60 €
Total Dépenses	7 705 396 €	7 600 723,50 €

• Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 96,5 %.

• Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 98,6%.

Par rapport à 2012, les charges de fonctionnement sont à la baisse et les recettes sont consolidées.

Les indicateurs complémentaires

→ La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

En 2013, le taux de la TEOM est identique à celui de 2012. Les bases (assiette de la TEOM) sont en hausse de 2,5 % par rapport à l'année 2011. Cette hausse correspond à une revalorisation forfaitaire des bases et une croissance physique de celles-ci.

En 2013, le produit total de la taxe s'élève à 5 519 859 € soit un produit supplémentaire de 170 502 € par rapport à l'exercice 2012.

La TEOM est assise sur la taxe foncière sur les propriétés bâties, et afin de corriger les disparités d'évaluation des valeurs locatives entre communes, 5 zones géographiques de perception avec des coefficients de modulation ont été établies par délibération du Conseil de Communauté du 30 septembre 2002.

À chacune des 5 zones il est appliqué un taux prenant en compte le coefficient de modulation.

Zones	Coefficient de modulation	Communes	Taux de TEOM appliqué
1	1	Botsorhel, Le Cloître-St-Thégonnec, Lannéanou, Loc-Éguiner-Saint-Thégonnec, Plouégat-Guerrand, Plouégat-Moysan, Le Ponthou	10,51 %
2	0,91	Plounéour-Ménez	9,56 %
3	0,83	Garlan, Guerlesquin, Lanmeur, Pleyber-Christ, Plougouven, Plouigneau, Ste- Sève, St-Thégonnec	8,72 %
4	0,78	Guimaëc, Henvic, Locquéholé, Locquirec, Plouezoc'h, Plougasnou, St- Jean-du-Doigt, Taulé	8,20 %
5	0,68	Carantec, Morlaix, St-Martin-des-Champs, Plourin-Lès- Morlaix	7,15 %

→ La Redevance Spéciale

Dans un cadre réglementaire, Morlaix Communauté a décidé d'instituer la redevance spéciale pour les déchets non ménagers.

Au cours de sa séance du 28 juin 2004, le conseil communautaire a décidé d'instituer cette dernière, à partir du 1^{er} Janvier 2005.

La redevance spéciale s'applique aux déchets des activités du secteur privé et ceux produits par les établissements publics. Elle fait l'objet d'une facturation spécifique en ce qui concerne la collecte et le traitement, dès lors qu'une collectivité instaure la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Modalités de facturation

Elle est semestrielle avec un délai de paiement de 45 jours. Les tarifs sont fixés par délibération du conseil communautaire et sont restés inchangés depuis l'année 2007.

Prestations fournies	Tarif au litre	N° de Tarif
Amortissements et frais financiers liés aux bâtiments et véhicules de collecte	0,06 € par an	T1
Mise à disposition d'un conteneur ou sacs		
Participation aux frais de gestion spécifique	0,08 € par an	T2
Frais de collecte	0,009615 € x 52 semaines = 0,50 €	T3
Frais de traitement	0,010192 € x 52 semaines = 0,53 €	T4
Total par litre et par an	1,17 €	

Redevance spéciale déchets pour 2013

Code INSEE	Nom Commune	Redevance payée par les collectivités (€)	Redevance payée par les entreprises (€)	Total
29014	Botsorhel	456	0	456
29023	Carantec	5 404	27 040	32 444
29034	Cloître-Saint-Thégonnec	669	115	784
29059	Garlan	723	853	1 576
29067	Guerlesquin	2 368	10 506	12 874
29073	Guimaëc	1 617	2 090	3 707
29079	Henvic	3 511	596	4 107
29113	Lanmeur	1 731	2 717	4 448
29114	Lannéanou	377	0	377
29127	Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec	856	596	1 452
29132	Locquéolé	723	0	723
29133	Locquirec	9 366	8 283	17 649
29151	Morlaix	39 040	76 181	115 221
29163	Pleyber-Christ	5 172	1 906	7 078
29182	Plouégat-Guerand	689	316	1 005
29183	Plouégat-Moysan	479	657	1 136
29186	Plouezoc'h	1 693	4 705	6 398
29188	Plougasnou	3 545	7 721	11 266
29191	Plougonven	3 734	316	4 050
29199	Plouigneau	8 460	10 047	18 507
29202	Plounéour-Menez	2 058	3 533	5 591
29207	Plourin-Lès-Morlaix	5 030	10 842	15 872
29219	Ponthou	133	614	747
29251	Saint-Jean-Du-Doigt	1 085	0	1 085
29254	Saint-Martin-Des-Champs	1 899	32 722	34 621
29265	Sainte-Sève	835	2 362	3 197
29266	Saint-Thégonnec	3 529	2 601	6 130
29279	Taulé	4 897	4 186	9 083
		110 079	214 749	324 828

À ce jour, tous les gros producteurs de déchets de la collectivité passent par des collecteurs privés et sont donc exonérés de redevance spéciale. Seuls les artisans, commerces, entreprises, administrations et les communes, dépassant 240 litres d'ordures ménagères par semaine payent une redevance spéciale.

Il est difficile de faire respecter par ces derniers les modalités en matière de collectes des déchets lors d'une création ou d'une cessation d'activité, d'où un souci pour le service de suivre et de mettre à jour les dossiers dans des temps raisonnables, dès lors qu'ils ne préviennent pas le service.

L'assiette des redevables est relativement stable en 2013, nous avons constaté une légère baisse due à un volume inférieur des ordures ménagères dans les campings.

LES ACTIONS MARQUANTES DU SERVICE EN 2013

Opération "Le tri en vacances"

Après 2 années tests en 2011 et 2012, il a été décidé de généraliser le dispositif de tri et de compostage à l'ensemble des campings, en lien avec la Maison du tourisme et l'ADEME.

En 2013, des outils de communication adaptés sont venus compléter les outils mis en place :

- affiche,
- aide-mémoire tri bilingue,

- aide-mémoire compostage bilingue,
- affiche sur les aires de compostage.

Des outils de tri ont également été mis en service :

- sacs cabas,
- composteurs bois,
- conteneurs de tri aériens pour le verre et la sélective,
- bio-seau pour la matière organique.

Dix campings ont été partenaires de la "démarche tri" et 5 campings l'ont complété avec la "démarche compostage".

La cantine de la fourmi

La dernière Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SEURD) était placée sous le signe de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Passer de la sensibilisation à l'action, c'est le défi lancé par l'association morlaisienne Graines de vie, en partenariat avec Morlaix Communauté, avec cette cantine éphémère dont l'objectif était de recycler la "casse" de certaines grandes surfaces et certains producteurs, en un repas complet, équilibré et bon, pour la modique somme de 1 €.

Le résultat est très positif : 1 tonne de produits récupérés et 260 repas servis.

Les repas ont été préparés avec une équipe de bénévoles et servis à l'auberge de jeunesse de Morlaix.



PRÉSENTATION DE LA FILIÈRE DÉCHETS

Chiffres 2013

LES COLLECTES DES DÉCHETS

- Équipe administrative : 12 agents
- 4 véhicules légers
- Régie en collecte
- 2 camions grues amplirol
- 41 agents titulaires de collecte + 4 CDD
- 2 camions à chargement latéral
- 9 bennes de collecte
- 1 "livéo" movi bennes
- 2 Master Renault
- 2 Ducato Fiat
- 2 Scudo

LES DÉCHÈTERIES

- encadrant : 1 agent
- 16 agents
- 1 fourgon

ORDURES MÉNAGÈRES

Conteneurs :
 - bacs roulants individuels
 - 3 200 Bacs roulants collectifs
 - 37 conteneurs enterrés
 - 53 conteneurs aériens

→

Centre de transfert
 "Ty Nevez" à Plouigneau
 puis Kérolzéc à
 Saint-Martin-des-Champs

16 128 t/an

Valorisation énergétique
 Sotravat (29)
 - Brest/Carhaix : 15 020 t
 - Planguenoual : 1 108 t

Valorisation acier
 des mâchefers : 128 t

3 452 t/an

Mise en balles et envoi vers
 filières de recyclage

Journaux, magazines, papiers
 - 1 605 t
 - Recycleur UPM Kyméné -
 Grand Couronne (76)

Briques alimentaires
 - 55 t
 - Repreneur Sita

Flaconnages plastiques
 - 235 t
 - Repreneur Groupe Paprec

Acier
 - 55 t
 - Repreneur Brest Récupération

Cartonnages/cartons
 - 904 t
 - Repreneur Sita

Alu
 - 1,3 t
 - Repreneur Marchetto

→ **Refus**
 673 t enfouies

COLLECTE SÉLECTIVE

Collecte du verre

Conteneurs :
 - 205 conteneurs aériens
 - 15 conteneurs enterrés

→

Stockage en silo
 à la déchèterie
 du Pilodeyer à Morlaix

2 633 t/an

Chargement et transport
 vers l'usine de régénération

→

Recyclage
 Usine Saint-Gobain
 à Cognac

Collecte des encombrants au porte à porte

- 2 collectes/an/commun
 (sur inscription)
 (sauf Morlaix : 6 collectes/an
 et St-Martin : 3 collectes/an)

→

Transfert
 au Centre de tri Guyot
 Saint-Martin-des-Champs

**53 t/an
 d'encombrants**

Enfouissement

**29 t/an
 de ferraille**

Envoi vers filière de recyclage
 Brest Récupération

Les 7 déchèteries + 3 aires de déchets verts (ADV)

Gardiennage : en régie ou communal
 - Lanmeur - Guerlesquin (ADV)
 - Taulé - Plouneour-Ménez (ADV)
 - Plougonven - Saint-Martin-des-Champs (ADV)
 - Morlaix
 - Pleyber-Christ
 - Plourin-Lès-Morlaix
 - Saint-Thégonnec

→

6 219 t/an

Installation de Stockage des Déchets Inertes (ISDI)

→

Enfouissement
 des gravats au centre de
 Classe 3 de Kérolzéc à
 Saint-Martin-des-Champs

Encombrants : 5 717 t – enfouissement ou
 incinération à Brest, Carhaix, Laval (29-53)
Ferraille : 861 t/an - recyclage, Guyot industrie (29)
Bois : 564 t/an – broyage, énergie, Ecosys (29)
Déchets verts : 17 718 t/an – broyage puis compostage,
 plate-forme de Morlaix (29) - Ecosys (29)
Piles : 9 t/an - Eco organisme Corepile
D3E : 469 t/an - Eco organisme - Ecosystème
DASRI (Seringues) : 2 390 l (litrage) - Sita Ouest (29)
Déchets toxiques : 97 t/an - traitement spécifique - Sarp Ouest
Amiante : 19 t/an - traitement spécifique - Guyot
Cartons : 297 t/an - Sita
Batteries : 15 t/an Guyot (29)
Textile, linge, chaussures : : 42 t (181 tonnes y compris sur
 domaine public)
Papier : 610 t/an - Terre d'Espoir* (29)

*Terre d'Espoir procède au tri :
 - les journaux sont réorientés vers Cellaouate
 - les papiers, magazines sont réorientés vers UPM

Botsorhel

Carantec

Garlan

Guerlesquin

Guimaëc

Henvic

Lanmeur

Lannéanou

Le Cloître-Saint-Thégonnec

Le Ponthou

Loc-Éguiner-Saint-Thégonnec

Locquénolé

Locquirec

Morlaix

Pleyber-Christ

Plouégat-Guerrand

Plouégat-Moysan

Plouezoc'h

Plougasnou

Plougouven

Plouigneau

Plounéour-Ménez

Plourin-Lès-Morlaix

Saint-Jean-Du-Doigt

Saint-Martin-Des-Champs

Saint-Thégonnec

Sainte-Sève

Taulé



MORLAIX
communauté
BRO MONTRoulez

2 B voie d'accès au port
BP 97121

29671 Morlaix cedex

Tél. 02 98 15 31 31

Fax 02 98 15 31 32

contact@agglo.morlaix.fr

www.agglo.morlaix.fr

